LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

50 CENTS

Vol. LXXIV — No 105 | Nuageux avec averses. Max.: 18. Demain: averses | Montréal, samedi 7 mai 1983 | (Côte-Nord, 60 cents; Nouveau-Brunswick, 65 cents; Iles-de-la-Madeleine, 90 cents)

LOCATION NOMA inc. L'AutoBail

les professionnels de la location d'automobiles

15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

Israël dit «oui mais» à Shultz

☐ Beyrouth bombardée aussitôt

☐ Le statut de Haddad fait problème

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — À lissue d'une réunion extraordinaire, le cabinet israélien a donné hier son accord de principe à un plan mis au point par le secrétaire d'État George Shultz pour le retrait des forces étrangères du Liban, mais a demandé en même temps certains « éclaircissements » sur des aspects politiques et de sécurité de cet accord.

Au Liban, les affrontements entre milices chrétiennes et druzes du PSP de Wali Joumblatt, stationnées en territoire sous contrôle syrien s'intensifiaient dès l'annonce de la décision israélienne. Les obus tombaient à nouveau sur la banlieue est de Beyrouth, dans le Chouf et la région d'Aley, sur le littoral nord et sud jusqu'à Jezzine.

Le commandant en chef de l'armée libanaise, le général Ibrahim Tannous, a eu hier soir un second entretien téléphonique en 24 heures avec son homologue syrien, le général Hikmat el-Chehabi, pour lui demander de « maîtriser les milices qui bombardent la banlieue de Beyrouth à partir des secteurs contrôlés par l'armée syrienne », rapporte Radio-Liban (officielle).

La radio libanaise ajoute que le général Tannous a informé son homologue syrien « des dispositions que l'armée libanaise a décidé de prendre en cas de poursuite des bombardements ». L'armée libanaise, rappelle-t-on, avait été mise jeudi en état alerte.

Le gouvernement libanais s'est félicité de l'accord israélien, ajoutant toutefois que les éclaircissements pourraient prendre du temps, « car des intérêts nationaux sont en jeu ».

Damas a d'ores et déjà —et ce avant même la visite que doit faire aujourd'hui le secrétaire d'État américain en Syrie — critiqué l'accord, qui prévoit également le retrait prochain des troupes syriennes du Liban, laissant prévoir son rejet pur et simple, car il contient « des gains israéliens au Liban ».

Sans attendre, le président Ronald Reagan a exprimé par téléphone à M. Begin que les États-Unis considèrent la décision du cabinet israélien comme une « bonne base pour poursuivre le processus de paix (au Proche-Orient) et en vue du retrait de toutes les forces étrangères (israéliennes, syriennes et palestiniennes) du Liban ». Les clarifications demandées par Israël ne constituent pas « une question difficile à résoudre », a estimé M. Reagan, cité par le porte-parole de la Maison-Blanche.

Israël a donné son accord de principe à un projet mais il ne s'agit nullement d'un accord définitif, a déclaré le chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir. « Il est question d'un projet mis au point par les États-Unis et le Liban. Nous ne l'avons pas accepté. Nous exigeons des changements et nous ferons en sorte que le commandant Haddad reçoive une fonction des plus sérieuses (au Sud-Liban). Le commandant Haddad peut compter sur nous. Israël n'abandonne pas ses amis », a déclaré M. Shamir.

« Il faut attendre maintenant le retour de Damas de M. Shultz. Si les Syriens refusent de retirer leurs forces du Liban, nous ne nous retirerons pas, comme cela est prévu dans le projet d'accord et nous agirons alors en fonction de nos besoins de sécurité et de nos intérêts », a souligné M. Shamir. Israël prendra alors « des mesures pour renforcer ses positions ».

Aucune indication officielle n'avait pu être obtenue sur le contenu exact du document Shultz. Toutefois, de source autorisée libanaise, on indiquait que ce document prévoirait le retrait simultané, dans un délai de 8 à 12 semaines, des forces israéliennes, syriennes et palestiniennes. En outre, M. Shultz aurait réussi à résoudre 3 à 4 questions essentielles, dont celle des patrouilles mixtes israélo-libanaises au Sud-Liban et surtout celle du rôle futur du commandant dissident libanais Saad Haddad, allié d'Israël.

De même source, selon le projet d'accord, Saad Haddad serait désigné pour un an comme adjoint (et non comme commandant ainsi que le souhaitait Israël) de l'unité libanaise chargée de la sécurité au Sud-Liban. À Jérusalem, le commandant Haddad a déclaré aussitôt après la décision du cabinet Begin: « Je ferai ce qui est de l'intérêt du Liban, je ne serai pas l'obstacle à un accord israélo-libanais ». Le ministre israélien de l'Énergie, M. Yitzhak Modai, a pour sa part regretté qu'Israël ait abandonné « le système Haddad ».

Toujours selon l'accord révélé à Beyrouth, une cinquantaine de soldats israéliens au maximum seront autorisés à rester au Sud-Liban pour contribuer à la protection de la frontière nord d'Israël, mais ils seront placés sous le commandement de l'armée libanaise et ne pourront se déplacer que dans des véhicules de l'armée libanaise.

Le reste des 25.000 soldats israéliens actuellement au Liban devra avoir regagné Israël au plus tard dans les huit semaines qui suivront la signature de l'accord.

On précise de même source que le projet d'accord divise la « zone de sécurité » réclamée par Israël en deux secteurs, une bande de quinze kilomètres à la frontière israélienne et un sec-

Voir page 16: Israël

culture et société

Le grand virage aux Affaires culturelles

L'ère du macramé est bel et bien révolue au ministère des Affaires culturelles. En dévoilant cette semaine le « programme d'action » de son ministère, M. Clément Richard a parlé d'un patrimoine à bâtir au lieu d'un patrimoine à conserver. Et il entend désormais promouvoir le développement de Montréal comme véritable métropole culturelle. Il a expliqué les raisons de ce coup de barre à Gilles Lesage. **Page 17**

La magie de *La Traviata*

Un grand opéra? Un grand film? Les deux à la fois, dit Richard Gay à propos de *La Traviata* de Franco Zeffirelli. La version cinématographique, avec la Canadienne Teresa Stratas dans le rôle-titre et Placido Domingo, rend pleinement le grand souffle romantique qui traverse l'oeuvre célèbre de Verdi, inspirée de *La Dame aux camélias* d'Alexandre Dumas fils. **Page 17**

au sommaire

L'étape de la rationalisation

Pétro-Canada passera bientôt par une phase de rationalisation de ses activités. La société entreprend maintenant l'émondage parmi son personnel et ses stations-service car l'industrie du raffinage s'est lourdement trompée au cours de la dernière décennie, reconnaît-on. **Page 9**

88,000 chômeurs de moins en avril

OTTAWA (d'après PC et AP) — Statistique Canada a annoncé hier qu'il y avait 1,570,000 chômeurs en avril au pays, soit 88,000 de moins que le mois précédent.

L'agence fédérale précise que le taux désaisonnalisé de chômage est tombé à 12.5 %, de 12.6 % qu'il était en mars dernier.

Le nombre des sans-emploi a progressé de 337,000 depuis avril 1982, alors que le taux, corrigé selon les variations saisonnières, était de 9.9 %. Statistique Canada a dit qu'il y a eu une amélioration de la situation du marché du travail, sauf chez les jeunes.

« Pendant que le nombre d'emplois augmentait ces derniers mois pour les travailleurs de plus de 25 ans, il continuait à baisser pour les plus jeunes », dit l'agence. Le taux désaisonnalisé chez les moins de 25 ans a été de 21.5 % en avril, comparé à celui de 12.5 % pour la moyenne nationale.

Il a baissé de 0.1 à 9.4 % chez les travailleurs masculins de 25 ans et plus, et de 0.4 à 10 % chez les femmes du même groupe d'âge. D'autre part, il a augmenté de 0.5 à 24.6 % chez les jeunes gens de 15 à 24 ans, et était inchangé à 18 % chez les filles du même groupe d'âge.

Le marché du travail s'est amélioré dans huit des dix provinces. Les excep-

Voir page 16: Chômeurs

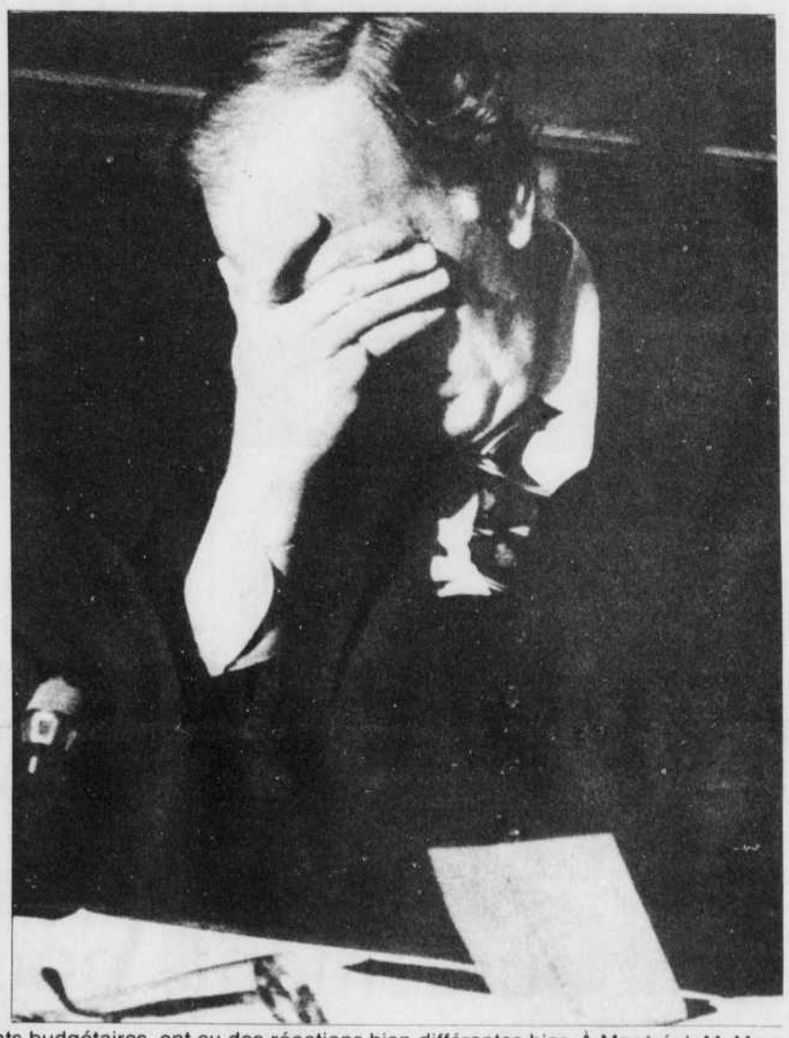

Deux ministres des Finances, impliqués dans des histoires de fuite de documents budgétaires, ont eu des réactions bien différentes hier. À Montréal, M. Marc Lalonde (à gauche) a déridé les journalistes quand, pour rappeler son récent faux pas qui avait permis à un cameraman de filmer les grandes lignes de son budget avant même qu'il ne soit présenté à la Chambre des communes, a sorti un aérosol, supposément anti-caméra, et en a aspergé un autre cameraman qui s'approchait de lui. Mais à Toronto, le Trésorier, M. Frank Miller, visiblement amer, a déploré le fait que des journalistes du *Globe and Mail* aient trouvé, dans une poubelle à l'arrière d'une imprimerie torontoise, des extraits du budget qu'il doit présenter à l'Assemblée législative mardi soir. Il a expliqué qu'il ne pouvait s'agir de la version finale puisque les décisions n'avaient pas encore été prises définitivement. (Téléphoto CP)

Au Sommet économique de Williamsburg

Trudeau promet de plaider pour le tiers-monde

par Michel Vastel

OTTAWA — Le chef du gouvernement canadien a solennellement promis hier soir de plaider, au Sommet économique de Williamsburg, la cause du tiers-monde.

M. Pierre Trudeau, qui s'adressait hier soir à l'Institut canadien des Affaires internationales, a exposé « les six objectifs économiques » qu'il tentera de faire avancer au Sommet du 28 mai en Virginie. Le chef du gouvernement veut ainsi amener ses collègues des États-Unis, d'Allemagne fédérale, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon à « prouver leur intérêt commun et indivisible en l'avènement d'un ordre mondial plus cohérent et plus humain ».

Le premier ministre est convaincu que « la relance des exportations des pays industrialisés dépend de plus en plus de la croissance économique du tiers-monde, mais en même temps la croissance dans le tiers-monde dépend du libre accès aux marchés « des pays développés ».

Les six principes que M. Trudeau compte défendre au Sommet économique sont:

■ l'ouverture de crédits suffisants —

Voir page 16: Trudeau

Les hebdomadaires renoncent aussitôt à la publication

Les carnets intimes d'Hitler sont des faux

BONN (AFP) — Deux semaines jour pour jour après l'annonce à grand renfort de publicité que *Stern* allait publier 60 cahiers du journal intime d'Hitler, le directeur de l'hebdomadaire de Hambourg, M. Henri Nannen, a reconnu hier soir avoir été trompé par un ou plusieurs faussaires.

Quelques heures après l'annonce hier par l'Office criminel fédéral et les archives fédérales au cours d'une conférence de presse que les documents du *Stern* étaient des faux, l'hebdomadaire a déclaré dans la soirée qu'il arrêtera la publication du prétendu journal du Führer.

Auparavant, les hebdomadaires *Sunday Times* (G.-B.), *Paris Match* (France) et *Panorama* (Italie) avaient pris la même décision.

M. Nannen a souligné dans une interview télévisée que la rédaction « tirera cette affaire au clair et que la source sera dévoilée ». « Nous ne pouvons protéger un faussaire », a ajouté le directeur de la publication.

Le reporter du *Stern*, Gerd Heidemann, qui avait affirmé avoir découvert les notes intimes du dictateur après trois ans de recherches, a toujours refusé de dévoiler le nom de la personne qui lui avait remis les documents.

Cependant, dans un long récit publié le 25 avril, M. Heidemann a raconté comment, après l'achat de l'ancien yacht du Reichsmarschall Hermann Goering *Carina 2*, il avait reçu des informations sur l'existence du journal du dictateur.

Le directeur du *Stern* s'est excusé hier soir auprès de ses lecteurs en déclarant: « Nous avons honte ».

Pour M. Nannen, il s'agit maintenant d'essayer de réparer le tort que cette affaire porte à son hebdomadaire. Certain de l'authenticité des documents, *Stern* avait même augmenté son tirage à 2.3 millions d'exemplaires, soit 400,000 de plus que d'habitude.

« Si cette affaire tourne mal, avait récemment déclaré le rédacteur en chef, M. Peter Koch, nous affréterons le bateau de M. Heidemann *Carina 2*, nous partirons en mer du Nord et nous ouvrirons les vannes ».

M. Nannen de son côté n'a rien voulu dire sur les conséquences personnelles de cette affaire pour les responsables de la rédaction.

Plus tôt hier à Bonn, le ministre ouest-allemand de l'Intérieur, M. Friedrich Zimmermann, avait que les 60 cahiers manuscrits présentés par l'hebdomadaire *Stern* comme le journal intime d'Adolf Hitler étaient des faux fabriqués après la Deuxième Guerre mondiale.

Les services spécialisés dans l'examen des documents de la république fédérale ont expertisé plusieurs cahiers censés avoir été écrits en 1934, 1937, 1939, 1942, 1943, ainsi que le journal de 1941 consacré au vol de Rudolf Hess sur la Grande-bretagne, a ajouté M. Zimmermann.

Tous datent de l'après-guerre et il s'agit d'une falsification, a-t-il dit, alors que le *Stern* affirmait que les 60 journaux avaient été rédigés par Hitler lui-même de 1932 à 1945.

Les documents avaient été communiqués par *Stern* aux services officiels pour expertise après que l'annonce de la découverte des cahiers

Voir page 16: Hitler

16,95 $

Françoise Dolto remet en question les idées reçues sur la sexualité féminine.

19,95 $

Par l'écrivain le plus populaire du Japon, 780 pages d'Histoire, où s'entremêlent luttes, combats et un doux amour à la japonaise.

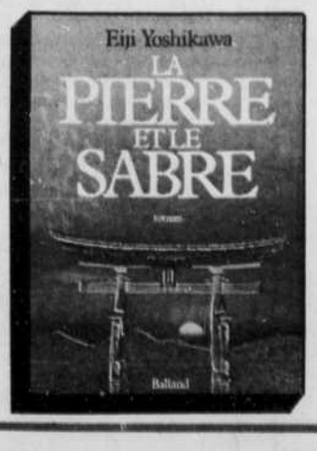

16,95 $

L'aube de l'humanité ne se serait jamais levée si, il y a quelques millions d'années, la femme n'était devenue l'être le plus sexuellement disponible de la planète.

12,95 $

Un programme pour permettre à l'enfant de se développer selon son propre plan biologique.

7,95$

Chaque technique de relaxation actuellement disponible avec ses applications, ses avantages, ses inconvénients.

FRANCE-AMÉRIQUE

Troisième victoire consécutive des créditistes en C-B: Bennett accroît sa majorité et rafle 35 conscriptions

VICTORIA (d'après PC et CP) — Le premier ministre, M. Billl Bennett, a réussi à faire accepter son programme de restrictions comme la seule voie raisonnable, et le Parti créditiste qu'il dirige a été réélu pour un troisième mandat consécutif, jeudi soir lors des élections législatives en Colombie-Britannique.

M. Bennett, qui avait sollicité un mandat clair afin de stimuler la confiance des investisseurs dans la province, a obtenu une majorité accrue, ravissant quatre sièges au Parti néo-démocrate de M. Dave Barrett pour porter son total à 35 — et une majorité de 13 — sur une possibilité de 57 sièges.

Les créditistes ont de plus ajouté près de 2 % à leur total de votes (739,087) pour quasi atteindre 50 %, tandis que le NPD glissait d'un point à 45 % (650,946 électeurs), tout en se contentant de 22 sièges.

Pour la troisième fois, M. Barrett, âgé de 52 ans, échoue dans sa tentative de reconquérir le pouvoir après plus de sept ans comme chef de l'opposition. Cette défaite cuisante signifie presque à coup sûr qu'il abandonnera son poste, après une carrière politique de 23 ans.

M. Bennett, laissant à ses ministres la tâche de distribuer les « bonbons » électoraux au cours d'une campagne-éclair de 28 jours — la première du genre en Colombie-Britannique —, s'est surtout appliqué à démontrer comment son programme d'austérité était valable. Son discours politique tournait essentiellement autour d'un thème axé sur la récession, les restrictions et la reprise.

Il s'est plu à répéter qu'il ne pouvait rien faire contre la récession, causée par un affaissement de la demande internationale pour les ressources forestières et minérales de la province.

Quant au programme créditiste d'austérité, il a été lancé en février dernier avec une limite aux hausses salariales des employés du secteur public, et des coupures dans les dépenses gouvernementales.

Enfin, disait-il, la reprise économique viendra si l'électorat lui signifie clairement qu'il accepte son programme d'austérité, créant ainsi un climat favorable pour l'entreprise privée.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a savouré les première minutes de sa troisième victoire d'affilée en compagnie de son épouse aux quartiers généraux des créditistes à Kelowna jeudi soir.
(Photolaser CP)

Si tous les membres du cabinet de M. Bennett ont été réélus jeudi, ce dernier n'en est pourtant pas au bout de ses peines. Il doit en effet combler deux postes laissé vacants, juste à la veille du scrutin, par les démissions du procureur général, M. Allan Williams, et du ministre de l'Education, M. Bill Vander Zalm, tout en songeant à remplacer certains vétérans fatigués pour faire de la place aux jeunes loups.

De plus, le ministre des Universités, M. Pat McGeer, un chirurgien, ne s'est présenté à nouveau qu'à contrecoeur, et on s'attend à ce qu'il démissionne avant la fin de son mandat. Enfin, le ministre des Finances, M. Hugh Curtis, n'aurait sollicité un nouveau mandat de ses électeurs de Saanich-et-les-Îles que sur l'insistance de son chef, et il aimerait un poste moins exigeant après 3½ ans aux Finances.

M. Brian Smith, ministre articulé à l'Énergie, représenterait un choix logique comme procureur général, où M. Williams a soulevé une controverse en acceptant de verser $ 90,000 à la famille du multi-tueur Clifford Olson et de financer sa défense devant les tribunaux. Quelques autres ministres pourraient également changer de portefeuille.

M. Bennett a facilement disposé de quatre adversaires dans sa circonscription d'Okanagan-Sud, qu'il représente depuis 1973. M. Barrett, pour sa part, a également remporté avec facilité le premier des deux sièges du comté de Vancouver-Est. quant à Mme Shirley McLoughlin, leader du Parti libéral, elle a été battue dans Vancouver-Centre, ratant ainsi l'occasion de représenter son parti à l'Assemblée législative pour la première fois depuis 1979.

D'ailleurs, les tiers partis, soit les libéraux, les conservateurs, le Western Canada Concept, les verts et les communistes, ont littéralement été taillés en pièces, à la suite d'une nouvelle polarisation de l'électorat.

M. Dave Barrett a fait contre mauvaise fortune bon coeur, en soirée à l'état-major du NPD, où ses partisans semblaient abattus. Il a félicité le premier ministre, sous les huées de certains, et il a demandé à tous de poursuivre « la lutte politique fondamentale ».

« Demain nous allons nous regrouper, demain nous reconstruisons, demain nous continuons la lutte. Ce soir est pour les vainqueurs », a-t-il dit avant de quitter le podium au milieu des chansons de ses partisans l'invitant à ne pas abandonner, tandis que plusieurs pleuraient. Il n'a fait aucun commentaire sur son avenir politique.

La plupart des analystes politiques avaient prédit une lutte serrée. Mais après des indications en ce sens lorsque les premiers résultats sont entrés, les créditistes ont progressé fermement, prenant la tête dans les circonscriptions chaudement disputées. Les néo-démocrates Jim Lorimer, Norm Levi et Bill King, tous ministres dans le gouvernement NPD de 1972 à 1975, ont été emportés dans le naufrage.

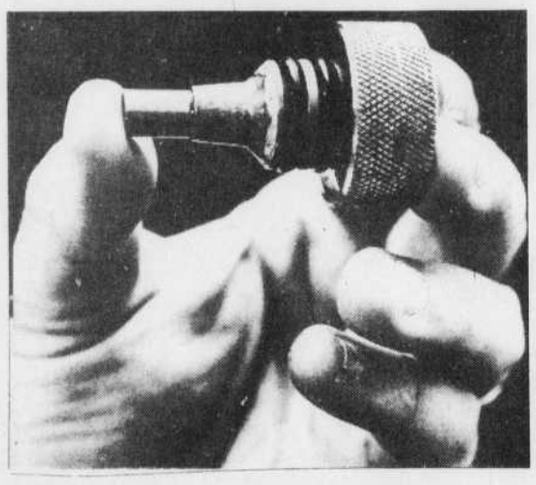

Une pièce qui a failli tuer

Le Lockheed L-1011 d'Eastern Airlines qui a failli plonger dans la mer des Caribes, jeudi, avec 162 passagers à son bord, après que ses trois moteurs se furent mystérieusement arrêtés, avait été mal entretenu et ce sont des petites pièces de quelques sous (ci-haut) qui n'avaient pas leurs rondelles de caoutchouc qui ont failli causer une tragédie aérienne. Ces rondelles maintiennent la pression d'huile des réacteurs et évitent la surchauffe. Le pilote a réussi in extrémis à faire redémarrer le moteur central alors que l'appareil n'était plus qu'à 800 mètres de la surface de l'eau.

Le refus de Raymond Garneau déçoit à Ottawa

OTTAWA (PC) - Les libéraux fédéraux du Québec ont accueilli avec beaucoup de déception, hier, la décision de l'ex-ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, de ne pas entrer dans la course au leadership du Parti libéral provincial.

« Je regrette évidemment cette décision mais je la respecte. Je connais Garneau depuis l'université, c'est un gars qui était « branché », a soutenu le ministre de l'Engergie, M. Jean Chrétien, dans une allusion à peine voilée aux hésitations constitutionnelles du précédent leader provincial Claude Ryan.

« C'est important d'être branché. Tout le monde sait que moi je suis Canadien, que ma province est le Québec et ma région la Mauricie. Je ne m'analyse pas à chaque déjeuner pour savoir qui je suis. C'est de ça dont on a de besoin », a commenté M. Chrétien, qui a toutefois nié formellement qu'il puisse être intéressé au poste. « Les gens respectent ceux qui ont des opinions, à jouer sur la clôture et à « fafiner » comme c'est arrivé au Québec, on en payé le prix », a-t-il dit en parlant de l'époque Ryan.

De son côté le ministre de la Consommation, M. André Ouellet dont l'opposition au candidat désormais le plus probable, Robert Bourassa, est bien connue, a dit: « Je suis très déçu parce que Garneau aurait fait un bon leader et un excellent premier ministre ». Toutefois, M. Ouellet s'est bien gardé hier de répéter ses attaques à l'endroit de M. Bourassa qu'il avait traité « d'insignifiant » il y a quelque mois.

« M. Garneau a un jugement sûr, il n'a jamais dérogé à ses convictions politiques, c'est un franc Canadien fédéraliste », a dit M. Ouellet, organisateur en chef del'aile fédérale du parti au Québec.

Du côté des députés, on soulignait la même déception de voir M. Garneau jetter la serviette avant d'engager la lutte. Pour le député libéral de Montréal-Saint-Jacques, M. Jacques Gilbault, il serait mal vu que des ministres fédéraux tentent d'accéder au leadership provincial. « Le parti provincial est à se relever et s'il y avait un ministre qui allait se mettre le nez là dedans, cela pourrait jouer contre le parti », estime-t-il.

Quant au député de Shefford, M. Jean Lapierre, il soutient qu'il est douteux qu'un politicien fédéral puisse être tenté par le leadership au Québec. « Chacun ses affaires, les liens sont depuis longtemps rompus entre les deux formations soeurs », estime M. Lapierre.

Pour ce dernier, les libéraux du Québec feraient une erreur en replaçant à la barre l'ancien premier ministre Robert Bourassa. « Bourassa c'est du réchauffé, son passé le hantera », a prétendu M. Lapierre.

Les avocat sont priés de faire de la prévention

QUÉBEC (PC) — Le président de l'association du Barreau canadien, Me Yves Fortier, a invité hier ses collègues avocats à adopter eux aussi, comme en médecine ou en fiscalité, une mentalité préventive pour le bien des justiciables.

Dans une conférence prononcée au congrès du Barreau du Québec, il a dit que les avocats doivent désormais penser en termes de prévention juridique dans l'accomplissement de leur tâche.

Me Fortier a expliqué que cette nouvelle approche impliquerait que les avocats informent d'abord les clients sur leurs droits et obligations, évaluent l'état de santé juridique du client par une consultation annuelle et favorisent le recours à l'arbitrage une fois le litige devenu inévitable.

« La prévention juridique, c'est aussi un plus grand sens du compromis chez les procureurs des parties. Tout en demeurant conscient de son obligation de défendre jusqu'au bout les droits de con client, l'avocat n'en doit pas moins faire valoir à celui-ci, lorsque le cas s'y prête, les possibilités sinon les avantages d'un règlement hors cour », a poursuivi le conférencier.

« Reconnaissons ensemble que l'entêtement de certaines parties vient souvent de l'entêtement d'un procureur qui pense davantage à ses honoraires qu'aux intérêts réels de son client ». **Une réforme s'impose** Me Fortier a également abordé le rôle et l'attitude des gouvernements dans les questions de juridiction des tribunaux provinciaux et fédéraux. Il a vivement déploré la confusion qui est entretenue en ce qui regarde la compétence de chacun et l'administration de la justice.

« Une réforme majeure s'impose, au Canada, en matière d'administration de la justice. Il faut repenser l'article 96 de la loi constitutionnelle; il faut repenser le rôle de la cour fédérale et la compétence fédérale en matière de divorce, au moins dans la mesure où cette compétence fait échec à l'établissement d'un tribunal de la famille », a dit Me Fortier.

A ce propos, le président de l'association dernier s'étonne toujours d'entendre certains avocats se réjouir de cette confusion et souhaiter que les Barreaux ne cherchent pas à simplifier cet imbroglio.

La CSST se prépare à sabrer dans les remboursements pour physiothérapie

par Gilles Provost

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) refusera bientôt de rembourser tout traitement de physiothérapie qui n'aura pas été administré entre le 21e et le 45e jour qui suivent l'accident, si les administrateurs de la Commission endossent la politique sur la physiothérapie que leur a soumise à la mi-avril le vice-président à la réparation, M. Lionel Bernier.

Exceptionnellement, le traitement pourra se prolonger jusqu'au 70e jour après l'accident, précise le document que les membres du Conseil d'administration devraient adopter à leur prochaine réunion, le 19 mai prochain. Dans ce cas, toutefois, le dossier devra obtenir l'approbation préalable du médecin régional de la CSST.

A en croire M. Bernier, cette décision se fonde sur le « rapport Duranceau » dont LE DEVOIR a fourni un aperçu jeudi matin. Ce comité multidisciplinaire proposait de calquer le traitement sur les phases naturelles de réparation des tissus. Il évitait pourtant de proposer des durées maximales et laissait de côté les lésions de la colonne vertébrale, plus complexes.

La CSST ne partage pas cette prudence scientifique: les mêmes normes de durée s'appliqueront aux blessures de la colonne vertébrale jusqu'à ce que l'Institut de recherche sur la santé et la sécurité du travail (IRSST) ait défini de meilleurs critères. (Cette étude n'est pas entamée.)

Près du quart des accidents de travail impliquent des lésions de la colonne vertébrale. Ces lésions requièrent 40% des traitements de physiothérapie administrés aux accidentés du travail.

Le rapport Duranceau estimait aussi que le fouillis actuel en matière de traitement des lésions du système locomoteur (cartillages, tendons, ligaments, os, etc.) tient surtout à la difficulté qu'éprouvent les médecins pour poser un diagnostic valable et précis. Il insistait donc sur l'urgence de constituer une « grille sémiologique » qui permettrait de bien identifier les lésions à partir des symptômes. La CSST se dit d'accord avec la faible qualité des diagnostics mais demande simplement à l'IRSST de « vérifier la pertinence » de la recommandation.

On ne sent toutefois pas le besoins de vérifier la pertinence du jugement très dur que le comité Duranceau porte sur certains traitements: « la Commission ne remboursera plus le coût des traitements donnés par électrologie ou électrothérapie », précise le projet de résolution soumis aux administrateurs.

En incluant les indemnités versées aux travailleurs, les traitements de physiothérapie ont coûté $160.5 millions à la CSST en trois ans (1980-82), indique le dossier.

Les indemnités « gaspillées » pendant que les accidentés attendaient leur physiothérapie ont engouffré une part de 20 %: $32 millions. L'attente est de cinq à six mois dans les hôpitaux universitaires francophones de Montréal, Saint-Luc par exemple.

Le délai d'attente (stable pendant les trois années citées) coûte plus cher à la CSST que la physiothérapie elle-même: cette dernière n'absorbe que 18 % du total, un peu moins de $30 millions. La part du lion part donc en indemnités versées aux accidentés pendant la physiothérapie: $101 millions en trois ans, 63 %des coûts. C'est là que sera d'abord réalisée l'économie si la physiothérapie est contingentée.

Pour restreindre le délai d'attente, la CSST prévoit inciter (monétairement) les accidentés à se faire traiter dans leur région plutôt qu'à Montréal. Elle prévoit en outre s'adresser à des cliniques privées quand le réseau public ne pourra respecter un délai d'attente raisonnable: un accidenté devra être orienté ailleurs si le délai excède deux semaines.

Le dollar Us est surévalué (Lalonde)

OTTAWA (AFP) — Le dollar américain « est surévalué » en ce moment et « il serait de l'intérêt de tout le monde qu'il revint à une valeur plus réaliste », a déclaré M. Marc Lalonde, ministre canadien des Finances, à la veille de son départ pour Paris où il assistera lundi et mardi à la session ministérielle de l'OCDE.

Dans une interview exclusive à l'AFP, le ministre des Finances du Canada a estimé qu'un rééquilibrage de la devise des États-Unis « aurait des effets positifs sur la balance commerciale des États-Unis et un impact positif sur l'économie mondiale, en aidant par exemple la France à payer plus facilement sa note pétrolière ».

« Le niveau du déficit (budgétaire) américain (dont les experts estiment qu'il pourrait atteindre 200 milliards de dollars lors du prochain exercice) est un problème sérieux », a ajouté M. Marc Lalonde. « Le maintien de la politique de dépenses militaires importantes sera ainsi difficile à financer par l'administration américaine sans augmenter les taxes ou couper dans les dépenses », a-t-il ajouté.

guérin
l'éditeur qui édite

Initiation à l'étude scientifique de l'environnement (I.E.S.E.)

Jules J. Mazy

Programme d'étude du M.E.Q.
: Sciences physiques (environnement physique)

En vente dans toutes les librairies

Manuel de l'élève
Le manuel s'adresse aux élèves de deuxième et troisième secondaire (13 à 15 ans).

Il comprend cinq modules qui reprennent fidèlement les objectifs du programme du M.E.Q.: Sciences physiques (environnement physique).

Module I: Météorologie
Module II: Roches et minéraux
Module III: Les solutions
Module IV: La chaleur
Module V: Les changements de phases.

Le manuel comprend en outre deux annexes regroupant des notions d'enrichissement et de référence.

Calendrier de parution
Le manuel de l'élève et le guide du maître paraîtront au printemps 1983.

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

DONNEZ À VOTRE ENFANT UN APPRENTISSAGE À L'ORDINATEUR

Parce que nous sommes aujourd'hui dans l'ère de l'ordinateur et que votre enfant mérite bien d'être prêt pour le monde de demain.

LES INSTRUCTIONS SONT DONNÉES EN FRANÇAIS & EN ANGLAIS

COURS INTENSIF D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE
et plusieurs autres activités
Garçons et filles de 6 ans à 16 ans

Programme complet d'activités pour les soirées
Voyages incluant coucher sous la tente
Excurtions de "week-end"

Site exquis s'étendant sur 110 acres à Aurora Ont. Conditions de vie magnifiques, délicieuses cuisine, personnel bilingue très mature.

Prix: **1170$**/4 semaines
635$/2 semaines

Pour obtenir notre brochure **du 2 au 29juillet**
Abbie Armstrong, 55 Overland Dr., Don Mills, Ont. M3C 2C3 (416) 444-6731

EDUCAMP
Canada's International Summer Camp

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

D'OEUVRES D'ART DE MOBILIER ET D'ANTIQUITÉS

PAR CATALOGUE EN TROIS SESSIONS MAI 1983

Vente des oeuvres d'art de la Succession de Mme Yvonne L. Grégoire par ordre du Trust Général du Canada et comprenant des oeuvres majeures de Marc Aurèle Fortin, Robert Nakeham Pilot, Sir Joseph Boehm, Betty Baldwin, Francesco Iacurto, etc.

EXPOSITION PRÉLIMINAIRE: Du vendredi 13 mai au lundi 16 mai 1983 inclusivement de 10 h 00 à 18 h 00. Vendredi et lundi jusqu'à 22 h 00.

VENTE: Mardi 17 mai, 19 h 30 précises
mobilier, antiquités et objets de collection.
Mercredi 18 mai, 19 h 30 précises
art canadien et européen.
Jeudi 19 mai, 19 h 30 précises
mobilier, antiquités et objets de collection.

MARC AURÈLE FORTIN
« SCÈNE DE RUE », MONTRÉAL
HUILE ET CASEINE SUR PANNEAU 29½" x 35½" — 75 cm x 90 cm

VENTE MARDI 17 MAI ET JEUDI 19 MAI À 19 H 30 PRÉCISES: mobilier, antiquités et objets de collection comprenant de bonnes pièces de mobilier en pin, un ameublement de style anglais en acajou, un autre en chêne, de nombreux lots d'argenterie, une collection d'art d'Extrême-Orient incluant de nombreuses porcelaines de Chine et du Japon, une collection de netsukes, des lampes, du cristal, des vases en verre Art Nouveau signés Daum, Gallé et Tiffany et bien d'autres articles.

VENTE MERCREDI 18 MAI À 19 H 30 PRÉCISES: art Canadien et Européen par: L. Ayotte, B. Baldwin, L. Bellefleur, C. Blondin, J.E. Boehm, L.H. Bouchard, F. Brandtner, V. Bruni, W. Brymner, A.E. Chazalviel, S.M. Cosgrove, F. de Herain, B. de Hoog, O. De Lall, G.M.J. Delfosse, E. Deveria, R. Duguay, M. Favreau, M.A. Fortin, J.C. Franchère, E.O. Friesz, E. Fromentin, C.A. Gagnon, T. Garside, R. Genn, H. Gransow, J. Hammond, H. Von Herkomer, R. Huggins, F. Iacurto, F.A. Johnston, F.H. Johnston, F.Y. Johnstone, A. Laliberté, A. Larchevêque, O. Leduc, J.G.C. Little, W. Maris, H.L. Masson, M. Mauro, R. Meyerheim, R. Montpetit, R. Mount, A. Noeh, G.N. Norwell, A. Pellan, L.P. Perron, G.E. Pfeiffer, R.W. Pilot, W. Raphael, I. Repine, R. Richard, J. Riopelle, T. Roberts, A. Rousseau, J. Scherrewitz, W. Showell, P. Soulikias, T. Van Starkenborgh, M.A. De Foy Suzor-Côté, C. Tsavalas (G. Valmont), P. Vanier Beaulieu, A. Villeneuve, O. Zadkine et de nombreux autres.

Pour de plus amples informations appeler David Kelsey ou Olivier Leroy, encanteurs.

LES ENCANS
PINNEY'S INC.
AUCTIONS
146 ch. Bates, Suite 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312
Stationnement gratuit à l'arrière

en bref...

■ Satellite en perdition?

REDONDO BEACH, Californie (d'après AP) — Deux tentatives pour remettre sur la bonne trajectoire le satellite de communications de $ 100 millions (TDRS-1) mis en orbite, le 5 avril, par la navette spatiale Challenger ont échoué, et les reponsables du programme ont renoncé au lancement du TDRS-2 prévu pour août prochain. Le satellite doit circuler sur une orbite circulaire à 35,900 km au-dessus de la Terre, mais il se trouve en réalité sur une trajectoire elliptique variant entre 22,430 et 35,359 km d'altitude.

■ De nouveau exonérée

HULL (d'après PC) — La compagnie Maçonnerie Gagnon, de Montréal, a été exonérée de tout blâme dans la mort de trois ouvriers qui ont perdu la vie, le 6 août 1981, lors de la chute d'un échafaudage durant la construction d'un hôpital à Gatineau. C'est la troisième fois qu'elle est libérée de toute accusation dans cette affaire, à la suite d'une enquête du coroner et à la décision du Tribunal provincial du travail. Hier, le juge Louis-Philippe Landry a débouté la Commission de santé et de sécurité au travail en Cour supérieure.

■ La Mille-Îles déborde

Quelque 150 habitations des quartiers Laval-Ouest, Fabreville et Sainte-Rose, sur l'île de Laval, sont actuellement inondées par une crue de la rivière des Mille-Îles. Les responsables d'Environnement Québec affirment que la situation n'est pas alarmante, la crue se confinant à une vingtaine de quadrilatères. Mais ils craignent que le niveau de la rivière ne grimpe sensiblement durant le week-end, particulièrement s'il pleut.

■ Spectacle québécois à Paris

Des artistes québécois et français donneront un spectacle de 90 minutes à Paris, le 29 juin, lors de la visite du premier ministre René Lévesaue. On prévoit que 25,000 personnes y assisteront, dans les jardins du Trocadéro face à la tour Eiffel. La chaîne française TF-1, qui le retransmettra, assumera les coûts du spectacle excepté ceux des artistes du Québec, qui se produiront aux frais de Radio-Québec.

■ Les autoroutes en beauté

Le réseau d'autoroutes de Montréal se refait une beauté alors que dès lundi, le ministère des Transports entreprendra une vaste opération pour y refaire le tracé des lignes de démarcation. Au cours des deux prochaines semaines, plusieurs tronçons seront fermés pour permettre ces travaux qui s'effectueront surtout de nuit. Ainsi, dès lundi soir jusqu'à mardi matin, la 40 sera fermée en direction ouest, depuis la 640 à Charlemagne jusqu'au boulevard Saint-Charles, à Pointe-Claire.

■ 12 chauffeurs licenciés

La Commission de transport de Laval (CTL) mettra à pied 12 de ses 392 chauffeurs d'autobus le 25 juin. La CTL, qui voulait en congédier 25 à cause de la réduction du nombre de passagers durant la saison estivale, a dû réduire ce nombre afin de respecter la convention collective. Elle prévoit ainsi économiser $ 125,000.

■ M. Harrison est débouté

Le juge Yvan Macerola, de la Cour supérieure, vient de refuser la requête de M. Robert Harrison, président du Board of Trade de Montréal, qui voulait que *The Gazette* soit traduit pour outrage au tribunal pour la façon dont le quotidien a obtenu le ruban de son témoignage à huis clos, en septembre dernier, lors d'une audition sur la faillite de la compagnie Les Ateliers d'usinage Hall, aujourd'hui en faillite. M. Harrison avait alors impliqué le député libéral de Lincoln (Ont.), M. Bryce Mackasay, qui se défend actuellement en comité parlementaire.

■ Accord entre instituts

DAKAR (d'après AFP) — L'Institut de technologie alimentaire du Sénégal et l'institut Armand-Frappier, de Laval, une constituante de l'UQAM, ont conclu, hier à Dakar, un accord-cadre de coopération pour la promotion et la réalisation d'un programme conjoint de recherche et d'échange d'informations scientifiques et techniques, lequel prévoit des recherches sur la conservation et la transformation de ressources agro-alimentaires sénégalaises, sur la bio-technologie et le développement de technologies nouvelles appliquées à l'alimentation et à la nutrition.

■ Non au revenu garanti

L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) refusera de discuter l'implantation d'un système de revenus garantis lors de la prochaine négociation avec la FTQ. « Je comprends que les dirigeants de la FTQ-Construction se préparent à la campagne de maraudage de novembre prochain, mais les travailleurs doivent comprendre que, pendant les prochains mois, plusieurs chefs syndicaux tenteront de leur vendre des rêves », affirme M. Franco Fava, président de l'AECQ, dans un communiqué.

■ Stade couvert à Toronto?

TORONTO (d'après PC) — La Ville-Reine pourrait avoir d'ici à 1986 un stade couvert de 60,000 sièges qui coûterait $ 140 millions, selon le quotidien *Toronto Star*, qui affirme qu'un prochain rapport d'une firme de consultants recommandera la construction d'un stade doublé d'un centre commercial, semblable à celui de la Place de la Colombie-Britannique à Vancouver, à l'est du stade de l'Exposition.

Québec injecte 35 millions de plus pour hâter les travaux à deux lignes du métro

par Angèle Dagenais

Le gouvernement du Québec injectera au cours des deux prochaines années $35 millions supplémentaires pour accélérer le parachèvement de la ligne 2 du métro (Plamondon à du Collège) et de la ligne 5 (Snowdon à Saint-Michel) portant ainsi à $210 millions l'investissement de Québec dans ce tronçon du métro montréalais.

C'est ce qu'a annoncé, hier, à Montréal, le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, en ajoutant que le moratoire sur la construction de la station Côte-Vertu à Ville Saint-Laurent serait levé. M. Clair a précisé que la prolongation de la ligne 2 serait terminée (à l'exception de Côte-Vertu) en 1983 et ouverte au public au début de 1984, devançant d'un an la date fixée à l'origine. Le tronçon reliant du Collège à Côte-Vertu ne sera pas prêt avant 24 ou 36 mois.

Le ministre a précisé que l'accélération de ces travaux s'inscrit dans le plan d'action de relance économique de Montréal et de relance de l'emploi élaboré lors du Conseil spécial des ministres du Mont Saint-Anne en mars dernier et approuvé le 27 avril dernier. M. Clair estime à 1000 personnes-années le nombre d'emplois supplémentaires créés par ces travaux pour les deux années à venir.

Commentant la démarche entreprise par le député de Lafontaine, l'ex-ministre Marcel Léger, pour accélérer la prise de décision quant à la construction du métro de surface (ligne 6) devant desservir Rivière-des-Prairies, Montréal-Nord et Pointe-aux-Trembles, le ministre Clair a expliqué qu'il trouvait « sain » que les élus de l'île de Montréal et la population en général s'intéressent à la question et joignent leur voix à la discussion. Le ministre Clair a indiqué cependant qu'il n'y avait pas « d'accélération » à Québec en ce qui concerne la ligne 6. Il a ajouté que le dossier suivait son cours pour l'instant mais que « le gouvernement ne laissait jamais rien se prolonger indûment ». Québec finance à 100 % les travaux de construction du métro conformément à sa politique d'aide au transport en commun.

Le ministre a annoncé en outre que son gouvernement financerait à 75% la construction d'un nouveau garage de service de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) à Ville Saint-Laurent. Ce garage dont le coût total est évalué à $18 millions « permettra, d'expliquer le ministre, de regrouper dans un centre plus fonctionnel les opérations de la CTCUM dans le secteur nord-ouest de l'île et de mieux répondre aux nouvelles normes de santé et sécurité au travail ».

Demande d'injonction contre la CUM

Un policier réclame du tribunal la mort du service ambulancier

par Bernard Morrier

Un des nombreux policiers-ambulanciers de la Communauté urbaine de Montréal, l'agent Guy Pagé, « fatigué d'être dans l'illégalité dans l'exercice de ses fonctions », vient de demander à la Cour supérieure d'émettre une injonction visant à faire cesser immédiatement l'existence du service ambulancier policier, à moins que trois conditions essentielles à son maintien soient remplies.

La requête, qui sera débattue le 12 mai, demande notamment que la CUM soit forcée d'entreprendre immédiatement les démarches nécessaires pour obtenir le permis exigé par la loi pour effectuer le transport par ambulance de personnes blessées ou malades, qu'on mette à la disposition des policiers-ambulanciers des véhicules conformes aux exigences de la loi et qu'on donne à ces mêmes policiers la formation exigée pour l'exercice de la fonction d'ambulanciers.

L'agent Pagé explique en effet que la CUM viole la Loi sur la protection de la santé publique en ne possédant pas de permis pour l'exploitation d'un service ambulancier par son service de police, alors qu'il existe déjà sur le territoire un service d'ambulance subventionné, tandis que les ambulances policières ne sont aucunement conformes, en ce qui a trait à leur équipement général et médical, à la même Loi sur les services de santé.

De plus, d'après cette dernière, le personnel affecté à une ambulance devant avoir des qualifications et une formation très particulières, l'agent Pagé fait remarquer que lui-même et ses compagnons de travail occupant la même fonction n'ont pas les qualifications requises et qu'ils n'ont pas reçu la formation exigée par la loi.

Soulignant qu'il y va de son intérêt en particulier et de celui de la justice en général que la CUM se conforme à la loi, l'agent Pagé estime qu'il est urgent que les policiers-ambulanciers soient mis à l'abri de poursuites ou de blâmes éventuels, en leur fournissant des véhicules et une formation répondant aux normes établies.

Enfin, il faut noter dans cette démarche un geste ultime et stratégique des policiers dans le but de contrer l'abandon éventuel du service d'ambulance par la police, annoncé récemment.

Selon le plan mis de l'avant, les 39 ambulances policières seraient graduellement éliminées durant les prochains 18 mois, question de donner le temps au Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal de rôder sa centrale de coordination à laquelle tout service ambulancier doit s'inscrire et d'où seront réparties toutes les demandes. Apparemment, la disparition immédiate des ambulances policières pourrait gravement perturber le transport des personnes malades ou blessées dans la situation qui prévaud actuellement sur le territoire de la CUM.

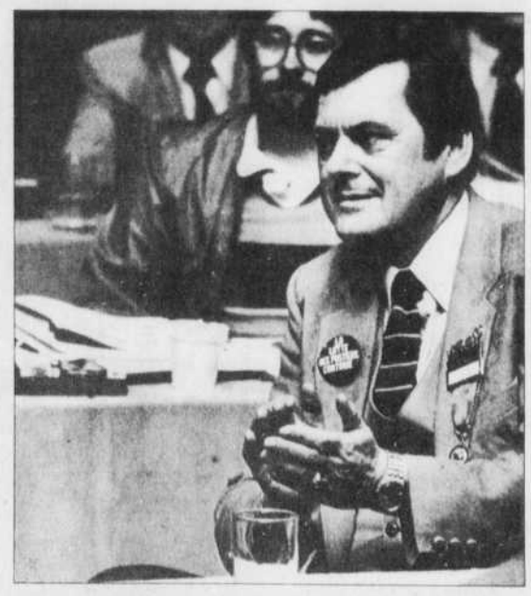

Jean-Claude Parrot réélu

Le président du syndicat canadien des postiers, M.Jean-Claude Parrot, a été réélu, hier, à la présidence du syndicat au congrès annuel de ce dernier à Ottawa. (Photolaser CP)

D'après les opinions exprimées au colloque de la FTQ

Les salariés n'acceptent pas de recevoir moins en compensation d'un horaire de travail réduit

par Rodolphe Morissette

Parmi les 400 délégués de la FTQ réunis en colloque à Montréal sur l'hypothèse d'une réduction éventuelle du temps de travail destinée à créer des emplois, plusieurs froncent les sourcils à l'idée d'accepter en même temps une baisse de salaire.

Hier, la direction de la Fédération des travailleurs du Québec testait auprès des délégués des sections locales quelques hypothèses de travail au sujet du partage de l'emploi pour faire face au chômage grandissant. Travail en atelier, qui est suivi ce matin de votes en session plénière.

À l'atelier où ces hypothèses ont été envisagées les participants ne se sont pas éternisés sur la question numéro 10: oui à la réduction du temps de travail, mais non à une réduction correspondante des salaires.

En vérité, l'hypothèse de travail soumise par le bureau de direction de la FTQ à cet égard reproduit quant à l'essentiel la position adoptée l'an dernier en France par la CFDT, la centrale à laquelle s'apparenteassez la FTQ. Il s'agit d'« un partage de l'emploi assorti d'un partage du revenu », qui protège cependant les bas salariés.

Dans l'hypothèse CFDT/FTQ, la masse salariale de l'entreprise X reste la même; le temps de travail de tous les salariés est réduit d'une manière qui convient à l'entreprise; les bas salariés conserveent leur salaire intégral, tandis que les autres accusent une baisse de traitement. La somme ainsi récupérée sert à créer de nouveaux emplois.

La CFDT établit ainsi le seuil des « bas salariés »: ceux dont le salaire se situe en deça du montant représentant le salaire minimum interprofessionnel revendiqué, multiplié par deux. La proposition correspondante de la FTQ ne comporte pas (encore) de critère pareil. On s'en tient pour l'heure à l'examen d'orientations générales.

Le dirigeant de la CFDT qui participe au colloque, M. Jean Kaspar, a confié au DEVOIR que les syndiqués présents lui paraissent moins disposés que leurs collègues français à consentir des baisses de traitement. Précisons que l'an dernier, lorsque le gouvernement français a ordonné une diminution générale de la semaine de travail de 40 à 39 heures et « souhaité » (seulement) que les salaires ne soient pas réduits d'autant, seulement 20 % des salariés ont dû consentir de tels sacrifices en réalité.

La FTQ teste auprès des délégués syndicaux deux autres hypothèses, sur lesquelles ils voteront aujourd'hui. D'abord, celle que la FTQ se prononce, de concert avec tous ses affiliés, en faveur de l'abolition du temps supplémentaire comme pratique « courante » et en fasse une question prioritaire.

L'hypothèse ensuite que la FTQ réclame des deux gouvernements qu'ils réglementent, dans le sens de la création d'emplois, un ensemble de situations ouvrant à une réduction du temps de travail: outre le surtemps, la durée hebdomadaire normale de travail, la prolongation des vacances, l'augmentation des congés fériés, l'abaissement de l'âge de la retraite et le travail au noir.

Le travail à temps partiel compte objectivement parmi les moyens de réduire le temps de travail. Voilà cependant une mesure que rejette d'emblée le bureau de direction de la centrale. Mme Claire Bonenfant, présidente du Conseil du statut de la femme, en a fait autant jeudi, car les femmes en sont les principales victimes, explique-t-elle.

Rappelons que dans le discours inaugural du 23 mars, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, avait annoncé une « solution nouvelle » visant « le partage de l'emploi ». Il avait nommément parlé de diminution des heures de travail et de travail à temps partiel, avec maitien des droits.

M. Jean Kaspar a souligné de son côté hier que les syndicats français sont moins réticents que les québécois au sujet du temps partiel. L'objectif visé là-bas par les syndicats consiste à offrir une variété d'horaires possibles d'emploi (avec maintien des droits), parmi lesquels les salariés pourraient choisir. On recherche « le contrôle collectif des horaires de travail », affirme le syndicaliste français.

Quatre Noirs poursuivent un bar où ils n'ont pas été admis

La Commission des droits de la personne du Québec a inscrit hier, en Cour supérieure, une poursuite de $10,000 contre un bar de la rue Mansfield, qui aurait refusé l'entrée à quatre personnes de race noire, le 11 mai 1981, à cause de la couleur de leur peau.

La poursuite explique que deux hommes et deux femmes s'étaient présentés au Club Capitol, au 1225, rue Mansfield, mais qu'ils s'étaient butés à un portier hostile leur refusant l'entrée, au motif qu'il s'agissait d'un club privé dont ils n'étaient pas membres. Ces quatre personnes battirnt en retraite, non sans cependant noter que le portier laissait entrer des personne de race blanche sans même leur demander d'exhiber une carte de membre.

Les Noirs revinrent plus tard pour être accueillis cette fois par le propriétaire de l'établissement, M. Makeer Kaamari, qui leur signifia qu'il s'agissait d'un club privé, où n'étaient admis que les habitués.

Malgré tout, les quatre clients s'installèrent à une table mais le propriétaire refusa qu'ils soient servis et leur ordonna de quitter les lieux sous menace d'appeler la police. Cette menace fut finalement mise à exécution et c'est sous l'escorte de deux policiers de la CUM que les quatre clients durent quitter les lieux.

Se disant atteints dans leur dignité et réputation, ceux-ci ont décidé de porter plainte à la Commission des droits de la personne qui, à son tour, décidait d'intenter la présente poursuite.

La demande souligne notamment que l'attitude du propriétaire de l'établissement et de son portier soit en réalité basée sur le fait que les quatre clients étaient de race noire, ce qui est contraire à la Charte, et qu'il s'agit là d'une pratique malheureusement trop fréquente dans plusieurs établissements pour sélectionner la clientèle en raison de la couleur de la peau.

Le N-B se donne un budget massue

FREDERICTION (PC) — Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick a déposé un budget qui frappe ses concitoyens de tous les côtés à la fois, dans le but de réduire le déficit et les dépenses gouvernementales.

Le budget livré,hier,par M. John Baxter hausse les taxes sur l'essence, le revenu, les propriétés et le tabac et promulgue de nouveaux frais de services d'Etat.

Ainsi, le contribuable devra débourser $6 par jour d'hospitalisation et en frais de diagnostic, et les personnes âgées devront verser $3 pour les ordonnances de médicaments, gratuits jusqu'à maintenant.

Paraissez plus jeune ... naturellement! avec la méthode Marie Soleil esthéticienne

Au salon: LE LIFTING NATUREL de MARIE SOLEIL. Une remarquable cure anti-rides employant une technique exclusive d'application du serum au collagène afin de rehausser ses effets rajeunissants. **Résultats visibles** et durables; une fermeté "choc": oval figure et cou, tour de l'oeil, rides naissantes ou profondes. **Consultation sur rendez-vous: 271-7649.**

À domicile: Le coffret **"LIFTING NATUREL". ÉCONOMIQUE, EFFICACE.** Le nécessaire complet pour 10 traitements au collagène à domicile. Contenu: 10 ampoules de serum + 1 crème 2 oz + le mode d'emploi **"Méthode Marie Soleil".** Prix: **$74.95** seulement (65.90 + 5.93 taxe + 3.12 frais de port).

Bon de commande

Envoyez-moi votre coffret "Lifting Naturel" tel que décrit ci-dessus.
MARIE SOLEIL Esthétique, 1064 ouest, rue Laurier, Outremont, P.Q. H2V 2K8.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....CODE POSTAL.....

Ci-joint mon chèque ☐ mandat ☐ au montant de $74.95

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 16 MAI

JOUR - INTENSIF		
du lundi au jeudi	9h - 12h ou 13h - 16h	**260$** (84 hres)
SOIR		
lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18h - 21h	**135$** (42 hres)
FIN DE SEMAINE		
samedi	9h - 15h	**120$** (35 hres)

(de 9 à 15 participants par groupe)

TEST DE CLASSEMENT: 9, 10, 11 & 12 mai de 16h30 à 19h30.

*pour plus de renseignements, téléphonez-nous au **849-8393** poste 719 - 713*

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. H3A 2W6

ymca du Centre-ville fondé en 1851

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

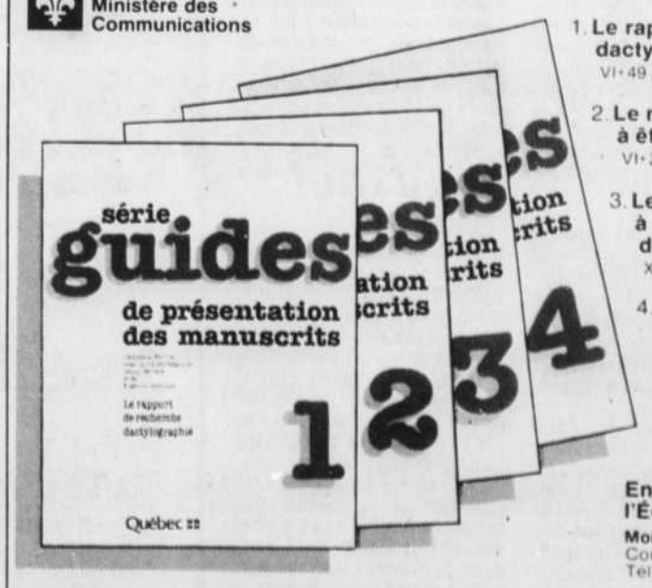

1. **Le rapport de recherche dactylographié**
VI+49 p., EOQ 19166-8
2. **Le manuscrit destiné à être reprographié**
VI+21 p., EOQ 19445-6
3. **Le manuscrit destiné à être composé de façon conventionnelle**
X+43 p., EOQ 19446-4
4. **Le manuscrit présenté sur disquettes magnétiques en vue d'un transfert pour photocomposition**
VI+37 p., EOQ 19535-4

Chacun **1 $**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tel.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

8533

Québec

Des centaines de militants de Solidarité ont émigré

WASHINGTON (AFP) — Des centaines d'anciens militants de Solidarité ont quitté la Pologne avec leurs familles depuis l'été dernier pour s'installer aux États-Unis et dans plusieurs autres pays de l'Ouest, a-t-on indiqué hier à Washington.

Les États-Unis ont jusqu'à présent accueilli près de 1.200 Polonais, dont quelque 400 anciens membres de Solidarité qui avaient été internés après l'instauration de la loi martiale en Pologne.

Selon des estimations de spécialistes américains, la France et l'Allemagne de l'Ouest ont chacune accueilli en moins d'un an environ 900 réfugiés polonais, alors que 370 se sont rendus au Canada, 350 en Suède et 60 en Australie. Les autorités américaines prévoient l'arrivée aux États-Unis de plus d'un millier d'autres réfugiés polonais avant la fin de l'année.

Les départs vers l'Ouest d'anciens militants de Solidarité ont jusqu'à présent été entourés d'une grande discrétion afin d'éviter que le régime polonais ne revienne sur sa décision d'autoriser l'émigration d'anciens détenus.

Le gouvernement polonais ne demande pas mieux que de se débarasser « d'éléments subversifs », mais n'aime pas qu'on en parle trop ouvertement, souligne-t-on en substance au département d'État.

Dans les milieux gouvernementaux de Washington on reconnaît en privé que l'émigration d'anciens détenus polonais a fait l'objet de « contacts informels » entre le régime polonais et certains autres pays occidentaux.

« Il n'y a pas eu d'accord formel entre Varsovie et Washington, mais nous sommes parvenus à un arrangement tacite », a déclaré un responsable du département d'État.

C'est au printemps 1982, après avoir stigmatisé pendant des mois les efforts des autorités polonaises à encourager les anciens détenus à émigrer, parfois sous la menace de représailles, que le gouvernement américain a décidé de leur permettre de s'établir aux États-Unis, a-t-on indiqué au département d'État.

Cette décision a été prise pour des raisons « purement humanitaires », car le régime polonais « a clairement laissé entendre que les militants de Solidarité seraient détenus à nouveau s'ils ne pouvaient pas émigrer », a ajouté le responsable du département d'État qui a demandé à garder l'anonymat.

Pour la plupart des anciens détenus, le « voyage vers l'Ouest » commence par une visite à un consulat américain, à Varsovie, à Cracovie ou à Poznan, où leur demande de visa « aller simple » vers les États-Unis est soigneusement examinée.

Avant d'obtenir un visa d'entrée aux États-Unis, un candidat à l'émigration doit pouvoir prouver qu'il a été détenu ou qu'il a fait l'objet de tracasseries policières en raison de ses opinions politiques ou de son appartenance à Solidarité, indique-t-on au département d'État.

L'ancien détenu souhaitant s'établir aux États-Unis doit d'abord transiter par le centre américain d'accueil de réfugiés à Francfort, en Allemagne fédérale. Il obtient ensuite un billet d'avion pour se rendre aux États-Unis. Le coût du billet lui est avancé par le gouvernement américain mais doit être remboursé ultérieurement.

Dans la plupart des cas, indique le département d'État, les immigrés polonais préfèrent s'installer dans des villes du nord et du nord-est des États-Unis. Beaucoup d'entre eux ont ainsi demandé à se rendre en Pennsylvanie ou à Chicago, ville généralement considérée comme la « capitale » de la communauté polonaise américaine qui compte aux États-Unis plus de 12 millions de personnes.

Une fois arrivés, les réfugiés sont pris en charge par les services sociaux, ainsi que par des organisations charitables créées par la communauté polonaise américaine, qui tentent de faciliter la recherche d'un logement et d'un emploi.

CSCE: l'Est dit non

MADRID (Reuter)— Le représentant de l'Union soviétique, M. Anatoly Kovalev, a rejeté hier à la CSCE les dernières propositions occidentales de modification de la partie du texte final consacrée aux droits de l'homme.

M. Kovalev a déclaré que Moscou était prêt à accepter le projet dans sa forme originale, « tel qu'il est », ont rapporté des délégués, ce qui signifie que son pays refuse les amendements soumis mardi dernier par les Occidentaux, visant à renforcer la défense des libertés dans le cadre de la charte d'Helsinki.

Le chef adjoint de la délégation soviétique, M. Sergei Kondrachev, a par ailleurs manifesté son vif mécontement devant la présence dans les couloirs de la conférence de l'épouse du dissident Anatoly Chtcharansky, condamné à 13 ans de prison.

À peine l'avait-il aperçue qu'il a tourné les talons.

Mme Chtcharansky a déclaré que « le document de Madrid sur les droits de l'homme se négociait sur le dos de son mari et d'autres activistes ». Mme Chtcharansky a rencontré les représentants des États-Unis et d'autres pays occidentaux.

Mme Avital Chtcharansky, épouse du dissident emprisonné, quitte les locaux de la conférence de Madrid (CSCE) en compagnie du délégué américain R. Spencer Oliver. Mme Chtcharansky, qui était venue plaider la cause de son mari, a failli croiser le délégué soviétique Anatoly Kovalev dans la cafétéria. (Photolaser AP)

La politique de Jaruzelski ne semble pas satisfaire Moscou

VARSOVIE (AFP) — Les attaques de l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* hier contre le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, un des plus proches collaborateurs du général Wojcieh Jaruzelski, visent indirectement le numéro un polonais et sa politique de « normalisation », estiment les observateurs.

En affirmant que « la classe ouvrière est déroutée », *Temps nouveaux* prend en effet, selon les observateurs, le contre-pied du bureau politique polonais qui, dans un communiqué publié mercredi, voulait voir dans le déroulement de la journée du 1er mai « l'expression de l'estime et de l'appui croissants » de la population pour la politique du gouvernement.

L'article de *Temps nouveaux* n'a encore suscité aucune réaction officielle ou officieuse en Pologne où la plupart des personnalités compétentes qui ont pu être contactées ont affirmé n'avoir pas encore pu le lire.

Le fait que *Temps nouveaux*, dont les articles sont habituellement préparés à l'avance, dénonce le « caractère ouvertement anti-socialiste et anti-soviétique » des contre-manifestations du 1er mai, montre, estiment les observateurs, qu'on ne fait pas au Kremlin la même analyse qu'à Varsovie sur l'influence que peut encore avoir Solidarité au sein de la population polonaise.

Le premier signe d'une certaine irritation à Moscou à propos de la situation en Pologne avait d'ailleurs été une dépêche de l'agence Tass qui faisait état mercredi des incidents de la veille à l'occasion de l'anniversaire de la constitution démocratique du 3 mai 1791, puis un article des *Izvestia*, le lendemain, parlant pour la première fois des contre-manifestations du 1er mai.

Le fait que *Temps nouveaux*, pour les besoins de la démonstration, n'ait pas hésité à caricaturer grossièrement les articles de l'hebdomadaire *Polityka*, dont M. Rakowski a été le rédacteur en chef, ne fait que renforcer, estiment les observateurs à Varsovie, la réprimande adressée à l'équipe dirigeante polonaise.

Visiblement, Moscou a voulu peser de tout son poids et publiquement dans la lutte qui a repris de plus belle depuis quelques semaines à la tête du parti polonais entre l'équipe du général Jaruzelski et les chefs de file d'une tendance souvent qualifiée de doctrinaire, à laquelle on rattache des personnalités comme le ministre des Affaires étrangères Stefan Olszowski, l'ancien ministre de l'Intérieur Miroslaw Milewski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, et l'ambassadeur de Pologne à Moscou Stanislaw Kociolek.

À cet égard, les observateurs avaient relevé avec intérêt, il y a une semaine, que M. Milewski, de retour de Kaboul où il avait représenté la Pologne aux cérémonies d'anniversaire de la « révolution d'avril », avait été reçu à Moscou par M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères et premier vice-président du conseil, ce qui allait au-delà des honneurs normalement dus à son rang.

Les conclusions politiques de toute cette affaire devraient être tirées lors d'un plénum idéologique du comité central polonais, convoqué de longue date et sans cesse repoussé, mais qui pourrait avoir lieu dans le courant de ce mois.

Funérailles émouvantes à Nowa Huta

NOWA HUTA (AFP) — Cinq mille personnes rassemblées sous les étendards de Solidarité ont crié vengeance hier dans le cimetière de Grebalow à Nowa Huta, où la population de cette grande banlieue industrielle de Cracovie enterrait le jeune Ryszard Smagur, 29 ans, tué par la milice le jour de la fête du Travail.

La colère retenue le disputait à la douleur sur le visage de ces gens, visiblement de simple condition, qui étaient venus se rassembler autour des parents éplorés, à 100 mètres d'une autre tombe, celle de Bogdan Wlosik, cet ouvrier de 20 ans tué lui aussi par la milice le 13 octobre 1982, lors d'une manifestation contre la mise hors-la-loi de Solidarité.

La foule silencieuse a fait le V de la victoire, devant le cercueil qui portait cette simple inscription: « Ryszard Smagur, mort tragiquement le 1er mai 1983, né le 24 mars 1954 ». Suivaient deux immenses drapeaux blanc et rouge barrés du nom du syndicat Solidarité.

Derrière, portant des gerbes de fleurs, défilaient des représentants de toutes les entreprises de Nowa Huta, notamment ceux du grand combinat sidérurgique Huta Lenina, avec une immense couronne entourée d'une banderole signée Solidarité, sur laquelle on pouvait lire: « À notre camarade assassiné le 1er mai par les Zomos » (unités anti-émeute de la milice).

Au moment de la mise en terre, la foule, toujours le bras tendu faisant le V de la victoire, a scandé: « Nous vaincrons », « Solidarité », « La Pologne c'est nous ».

Aucune colonne de véhicules de la milice n'était visible autour du cimetière. Mais de nombreux policiers en civil surveillaient le déroulement de la cérémonie.

Malgré le différend cambodgien, la visite de Mitterrand marque un dégel franco-chinois

PÉKIN (Reuter) — Le président François Mitterrand a quitté Pékin hier pour un bref périple en province à l'issue de deux jours d'entretiens avec les dirigeants chinois qui ont, semble-t-il, marqué un net dégel dans les relations franco-chinoises.

Le chef de l'État français a quitté la capitale chinoise pour Xian, ancienne cité impériale connue pour ses sites archéologiques, et première étape de la deuxième partie, plus touristique de la visite du président Mitterrand.

Au cours d'un banquet donné jeudi soir en son honneur à l'ambassade de France, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a déclaré que le visite du président Mitterrand avait été à la fois réussie et fructueuse.

Auparavant, le président Mitterrand avait déclaré aux journalistes que ses entretiens avec M. Zhao, avec M. Hu Yaobang, président du Parti communiste chinois, et avec M. Deng Xiaoping, homme fort de la direction chinoise, avaient permis d'approfondir l'amitié et la coopération entre les deux pays.

Les deux parties n'ont pas réglé leurs divergences sur la façon de mettre un terme au conflit du Cambodge, problème qui avait assombri ces derniers mois les relations entre Paris et Pékin.

La Chine et la France ont procédé à un constat de désaccord sur le principal problème: l'opportunité de reconnaître la coalition anti-vietnamienne dans laquelle figurent les Khmers rouges, que soutient Pékin.

Le président Mitterrand a donné le ton dès le début des entretiens en condamnant sans ambages l'occupation militaire vietnamienne au Cambodge, tout en se refusant à reconnaître une coalition cambodgienne dans laquelle figurent les Khmers rouges, « sanguinaires et inexcusables ».

À l'issue de ses entretiens, le chef de l'État français a fait part de son impression selon laquelle les Chinois déploraient également les massacres attribués à Pol Pot et ne souhaitaient pas que de telles exactions puissent se reproduire.

MM. Zhao et Deng ont tous deux reconnu publiquement que la France, en raison de ses attaches culturelles et économiques avec l'Indochine, pouvait et devait jouer un rôle en faveur d'un règlement, en particulier en faisant pression sur Hanoi afin qu'il retire ses quelque 180,000 soldats du Cambodge.

De source française autorisée, on précise que la franchise des propos sur le Cambodge a permis de chasser les nuages qui pesaient sur cette visite. Sentiment que semblent confirmer les propos de M. Deng selon lequel les entretiens franco-chinois ont montré que les deux parties avaient des positions convergentes ou identiques sur un large éventail de problèmes.

Lors du banquet de jeudi soir, le président Mitterrand et M. Zhao paraissaient manifestement détendus, échangeant même des plaisanteries dans la bonne humeur. Le premier ministre chinois a déclaré qu'il acceptait avec plaisir l'invitation du président de la République à se rendre en France.

Prié de dire lors de sa conférence de presse si la France et la Chine envisageaient de coopérer au niveau diplomatique, le président Mitterrand a déclaré que rien d'officiel n'était prévu dans ce domaine, mais qu'il y aurait des « consultations, une concomitance d'actions qui devrait peser sur certaines questions ».

« Nous n'avons pas signé de traité d'alliance, nous avons approfondi l'amitié et la coopération », a ajouté le chef de l'État français.

Divers contrats possibles de transferts de technologie ont été discutés au cours de cette visite, mais seule pour l'instant la vente de quatre réacteurs nucléaires français à la Chine semble devoir se concrétiser.

La Chine et la France ont en effet signé un protocole d'accord qui devrait déboucher sur la vente de quatre réacteurs nucléaires.

S'agissant de la vente éventuelle d'avions Mirage à la Chine, le président Mitterrand a déclaré que les négociations n'étaient pas du tout aussi avancées que celles sur les réacteurs.

Par ailleurs, l'administrateur général du commissariat français à l'Énergie atomique a précisé hier que l'accord de principe sur la construction de deux centrales de 1,800 mégawatts devrait être transformé en contrat définitif d'ici à la fin de l'année. Les industriels concernés pourraient commencer les travaux dès 1984, a-t-il ajouté.

La réalisation de ces deux centrales est évaluée à 28 milliards de francs pour la France.

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

- Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents, adultes et couples)

Centre d'Orientation et de réadaptation
39 ouest, boul. Gouin
Montréal
(Maison fondée en 1943) **331-5530**

Afghanistan: bataille rangée autour de Hérat

TÉHÉRAN (AFP)— La bataille de Hérat, dans l'ouest de l'Afghanistan, du 13 au 26 avril, a été l'un des combats les plus importants de la guerre qui se déroule depuis quatre ans dans ce pays, a affirmé le « commandant Amimola », un des chefs de la résistance afghane qui y a participé.

Près de 10.000 soldats soviétiques et afghans ont attaqué les positions de la résistance, défendues par près de 6.000 hommes sur les 10.000 que compte le parti de la résistance Jamiat Islami dans la province, a déclaré à l'AFP le commandant Amimola au siège de ce parti à Téhéran.

Selon lui, plus de 1.000 civils ont été tués par les bombardements, et non 3.000 comme l'avaient annoncé auparavant des représentants de la résistance en Iran. Une vingtaine de villages ont été détruits, une cinquantaine touchés, Hérat (100.000 habitants) étant épargnée, précise-t-il.

Selon le récit du commandant Amimola, c'est une bataille classique qui s'est déroulée pour le contrôle des hauteurs de Divancheh, dans les faubourgs immédiats de Hérat. « Après une préparation d'artillerie complétée par l'envoi de missiles sol-sol durant toute la nuit du 12 au 13 avril, l'aviation a bombardé nos positions à l'aube. Ensuite les commandos d'assaut ont avancé suivis par les chars », raconte-t-il.

« Au bout d'une demi-heure, devant notre résistance, ils se sont repliés et les bombardements ont repris. Quatre fois dans cette première journée ils ont essayé ainsi d'avancer », poursuit-il.

Interrogé sur les raisons qui ont poussé la résistance à accepter un tel choc frontal, il explique que « ces positions étaient à notre avantage, une zone montagneuse couverte d'arbres mais dotée de voies de communications entre les villages ».

La résistance avait placé de nombreuses mines anti-chars et anti-personnel, ce qui a bloqué la progression des blindés, « et les Soviétiques ont alors débarqué des commandos par hélicoptères, les hélicoptères d'assaut jouant ensuite le rôle des chars », ajoute le dirigeant de la résistance.

« Au quatrième jour, nous avons reculé car tous les villages étaient détruits et nous étions à court de munitions. Pendant trois jours, les bombardements ont continué pour neutraliser les mines autour de Divancheh, dans lequel les Soviétiques n'avaient jamais pénétré depuis quatre ans », affirme-t-il.

Le commandant Amimola chiffre les pertes soviéto-afghanes à un millier de tués et blessés, un cinquantaine de chars, blindés et véhicules divers détruits, trois hélicoptères et deux avions abattus. Les pertes dans les rangs de la résistance ont été selon lui « très faibles », ce qui souligne « l'échec de cette opération », déclare-t-il.

Après cet assaut, les combats se sont étendus à d'autres secteurs de la province jusqu'au 26 avril. « Aujourd'hui les unités de commandos spécialisées sont parties, ce sont des troupes régulières qui occupent ces positions que nous pourrons reprendre quand nous le voudrons », poursuit le chef afghan, précisant qu'une garnison soviétique de 4.000 hommes est installée en permanence à Mirdavoud, à proximité immédiate de Hérat, pour protéger une base aérienne et une station radar.

Le commandant Amimola affirme ne recevoir aucune aide militaire de l'Iran, la république islamique laissant simplement la résistance aller et venir librement à travers la frontière. Au siège du Jamiat Islami, dans la banlieue ouvrière de Téhéran, d'autres Afghans préparent des journaux, tandis qu'un peintre amateur peint les portraits des « martyrs » à partir de photos jaunies.

Québec

PLACEMENT ÉTUDIANT

1 ÉTUDIANT EN 2 TEMPS 3 MOUVEMENTS

...grâce au service informatisé du Placement étudiant du Québec. De plus en plus d'employeurs bénéficient de l'efficacité d'un tel système. Sur un simple appel téléphonique au Centre Travail-Québec de leur région, ils obtiennent les noms d'étudiants et étudiantes disponibles. Travail-Québec sélectionne minutieusement, à l'aide de son fichier informatisé, les candidats et candidates en fonction de leur formation et des exigences de l'emploi à combler. Et en 2 temps 3 mouvements un jeune peut, tout en participant au développement de l'entreprise, acquérir une expérience précieuse pour son avenir.

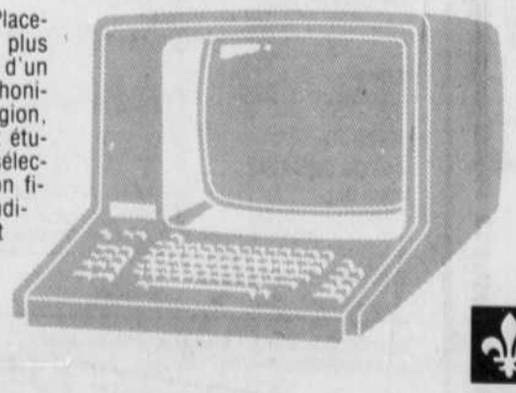

Nouveau programme subventionné
De plus, dès cet été, les employeurs qui offriront un emploi à des étudiants et étudiantes en science et technologie auront droit à une subvention. Le monde de demain se forme maintenant. Le Placement étudiant du Québec y voit.

TRAVAIL-QUÉBEC

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

le monde

■ Finlande:coalition sans PC

HELSINKI (Reuter) — À la suite des élections législatives d'il y a deux mois, le président finlandais Mauno Koivisto a nommé hier un gouvernement de 18 membres dont le chef est M. Kalevi Sorsa (social-démocrate), qui dirigeait le gouvernement Le nouveau gouvernement est une coalition de quatre partis, mais c'est la première formation majoritaire depuis plus de quinze ans qui ne comprenne pas de communistes. Outre les sociaux-démocrates, participent au gouvernement des représentants des partis centriste, rural et populaire suédois. Ces quatre partis détiennent 122 des 200 sièges du Parlement. Le parti de la coalition conservatrice nationale, groupe le plus important du Parlement après le parti social-démocrate, reste également dans l'opposition. Malgré l'absence des communistes, le programme du gouvernement publié au début de la semaine soulignait l'importance que la Finlande attache au maintien de liens étroits d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique.

■ Salvador: amnistie rejetée

SAN SALVADOR (Reuter) — La guérilla salvadorienne a rejeté hier l'offre d'amnistie formulée début mai par San Salvador. Elle voit dans cette offre une « farce impérialiste destinée à la poursuite du massacre du peuple salvadorien ». « Nous sommes en train de gagner la guerre et nous ne déposerons pas les armes », ont dit ses dirigeants dans une émission diffusée par la radio clandestine Venceremos captée à San Salvador. On apprend par ailleurs de source militaire gouvernementale que la guérilla a lancé jeudi soir des escarmouches contre des postes militaires et de police à Santa Ana, ville située à environ 67 kilomètres à l'ouest de San Salvador. Radio Venceremos a indiqué hier que la guérilla contrôlait certains tronçons de la route côtière est-ouest. Les autorités militaires ont démenti cette information, indiquant toutefois que les maquisards avaient lancé des attaques isolées contre des véhicules. La guérilla a lancé la semaine dernière pendant deux jours une offensive pour mettre dans l'embarras le président Ronald Reagan qui a demandé au Congrès un accroissement de l'aide militaire au Salvador. Le président américain a déclaré hier devant une association de Phoenix que les commissions du Congrès qui se sont prononcées pour une réduction de cette aide étaient « indifférentes à une nouvelle prise de pouvoir par les communistes à notre porte ».

■ Niger: étudiants en grève

NIAMEY (AFP) — La grève des étudiants de Niamey déclenchée lundi s'est étendue hier aux lycées, au milieu de rumeurs selon lesquelles un étudiant, enterré dans la journée, serait mort de sévices après son interpellation mardi par la police. 500 à 600 étudiants, selon des témoins, ont accompagné au cimetière musulman la dépouille d'Amadou Boubacar, 25 ans, qui, selon les bruits circulant dans les milieux universitaires, aurait été interpellé sur le campus universitaire mardi et emmené à Tondibia, près de Niamey, dans une caserne où seraient retenus plusieurs centaines d'étudiants. Selon les versions des étudiants, il serait mort à la suite de sévices, ou aurait été mortellement blessé alors qu'il tentait de s'évader. Pendant ce temps, les uns après les autres, tous les lycées de Niamey se sont joints au mouvement de grève qui a commencé lundi à l'université à la suite d'un conflit avec l'administration sur une modalité de contrôle des connaissances. Des heurts ont opposé étudiants et policiers mardi. Plusieurs blessés ont été dénombrés dont cinq — quatre étudiants et un policier —, selon un bilan officiel, ont été hospitalisés.

■ Avocats arrêtés à Cuba

BRUXELLES (Reuter) — Les autorités cubaines ont arrêté quatre avocats défenseurs de travailleurs accusés d'avoir voulu créer un syndicat semblable au mouvement polonais Solidarité, a annoncé hier la Confédération internationale des syndicats libres. Selon la confédération, qui dit tenir ses informations de sources cubaines sûres, ils avaient défendu cinq Cubains condamnés à mort pour sabotage industriel mais dont les peines ont été par la suite commuées en trente ans d'emprisonnement. La Confédération ajoute dans un communiqué de presse que, selon les amis de ces cinq condamnés, ils avaient tenté de créer un syndicat. M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-premier ministre cubain, a déclaré cette semaine à des journalistes que ces cinq personnes n'avaient pas été condamnées à mort pour avoir tenté de créer un syndicat indépendant. Mais il aurait ajouté qu'il ne pouvait y avoir à Cuba de syndicat semblable à Solidarité, aujourd'hui dissout en Pologne.

■ Prêtre lithuanien condamné

MOSCOU (Reuter) — Un prêtre catholique lithuanien, le père Afonsas Svarinskas a été condamné à Vilnius à sept ans de prison pour activités hostiles à l'État, rapporte l'agence Tass. Elle précise qu'il a été reconnu coupable de « calomnies envers l'État et le système social existant et d'incitation à la résistance contre lui ». Bien que l'agence ne le précise pas, il semble probable que le prêtre faisait partie d'un groupe de prêtres dissidents lithuaniens hostiles au communisme et à l'intégration de la Lithuanie au sein de l'URSS. Ces dissidents publient régulièrement un journal clandestin sur les violations des droits de l'homme et les discriminations dont seraient victimes les croyants.

Une commission sénatoriale approuve un compromis sur l'aide aux antisandinistes

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Une commission sénatoriale a approuvé hier une « formule de compromis » permettant au gouvernement américain de continuer à soutenir jusqu'au 30 septembre les « opérations clandestines » de la CIA au Nicaragua, et au-delà de cette date si le président Reagan présente « un nouveau programme », a annoncé son président, le sénateur républicain Barry Goldwater.

La décision, approuvée selon M. Goldwater à une large majorité par la commission du renseignement du Sénat, est en contradiction totale avec le projet de loi approuvé mardi par la commission du renseignement de la Chambre des représentants. Ce texte stipulait en effet qu'aucun crédit attribué à la CIA (Centrale américaine de renseignement) ou à toute autre agence du gouvernement américain ne pouvait être utilisé pour soutenir « directement ou indirectement » des actions menées contre le gouvernement sandiniste.

La formule de compromis présentée par M. Goldwater demande au président Reagan de soumettre aux deux commissions un nouveau programme, définissant clairement les objectifs de la CIA en Amérique centrale, s'il souhaite que ces opérations se poursuivent au-delà du 30 septembre, terme de l'année fiscale. Sans l'approbation des deux commissions, aucun crédit ne sera attribué à la CIA après cette date et ses activités devront cesser.

Le président Reagan a accepté de proposer un nouveau programme « au cours des prochains mois », a précisé M. Goldwater devant la presse. Il devrait à cette occasion « présenter une nouvelle position dans toute cette affaire », a-t-il ajouté.

La décision de la commission doit être soumise au Sénat en assemblée plénière, tandis que le texte adopté mardi devrait être discuté la semaine prochaine par la Chambre des représentants. Des divergences entre les deux textes conduiraient à son examen par une commission de conciliation, chargée d'élaborer un compromis.

Le président Reagan avait jugé « irresponsable » le vote de la commission de la Chambre des représentants et avait implicitement admis mercredi que Washington soutenait les guérilleros antisandinistes.

Le gouvernement du Nicaragua pour sa part a réclamé jeudi une réunion « d'extrême urgence » du Conseil de sécurité pour dénoncer une invasion, selon lui, de son territoire, « financée par les États-Unis ». Le porte-parole du département d'État, M. Alan Romberg, a estimé hier que cette demande « constituait à l'évidence une tentative de ruiner de nouveaux efforts de paix » entrepris dans la région. Il a ainsi rappelé que le Costa Rica avait demandé jeudi à l'Organisation des États américains (OEA) d'envoyer une force de paix à sa frontière avec le Nicaragua.

Conséquemment, le Conseil de sécurité des Nations unies se réunira lundi pour examiner la plainte du Nicaragua.

Ainsi en ont décidé les membres du Conseil à l'issue de consultations en privé hier.

Ce délai doit permettre à la déléguée permanente des États-Unis à l'ONU, Mme Jeane Kikpatrick, qui effectue actuellement une tournée de conférences, de regagner son poste.

Le ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, M. Miguel Descoto Brockman, était attendu hier soir à New York.

En mars dernier, un long débat du Conseil, suite à une précédente plainte de Managua pour les mêmes motifs, avait été abandonnée sans vote de résolution, Mme Kirkpatrick ayant fait savoir que Washington opposerait son veto à tout texte allant à l'encontre de l'action des États-Unis.

Par ailleurs, le Nicaragua a démenti hier avoir donné son accord à l'établissement d'une force de maintien de la paix pour surveiller sa frontière sud avec le Costa Rica.

Le colonel Daniel Ortega, chef de la junte de Managua, a précisé dans une interview accordée au journal pro gouvernemental *El Diario Nuevo*, qu'il démentait les informations en provenance de San Jose selon lesquelles il aurait répondu positivement à la suggestion du Costa Rica de mettre cette force en place sous l'égide de l'Organisation des États américains.

Il n'a pas précisé toutefois si son gouvernement avait rejeté la proposition.

Dans le nord du Nicaragua, les combats continuent avec les insurgés et, selon un porte-parole du ministère de la Défense à Managua, l'armée a tué au moins 48 « envahisseurs » au cours d'une bataille de sept heures jeudi près du village de Sucia, à 400 mètres de la frontière avec le Honduras.

Le Nicaragua assure avoir repoussé le gros de la force rebelle évaluée à 3,200 hommes qui s'étaient infiltrés à partir du Honduras ces derniers mois.

Un manifestant masqué renvoie une grenade lacrymogène lancée par la police lors des affrontements jeudi en soirée à Paris. Une quarantaine de personnes ont été blessées, une centaine de manifestants interpellés et quatre déférés en justice. La presse française rejetait hier sur des commandos d'extrême-droite la responsabilité des incidents. (Photolaser AP)

Le gain des tories aux locales devrait convaincre Mme Thatcher

LONDRES (AFP) — Le parti conservateur britannique était considéré hier comme le vainqueur des élections locales qui ont eu lieu jeudi en Angleterre et au Pays de Galles.

Ces résultats, estiment les observateurs, pourraient décider le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, à convoquer des élections législatives anticipées le mois prochain.

Dès hier matin, les conservateurs étaient assurés du contrôle de 127 des 369 districts où se déroulaient les élections, les travaillistes de 86 districts, l'alliance libérale-social-démocrate de trois districts, les indépendants de 27 districts. Aucun parti n'avait de majorité dans 63 autres districts.

Le président du parti conservateur, M. Cecil Parkinson, a estimé hier matin dans une interview à la BBC que les premiers résultats étaient « très encourageants » et montraient que le parti était en mesure de gagner des élections générales.

Mme Thatcher peut organiser des élections législatives jusqu'en juin 1984, mais l'atmosphère de pré-campagne électorale qui règne dans le pays, laisse supposer que des élections anticipées pourraient se tenir dès le mois prochain.

Les conservateurs, les travaillistes, et les libéraux ont tous enregistré des gains aux dépens de candidats indépendants, ce qui semble confirmer l'enjeu national de ces élections. Les résultats confirment également la dominance des tories et du Labour, l'alliance libérale-social-démocrate n'ayant pas réussi la percée qu'elle espérait. Le parti social-démocrate (SDP), né d'une dissidence du Labour en 1981, a même perdu des sièges.

Au vu des résultats, M. Neil Kinnock, député travailliste, a estimé dans une interview que son parti comblait peu à peu son écart avec les conservateurs et que cela accroissait la possibilité d'élections anticipées en juin.

Selon une projection de la BBC, les premiers résultats, traduits à l'échelle nationale, donneraient 40.5 % des voix aux conservateurs, 34.5 % aux travaillistes et 22 % à l'alliance libérale-sociale-démocrate. En cas d'élections générales, cela donnerait 353 sièges aux tories, 258 au Labour, 18 à l'alliance et 21 à d'autres partis, assurant ainsi au gouvernement sortant une majorité de 56 sièges.

Mais l'analyse des résultats des élections de 12.741 conseillers de district comporte ses limites du fait du caractère local du scrutin : 40 % seulement de l'électorat y a participé en Angleterre (moins Londres) et au Pays de Galles.

L'économie israélienne fait face à une situation grave

JÉRUSALEM (AFP) — Les clignotants se sont mis au rouge ces dernières semaines dans de nombreux secteurs de l'économie israélienne dont on vantait pourtant la bonne tenue il y a un an malgré la crise économique mondiale.

La chute brutale des valeurs boursières ces derniers jours (plus de 5 % pour près de trois cent valeurs dans la seule journée de mercredi), la baisse plus que sensible des exportations (28 % en trois mois) et l'accroissement constant du déficit commercial qui en est résulte (plus de 4 %), suscitent de très vives inquiétudes non seulement dans le public, mais chez les spécialistes israéliens de l'économie.

L'ensemble de la presse israélienne faisait état jeudi des nombreuses insuffisances de la politique économique du gouvernement. C'est ainsi que le quotidien israélien *Haaretz* insiste sur « les trois projets impossibles du gouvernement de M.Begin » (le canal des deux mers, l'avion de combat Lavi et la centrale nucléaire) tandis qu'à la une de *Yediot Aharonot* on peut lire « Les cambistes ont perdu deux milliards de dollars en deux jours ».

Le sentiment de malaise est encore accru par les désaccords évidents qui opposent M. Yoram Aridor, le ministre des Finances, aux principaux dirigeants des différents secteurs économiques du pays, une mésentente qui ne peut que rendre plus difficile le redressement, jugé urgent par la plupart des commentateurs, d'une situation que dans certains milieux financiers on n'hésite plus à qualifier de « grave ».

C'est ainsi que la rupture est désormais complète entre le ministère des Finances et les industriels. Ces derniers avaient en effet décidé, il y a quelques semaines, de boycotter les initiatives de M. Yoram Aridor pour protester contre le ralentissement artificiel de la dévaluation, responsable selon eux de la chute des exportations israéliennes, 28 % pour le seul premier trimestre 1983.

Mercredi, M.Aridor a refusé de les rencontrer tant que ce boycott n'aurait pas été levé, provoquant une très vive réaction du représentant des industriels M. Eli Hurwitz qui a décrit l'économie israélienne comme à la veille d'un « désastre » et le ministre des Finances comme « irresponsable, infantile, incapable et complètement indifférent aux besoins du pays ».

Mardi, quatre professeurs universitaires d'économie avaient vivement critiqué « l'incurie » du Trésor, sans parvenir à entamer cependant le bel optimisme de M. Aridor qui refuse toujours d'expliciter sa politique ou de la remettre en question. Il a d'ailleurs confirmé cette prise de position mercredi soir à la télévision israélienne en déclarant : « Il n'y aura pas de changement de la politique économique du gouvernement ».

En 1982, rappellent les observateurs, le déficit commercial d'Israël avait atteint 4.9 milliards de dollars, l'inflation avait culminé à 131.4 %.

Le deuxieme trimestre 1983 n'a pas été marqué par une amélioration de la situation : chute des exportations de 28 %, accroissement du déficit commercial de plus de 4 %, inflation oscillant, selon le bureau des statistiques, autour de 130 %, et un plein emploi assuré certes mais, selon certains observateurs, par l'embauche dans le secteur public et par l'émigration de nombreux Israéliens attirés par des horizons économiques plus prometteurs sous d'autres cieux.

Ce constat d'échec a été tiré par une bonne partie du public israélien, selon un sondage publié par le quotidien de langue anglaise, le *Jerusalem Post*, et réalisé par l'institut d'opinion publique Dahaf que dirige le docteur Mina Zemach .

En effet, la politique économique du gouvernement de M. Menahem Begin est jugée négativement par 53 % des personnes interrogées contre 39 % seulement en décembre 1982, M. Aridor étant d'autre part considéré comme un bon ministre des Finances par 42 % seulement des Israéliens contre 58 % en décembre 1982. Le journal fait d'ailleurs remarquer que la popularité du précédent ministre des Finances, M. Yigal Horowitz, était à la veille de sa démission en 1980 plus élevée que celle de l'actuel ministre des Finances.

La démission du ministre des Finances a été d'ailleurs réclamée par les nombreux manifestants réunis à Tel Aviv pour célébrer le premier mai.

Les travaillistes avant le Likoud

JÉRUSALEM (AFP) — Le parti travailliste israélien a devancé le Likoud, pour la première fois depuis 1981, dans les résultats d'un sondage publiés hier en première page par le quotidien indépendant *Haaretz*.

Selon ce sondage, le parti de M. Shimon Pérès aurait remporté 41.4 % des voix contre 37.3 % au parti de M. Menahem Begin si les élections israéliennes avaient eu lieu en avril. Aux dernières élections, en juin 1981, le parti travailliste avait obtenu 36.6 % des voix contre 37.3 % pour le parti au pouvoir.

AVIS IMPORTANT

DE LA

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

DIVISION DU QUÉBEC

La Société Canadienne du Cancer fondée en 1938 est le seul organisme national de santé publique qui combat le cancer par un programme en trois points: la recherche scientifique, l'éducation populaire et l'aide aux patients cancéreux.

Nous tenons à souligner à tous nos donateurs qu'il **n'existe aucun lien** entre la Société Canadienne du Cancer et La Société de Recherche sur le Cancer Inc. (The Cancer Research Society Inc.)

En vue d'éviter toute confusion, veuillez prendre note que le bureau de Montréal de la Société Canadienne du Cancer est situé à l'adresse suivante:

1980 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec,
H3H 1E6

Jean-Guy Cotnoir,
Président,

Société Canadienne du Cancer,
Division du Québec.

Abat-jour de Paris

Haute couture • Atelier venu de France

Créations exclusives sur mesures, fait main.
Réalisées avec des soies de prestige.
Satin — Taffetas — Dentelle — Coton etc.

Nous étudions et concevons la forme adaptée au style de votre base. Nos abat-jour sont conçus avec des tissus et galons de France. Ils sont garantis et lavables.

300 coloris — Finition parfaite
Choix infini de galons
Perçages et montages électriques
Réparations de lampes
Livraison rapide

1053 Avenue Laurier Ouest, Outremont
Tél. 276-9795 (Fermé le lundi matin)

"LES FILLES DU ROY"

Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)

Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte

415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

L'Ordre économique mondial en question

Louis Gill
ÉCONOMIE MONDIALE ET IMPÉRIALISME
Les fondements et les caractéristiques de l'économie mondiale contemporaine depuis les partages du monde en blocs impérialistes rivaux, jusqu'à la crise générale du système actuel.

Volume de 416 pages, en vente dans toutes les librairies à **16,50$**

BORÉAL EXPRESS

À SURVEILLER

Dimanche 8 mai

Foyers-pension pour les élèves de la Polyvalente Pierre-Laporte recherchés. Si intéressé, prière de communiquer avec Mme Carole Tanguay, personne-ressource à l'hébergement au 739-6311

■

À 21 h, le Café-concert La Chaconne présente Jacques Marchand, pianiste qui interprétera des oeuvres de Bach, Chopin Schumann, Albeniz et Granados. Rendez-vous 338, rue Ontario. 843-8620

■

Concert du Ladies' Morning Club en la salle Maisonneuve de la Place des Arts à 15 h. Invités: Peter Zazofsky, violoniste, et Andrew Wolfe, pianiste. Au programme: oeuvres de Mozart, Hindemith, Brahms et Franck.

■

À la messe de 11 h, la chorale mixte de l'église Notre-Dame interprétera *Sine Nomine* de Palestrina et à l'Offetoire, *Ave Verum* de J. Noyon.

■

Jusqu'au 15 juillet, au Musée d'Art de Saint-Laurent, « On n'a plus les enfants qu'on avait » (variation sur une trousse pédagogique du Musée nationale de l'Homme « L'enfant du Canada »).

■

Exposition des oeuvres de Jean Séguin, au Café « Au Vieux-Fort », 120, chemin Saint-Jean à Laprairie, jusqu'au 12 mai. Un brunch de la Fête des mères sera servi: $9.50 sur réservations; 659-0010

■

Exposition annuelle de L'Ikebana Internatinal, (arrangements floraux japonais), au Centre culturel de Pointe-Claire, Stewart Hall, 176, Bord du Lac, de 13 h à 17 h.

■

« Y'a de la sagefemmerie dans l'air! », célébration à l'occasion de la Fête des mères, à 14 h, près du pavillon Lafontaine de l'UQAM, angle Sherbrooke et Parc Lafontaine. 845-3368

■

Marche des femmes pour la paix sur le Parlement à Ottawa. Autobus: $7, départ du métro Place-des-Arts, angle Jeanne-Mance et Sainte-Catherine à 9 h. Ins. et inf.: 845-3796. On apporte un casse-croûte. Hommes et enfants sont bienvenus.

■

Marche pour la vie sur la montagne à l'occasion de la Fête des mères. Rassemblement à 14 h au pied du Mont-Royal, monument G.-E.-Cartier, avenue du Parc, côté ouest.

■

Bal des Coeurs vaillants, à l'occasion de la Fête des mères, à l'hôtel Reine-Elizabeth. 849-5255

Lundi 9 mai

Phare, programme pour adolescents en recherche d'emploi vous offre de l'aide domestique (lavage de fenêtres, peinture, etc.). Du lundi au vendredi, 527-9920.

■

Cours offerts par l'École de joaillerie et de métaux d'art de Montréal du 26 mai au 4 août. Inscription jusqu'au 14 mai. 288-1058

■

Services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation dianétique sur rendez-vous au Centre de dianétique, 4489, rue Papineau. 527-8766

■

À 20 h, réunion mensuelle de la Société de Violettes africaines, au 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce. Entrée libre.

■

Concert de fin d'année du Cégep de St-Laurent à 20 h, église de St-Laurent, 805, boul. Sainte-Croix. Oeuvres de Bach, Debussy, Fauré Schumann et Patenaude. 747-6521

■

Récital d'orgue, fin de baccalauréat par Cécile L'Écuyer, UdeM, à 20 h, église St-Matthias, 10, Church Hill.

■

Récitals de percussion, fin de baccalauréat par André Casault et Pierre Champagne, UdeM, à 20 h, École Logan, 6055, avenue Darlington (angle Soisson et Darlington).

■

Rencontre du club des lecteurs à la bibliothèque municipale de Longueuil sur le livre de Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*. Rendez-vous à 19 h 30 au Centre culturel, 100, rue Saint-Laurent ouest. 670-1410.

■

Conférence intitule « Du Sénégal et du principe démocratique » par M. Abdourahmane Cissé, journaliste, au local AM-050 de l'UQAM, angle St-Denis et Ste-Catherine à 19 h.

■

Conférence de l'Ordre de la Rose-Croix AMORC à 20 h à l'hôtel de ville de Vaudreuil, 2, rue Dutrisac à Vaudreuil.

■

Ouverture de la Biblothèque centrale de la Ville de Québec, projet culturel regroupant plusieurs services dont une vidéothèque, une artothèque, une phonothèque, etc.

■

« Au-delà de la violence », congrès international 1983, sous l'égide des Centres de jeunesses Shawbridge, sur l'identification et le traitement des jeunes les plus perturbés, ces lundi et mardi, hôtel Régence Hyatt.

■

Dernière soirée technique de la saison de l'Amicale des sommeliers du Québec, sur le « Côte du Rhône » pour les membres et leurs invités, à l'Auberge le Vieux-St-Gabriel, 426, St-Gabriel. Réservations: M. Roland Cuerrier au 761-4130

■

Conférence de Mme Danielle Massé sur « La recherche universitaire et la graphologie », à l'Institut de psychographologie de Montréal, 751 est, boul. St-Joseph, à 19 h 30.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge, OACI, 1000 ouest, rue Sherbrooke, de 10 h à 15 h 30; à Beauharnois, École Jésus-Marie, rue St-Joseph de 13 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30; et à Montréal, Centre hospitalier Sir Mortimer B. Davis, hôpital juif, 3755, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 10 h à 16 h 30.

Mardi 10 mai

Causerie dans le cadre « Atelier politique » donnée par M. Michel Juneau, professeur de Sciences politique au Collège Jean-de-Brébeuf, devant la Fondation culturelle troisième âge, à 13 h 30, au pavillon Lalemant, 5625, Decelles. 342-1624

■

Conférence sur « Les pesticides chimiques et organiques » offerte par la Société d'horticulture et d'écologie des Basses-Laurentides, au sous-sol de la Caisse populaire de Ste-Thérèse, 37, rue Turgeon, à 20 h.

■

Clinique de vente offerte par l'Association professionnelle canadienne des vendeurs, à 19 h, au 5277, avenue du Parc. 277-2117

■

Assemblée générale du Syndicat des sans-emploi de Montréal (CSN), à 19 h 15, 1601, De Lorimier, salle R-37

■

Conférence de la Société d'astronomie à 20 h, au Centre de loisirs St-Mathieu, 7110, 8e Avenue. M. Serge Demers parlera du système automatique de l'Université de Cambridge pour mesurer les clichés des étoiles sur plaques photographiques. Entrée libre.

■

Concert à la faculté de Musique de l'UdeM. Création des oeuvres des étudiants du cours de composition complémentaire, à 20 h, salle 1020 pavillon Marguerite-d'Youville.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à St-Laurent, Cégep de Saint-Laurent, 625, boul. Ste-Croix, de 10 h à 16 h; et à Valleyfield, salle des Chevaliers de Colomb, 70, rue Académie, de 10 h à 20 h 30.

Mercredi 11 mai

Colloque de la Corporation des conseillers d'orientation du Québec intitulé « L'orientation au travail » jusqu'au 13 mai, au Château Frontenac.

■

Réunion mensuelle de la Société généalogique canadienne-française, à 20 h, aux Loisirs St-Edouard, 6515, rue St-Denis. Conférence du Frère Hubert Houle sur les familles Houde et Houle de la région d'Ottawa. Entrée libre.

■

Concert à la Bibliothèque Maisonneuve à 21 h. L'Ensemble Cameri interprétera des oeuvres de Bach, Mozart et Beethoven. Rendez-vous 4120 est, rue Ontario. Entrée libre. 872-4213

■

Troisième de cinq causeries sur le thème général « Gérontologie-psychologie » de Mme Catherine Simard, intitulé « Le corps et sa sagesse », au pavillon Lalemant, 5625, Decelles, à 13 h 30. 342-1624

■

Croisade pour Jésus-Christ à l'aréna de Blainville, 1009, rue de la Mairie, jusqu'au 15 mai tous les soirs à 20 h. 438-3477

■

Séminaire en anatomie à l'UdeM: « Notions nouvelles sur les veines hépatiques » par Pierre Franchebois, à midi, salle N-835, Pavillon princial.

■

Récital de piano par Jean-Jacques Hermans, à 20 h, salle 1020 pavillon Marguerite-d'Youville, Université de Montréal.

■

UQAM: Salle J-2940, colloque international sur la Legenda Aurea: texte latin et branches vernaculaires, de 8 h 45 à 18 h, ces mercredi et jeudi. Ins.: $20, étudiants, $8.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge, à Valleyfield, salle des Chevaliers de Colomb, 70, rue Académie, de 10 h à 20 h 30; et à l'hôpital Hôtel-Dieu, pavillon Jeanne-Mance, 3840, rue St-Urbain, de 10 h à 16 h 30

Jeudi 12 mai

Projection de films *Tao (l'aîné)* et *Battus d'avance*, local AM-050 de l'UQAM. Entrée: $2.

■

Dernier concert « Début ». Katherine Ardo, soprano de Calgary, fera ses débuts à la Salle Pollack, accompagnée par l'Orchestre civique des jeunes de Montréal et l'Orchestre civique de Montréal. Rendez-vous: 20 h, 555 ouest, rue Sherbrooke. Entrée: $5 (guichet ouvert à compter de 18 h 30) 392-8224

■

Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce française, à midi. M. Raymond Barre, député et ancien premier ministre de France, parlera « des conditions d'une relance de l'économie mondiale pour assurer croissance et stabilité ». 866-2797

■

Débat sur les nouveau-nés mal formés: les dilemmes du non-traitement sélectif au pavillon Vandry de l'Université Laval. (418) 656-3833

■

Soirée d'information sur la fertilité, offerte par l'équipe Seréna, au Cégep Rosemont, 6400, 16e Avenue, angle Beaubien, à 20 h. Entrée libre. 352-1179

■

20e assemblée plénière du Congrès juif canadien, à l'hôtel Le Reine- Elizabeth, jusqu'au 15 mai.

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge, Commission de l'emploi et de l'Immigration, 1441, rue St-Urbain, 2e étage, de 10 h à midi et de 13 h 30 à 16 h; et à Varennes, Aréna, boul. René-Gauthier, de 14 h 30 à 20 h 30.

Vendredi 13 mai

Deuxième Salon des sciences et de la technologie jusqu'au 22 mai à la Place Bonaventure.

■

Colloque sur l'éducation alternative dans les collèges et les universités à l'Auberge Ramada Inn Aéroport, 6600, Côte-de-Liesse. 325-0150, poste 365

■

Secteur Bazar Illimitée organise un autre grand bazar à prix très modique, ce vendredi de 10 h à 21 h et ce samedi de 10 h à 17 h, au 3981, boul. St-Laurent. 845-3731

■

8e Congrès de l'Association d'éducation préscolaire du Québec intitulé « Place à la petite enfance » à l'hôtel Le Roussillon-Saguenay à Jonquière. 259-5814

■

Congrès annuel du mouvement Couple et Famille au Collège Marie-Victorin. 931-2801

■

Concert de l'Orchestre civique de Montréal et de l'Orchestre civique des jeunes de Montréal à 20 h en l'église Saint-Enfant-Jésus à Pointe-aux-Trembles, angle Notre-Dame et boul. Saint-Jean-Baptiste.

■

20 poètes du Québec pour la Paix en compagnie de musiciens et d'auteurs-compositeurs. Animation: Gilles Talbot et Janou Saint-Denis, à compter de 20 h à l'Union française, 429, rue Viger. 843-3445

■

Projection de *La Turlute des années dures*, film de Richard Boutet et de Pascal Gélinas, au sous-sol de l'église St-Pierre-Apôtre, 1201, Visitation, à 20 h. Entrée: $1.50 845-7928

■

Jusqu'au 18 mai, Festival montréalais du Jeune Cinéma, au Centre Claude-Robillard, 1000, avenue Emile-Journault.

■

Projection du film *CEDDO* et débat libre à 19 h au local AM--050 de l'UQAM, angle St-Denis et Ste-Catherine. Entrée: $2

■

Collectes de sang dela Croix-Rouge au centre Boulevard, entrée Jean-Talon, 4270, Jean-Talon est, de 14 h 30 à 20 h 30; à LaSalle, centre Place LaSalle, 7854, boul. Champlain, de 14 h 30 à 20 h 30; et à St-Hubert, centre social, édifice 7, de 10 h à 15 h 30.

Samedi 14 mai

Fête du 10e anniversaire du Club coopératif Lafontaine; spectacle de clowns et de magie suivis d'une danse, à 20 h, salle St-Vincent-Piette, 1370 est, St-Joseph. 523-5511

■

À compter de 10 h, ouverture du Jardin des Merveilles pour l'été, jusqu'au 25 septembre.

■

Congrès annuel du Cercle social Marguerite-d'Youville, au Sheraton Mont-Royal, à compter de 9 h. 581-4824

■

Vente de plantes par la Société d'horticulture de Dorval de 9 h à 14 h à l'Aréna de Dorval, 1450, avenue Dawson.

consommation

■ *Le printemps des consommateurs*

Plusieurs produits habituellement achetés au printemps sont examinés dans la revue *Protégez-vous* du mois de mai: les glacières, les peintures d'intérieur, les plantes annuelles, les bicyclettes pour enfants et les gilets de sauvetage. Parmi les petites glacières, la Thermos Sunpacker 7713 et la Gott Tote 12 sont les plus efficaces; parmi les moyennes (20 à 30 l), la Coleman Super Oscar 5276K est la meilleure au point de vue thermique, tandis que parmi les grandes, deux produits Coleman et un Gott sont remarqués. « Les deux seules glacières que nous ne pouvons pas recommander sont les Camping Picnic de 10 et 32 litres », conclue *Protégez-vous*.

■ *Acheter une BMX?*

Pour la revue *Protégez-vous*, la bicyclette pour enfant BMX est « un jouet », d'autant plus que les modèles intéressants sont très coûteux: $400. La revue recommande la bicyclette ordinaire (une vitesse) pour les 5 à 12 ans, en l'achetant à la taille de l'enfant; le « trois vitesses » pour les jeunes citadins de 8 et 9 ans et le « dix-vitesses », à partir de 12 ans avec réserve.

■ *Avant de peinturer...*

Comme un gallon de peinture vaut maintenant une trentaine de dollars, il vaut mieux lire les résultats des tests effectués par *Protégez-vous* avant d'acheter. Parmi douze peintures au latex, Sears latex-acrylique mat-satiné devance d'un poil la Crown Diamond China White. Trois peintures au latex sont à éviter notamment la Sico, fini mat-satiné au latex vinyle acrylique. Deux peintures à l'huile sont jugées excellentes: Benjamin Moore Dulamel et CIL cilux tandis que deux sont déconseillées: Pittsburgh Wallhide et Pratt et Lambert Cellu-Tone.

■ *La télévision en vedette*

Le numéro de juin de la revue *Le Consommateur canadien* porte essentiellement sur la télévision: outre un guide d'achat des téléviseurs couleur portatifs de 20 pouces (sans recommandations), on y trouve des conseils pour le réglage de l'image et un mini-test des agrandisseurs d'images et des convertisseurs. Dans le même numéro, un guide d'achat des jus d'oranges congelés, un test sur les déshumidificateurs, l'essai de la Dodge 600 ES et de la Ford LTD 83 et des conseils pour rajeunir les planchers.

■ *Les fours à micro-ondes*

Le magazine américain *Consumer Reports* s'attaque en mai aux fours à micro-ondes. Il recommande trois modèles en haut-de-gamme mais suggère que le consommateur moyen peut se contenter des modèles moins chers et efficaces comme le Frigidaire et le Whirlpool à $299 US car les fours à micro-ondes servent essentiellement pour décongeler des aliments et pour cuire des repas légers. La revue teste la Toyota Tercel SR5 et la Subaru GL, les hauts-parleurs stéréos à bas prix et les répondeurs téléphoniques. La revue publie aussi son questionnaire annuel sur les automobiles, les assurances, les télés et les réparations.

■ *Bouton d'or: des épines...*

Sous le couvert de créer une entreprise de distribution de grande envergure au service des Québécois, des hommes d'affaires ont lancé un nouveau catalogue de vente par correspondance, *Bouton d'or*, mais ils n'ont jusqu'ici pas réussi à obtenir des prix avantageux pour les consommateurs. Faut-il donc sacrifier quelques dollars sur de nombreux produits pour faire vivre une entreprise fondée par une trentaine de Québécois? La chanson-thème de Raymond Lévesque et l'utilisation de la carte Visa ne suffiront peut-être pas à assurer le succés de cette « coopérative à but lucratif » qui veut atteindre un milliard de ventes.

■ *Du côté des consommateurs*

L'Office de la protection des consommateurs (OPC) n'a plus qu'un seul bureau à Montréal, loin des consommateurs: au Village olympique, 5199, rue Sherbrooke est (256-5061) après avoir fermé ses bureaux du centre-ville et de la Plaza Saint-Hubert... La Toyota Celica **modèle 77 à 81** est un véhicule exceptionnel selon la Revue-*Auto 83* publiée par l'Association des consommateurs du Canada qui se penche sur 164 modèles différents... Les consommateurs insatisfaits par la **batterie de cuisine Philippe Lafrance** pourront être remboursés, selon l'OPC; la batterie à $29.95 ne comprend plus que quatre pièces et non les 32 promises dans la publicité... Energie et Ressources Québec vient de publier une brochure portant sur le chauffage solaire des **piscines** qu'on peut se procurer à la direction des communications du MER, 200-B, chemin Sainte-Foy, Québec, G1R 4X7... L'Association touristique du Pays-de-l'Érable vend un livre de Recettes traditionnelles du **pays de l'Érable** pour $2.95 (ATR, 80, rue St-Antoine, Sainte-Marie-de-Beauce, G0S 2Y0... Au premier trimestre 83, des **amendes** totalisant $11,075 ont été infligées touchant la transformation et la vente de produits alimentaires.

Marie-Agnès Thellier

Tardif améliorera Corvée-Habitation

par André Bouthillier

Le ministre de l'Habitation, M. Guy Tardif, va améliorer plus rapidement que prévu le programme Corvée-Habitation afin de pallier la disparition soudaine du Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété (PCEAP) pour les acheteurs de maisons neuves au Québec.

« Le conseil d'administration de Corvée-Habitation s'est réuni aujourd'hui (hier) et devrait me remettre ses recommandations au cours des prochains jours », a déclaré hier le ministre au DEVOIR au cours d'une entrevue téléphonique.

M. Tardif s'est dit estomaqué par la décision du ministre fédéral des Finances de ne pas prolonger jusqu'à la fin mai, comme promis dans son budget du 19 avril, le PCEAP, qui offrait aux nouveaux propriétaires une subvention de $ 3,000 pour l'achat d'une maison neuve.

« En matière d'habitation, le budget de Marc Lalonde n'aura été que mystification, qu'un tour de passe-passe », a-t-il déclaré.

Avec l'abolition de la subvention fédérale de $ 3,000, l'acheteur d'une maison au Québec n'a maintenant accès qu'à deux programmes d'aide, tous deux au niveau provincial: Corvée-Habitation et le programme d'accès à la propriété. Le premier offre un taux hypothécaire de 11.5 % pour trois ans à tous les nouveaux acheteurs de maisons neuves tandis que le second prévoit une réduction des versements mensuels de l'hypothèque des propriétaires ayant un enfant de 12 ans et moins. M. Tardif a déclaré qu'il n'était pas question de modifier ce dernier programme d'aide.

Quant à Corvée-Habitation, il a refusé de préciser les changements possibles. Mais il est évident qu'une amélioration du programme passe par une autre réduction du taux préférentiel offert. Normalement, le taux de 11.25 % pour trois ans doit être maintenu jusqu'au 15 juillet. Toutefois, le taux actuel du marché s'établit à 12.75 %, soit à 1.25 % seulement du taux de la Corvée. L'attrait de ce programme est donc moindre qu'il y a quelques semaines.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton
Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook
Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

LA RONDE 83
DES SURPRISES, EN VEUX-TU EN V'LÀ!

C'est le grand jour: La Ronde est ouverte!
La Ronde 83 n'a pas fini de vous surprendre avec une saison riche en divertissements et haute en couleurs.
Suivez le calendrier des activités et vous verrez que La Ronde 83 vous réserve des surprises à goût de revenez-y!

Heures et dates d'ouverture
Pré-ouverture
du 7 mai au 19 juin.
Fins de semaine
samedi: de midi à 2h30
dimanche: de 10h00 à minuit
et lundi le 23 mai
Saison
du 20 juin au 28 août:
midi à 2h30 (toute la semaine)

TARIFICATION

	Enfants (11 ans et moins)	Adultes	Accès aux manèges
Passe (1 jour)	2,50 $	2,50 $	minirail et téléphérique
Passe-express (1 jour)	7,00 $	7,00 $	7 manèges de catégorie A, B ou C
Passe-partout (1 jour)	7,00 $	10,00 $	illimité à tous les manèges
Passe-partout famille (1 jour)	25 $ (2 adultes + 2 enfants) (5 $ par enfant additionnel)		illimité à tous les manèges
Passe-saison (n'importe quand)	20,00 $	20,00 $	minirail et téléphérique
Passe-partout saison (n'importe quand)	50,00 $ Rabais de 20% du 30 avril au 30 juin: 40,00 $	50,00 $	illimité à tous les manèges

Pour plus de renseignements, composez le **(514) 872-6222**

communautés culturelles

■ Dialogue Israël-Palestine

Un mouvement regroupant déjà quelque 300 sympathisants a pris forme à Montréal le mois dernier dans le but de définir de nouveaux moyens pour rétablir la paix au Moyen-Orient. Il s'agit du Regroupement pour un dialogue Israël-Palestine qui s'adresse aussi bien aux Juifs anglophones et francophones de Montréal, qu'aux Arabes et non-Arabes de la métropole. Sa présidente est Mme Janet Weinroth (une Juive américaine qui a vécu 17 ans en Israël avant d'immigrer au Canada).Son secrétaire est M. Qusai Samak et sa trésorière, Mme Norma Salem (d'origine moyen-orientale et égyptienne respectivement). Le Regroupement est en train de s'incorporer et vit actuellement avec les dons de ses sympathisants. Il souhaite organiser un festival de films israéliens et arabes pour le mois de septembre et la publication d'un petit bulletin d'information pour ses membres et la communauté montréalaise. L'adresse du Regroupement est: 316 Côte Saint-Antoine, Montréal H3Y 2J4.

■ Semaine des réfugiés

La Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés organise à compter d'aujourd'hui une « semaine du réfugié » qui se terminera le 14 mai à l'Université du Québec à Montréal. La semaine débutera par une journée thématique de 9h à 17h au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM (salle A-2885) où seront analysés les différents problèmes auxquels se heurtent les réfugiés à leur arrivée au pays. Les 35 organismes qui composent la « Table » seront présents pour répondre aux questions, de même que des réfugiés qui témoigneront de leur condition à l'Abri (nouveau centre d'accueil de Montréal). La semaine se terminera le 14 mai par une journée de solidarité avec kiosques, projections de films et de diapositives à compter de 14 h, ainsi qu' un spectacle multi-ethnique sur la grande place du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM à 20 h avec des groupes polonais, africain, indochinois et sud-américain. Pendant cette semaine les Montréalais sont invités tout particulièrement à contribuer à la campagne de souscription pour défrayer les coûts d'opération de l'Abri en s'adressant directement au centre d'accueil (253-2787), à l'Archevêché de Montréal (931-7311), au Centre social d'aide aux immigrants (932-2953) ou au Centre d'aide aux hispano-Américains (272-6387).

■ L'Islam cet inconnu

L'Islam est méconnu en Occident: tel est le message qu'a laissé le chef spirituel des Musulmans Ismaëliens, l'Aga Khân, lors de sa visite récente à Toronto. Invité par le premier ministre William Davis à un dîner d'honneur, l'Aga Khân a en effet déclaré publiquement que les Occidentaux reçoivent souvent des médias une image déformée des luttes et revendications des 900 millions de Musulmans d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique. Avant la révolution iranienne, a-t-il expliqué, la secte shiite de l'Islam était largement méconnue; depuis ce temps, elle est identifiée exclusivement comme la foi de cette révolution et tous les actes politiques perpétrés par les dirigeants iraniens sont présentés comme des préceptes du shiisme plutôt que résultant de l'interaction complexe de forces nationalistes et politiques. Or, prétend-il, il se trouvent beaucoup plus de Shiites à l'extérieur de l'Iran que dans ce pays. La secte ismaëlienne que représente l'Aga Khân est elle-même une secte shiite. Si l'on ne veut pas se méprendre sur l'Islam, a affirmé l'Aga Khân, il faut comprendre que les forces politiques qui s'affrontent dans les pays musulmans ne sont pas davantage reliées à la foi que pratique « la majorité silencieuse » que ne l'est l'IRA par rapport à l'Eglise catholique d'Irlande. « Je suis convaincu, a-t-il ajouté à Toronto, que la majorité silencieuse de l'Islam cherche à effacer les divisions entre les sectes et les doctrines plutôt qu'à les exacerber ». L'Islam n'est pas plus monolithique que le Christianisme, a-t-il ajouté; révélée il y a 1400 ans et pratiquée par un nombre si élevé de croyants, cette religion a subi des changements culturels aussi nombreux que la foi des Chrétiens.

■ Pour les femmes du Salvador

Le Comité Marianela de solidarité avec le Salvador poursuit aujourd'hui et demain son expo-vente d'oeuvres d'art données par des artistes québécois, au 2380 est, rue Sainte-Catherine (immeuble appartenant aux Dames de la Congrégation). Quelque 95 oeuvres ont été gracieusement offertes par quelques artistes connus dont Marcelle Ferron, Richard Lacroix, Monique Charbonneau, le frère Jérôme, Louisette Gauthier-Mitchell, Marie Anastasie, Seymour Segal, etc, ainsi que des étudiants en arts de l'Université Concordia et de l'UQAM. Elles seront vendues à l'encan à compter de 14h30 dimanche par l'encanteur François Beaulieu. Organisé par trois Québécoises - Hélène Beaudouin, Mireille Landry et Aline Cez - cet événement est la première manifestation du Comité Marianela de Montréal. Tous les profits doivent servir à aider les femmes seules du Salvador réfugiées dans des camps du Honduras, à assurer leur subsistance et celle de leurs enfants par l'ouverture d'ateliers de couture et d'artisanat, l'achat de fournitures, etc. Cette expo-vente vise à intéresser non seulement le milieu artistique mais aussi le grand public et sera l'occasion pour les Montréalais de se familiariser avec la réalité vécue par les femmes d'Amérique centrale grâce à la projection d'un diaporama, et un dialogue avec des femmes latino-américaines.

Angèle Dagenais

Trudeau invoque le secret ministériel

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a refusé, hier, de discuter d'une fuite dont fut l'objet un mémo du cabinet au sujet d'un fonds de développement économique pour les autochtones, en arguant qu'il s'agissait d'une question relevant du secret ministériel.

Mais quand un député conservateur a laissé entendre que le gouvenement veut utiliser le fonds pour acheter les votes des Indiens, le premier ministre a répliqué « qu'il était très tenté d'accuser l'honorable député de fabrication de preuve ».

Les députés de la C.-B. Lorne Greenway et Frank Oberle se sont ligués en Chambre pour cuisiner le premier ministre au sujet de leurs craintes que les autochtones qui possèdent une carte de membre du Parti libéral soient désignés pour administrer le fonds dont la création a été promise il y a longtemps.

« Jamais de toute mon expérience je n'ai vu un document d'une partisanerie aussi évidente », a lancé M. Oberle, tandis que son collègue Greenway renchérissait en disant que la proposition semblait une tentative de la part des libéraux « de préparer une autre assiette au beurre ».

Le document ministériel qui a fait l'objet d'une fuite propose que le fonds soit administré par une société de la couronne et recommande que l'argent soit dépensé sur une période de cinq ans pour encourager des entreprises et des programmes appartenant à des autochtones « qui ont un potentiel de devenir gagnants ».

Le mémo fait aussi allusion au caucus libéral autochtone et dit que « des membres estiment que le conseil d'administration (de la société) devrait être composé d'aborigènes qui sont des libéraux reconnus, qui ont de l'expérience des affaires et qui ne font pas partie d'organisations politiques autchtones ».

ENCORE PLUS DES ROCHEUSES

AVEC LE PRÊT-À-PARTIR D'AIR CANADA.

Le Prêt-à-partir d'Air Canada, c'est votre billet pour l'aventure. Oui... Laissez Air Canada s'occuper de tout: avion, hôtels, auto en une seule formalité. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada. Après tout, c'est lorsqu'on a tout prévu que l'aventure commence.

Calgary
à compter de
379$

Vancouver
à compter de
439$
aller-retour
de Montréal

Cavalez à Calgary
Faites-vous plaisir! Cavalez toute une semaine au pays du rodéo. Vos petits cowboys d'enfants pourront même coucher gratuitement dans votre chambre. Et votre hôtel, le Holiday Inn, est situé en plein centre ville.
7 jours et 6 nuits à compter de
50$ pour 2 personnes, par jour
Programme bons de réduction aux détenteurs d'un billet Supernoliprix d'Air Canada en vigueur jusqu'au 24 février 1984.

Vancouver-sur-mer
Profitez de la vie... et d'une occasion exceptionnelle! Une semaine de rêve à l'hôtel Vancouver. Vos enfants sont logés gratuitement dans votre chambre.
7 jours et 6 nuits à compter de
70$ pour 2 personnes, par jour
Programme bons de réduction aux détenteurs d'un billet Supernoliprix d'Air Canada, en vigueur jusqu'au 29 février 1984.

Calgary-Vancouver-pas-cher
Et ça roule en grand... Visitez Vancouver ou Calgary et fuyez dans la nature au volant d'une voiture de location Budget. 100 km gratuits par jour, essence en sus.

Calgary
180$ par semaine

Vancouver
139$ par semaine

Programme bons de réduction aux détenteurs d'un billet Supernoliprix d'Air Canada, en vigueur jusqu'au 29 février 1984.

AIR CANADA

Conditions:
Dates de départ: 17 juin au 8 septembre 1983. Réservations: 14 jours à l'avance. Séjour minimum: premier dimanche suivant le départ. Séjour maximum: 6 mois. Tarifs en vigueur du lundi au vendredi. Le nombre de places est limité. Certains vols peuvent afficher complet. Pas de changement de réservations. Les paiements sont non remboursables. Les tarifs sont sujets à l'homologation gouvernementale. Taxes d'aéroport en sus.

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

Le chômage parmi nous

L'un des rares espoirs des chômeurs, devant une reprise qui tarde à venir, reste les programmes de création d'emplois par les gouvernements. Les crédits ont plus que doublé pour ces programmes, explique Marie-Agnès Thellier, qui fait le point sur leurs possibilités et leurs limites, et en a fait le relevé, fédéral et provincial.

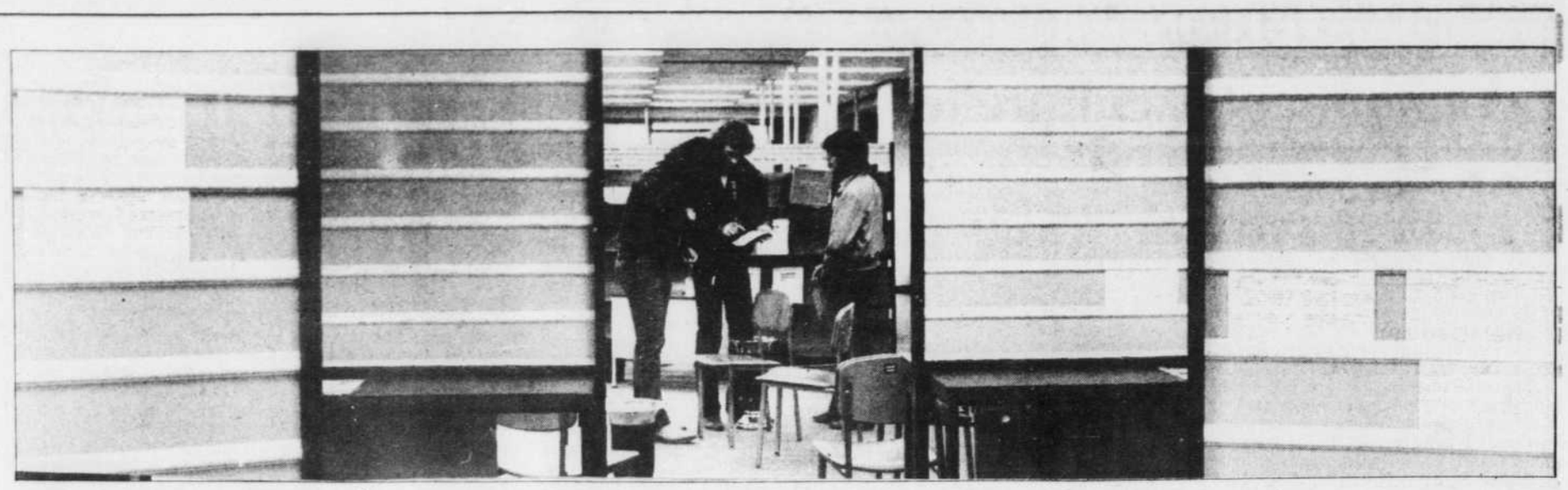

L'Etat devient le grand suppléant pour 83-84

Le Québec aurait $650 millions pour créer des emplois

par Marie-Agnès Thellier

Le Québec pourrait recevoir $650 millions pour la création directe d'emplois en 1983-84. Ce chiffre vient de l'addition du budget provincial de $235 millions, des $170 millions du programme Relais promis par Ottawa et d'une juste part des autres programmes fédéraux ($245 millions).

Il s'agit d'un changement considérable par rapport à 1982-83. L'effort de deux gouvernements pour la création directe d'emplois au Québec n'avait totalisé que $289.3 millions en 1982-83: les crédits devraient donc augmenter de 124 % d'ici avril 84.

Le gouvernement fédéral n'avait dépensé en 1982-83 que $603 millions dans tout le pays, dont environ $133.5 millions pour le Québec, tandis que le Québec disposait de $155.8 millions dont $138.9 millions effectivement engagés au 31 mars 83. En 82-83, les neuf programmes fédéraux principaux ont créé 26,508 emplois au Québec et les sept programmes du Québec en ont subventionné 31,838. Il y avait 473,000 chômeurs au Québec en mars 83, soit un taux de chômage de 16.1 %.

Le total de $650 millions exclut toute l'aide indirecte aux emplois: par exemple, on n'y trouve ni le programme spécial d'aide aux PME (programme Biron), ni les investissements publics de relance (notamment dans le secteur aéronautique par Ottawa et l'assainissement des eaux par Québec). Cela ne comprend pas non plus l'aide fédérale au partage de l'emploi: le gouvernement fédéral a dépensé $69 millions au Québec pour 2,491 accords impliquant 69,408 travailleurs depuis janvier 81. Ce programme se termine en mai, mais Québec doit lancer un projet semblable disposant de $1.1 million en 83-84. Sont exclues aussi toutes les mesures fiscales ou législatives pour relancer les investissements du secteur privé.

Il s'agit uniquement de programmes de création d'emplois temporaires et parfois permanents, destinés soit à éviter à des chômeurs ou à des assistés sociaux le désespoir d'un trop long désoeuvrement, soit à favoriser l'auto-développement d'une région, soit à insérer les étudiants et les jeunes diplômés sur le marché du travail. Héritiers des Perspectives-Jeunesse et autres Projets d'initiative locale, ces programmes portent par exemple les doux noms de PDCC ou de Relais à Ottawa et de PRET ou de Chantier-Québec à Québec. (voir encadré)

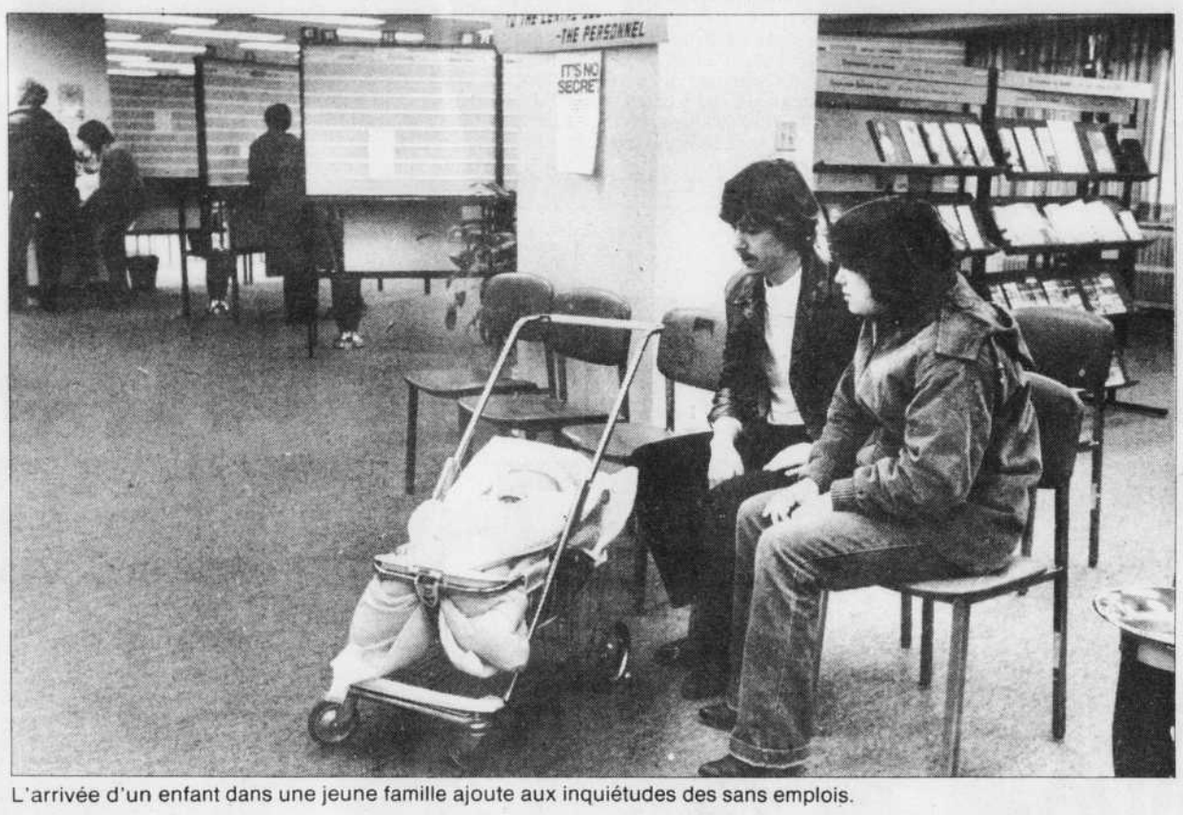

L'arrivée d'un enfant dans une jeune famille ajoute aux inquiétudes des sans emplois.

Plusieurs questions se posent au sujet des programmes de création directe d'emplois: sont-ils économiquement utiles ou doivent-ils être remplacés par d'autres mesures plus efficaces? Sont-ils socialement indispensables? Les emplois temporaires ne sont-ils pas appelés à se multiplier dans une décennie qui paraît promise à une croissance économique lente?

« La première forme de lutte contre la pauvreté passe par la dignité du travail, par la capacité d'obtenir un revenu grâce à son travail dans la société, à sa participation au développement local », estime M.Marois qui a parrainé plusieurs programmes depuis 1977. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel pariait que de nombreux assistés sociaux aptes au travail voulaient travailler. Récemment, ces programmes faisaient l'objet de critiques diverses, bien qu'ils aient été modifiés et améliorés plusieurs fois depuis 1977. Les critères d'admissibilité ont notamment été élargis et les 130 centres de main-d'oeuvre se préparent à mieux servir leur clientèle jeunesse.

« Le coût économique effarant du chômage est beaucoup plus élevé que le coût de ces programmes », estime M. Marois, qui voudrait proposer bientôt une vraie politique d'emploi inspirée des exemples de certains pays européens, et des travaux des économistes québécoises Lise Poulin-Simon et Diane Bellemare sur la politique du plein emploi.

Dans des régions comme l'Est du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie ou la Côte-Nord, les programmes de création d'emploi et notamment PECEC jouent un rôle vital pour certaines communautés. Selon M.Marois, les $22 millions de PECEC en 82-83 auraient été le coup de pouce indispensable pour $124 millions d'investissements. « La table-tournante Oracle à Sherbrooke est un projet PECEC. L'élévateur d'autos Pionnier aussi à Rouyn et la scierie d'Esprit-Saint et Titan Informatique... », rappelle M. Marois, pour qui le Québec ne doit pas seulement miser sur son électricité mais aussi sur deux qualités des Québécois: leur génie créateur de « patenteux » et leur sens du « bi », de la corvée regroupant toute une communauté.

Selon la dernière évaluation effectuée par le ministère du Conseil exécutif, d'octobre 77 à mars 82, l'un des plus anciens programmes, PECEC, a créé 4,207 emplois dont 80 % permanents, ce qui a induit la création de 3,317 emplois indirects. Les subventions de $50 millions affectés à 840 projets auraient, selon cette évaluation, eu un taux d'efficacité supérieure à d'autres programmes provinciaux ou fédéraux. Le gouvernement du Québec récupère même sa mise en cinq ans. L'étude s'étonne cependant que, dans certains secteurs économiques ou dans certaines régions, les taux d'échecs se comparent à ceux des PME alors que le projet est subventionné. Elle suggère d'offrir davantage de support à la gestion et à la mise en marché et même d'intervenir en cas de difficultés du projet la première année.

« Les programmes de création d'emplois ne stimulent pas la croissance économique car ils signifient davantage de dépenses, donc davantage de taxes. Au contraire, il faudrait diminuer les taxes, diminuer les taux d'intérêts réels ce qui relancerait la consommation (de biens durables) », estime M. Pierre Fortin, économiste, de l'Université Laval. Selon lui, les programmes créent surtout des emplois de fonctionnaires...Il se dit d'accord avec leurs objectifs sociaux mais il espère davantage en une reprise économique forte pour créer des emplois pour les chômeurs et pour les jeunes. Et si la croissance économique demeure faible à long terme? « Cela me fait peur. Une des raisons de ce ralentissement économique est la fiscalité trop élevée, qui a des effets négatifs sur l'épargne, sur les attitudes au travail, sur le taux d'absentéisme », estime encore l'économiste.

« Les programmes de création directe d'emplois sont un pis-aller nécessaire dans la conjoncture actuelle car l'économie est incapable de créer des emplois permanents », estime pour sa part M. Jean-Pierre Bélanger, conseiller aux programmes à la Fédération des CLSC du Québec. « Ces programmes évitent la marginalisation encore plus grande des chômeurs. On sait qu'après deux ans de chômage, il est difficile de réintégrer le marché du travail », poursuit-il.

A ses yeux, les programmes fédéral et québécois se ressemblent, à l'exception du « Bon d'emploi » québécois. « Ce programme a des effets remarquables parce de la moitié des stagiaires sont ensuite embauchés dans l'entreprise et parce que 80 % des bons vont dans des petites entreprises de moins de 20 employés », dit M. Bélanger. La grande lacune des programmes demeure à ses yeux l'absence de formation pratique, notamment dans des secteurs en développement comme les services aux personnes âgées.

Ces deux derniers points sont confirmés par les propos d'un utilisateur des bons d'emploi, M. Michel Couillard. Il dirige avec trois associés Environnement Illimité, qui regroupe un bureau de consultation en environnement, une entreprise de traitement de textes et divers services, soit un maximum de 13 personnes. Environnement Illimité a employé quatre stagiaires, qui ont pu s'insérer dans des équipes de travail. Cependant la conjoncture économique qui touche tous les bureaux de consultants en environnement a limité l'effort de formation des quatre stagiaires. « Les bons d'emploi permettent à un jeune diplômé de se faire connaître par une entreprise, qui fera peut-être appel à lui dans l'avenir. Mais il ne s'agit pas d'emplois stables, ni d'embaucher une personne-clé. », ajoute-t-il. L'un des stagiaires, à la fin de son bon d'emploi, a trouvé un emploi de serveur dans le restaurant voisin, pour demeurer disponible...

M. Marois espère que le nouveau programme de formation en entreprise permettra de « upgrader » (selon son expression) certains emplois. Il met aussi beaucoup d'espoir dans le développement du travail à temps partiel, en lien avec les notions de travail choisi, de travail partagé. Le gouvernement fédéral a donné l'exemple dans ce domaine et M. Marois reconnaît que « c'est un programme excellent qui a reçu un traitement injuste dans certains médias »...

Le « traitement injuste » par les médias des programmes de création directe d'emploi, c'est-à-dire l'incertitude quant à leur efficacité réelle, reflète peut-être l'incertitude de toute la société face à la future croissance économique et face à la permanence d'un chômage trop élevé.

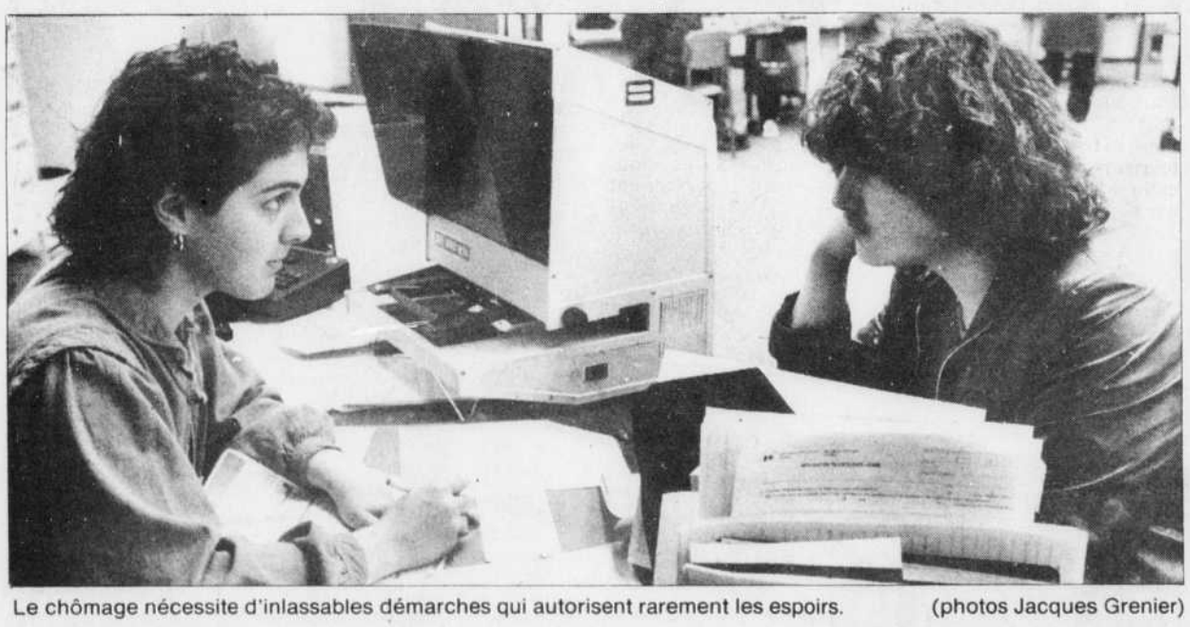

Le chômage nécessite d'inlassables démarches qui autorisent rarement les espoirs. (photos Jacques Grenier)

Les programmes d'emplois

— Gouvernement fédéral.

Les douze programmes actuels de la Commission de l'emploi et de l'immigration seront fusionnés cet automne en quatre programmes. D'ici là, les anciens programmes et les anciens financements s'appliquent.

1. Nouveau programme Relais (regroupe Relais, Projets créateurs d'emploi dits « Article 38 », un volet du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main d'oeuvre, Programme d'emploi communautaire PEC, Eté Canada 84, certains éléments des Projets de développement communautaire du Canada PDCC).

Objectif: créer des emplois temporaires (durée inférieure à un an) notamment dans les régions « sinistrées » par le chômage.

Modalité: parrainage d'associations, d'entreprises, de groupes, de ministères fédéraux, du gouvernement provincial et même d'individus.

Fonds: $380 millions (dont $100 millions provenant du Fond de l'assurance-chômage) pour procurer de l'emploi temporaire à 51,000 Canadiens d'ici avril 85. Il y avait $30 millions en 1982-83 pour Relais. Le Québec devrait obtenir $170 millions.

2. Croissance locale de l'emploi CLÉ (regroupe le programme d'aide au développement économique local ADEL, des composantes du Programme d'aide à la création locale d'emplois PACLE et des Projets de développement communautaire du Canada PDCC).

Double objectif: Former des sociétés de développement local qui placeront des fonds dans des initiatives commerciales locales (Sociétés CLÉ)

: Mettre sur pied des entreprises et des projets qui créeront directement ou indirectement des emplois permanents (Projets CLÉ)

Modalité: parrainage d'organisations de développement communautaire et de groupes locaux. Les activités devraient normalement faire partie d'un plan de développement approuvé.

Fonds: $146 millions pour théoriquement créer 18,350 emplois d'ici avril 85.

3, Compagnie de travailleurs (regroupe une partie du Programme d'aide à la création locale d'emploi PACLE et une partie des Projets de développement communautaire du Canada PDCC;

Objectif: fournir des emplois temporaires aux jeunes travailleurs extrêmement défavorisés ainsi que des services de conseil, de formation et de soutien.

Modalité: parrainage des organismes de charité, des organisations sans but lucratif, des coopératives, des groupes communautaires et même des particuliers.

Fonds: $81.5 millions pour 10,000 jeunes Canadiens participant aux projets d'ici avril 85.

4.ACCÈS (regroupe le Programme d'aide aux personnes défavorisées sur le plan de l'emploi PDPE, le Programme de subvention salariale transférable PSST, le Programme d'emploi pour les innovations technologiques PEIT, les stages d'Eté Canada 84 et les Projets de services communautaires du Canada (PSCC).

Objectif: permettre à des chômeurs de faire des stages dans des entreprises, grâce à une subvention équivalent au salaire.

Modalité: trois composantes: Expérience de travail pour les chômeurs, Jeunes, Développement de l'emploi pour les handicapés.

Fonds: $275.3 millions (dont $83 millions pour les jeunes) afin de fournir des subventions de salaires à 97,800 stagiaires.

Par ailleurs, des fonds supplémentaires ont été accordés en 1983-84 à des programmes d'emploi qui ne sont pas gérés par Emploi Immigration Canada.

5.Katimavik (administré par le Secrétariat d'Etat).

Ce programme permet aux jeunes d'acquérir une expérience de travail en participant à des projets communautaires dans tout le Canada.

Fonds: $40 millions supplémentaires, soit 4,000 participants supplémentaires.

6. Programmes d'instruction et de création d'emplois du ministère de la Défense nationale.

Environ 5,000 jeunes seront employés dans les forces armées régulières pendant environ un an.

Fonds: $75 millions en deux ans.

7. Initiatives spéciales pour l'emploi.

Des fonds supplémentaires de $150 millions sur deux ans sont affectés à des dépenses pour des projets locaux à forte teneur de main d'oeuvre dans le cadre des programmes publics de construction.

— Gouvernement du Québec.

1. Le bon d'emploi. Il permet à tous les diplomés de formation professionnelle (secondaire, Cegep, université) de bénéficier d'un bon de $3,000 pour un emploi de 20 semaines (plus $500 pour huit semaines supplémentaires). Québec a injecté $34.3 millions en 1982-83 pour 11,358 emplois et injectera $45.1 millions en 83-84: déjà 5,164 emplois sont assurés cette année.

2. Chantier Québec. Le programme fournit de l'emploi temporaire à des assistés sociaux pour la réalisation d'un projet utile à la communauté pendant 20 semaines. $27.5 millions ont été engagés dans ces projets en 82-83 pour 5,759 emplois. Le programme a des crédits de $31.3 millions en 83-84 et des engagements ont déjà été pris pour 1,322 emplois.

3. PRET. Ce programme de retour au travail s'adresse aux assistés sociaux possédant une certaine formation. Il finance à l'employeur la moitié du salaire de l'employé jusqu'à un maximum de $8,500 (au lieu de $7,000). Environ $6.3 millions ont été engagés en 82-83 pour subventionner 1,308 emplois. Le budget 83-84 est de $14.1 millions et des engagements ont déjà été pris pour 418 emplois.

4. Service externe de main d'oeuvre (SEMO). Il permet à des organismes d'améliorer leurs services auprès de clientèles particulières (handicapés, familles mono-parentales, etc). Cela a permis l'an dernier la création de 1,155 emplois avec $2 millions. Le budget de 83-84 est de $4.3 millions et 348 emplois sont déjà assurés.

5. PECEC (Programme expérimental de création d'emplois communautaires). Près de $15.4 millions ont été affectés en 1982-83 à des projets ayant généré 2,865 emplois. Le programme est géré localement jusqu'à $75,000. On prévoit des crédits de $40 millions en 1983-84 et déjà $13 millions sont engagés, soit 2,817 emplois.

6.PCET (Programme de création d'emplois temporaires). Des projets parrainés par des ministères et organismes para-publics ont généré 9,393 emplois temporaires en 82-83 pour $51.3 millions de projets. Le budget 83-84 est de $36.6 millions.

7. Action Jeunes volontaires. Un budget de $20 millions a été affecté à ce programme, dont la mise en place d'ici la mi-mai dépend du Secrétariat à la jeunesse. Annoncé à la mi-mars, ce service volontaire amènera 16,000 jeunes à travailler pour leur communauté, avec un bonus de $100 par rapport aux prestations d'aide sociale.

8. Formation en entreprise. Un bon de formation sera créé, analogue au bon d'emploi, pour permettre à des jeunes de se former, notamment dans les secteurs et métiers d'avenir. Au maximum, ce programme touchera 2,500 jeunes de 16 à 24 ans.

9. Programme PRIME pour les municipalités. Une somme de $50 millions (dont $42.3 millions en 1983-84) permettra de subventionner des projets parrainés par des municipalités pour créer des emplois temporaires. Le ministère de Affaires municipales est responsable de ce programme inscrit au budget de M.Pierre Marois.

Rapports Annuels

Procurez-vous, sans frais, les rapports annuels de votre choix annoncés dans notre édition du 4 mai dernier en retournant ce coupon.

LE DEVOIR
211 St-Sacrement
Montréal, P.Q.
H2Y 1X1

1.— Groupe minier Sullivan
2.— C-I-L
3.— Imasco
4.— Ciments Canada Lafarge
5.— Crédit industriel Desjardins
6.— Mitchell Canada
7.— Alliance
8.— Quebecor
9.— Marine Industries
10.— Caisse de Dépot
11.— La Laurentienne
12.— Provigo Inc.
13.— Fiducie du Québec
14.— Pétro-Canada
15.— Consolidated-Bathurst
16.— Banque d'épargne

Encerclez les numéros des rapports qui vous intéressent.

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 16

Nom.....
.....
Adresse.....
.....
Ville.....
Code postal.....
LD 83.05.06

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Action de joindre. — Utilisa.
2—Rendais plus court. — Éminence.
3—Qui rend service. — Se dit de tout organe en forme de soie de porc.
4—À nous. — Exécuter. — Pronom indéfini.
5—Stupéfait. — Restitue.
6—Strontium. — Mets accomodé avec beaucoup d'oignons.
7—Qui a du bon sens. — Pas beaucoup.
8—Atmosphère. — D'un verbe gai. — Xénon.
9—Ensemble de cordages, manoeuvres, poulies, qui servent à l'établissement, à la tenue et à la manoeuvre des voiles d'un bateau. — Thorium.
10—Divisible par deux. — En Bretagne, vallée envahie par la mer. — Obtenu.
11—Plante herbacée, type de la famille des linacées. — Qui n'est pas cuit. — Pare.
12—Caractère de ce qui est erroné.

Verticalement

1—Les jeunes gens. — Ride.
2—Mois. — Tout bénéfice.
3—Querelle. — Ouverture du nez.
4—Fond de certaines choses. — Arbrisseau épineux.
5—Champ de trèfle. — Cela.
6—Titane (inv.). — Où mangent et boivent les bestiaux. — Évangéliste.
7—Habitant d'une oasis. — Ce qui est rejeté.
8—Dire qu'une chose n'est pas vraie. — Donne son opinion sur un sujet en délibération.
9—Hirondelle de mer. — Allure du cheval.
10—Pluies. — Ruisselet.
11—Deuxième. — Allonge.
12—Rendre meilleur. — Conspuée.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	B	J	E	C	T	I	O	N	■	L	E
2	B	O	U	T	E	I	L	L	E	■	I	C
3	D	U	R	E	T	E	■	I	G	L	O	O
4	I	R	E	■	T	N	■	M	O	I	N	E
5	C	R	U	M	E	N	T	■	C	O	C	U
6	A	U	R	A	■	E	C	H	I	N	E	R
7	T	■	■	R	D	■	H	U	E	■	A	A
8	I	L	S	■	I	T	E	M	■	M	U	N
9	O	■	P	O	U	R	Q	U	O	I	■	T
10	N	E	O	■	R	O	U	S	S	E	S	■
11	■	U	R	A	N	I	E	■	L	U	T	E
12	S	T	E	L	E	S	■	B	O	X	E	R

Pétro-Canada passe à l'étape de la rationalisation

■ *Le siège social du secteur des produits raffinés restera-t-il à Montréal?*

par
Michel Nadeau

L'IMPORTANT secteur des produits raffinés de Pétro-Canada, dont le siège social est situé à Montréal, passera bientôt par une phase de rationalisation de ses activités.

Après l'acquisition des réseaux de raffinage et de ventes de Pacific Petroleums (1978), de Pétrofina Canada (1980) et de BP Canada (1982), la direction de Les Produits Pétro-Canada, dont les ventes ont dépassé $2.2 milliards en 1982, entreprend maintenant l'émondage parmi son effectif de 4,500 employés et de ses 2,500 stations-service:

■ le siège social de la compagnie demeure à Montréal mais les dirigeants de Pacific Petroleums, de Calgary, et surtout ceux de BP Canada, qui ont quitté Montréal pour Toronto en 1981, aimeraient bien attirer dans leur ville la haute direction établie à Montréal depuis l'acquisition de Pétrofina Canada, il y a trois ans. «Nous ne pouvons pas maintenir trois conseils d'administration et trois sièges sociaux. Une étude de rationalisation est en cours. Où établirons-nous la direction de la compagnie? Nous verrons», a déclaré lors d'une entrevue au DEVOIR le président de Les Produits Pétro-Canada, M. William A. West;

■ le Québec demeure le meilleur marché pour Pétro-Canada, dont les ventes d'essence représentent 20 % du total au Québec. Dans l'ensemble du Canada, la part de Pétro-Canada est d'environ 12 %; en Ontario, elle est de 15 %. C'est au Québec que se trouvent les principales installations de raffinage de la compagnie;

M. William A. West (Photo Réjean Meloche)

■ au Québec, la compagnie possède près de 1,000 stations-service. Il faudra supprimer les moins productives. Environ 15 % de ces points de vente sont des candidats à la fermeture;

■ le processus de rationalisation de l'industrie du raffinage n'est pas terminé dans l'Est du Canada. Deux autres raffineries pourraient fermer leurs portes, selon M. West. Au Québec, l'offre et la demande se rejoignent maintenant. La fermeture de BP, Texaco et Esso ont permis aux trois raffineries montréalaises qui restent (Shell, Gulf et Pétro-Canada) de hausser le taux d'utilisation à un niveau acceptable. La raffinerie de Pétro-Canada tourne actuellement à 76 %;

■ comme les autres compagnies pétrolières, Pétro-Canada n'a pas fait de profits dans le raffinage au cours du premier trimestre, en raison de la fluctuation de prix des inventaires. La baisse de la demande et la guerre des prix ne permettent pas d'obtenir les hausses souhaitées. Cependant, les gens de Pétro-Canada hésitent à parler de la question des prix en raison de l'enquête fédérale en cours sur cette question;

■ les francophones demeurent toujours rarissimes au niveau de la haute direction, logée au 18e étage de la Place Ville-Marie. Toutefois, à l'échelle régionale, M. Pierre Dupuis, autrefois de l'Impériale et de la Société générale de financement du Québec, vient d'être nommé vice-président de la région de l'Est, qui comprend le Québec et les Maritimes;

■ l'achat de BP Canada a porté à 4,500 le nombre d'employés de Les Produits Pétro-Canada. Il y a beaucoup de dédoublement de fonctions, selon M. West, qui vient de proposer un « plan extrêmement avantageux » de départs volontaires et de retraites anticipées. L'opération n'a pas d'objectif précis mais une réduction de 400 du nombre des employés serait satisfaisante, note M. West.

Dans son bureau où domine une superbe vue de Montréal, M. West a fait le point cette semaine sur les nouveaux défis de l'industrie du raffinage, un secteur fortement secoué depuis deux ans. «C'est une tâche particulièrement emballante que la mise en marché de produits pétroliers. Surtout dans la conjoncture actuelle! Pétro-Canada propose une optioncanadienne aux consommateurs.» Ironiquement, c'est au Québec que la fibre nationaliste donne les meilleurs résultats.

L'homme d'affaires reconnaît que l'industrie du raffinage s'est lourdement trompée au cours de la dernière décennie. « Nous avons construit beaucoup trop d'installations. Nous pensions alors exporté vers les Etats-Unis. Nous avons réagi trop lentement à trois facteurs hors de notre contrôle: le Programme énergétique national, la crise économique et le déclin de la demande. Voilà pourquoi il faut maintenant réduire la capacité de certaines raffirneries ou en fermer complètement d'autres.»

Pour M. West, l'Ontario et surtout l'Ouest canadien connaissent toujours des surplus importants au chapitre de la capacité de raffinage. Mais on hésite à fermer des installations. « Suncor appartient à 25 % au gouvernement de l'Ontario. Plusieurs raffineries sont reliées à des complexes pétrochimiques. Finalement, tout dépend des ententes entre raffineurs. Il s'agit du facteur déterminant.»

C'est ainsi qu'avant d'annoncer la fermeture de sa raffinerie montréalaise, BP Canada a conclu une entente avec Shell pour son approvisionnement au Québec. Pétro-Canada doit maintenant poursuivre cette entente. Mais, M. West hésite à prédire où se feront les coupures de production de raffinage.

Pour sa part, Pétro-Canada se prépare toujours à la réalisation sur une grande échelle du projet CANMET qui permettrait, au prix de $135 millions, de traiter à Montréal l'excédent du pétrole lourd. Une première étape est en cours à l'usine de Pointe-aux-Trembles.

Pour ce qui est de la demande de produits raffinés, il y a aura très peu de croissance au cours des années à venir. La baisse ne sera pas aussi forte que celle des deux dernières années (-14 %).

Pourquoi les consommateurs optent-ils pour Pétro-Canada? « Assez curieusement, nous n'avons pas de service de recherches en marketing très développé. Nous croyons que nos gains dans le marché s'expliquent par une ensemble de facteurs: le service, le prix, la feuille d'érable...

« Il est évident qu'il y a trop de stations-service actuellement. Il faudra éliminer les moins productives. Cela ne veut pas dire celles situées l'une en face de l'autre, car il peut s'agir parfois de deux marchés différents selon le sens de la circulation. Le nombre de fermeture dépassera certainement la centaine », de poursuivre M. West.

La compagnie fermera-t-elle ses propres stations ou celles de propriétaires associés. « Le critère sera la productivité.»

Pour ce qui est de la réduction de personnel, M. West soutient que les conditions de départs offertes aux employés « se comparent avec les meilleures présentées».

En ce qui a trait au siège social, après l'acquisition de Phillips Petroleums, de Pétrofina et de BP Canada (Atlantic Richfield n'avait pas de réseau de vente au détail), la compagnie sent maintenant le besoin de regrouper certaines fonctions. Actuellement, les principaux dirigeants se trouvent à Montréal. Pour ce qui est du raffinage évidemment! (Le siège social de Pétro-Canada est à Calgary, où sont concentrées les activités d'exploration.) Mais dans la commercialisation et le raffinage, des fonctions actuellement à Calgary seront rapatriées à Montréal. « Mais il faudra rationaliser en concentrant nos activités, tout en maintenant des unités régionales très fortes. Une étude est en cours pour voir où nous établirons le centre principal de décision. Mais ce ne sera pas avant plusieurs mois.»

Il serait acquis cependant que contrairement aux autres compagnies de pétrole, les bureaux régionaux auraient des pouvoirs de décision. Actuellement, toutes les compagnies pétrolières privées ont concentré à Toronto leur cadres dans le domaine de la commercialisation, laissant dans les régions des représentants pour les relations publiques et gouvernementales.

« Pour éviter les chicanes », le gouvernement fédéral va de l'avant sans Québec

Ottawa destine $225 millions à l'Est du Québec

par
Marie-Agnès Thellier

MATANE — Le plan de développement de l'Est du Québec lancé hier à Matane par le gouvernement fédéral devrait comprendre un fonds de $224.5 millions répartis sur cinq ans, dont $58 millions en 1983- 84 et $60 millions en 1984-85.

C'est la première fois qu'Ottawa finance seul un programme de développement régional et que ses fonctionnaires sont chargés de toute la mise en oeuvre. Jusqu'ici, les plans de développement faisaient l'objet d'ententes entre une province et le gouvernement fédéral. Par analogie avec les ententes Canada-Québec, le plan se nomme « Plan de développement économique Canada-Gaspésie et Bas-Saint- Laurent ».

La présence hier à Matane, non seulement du représentant de la région au sein du cabinet, M. Pierre de Bané, titulaire du portefeuille des Pêches et Océans, mais aussi de M. Marc Lalonde, ministre des Finances, et de M. Herb Gray, président du Conseil du Trésor, ainsi que de trois autres députés fédéraux, montre l'importance que revêt ce plan pour Ottawa.

Seules les enveloppes financières globales accordées à sept secteurs d'activité économique et aux initiatives locales sont jusqu'ici connues. Les détails du plan seront révélés au cours des prochaines semaines, au fil de nombreuses apparitions publiques des ministres fédéraux et, notamment, de M. de Bané.

Le plan fédéral des pêches sera par exemple annoncé vendredi à Gaspé: on connaîtra non seulement la philosophie d'intervention de Pêches et Océans Canada, mais les investissements prévus, la localisation et l'échéancier de la mise en place prévue des équipements. Les projets en matière d'industrie seront révélés le 28 mai à Rimouski, en présence de M. Ed Lumley, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique régionale. Les projets des secteurs tourisme et forêt seront révélés respectivement à Carleton et à Amqui.

Dans les cinq prochaines années, les pêches devraient recevoir $71 millions des $224.5 millions, tandis que les transports obtiendront $49.1 millions, l'industrie $31 millions, la forêt $19 millions, le tourisme $14 millions, l'agriculture $7 millions et les mines $3 millions. Une somme de $30.4 millions a été prévue pour financer les autres initiatives locales, ainsi que les frais d'administration du plan.

Selon M. de Bané, il s'agit là de nouveaux crédits, indépendants des crédits alloués par chaque ministère à la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie, qui s'étend de La Pocatière aux Iles-de-la-Madeleine. Responsable de la mise en oeuvre du programme, M. Normand Plante, coordonnateur pour le Québec du département d'État au Développement économique régional, a précisé que certains projets pourraient par exemple bénéficier en partie des financements réguliers, en partie du Fonds régional. Ce serait notamment le cas du programme de création d'emplois Relais.

D'ici le mois de juin, un responsable régional et un secrétariat du plan seront installés à Rimouski. Un concours sera même lancé pour trouver un sigle à l'opération. « Je ne serais pas surpris si d'autres régions (du Québec) commencent à exiger la même chose », a déclaré M. de Bané.

Le ministre des Pêches et Océans a précisé en conférence de presse qu'Ottawa pourrait aussi continuer l'ancienne formule des ententes fédérale-provinciale. « Il y a consensus à Ottawa pour livrer le plus possible de nos programmes nous-mêmes mais il n'y aura pas de carcan. Tout ne passera pas par les ministères fédéraux », a-t-il dit, avant d'ajouter qu'« idéalement, le plan (de l'Est du Québec) aurait été meilleur avec une entente 50-50 avec le gouvernement du Québec ». Devant environ 200 personnes représentant la région, M. de Bané a précisé que le gouvernement fédéral agissait seul « pour éviter les chicanes » (avec le gouvernement québécois).

M. Lalonde a assuré que les crédits alloués au plan ne viendraient pas nuire au projet de la papeterie de Matane: « l'un n'exclut pas l'autre ». Il souhaite que les investisseurs potentiels (Rexfor, Bato et Quebecor) ne déclinent plus une rencontre avec le gouvernement fédéral et qu'une réponse soit envoyée à la dernière lettre de M. Lumley au sujet de la papeterie.

Dans le dossier des Pêcheurs Unis du Québec, M. de Bané refuse tout transfert des permis de pêche et toute saisie des actifs, tout en se disant prêt à appuyer le contrôle du gouvernement du Québec sur Madelipêche « si cela n'enlève rien d'essentiel à Pêcheurs Unis » et en approuvant la prise de contrôle par des coopératives locales.

Selon un participant au congrès de l'Association des économistes québécois

Québec ne devrait pas faire de faveurs à Pechiney

par **André Bouthillier**

Le gouvernement du Québec a commis une erreur coûteuse en offrant des tarifs d'électricité préférentiels à la société française Pechiney Ugine Kuhlman pour que celle-ci accepte de construire une aluminerie à Bécancour.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier à Montréal le directeur de l'Institut d'économie appliquée, de l'École des Hautes études commerciales (HEC), M. Carmine Nappi, lors de l'ouverture du congrès annuel de l'Association des économistes québécois. M. Nappi faisait partie d'un panel, aux côtés de l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et de l'économiste Elisabeta Bigsby, de la Banque Royale, qui a été invité à approfondir le thème suivant: « Les aspects internationaux du Québec ».

Selon l'économiste des HEC, le gouvernement du Québec est en train de gaspiller l'un des rares avantages concurrentiels que possède la province dans sa structure industrielle: ses tarifs d'électricité. « Nous offrons déjà les tarifs d'électricité les moins chers au monde. Or, que fait notre gouvernement? Il accepte de réduire de moitié les tarifs industriels à Pechiney. Tout se déroule comme si c'est le Québec qui a besoin de la société Pechiney, alors que c'est elle qui a tout intérêt à venir s'établir sur notre territoire », a-t-il fait remarquer.

M. Nappi estime que le Québec n'a vraiment pas besoin d'offrir des rabais pour attirer les compagnies d'aluminium sur son territoire. « Aux États-Unis, des alumineries ferment en raison des coûts trop élevés de l'électricité de ce pays. Le Québec n'a donc pas à être trop généreux pour accueillir les fabricants d'aluminium », a-t-il expliqué aux 200 économistes réunis dans un hôtel du centre-ville jusqu'à ce soir.

L'électricité comme facteur de développement du Québec a occupé la majorité du temps alloué aux trois membres du panel et aux participants de la salle au cours de la période des questions. M. Bourassa a une fois de plus défendu sa thèse du devancement de la construction de nouveaux barrages afin de créer des milliers d'emplois et d'exporter des énormes surplus de houille blanche aux Américains. « Le Québec doit mettre l'accent sur ses secteurs forts. A part l'électricité, il n'en possède pas beaucoup... », a-t-il précisé.

Pour sa part, Mme Bigsby a démontré que les exportateurs québécois pouvaient espérer une reprise économique mondiale réelle d'ici à l'automne. A ses yeux, la baisse des prix du pétrole a fait économiser $25 milliards aux pays occidentaux. En utilisant cet argent dans d'autres secteurs, les nations industrialisées accéléreraient la relance.

Records aux bourses de Toronto et de New York

Les indices boursiers de Toronto et de New York ont atteint des niveaux records hier, tandis que celui de Montréal dépassait le cap des 400 points. L'optimisme des investisseurs quant aux perspectives économiques explique cette frénésie boursière qui a commencé il y a près d'un an.

À Toronto, la communauté financière locale a salué la dernière séance sur le parquet qu'elle occupait depuis 46 ans en poussant le TSE 300 à 2,436.22, en hausse de 42 points par rapport à jeudi. L'ancienne marque de 2,402.33 avait été établie le 28 novembre 1980. A compter de lundi, la Bourse de Toronto sera située dans un nouvel édifice, au 2 First Canadian Place, au coin de King et York.

A New York, Wall Street a également fini la semaine sur un record historique, à 1,232.59 points, en hausse de 12.87 par rapport à jeudi. Le précédent record de 1,226.60 points avait été inscrit vendredi dernier.

La Bourse de New York avait pourtant commencé la semaine par deux séances de consolidation après les importants gains de la semaine précédente, qui avait vu l'indice dépasser les 1,200 points pour la première fois.

Lundi, l'indice avait baissé de 21.8 points. Mais, dès mardi en fin de séance, les prises de bénéfice faisaient place à un nouveau courant d'achats, alimenté par les espoirs de détente sur les taux d'intérêt.

Les investisseurs ont en effet été impressionnés par la facilité avec laquelle les importants emprunts du Trésor au cours de la semaine ont trouvé preneurs, ce qui a relancé les spéculations sur la possibilité d'une initiative de la Réserve fédérale en matière de taux d'escompte. Celui-ci, à 8.5 %, n'a pas varié depuis décembre dernier.

Les gains de la Bourse ont été de plus en plus importants mercredi et jeudi, dans une activité croissante. Hier, alors que le deuxième record d'activité de l'année a été atteint avec 128 millions de titres échangés, la hausse a surpris de nombreux analystes par sa force.

Une heure avant la clôture, les gains de l'indice des industrielles dépassaient en effet les 20 points, avant que d'importantes prises de bénéfices de fin de séance (19 millions d'actions échangées) ne la réduisent à 12.29 points.

En plus de l'optimisme sur les taux d'intérêt, les analystes citent comme explication à ce courant d'achat le besoin de couverture à terme de certains spéculateurs, qui avaient vendu à découvert au cours des jours précédents, persuadés que Wall Street était, après une hausse de 60 % en huit mois, arrivé au stade de la réaction.

La confiance du marché dans la reprise américaine a encore été soutenue hier par l'annonce d'une baisse du chômage, qui est passé en avril à 10.2 %, comme les investisseurs s'y attendaient.

Au total, le volume d'activité de la semaine à Wall Street a été le plus important depuis le mois de novembre dernier: 516 millions d'actions ont en effet été échangées, contre 505 millions la semaine précédente.

SUCO

Une propriété vous attend...

Superbes appartements
à louer
avec option d'achat.
Centre-Ville, Montréal
$1,200 par mois
Le Jour: tél: 288-3870
Le Soir: tél: 728-9195

certificats de
DÉPÔT
GARANTI
doublement
avantageux

11 3/4 % (5 ans)
Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 $

9 3/4 % (15 mois)
Intérêt à l'échéance
Dépôt minimum 1 000 $

• Taux sujets à confirmation

TRUST GÉNÉRAL

Communiquez avec l'un de nos conseillers financiers.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University:
1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie:
Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont:
1, Vincent d'Indy, 739-3265
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Perfectionnez-vous et donnez une nouvelle dimension à votre carrière

MBA programme de maîtrise en administration des affaires

- Premier programme M.B.A. offert au Canada selon le régime coopératif et encore le seul au Québec.
- Possibilité de faire le lien entre la théorie et la pratique, entre l'étude des principes et leur mise en application, grâce à l'alternance des 4 sessions d'études et des 3 stages de travail rémunérés (de 1500 $ à 2000 $ par mois) de 15 semaines.
- Avantage d'un groupe limité d'étudiants.

Le programme s'adresse aux diplômés universitaires ayant une expérience de travail et désireux d'acquérir une solide formation théorique et pratique de la gestion.

Date limite pour l'envoi de la formule "Demande d'admission" pour le trimestre d'automne: **31 mai 1983**.

Pour renseignements
Louis Cherrier
Directeur / Programme M.B.A.
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 819/565-3449 ou 3412

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Alcan monte à $39

Nouvelle hausse marquée des titres hier à la Bourse de Toronto, où les transactions se sont suivies à un rythme très accéléré. L'indice composé des 300 a ajouté 42.04 points à 2,436.22, un niveau record. L'ancien record datait du 28 novembre 1980, alors que le TSE 300 avait clôturé à 2,402.23. Le volume des transactions a été de 18.5 millions d'actions échangées, au regard de 14.9 millions jeudi.

Parmi les industrielles très actives, il y a eu: BC Resources, progressant de 25 cents à $3.50; Noranda, de 1 1-8 à $26 7-8; Alcan, de 2 3-8 à $39; Chrysler Corp., de 1 7-8 à $34 7-8 et National Trust, de 2 1-2 à $34 1-2. Mais Nova Alberta A a abandonné 1-4 à $9; Canadian Utilities A, 1-2 à $15 1-2; Gulf Canda, 1-8 à $17; Algoma Steel, 1-2 à $28 3-4 et L.K. Resources B, 20 cents à 80 cents.

Parmi les mines, Equity Silver a avancé de $3 à $44 1-2; Teck Corp. A de 1 1-4 à $14 et Gibraltar de 1 1-8 à $12 1-2. Mais J.Q. Resources a régressé de 10 cents à 60 cents.

Du côté des pétroles, Canada Northwest a progressé de 1 1-4 à $25 1-4; Scurry-Rainbow de 10 1-4 à $64 et Chieftain Developments de 2 1-4 à $23 1-4. Mais Sulpetro B a perdu 5 cents à $4.45 et Rupertsland 10 cents à 65 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	19450	$27	26½	26¾	+ ¼
Abti Prce	2290	$22½	22	22½	+ ½
Abitbi 10	158	$50⅜	50⅜	50⅜	
Acklands	100	$15	15	15	— ½
Aero E o	25500	52	46	50	+ 7
Agassiz o	65200	180	170	180	+ 5
Agassiz w	4234	75	70	75	+ 5
Agnico E	22225	$19½	18¾	19⅛	
Agra Ind A	3250	$13½	13¼	13¼	
Albany o	300	110	110	110	— 5
Alt Energy	57110	$17¼	16⅜	17¼	+ 1
Alt Enr A	2600	$32⅞	32½	32½	— ⅜
Al Enr 1125	500	$35¼	35¼	35¾	+ ¾
Alta Nat	525	$27½	27½	27½	+ ½
Alcan	85634	$39	36¾	39	+ 2⅜
Alcan w	50525	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
Algo Cent	100	$17⅞	17⅞	17⅞	
Algma	131055	$29	28¼	28¼	— 1½
Algma A	9400	$27	26⅜	26⅝	+ ⅛
Alum B	see below				
Am Eagle o	15205	182	176	180	+ 1
Am Leduc	26300	38	36	36	+ 1
Andrs WA f	615	$26¼	26⅛	26¼	+ ⅛
Andres W B	350	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Ang CT 290	250	32	31	32	+ 1½
Ang GDld o	225	95	95	95	
Ang UDev o	100	135	135	135	—10
Arbor A	3300	$10½	10	10	
Arbor B f	3150	10	10	10	
Argosy o	500	40	40	40	+ 3
Argus	262	9¾	9¾	9¾	
Args 260 p	100	$25	25	25	
Argus C pr	500	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Argvll o	5300	325	305	325	+20
Asamera	41475	$31	30	30⅞	+ ⅜
Asbestos	1860	13½	13½	13½	
Astral f	2200	$7¼	7⅜	7⅜	— ⅛
Atco 1 f	4660	$8⅞	8⅜	8¾	+ ⅛
Atco 11	1080	$8⅝	8⅜	8⅜	+ ⅛
Atco 11½	3385	$34	32⅞	33⅛	— ⅜
Atlantis o	66604	73	67	73	+ 7
Atlas Yk o	28000	35	34	34	— 1
Atlas w	1800	9	9	9	+ 4
Augmitto o	5300	180	170	170	— 5
BC Sugar A	3110	$18	17½	18	+ ¼
BP Ref A	z3	113	113	113	
BP Ref B	5103	$13⅛	13⅛	13⅛	
BP Res	36001	$24	23⅝	23⅝	— ⅛
Bachelar o	2300	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Bkrtlc	8900	60	50	60	+ 10
Banister C	1200	$8½	8½	8½	
Bank BC	30821	$20¼	19¾	20	+ ½
Bank Mtl	54747	$32⅜	32½	32½	+ ⅛
Bk Mtl 285	11760	$37	36¾	36⅞	+ ¼
Bk Mtl 250	29290	$33¾	33½	33¾	
Bk Mtl w	15445	$11⅜	11	11⅛	
Bank N S	10247	$45⅞	45½	45⅝	+ ⅛
Bankeno o	13362	250	245	245	— 5
Bankeno u	4100	360	340	360	—10
Bankeno w	8300	50	40	40	— 5
Barbcan A	100	55	5	5	+ ½
Barbcan B	800	425	425	425	+ 25
Barrick	56091	191	185	189	+ 1
Barymin o	5000	16	16	16	+ 2
Basic Res o	81880	37	35	35	— 1
Bathrst p	z50	$9¼	9¼	9¼	
Baton A f	500	$14½	14½	14½	+ ⅛
Bay Mills	300	8	8	8	
Beauty C o	500	300	300	300	+ 5
Becker B p	100	$19	19	19	
Bell Can	270342	$28	27¼	28	+ ⅛
Bell C pr	1400	$26⅞	26⅝	26⅞	
Bell 1.80	4810	$21⅛	20⅜	21	
Bell 1.96	100	$33½	33½	33½	
Bell 2.05	4550	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ⅛
Bell 2.70	25950	$32⅜	31¼	32	— ⅛
Bl Hawk o	500	20	20	20	
Black Phot	7700	$17	16¾	17	
Blackwod	1800	330	330	330	+ 5
Blake Res o	4000	33	33	33	— ½
Bluesky	28064	400	385	390	+ 5
Bluesky pr	700	460	460	460	—20
Bombdr A	300	$15	15	15	+ ¼
Bonza O	1500	450	430	430	+ 5
Bow Val	148185	$22¼	20⅛	21⅝	
Bow Vly 7	2500	$84	82	83	+ 4½
Bow Vly 205	7700	$30¾	30	30⅝	+ ¾
Bow Vly R	12725	$6½	6¼	6½	
Bralor Res	19525	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Bralor 8.75	8750	$22	21¼	22	+ ¾
Bramalea	21050	$14½	13⅜	14½	+ ¾
Brscade p	81065	$39¼	38⅜	38¾	— ½
Brascan A	23420	$32¼	31⅜	32	+ ½
Brascan B	100	$32	32	32	+ 1⅜
Brscn 1981	14600	$27¾	27½	27¾	+ ½
Brkwater o	15570	$14½	13⅞	14	
Brenda M	1300	$15⅝	15½	15½	+ 1
Brinco p	5671	475	465	470	+ 5
BCFP	72390	$12	11½	12	+ ¾
BC Res	228055	375	340	350	+ 25
BC Res p	15100	$29¼	29	29¼	— ⅜
BC Phone	33697	$21	20¼	20⅞	+ 1
BCPh 4.84	300	$19¾	12⅝	12⅝	
BCP 7.04 p	550	$19	19	19	
BCP 10.16 p	164	$27¼	27¼	27¼	— ¼
BCP 11.24 p	500	$29⅜	29¾	29¾	+ ⅛
Broulan	6701	155	140	155	+ 15
Brunswk	21885	$17⅜	17	17¼	+ ⅜
Budd Can	400	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
CAE	5600	$11¼	10¾	11⅛	+ ⅜
CCL Ind	2200	$10⅝	10	10¼	— ½
CIL	1300	$28⅛	28	28	— ⅜
CME Res o	8900	112	111	112	
Cableshar	6900	425	415	420	+ 5
Cabre o	21500	205	200	205	+ 15
Cad Fw	350645	59⅞	9⅜	9⅞	+ ⅛
Cad Frv A	12007	$8	7⅞	8	
Calvrt DA f	6400	250	240	245	+ 5
Calvert o	17300	62	55	62	+ 5
Camchib	1480	$7⅝	7⅛	7⅛	— ½
Cmchib w	2600	130	115	130	+ 30
Camel O G	2900	296	291	291	— 5
Camflo	12800	$14⅜	13⅝	14¼	+ ⅜
Camp RL	73595	$36½	35	36¼	+ 1
Camp Res	5856	$14¼	13¾	14	+ ¼
Campeau f	1450	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Camreco o	9500	120	97	110	+ 7
Can Cem	2452	$17½	17	17½	+ ⅜
C Cem 6½	500	$14	13¾	14	+ ½
CCem 2 p	400	$19¼	19¼	19⅜	
CDC f	32638	$9¼	8⅞	9	+ ⅛
CDC pr B	2640	$105½	103	105½	+ 3
CDC 1980	27900	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
CNor W	118848	$25¾	24¼	25¼	+ 1¼
CanP E	170930	$24¾	23⅞	24½	+ ¾
C Packrs	1350	$40½	40	40½	+ 1¼
CPerm 8	700	$21	21	21	
CS Pete f	4363	440	420	440	+ 20
Can Trust	2206	$43	42¼	43	
C Trust 11	2250	$23¼	23½	23½	+ ⅛
CTr w	z75	$20	20	20	
CTrust w A	400	$21½	21¼	21½	+ ¼
C Arrow o	1500	70	70	70	+ 5
C Formst f	1000	260	260	260	+ 10
C Found pr	450	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
CGE	z30	552	52	52	
CG Invest	1040	$29¼	29¼	29½	— ¼
CI Bk Com	25056	$39	38½	38⅞	+ ¼
CIBC 250 p	1065	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
CIBC 2.05 p	13950	$30	29⅞	30	+ ⅛
CIBC 35625	31015	$32⅜	32⅜	32⅜	— ¼
CIBC w	8420	$15¾	15½	15½	
C Lncort o	19000	23	23	23	+ 1
C Manoir	420	480	475	475	— 5
C Marconi	3410	$67	65½	67	+ 2
CNat R	6600	210	195	204	— 2
C Occdental	12809	$16	15½	16	+ ¾
CP Ltd	81215	$48¼	47¼	47⅞	+ ¼
CPL A p	249	$8¾	8¾	8¾	
CPL 4p	1600	$11	10½	11	+ ½
CPL UK p	600	$11	11	11	+ 1
C Reserve	2250	$20⅛	20	20	— ¼
Cdn Tire	735	$62¼	61½	62	+ 1½
CTire A f	11284	$63¾	63	63	
CUTil A f	248240	$16	15½	15½	— ½
C Util B	100	$15½	15½	15½	+ ⅜
CUTil 6 pr	100	$16½	16½	16½	+ ½
CU 10¼	175	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
C Util 9.24	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ½
C Util 7.30	200	$19½	19½	19½	+ ⅜
CUTil 2nd D	700	$27½	27½	27½	
CUTil 2nd E	140	$27	27	27	— ¼
CUTil 2nd F	1900	$31½	31¼	31½	+ ¼
CUTil 2nd G	3200	$32¼	31½	32	— ½
CUTil 2nd H	83270	$23½	23¼	23½	+ ⅛
CWN G 4 pr	z50	$7¾	7¾	7¾	
CWN 5½ p	500	$10½	10½	10½	— ⅜
Canray o	1000	38	38	38	— 2
Canron A	6300	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Canuc o	2000	70	70	70	+ 5
Canusa	79083	350	325	350	+ 20
Cnwst Fin	p66700	$26⅝	26½	26⅝	+ ½
Cara	1350	$13⅛	11¼	11⅜	
Cart OK	44074	$17¾	16⅝	17¾	+ 1⅜
Cart A p	100	$24½	24½	24½	+ ½
Cart B p	280	$29	28⅞	28⅞	+ ⅛
Carma 8¾	400	370	370	370	+ 40
Carma A	21900	175	163	175	+ 12
Carma cvp	7300	390	355	390	+ 30
Carolin o	7500	$20½	19¾	19¾	+ ⅜
Cassidv L	2500	325	315	325	+ 35
Celanese	9014	$10	9¾	9⅞	
Celanes 1 p	700	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Celan 175 p	1350	$18	18	18	
Centrl Tr	44811	$13⅛	12¾	12⅞	— ⅛
Chncllr	28400	150	141	141	—14
Charter Oil	5000	100	100	100	
Cherokee	200	$6¼	6½	6¼	+ ⅛
Chieftan	12726	$23¼	21	23½	+ 2¼
Chieftan B	250	$55	54¾	55	
Chieftain C	3000	$50¼	49½	50¼	+ ¼
Chrysler	14017	$35¼	33¼	34⅞	+ 1⅞
Cimaron o	2000	270	270	270	+ 5
Cominco	17509	$53¼	52	52½	+ 1¾
Cominco A	100	$25½	25½	25½	
Cominco D	2700	$29¼	29½	29¾	+ ⅛
Cmrcl OG o	14700	215	205	215	+ 5
Cmplg	25950	$9	8¾	9	+ ½
Comtech	300	400	400	400	—50
Comterm	13581	$11⅛	10½	11⅛	+ ½
Coniogas o	9800	390	365	375	— 5
Con Bath A	16300	$22	21½	22	+ ½
C Bath 575	125	$55¾	55¾	55¾	+ ¼
Con Bath p	z100	$15	15	15	
Con Fardv	6600	230	226	230	+ 4
C Copper o	9000	49	46	46	— 3
C Durham	11900	130	111	130	+ 11
Cons Pipe	200	$10	10	10	— ⅜
Con Prof o	5000	208	201	205	+ 4
Consoltex	500	375	365	375	+ 15
Con Distrb	3500	$20	20	20	+ ¼
Cons Gas	4705	$19⅛	18½	18¾	— ⅜
C Gas 13½	1111	$32¼	32	32⅛	— ⅛
Cons Gas w	20475	410	385	385	—25
CTL Bank	72030	$13⅜	13	13¼	+ ¼
Control F	100	380	380	380	—20
Conventrs	27766	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Conwest A	700	$8⅛	8	8	
Conwst B f	9588	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Conwst 12	1200	$29¾	29⅛	29⅛	— ⅜
Cooper C	5346	$13	12¾	13	+ ¼
Cop Fields	19726	$13	12⅛	13	+ ¾
Corby vt	955	$34¼	34	34¼	
Corp Food	z30	$73½	69½	69½	
C Falcon C	45855	$19	17¾	18½	+ 1
Corrida o	1301	105	95	95	—10
Coseka R	54330	450	400	440	+ 40
Coseka 7 p	18100	6	6	6	+ ⅜
Costain Ltd	5300	$9¼	9	9	— ¼
Courvan o	19200	122	112	120	+ 5
Craigmt	590	161	161	161	— 4
Crain RL f	79750	$19	16	18⅝	+ 2
Crwn Life	10	$110	110	110	+ 3
Culatn	164145	360	340	350	+10
Culatan 10	42600	445	435	440	
Cuvier o	2500	51	51	51	
Czar Res	44300	225	214	215	— 5
Czar Wt	2000	30	30	30	+ 5
DRG A f	300	$7½	7½	7½	
Dale-R pr	100	56	6	6	+ ½
Daon D	152635	238	230	235	+11
Daon 8¾ p	13300	250	240	240	
Daon 9½ p	1600	290	280	280	
Datline	100	$10	10	10	+ ½
Deiour o	7000	50	50	50	
D Eldona o	7200	57	56	56	
Delhi Pac o	38900	40	37½	40	+ 1½
Denison	10795	$41	40⅛	41	+ ⅞
Develcon	5765	$22¾	21	22½	+ 1⅜
Dicknsn A	f25600	56	5¾	6	+ ⅛
Dicknsn B	2600	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Digtech w	9000	14	14	14	
Discovry	6800	260	252	260	+ 5
Dofasco A	2933	$47⅛	46¾	47⅜	+ ¾
Dfs 235	1700	$25¼	25	25	
Dofasco wt	3740	$11⅞	10⅞	10⅞	
Doman I	28136	$9½	9	9⅛	+ ⅛
Dome C	146775	$51¼	485	5	+ 15
Dme Cdo w	54511	13	9	13	
Dome Mine	92776	$25¼	24⅜	25	
D Pete	634023	$5⅝	5¼	5½	+ ⅛
DPete A p	7250	$16	15½	15½	— ¼
DPete B p	217	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
D Pet w	417133	13½	12	12	— 1
D Explor o	2700	120	115	117	— 2
Dom Store	37407	$19⅛	17⅝	18¾	+ 1⅛
D Textie	17796	$18¾	18½	18¾	+ ¼
Domtar	16655	$25⅛	24⅝	25	+ ⅜
Domtar pr	800	$10¾	10¾	10¾	
Dorset o	13000	36	36	36	
Dover Ind	1150	$23½	22½	23½	+ 1
Dr Mc C A	2138	$8⅜	8	8	
Drm-Pete o	82041	47	45½	46½	+ ½
Dunraine o	500	100	100	100	
Du Pont A	1725	$23¾	23¼	23¾	+ ¼
Dvlex Ltd	200	$28¾	28¼	28¾	+ ¼
Dvlex A f	79899	$21¼	20⅞	21½	+ ¾
Dynamar	18515	155	142	155	— 2
Dynm r	285096	6	4	5	
Dynex A	2400	116	116	116	
E-L Fin	1300	$18	17½	17½	
Eaglet o	2000	345	325	345	+ 25
East Sul	530	480	475	475	
Eaton Bay	1000	390	390	390	+ 15
Echo Bay	41610	$10⅞	10⅛	10⅝	+ ¼
Echo B 300	11850	$27	26½	26⅞	+ ⅜
Echo 1986 w	3550	$5⅝	5¾	5⅞	— ⅜
Echo 1987 w	3650	$5⅝	5¼	5¼	— ½
Echo 1988 w	5550	$5¼	5	5¼	— ¼
Echo 1989 w	4050	$5¼	5¼	5¼	
Eco Res o	8000	59	55	59	+ 4
Elcthorn X	28850	$7	6⅞	7	+ ⅜
Elcthm Y f	23700	$7⅛	6¾	7⅛	
Elks	13300	270	255	255	
Empire A f	600	$13	13	13	
Epitek	15400	173	167	173	+ 8
Equity Svr	4750	$44½	42½	44½	+ 3
Extnd	19155	$14¾	14⅜	14¾	+ ¾
Ext A f	4236	$14½	14⅜	14½	+ ¼
FCA Intl	2550	$18	18	18	— ⅛
Fibrdg	12540	$64¼	63¼	63¾	+ ¾
Flcnbrdg w	9495	$24⅜	24	24⅜	+ ¾
Fathm Ocn	22900	490	480	480	— 5
Fed Ind A	75513	$15	14½	15	+ ½
Fidelty Tr p	1400	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
Finning A	12100	$12⅞	12½	12⅝	+ ⅛
Fin B f	100500	$13	10½	13	+ 2
F Calgary o	6000	129	125	129	+ 7
F Calgary p	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
F City Fin	2800	$21⅛	21	21	
F Ctv Tr B	100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
F Mar	5000	285	280	280	— 3
Foodex p	700	199	190	190	—30
Ford Cnda	601	$56½	56½	56½	
Fraser	100	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Fruehauf	200	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
GB Auto o	39750	$14¼	14	14	+ ¼
G M Res	2825	275	260	275	+ 15
GSW Cl A	500	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Galtaco	1100	250	250	250	
Galveston	11900	180	174	174	+ 13
Gandalf	4525	$17⅛	16⅞	17¼	+ ⅛
Gane	1500	51	51	51	— 4
Gaz Metr	2900	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Gaz S.40 p	100	$87	87	87	+ 1½
Gendis A	1560	$22½	22½	22⅝	+ ⅜
Gendis w	4300	$14⅜	14⅛	14½	+ ⅛
G Lease o	500	$7¾	7¾	7¾	— ¼
GMC	7591	$86⅛	85¾	86¾	
Genstar L	36206	$30⅛	29⅝	30⅛	+ ⅜
Gnstar 2.35	11150	$38⅜	34	35½	+ 1¾
Geocrd	899703	255	220	254	+ 20
Giant Yk	1900	$25	24½	25	+ ½
Gibraltar	34785	$12½	11¾	12½	+ 1⅛
Glencair o	2000	70	70	70	
Goldale A f	600	385	365	385	+ 10
Goldlund o	6700	184	175	176	— 4
Goodyear	900	$26⅛	26⅛	26⅜	+ ⅛
Gowanda o	4100	179	174	174	— 4
Gratt G	240	$15¾	15¾	15¾	
Grafton A f	z30	$17⅛	17⅛	17⅜	
Gratt G p	z30	$26⅛	26⅛	26⅜	
Grandma	1300	370	360	360	—10
Granduc	4100	170	160	170	+ 14
GL Forest	300	$78	78	78	
Gt Pacific	260	$25	24½	25	+ ½
Gt W Life	130	$198	198	198	
GW Steel A	1600	200	200	200	+ 5
Grenwich o	46400	225	225	225	+ 5
Greyhnd C	1900	270	265	265	— 5
Greyhnd	1550	$24	23¾	24	+ ¾
Gurr Tr p	800	$17	16⅝	17	+ ½
Guard Cap	z50	$11¾	11¾	11¾	
Gulf C	218886	$17¼	17	17	— ⅛
Gulfstrm o	8533	160	157	157	
HCI A f	4500	92	87	90	+ 2
HCI Hldg B	3891	90	88	90	+ 2
HCI w B	6000	22	22	22	
Hale Res o	500	70	70	70	+ 5
Haley	400	$7	7	7	
Hrding A f	4100	190	180	180	
Harris A f	2450	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ⅛
Harris B	100	$7¼	7¼	7¼	
H Wood	2300	140	140	140	
Htleigh A o	5200	100	95	100	+ 9
Hawker	3475	$19½	18½	19⅛	+ ⅜
Haves D	2625	$13⅞	13⅜	13⅝	+ ½
Heritag A f	100	$16½	16½	16½	+ 1
Highwod o	40100	250	250	250	
Hollinger	100	$29½	29½	29½	+ ¼
H Bay Mng	14137	$21	20⅝	21	+ ⅜
H Bay Co	2354	$24⅞	24½	24¾	
HBC A p	3800	$18¼	18¼	18½	+ ¼
HBC B p	33900	$35	34⅜	34¼	+ ¼
Husky	226480	$31⅝	31½	31¾	+ ¼
Husky 13 p	45400	$51	44½	50	+ 1
Hydra Ex o	1000	75	75	75	+ 2
ITL Ind	2400	85	85	85	
IU Intl	13270	$27⅞	27⅜	27⅝	
Imasco	10968	$36¼	36	36	— ¼
Imasco B p	4020	$72⅜	72½	72½	
Imp Life p	300	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅛
Imp Oil A	62266	$36¼	35⅞	36⅛	— ⅜
Imp Oil B	z9	$36¼	36¼	36¼	
Inca o	42550	$8⅛	7⅝	8	+ ⅛
Inca w	31200	325	300	320	+ 15
Inco	146982	$19	18½	19	+ ½
Inco 7.85	2100	$20	20	20	
Inco wt	53850	$8¾	8	8⅜	+ ⅜
Indal	442	$21⅜	21	21	— ⅛
Inland Gas	2270	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
Inland G p	500	$10	10	10	
Inter-City	45100	$13⅛	12¾	13	+ ½
Intrmetco	1200	$8½	8½	8½	+ ½
IBM	2424	$144⅜	142¼	144	+ 3⅛
Intl Thom	5050	$10⅞	10½	10⅞	+ ⅜
Interprovl Pipe	27890	$27⅛	27⅛	28	— ⅛
Inasco	z30	$22⅜	22⅜	22⅜	
Inverness	2800	$5⅛	5	5⅛	+ z2
Irwin Toy	1415	$11	10½	10¾	+ ⅛
Irwin Toy f	105	$9½	9½	9½	
Island Tel	100	$20½	20½	20½	+ ½
Ivaco A f	3150	$16⅞	16½	16½	
Ivaco B	100	$16½	16½	16½	
Ivaco C p	200	$40	40	40	+ ⅛
Ivaco D p	4900	$25	25	25	
JQ Res o	5000	65	60	60	—10
Jannock	14985	$12¾	12½	12½	— ¼
Jannock 8	1199	$12	11⅝	12	+ ¼
Janock wt	2 4200	$6½	6⅜	6½	
Jafre o f	9195	55	50	53	+ 6
Janpol	12659	149	140	145	
Jorex Ltd	1500	37	36	37	+ 1
Joulet o	22100	92	90	92	+ 4
Kam Kotia	6000	238	228	238	+10
Kam Kotia r	41208	5	3½	5	+ ½
Kea Rest	2583	$5⅝	495	5⅝	+77
Keg A f	8919	445	440	445	+ 5
Keg w	2600	160	155	160	+ 5
Kelsey H	250	$24½	23½	24½	+ 1
Kerr Add	52400	$19¼	18⅜	19¼	+ ⅜
K Anacon o	2000	97	93	97	— 3
LK Res B	500	80	80	80	—20
Labatt A	13980	$44	43¼	43¼	— ½
Lab Min	125	$44¾	44¾	44¾	— ¼
Lac Minrls	45174	$27½	25⅞	27	+ ½
Lacana	25300	$9⅜	9	9⅜	+ ⅜
Laidlaw A	800	$19¾	19¾	19¾	+ ⅜
Laidlw B f	13060	$19⅞	19	19½	+ ½
Ldl 9¾	400	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ½
LOnt Cem	3200	$8¼	8	8¼	
L Shore	3800	$46	45⅝	46	+ ¾
Lanpar	11050	$6½	6⅛	6⅛	— ⅜
Larder o	43550	85	75	79	— 2
Laurasia o	28700	55	52	54	— 1
Lava Cap o	13000	180	170	180	+ 6
Leigh Inst	16700	$5¾	5¼	5¾	+ ¼
Linear T	2400	$9	8½	8½	— ⅜
LL Lac	2515	$35¼	34	35	+ ½
Loblaw Co	14503	$11½	11⅛	11⅜	
Lob Co pr	475	$27½	27	27½	+ ⅛
Lob Ltd Ap	1700	$17½	17	17¼	+ ¼
Lob Ltd Bp	925	$17½	17½	17½	+ ½
Lochel A f	9418	155	147	150	— 5
Lochiel B	2400	143	136	136	— 4
Lochiel 9 p	z10	$9¾	9¾	9¾	
Lumonics	2828	$26½	26¼	26½	
MDS H A	1200	$22¾	22

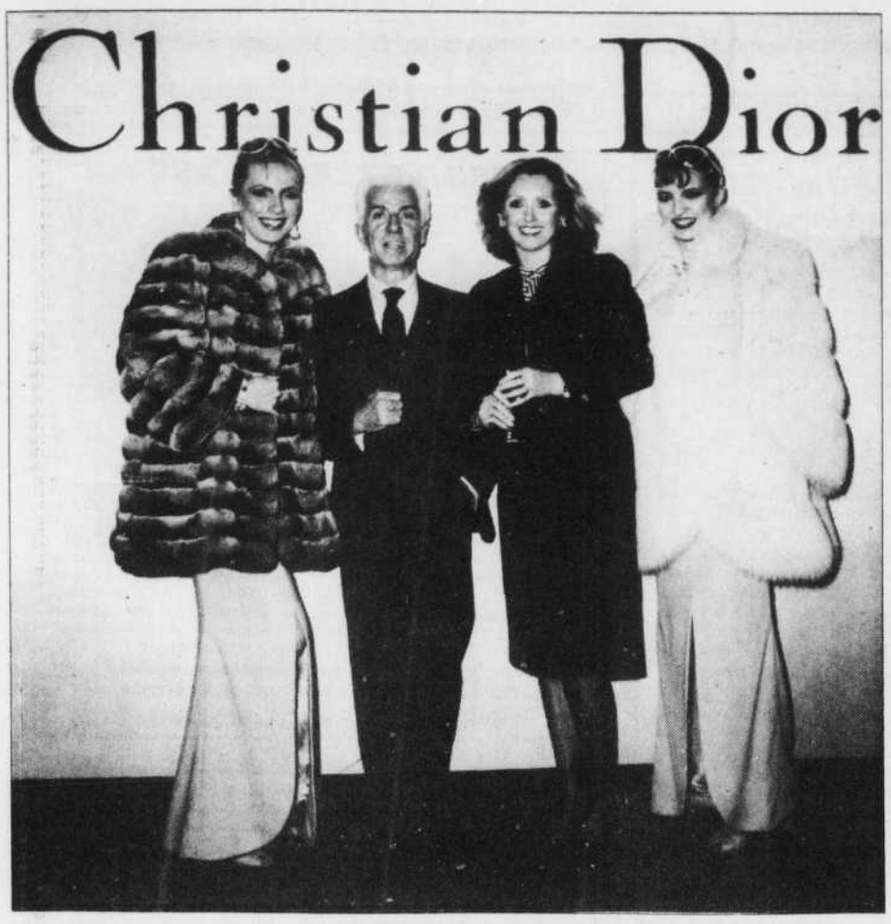

Deux mannequins portant des manteaux de la nouvelle collection Christian Dior, qui sera entièrement fabriquée à Montréal, entourent le créateur Frédéric Castel et Mme Johanne de Brabant Jacob, vice-président exécutif de Christian Dior Canada.

L'industrie de la fourrure

■ *45 % de la production canadienne est exportée*
■ *Montréal compte 85 % des manufacturiers du pays*

par Claude Turcotte

LA Place Bonaventure est jusqu'à demain le Fort Knox de la fourrure, 175 exposants de 10 pays y étalant depuis jeudi la production qui envahira le marché mondial à l'automne. Il y a présentement à la Place Bonaventure des fourrures d'une valeur totale de plusieurs millions de dollars.

On comprend alors qu'en plus du service de sécurité régulier de la Place Bonaventure, il y ait un service spécial d'agents en uniforme et sans doute aussi d'autres en civils. Les allées et venues de tout le monde sont étroitement surveillées et personne ne peut entrer dans la salle d'exposition sans une accréditation spéciale. Et cela, même s'il s'agit d'un salon qui n'est pas ouvert au grand public.

Cela démontre très bien que l'industrie de la fourrure, aujourd'hui comme au début de la colonie, revêt une très grande importance économique. L'exposition qui est en cours à Montréal sera cette année la deuxième plus importante au monde et, pourtant, seulement quelques milliers d'acheteurs viennent pour y marchander soit des collections particulières, soit des stocks de fourrures qu'ils revendront à des détaillants ailleurs.

La plus importante exposition du genre a lieu à Francfort en avril; 547 exposants de 40 pays y ont participé cette année. Montréal se place maintenant au deuxième rang. « À cause de l'absence de la foire de New York cette année, l'exposition de Montréal aura certainement un très gros impact. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous y rendre », explique le représentant d'une revue spécialisée de France, *Le courrier de la fourrure*.

Dans le monde, le Canada jouit toujours d'une excellente réputation dans l'industrie de la fourrure et il demeure un important exportateur, nos importations étant presque au point zéro. De plus, cette industrie manufacturière est installée à Montréal dans une proportion de 85 %. En fait, il y a au Canada 335 établissements manufacturiers de la fourrure et 3,300 employés de production.

Si l'on veut englober les activités de trappage, élevage, tenture, apprêtage, nettoyage, etc., il faut alors parler d'au moins 75,000 emplois. En 1981, les ventes totales de fourrures canadiennes manufacturées et apprêtées ont rapporté $241.3 millions, c'est-à-dire $104.7 millions sur le marché domestique et $136.6 millions à l'étranger, ce qui équivalait à une augmentation de 6.5 % par rapport à 1980, un résultat que les gens de l'industrie ont trouvé très bon étant donné la récession qui s'était déjà abattu sur l'Occident.

Depuis plusieurs années, certainement depuis au moins une décennie, la croissance de l'industrie de la fourrure fut constante. Toutefois, la ligne s'est brisée pour la première fois en 1982, alors que les exportations canadiennes ont baissé de 18 % pour tomber à $111.5 millions. Les exportations vers l'Allemagne de l'Ouest ont même chuté de 45 %. On ne connaît pas encore le montant des ventes domestiques, mais il y a lieu de croire qu'elles ont connu un ralentissement, comme cela a pu se vérifier dans la très grande majorité des secteurs économiques.

Ces exportations de $111.5 millions se sont réparties de la façon suivante: $53 millions dans les pays de l'Europe de l'ouest, $45.6 millions aux Etats-Unis, $10.5 millions au Japon et le reste ailleurs dans le monde. Bon an, mal an, le Canada exporte au moins 45 % de sa production manufacturière de fourrures.

Mais ce n'est pas tellement la situation économique qui semble préoccuper le monde de la fourrure. « Un bon manteau de fourrure, répètent-ils, est un investissement ». A leurs yeux, une fourrure c'est comme un bijou ou un tableau. A tout le moins, précisent-ils, un manteau de fourrure a une période d'utilisation beaucoup plus longue que tout autre vêtement.

Cependant, un autre sujet commence à préoccuper sérieusement l'industrie et c'est celui de la protection des animaux. Le cas des bébés phoques est peut-être en train de faire contagion. Une bataille est déjà engagée en Europe.

La Société des protections d'animaux crée des « difficultés » aux manufacturiers de fourrure allemands, qui ont répondu en mettant sur pied « l'Association de la défense de la fourrure ». Mais l'inquiétude a gagné l'Amérique du nord. Dans le plus récent numéro de *Distinction*, le directeur, M. André Montour, a consacré son éditorial à parler de l'abondance des ressources animales au Canada, y compris celle des phoques; il rappelle que ces cueillettes d'animaux à fourrure se pratiquent depuis 300 ans.

Un chroniqueur d'un journal spécialisé de New York se penche lui aussi sur cette question, mais en empruntant le ton de la polémique. Il s'en prend d'abord aux groupes qui, récemment, dénonçaient l'utilisation d'animaux en laboratoire, pour ensuite ajouter qu'Hitler se servait d'humains pour faire des expériences, mais qu'en revanche il aimait bien les animaux!

Quoiqu'il en soit, l'exposition de la fourrure de Montréal constitue un événement économique important. C'est en fait la première fois que les exposants au Canada sont tous réunis ensemble sous un même toit et c'est donc la première occasion pour les organismes intéressés de recueillir des données sur les retombées d'un tel événement. M. André Daoust, directeur exécutif de l'Association canadienne du commerce de la fourrure (Québec) Inc., est l'un de ceux qui ont participé à l'organisation de cet important Salon de la fourrure à Montréal et qui a hâte de pouvoir évaluer l'impact commercial et industriel de cette démarche, car il y a encore une vaste clientèle pour la fourrure.

Au Canada, il y a près de 1,000 détaillants de la fourrure et M. Daoust espère que les trois-quarts d'entre eux auront visité le Salon avant sa fermeture demain. Aux Etats-Unis, on compte environ 4,500 détaillants et 600 acheteurs grossistes.

Environ 70 % des exposants au Salon de Montréal sont des manufacturiers canadiens; il y a aussi une forte délégation des Etats-Unis; les autres viennent d'Autriche, d'Angleterre, de Finlande, de France, d'Allemagne, de Hong Kong, d'Italie et du Japon.

Un fabricant montréalais obtient une licence de Christian Dior

par Claude Turcotte

Il y aura désormais des fourrures Christian Dior entièrement fabriquées à Montréal pour le marché nord-américain.

Yarrow Furs Inc., de la rue Saint-Alexandre, a obtenu une licence de Christian Dior Canada Inc. et a même terminé sa première collection, qui a été récemment l'objet d'un défilé dans l'enceinte du musée McCord. Cette collection, comme les autres qui suivront, est une création de M. Frédéric Castel, qui est directeur de la section des fourrures à la maison-mère de Paris et qui était présent à Montréal pour l'événement.

Fondé en 1979, Christian Dior Canada Inc., dont le vice-président exécutif est une Montréalaise, Mme Johanne de Brabant Jacob, se donnait cinq ans pour atteindre l'objectif d'un volume d'affaires de $16.5 millions au Canada, sans compter les parfums. Les ventes seraient présentement d'environ $10 millions par année. A l'échelle mondiale cependant, Christian Dior pense obtenir en 1983 un chiffre d'affaires de $680 millions US.

Cette maison d'une grande réputation internationale n'a pas ici de boutiques ou de commerces au détail. Ses produits sont plutôt vendus dans des magasins établis. Les profanes de la mode ignorent peut-être que Christian Dior, comme plusieurs autres entreprises d'une renommée internationale, offre une grande variété de produits: chaussettes, tenues de plage, parapluies, articles de cuir, bijoux, lunettes, briquets, stylos, montres prêt-à-porter masculin et féminin, ainsi que les fourrures.

Une dizaine de manufacturiers canadiens, la plupart de Montréal, détiennent des licenses de Christian Dior. Irving Samuel Inc. fut le premier manufacturier a obtenir une license en 1980 pour le prêt-à-porter féminin.

Est-il besoin de rappeler que la maison Christian Dior vise une clientèle particulièrement fortunée. Par exemple, la collection de fourrures qui vient d'être présentée à Montréal comprend des pièces se vendant $2,500 dans le cas de la moins coûteuse et jusqu'à $29,000 pour « un manteau pekan garni de queues ». Un client qui voudrait faire un choix du juste milieu pourrait toujours songer à « un poncho vison emba lanaraine » pour un prix dans les quatre chiffres, soit seulement $9,500...

au jour le jour

■ *Mattel poursuit*

Le fabricant de jouets Mattel poursuit pour $40 millions trois de ses anciens employés et sa concurrente Atari qu'il accuse de lui avoir volé l'expertise de ses jeux vidéo. Les secrets subtilisés auraient permis à Atari de fabriquer une meilleure cartouche, qui peut être utilisée sur les produits Mattel.

■ *Consol a visé juste*

La plupart des fabricants de papier-journal aux États-Unis ont décidé de porter à $500 le prix de la tonne métrique à partir du 1er juillet. Le prix du cuivre sera augmenté également. Lex experts expliquent que ces décisions s'inscrivent dans le cadre d'une lente remontée du prix des matières premières. Consolidated-Bathurst, en décidant la semaine dernière de hausser son prix de vente aux Etats-Unis à $500 US la tonne a donc visé juste, contrairement à ce que prétendaient alors la plupart des observateurs.

■ *Un gel chez Steinberg*

Depuis le 1er mai, 4,300 employés non syndiqués de Steinberg, dont 3,000 au Québec, ont vu leur salaire gelé par l'employeur. Les personnes ainsi visées sont les cadres et certains autres employés, comme le personnel du bureau, les commis et les secrétaires. La compagnie soutient que cette mesure n'a rien à voir avec la guerre des prix qui sévit dans le commerce de l'alimentation au détail depuis plusieurs semaines. M. André Pilon, directeur des relations publiques, impute plutôt cette décision au contexte économique en général, faisant valoir qu'elle s'appliquait partout au Canada, alors que la guerre des prix ne porte que sur le Québec et sur les marchés d'Ottawa et du Nouveau-Brunswick.

■ *Un breuvage nouveau*

Agrinove, une coopérative agro-alimentaire de 2,600 membres de la région de Québec et de la Beauce, lance un nouveau breuvage, qui est un mélange unique de jus de fruits et de lait écremé et qui porte le nom de JUTEL. Cette boisson, qui vise d'abord le marché des adolescents et de la famille, offrira quatre saveurs différentes: orange, raisin, abricot et fraise.

■ *Quebecor: bénéfice accru*

Les résultats consolidés de Quebecor Inc. pour les trois premiers mois de l'année indiquent des ventes de $52.7 millions, comparativement à $51.9 millions l'an passé. Le bénéfice d'exploitation est de $2.16 millions, ou 98 cents par action ordinaire, comparé à $1.95 millions, ou 89 cents par action, l'an passé. Les résultats de 1982 ont été redressés suite à l'abandon des activités d'Etco Photo en janvier dernier. Un dividende de 20 cents par action sera payable le 16 juin.

■ *Reitmans se dit fort*

Les ventes de Reitmans (Canada) Ltd ont été de $266 millions l'an passé, soit 4.1 % de plus qu'en 1981. Les ventes ont augmenté de 1.6 % au Canada et de 19 % aux Etats-Unis. Le bénéfice net a monté de 7.4 % à $12.7 millions, soit $2.74 par action, comparativement à $2.55 l'année précédente. En 1982, Reitmans a ouvert 23 magasins et en a fermé 32. C'était la première fois dans son histoire que Reitmans fermait plus de magasins qu'elle n'en ouvrait.

■ *En raccourci*

Les producteurs avicoles recevront un cent de plus pour chaque douzaine d'**oeufs** à compter de lundi... Un projet de loi de nationalisation de toutes les banques nationales et étrangères au **Brésil**, inspiré du modèle mexicain, sera présenté par le Parti démocrate social, qui forme le pouvoir, avec l'intention de faire baisser les taux d'intérêt... **Unigesco** Inc. a déclaré un dividende semestriel de quatre cents par action payable le 27 mai... **Renault-AMC**, maintenant installé à Detroit, participera au Salon de la sous-traitance sur le transport au Palais des congrès de Montréal, à la fin du mois... La CSN réclame la réouverture immédiate des usines de transformation de poissons de **Malipêche**, demande au gouvernement fédéral de débloquer son plan de soutien financier et à Québec de surseoir à son avis de saisie... **Hawker Siddeley** Canada Inc. a fait un bénéfice net trimestriel de $2.5 millions, soit 28 cents par action, comparativement à 34 cents pour la période équivalente l'an passé.

Claude Turcotte

Un v.-p. de Bell à Toronto

par Michel Nadeau

Le groupe Bell Canada vient de faire connaître les noms des dirigeants de sa nouvelle compagnie-mère, Entreprises Bell Canada (EBC), dont certaines fonctions seront établies à Toronto. Des changements ont été apportés également à la tête de Bell Canada, où M. Raymond Cyr devient président de cette entreprise qui regroupera uniquement les services téléphoniques réglementés.

M. Jean de Grandpré cumule les postes de président du conseil, président et chef de la direction des EBC; le vice-président du conseil, M. Orland Tropea, de même que le v.-p. à la planification, une importante fonction détenue par M. Gordon Inns, travailleront à Toronto. C'est la première fois que l'entreprise installe à Toronto des fonctions vitales de son siège social, qui est à Montréal.

Cependant, les autres cadres supérieurs seront logés dans la métropole québécoise: MM. Stuart Spalding (v.-p. finances), Guy Houle (secrétaire) et Josef Fridman (chef du service juridique).

Chez Bell Canada, la présidence revient à un francophone avec la nomination de M. Cyr. Le président de Télébec, M. Paul Hurtubise, devient vice-président, questions de réglementation.

L'eau potable c'est important
AQTE

HOLLANDE, ITALIE, AUTRICHE, MONACO, SUISSE, FRANCE, ALLEMAGNE, 16 jrs 1670$
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
53e ANNÉE AU BON ACCUEIL DES CANADIENS
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

Niki de Saint Phalle
PREMIÈRE EXPOSITION À MONTRÉAL
12 avril - 14 mai
du mardi au samedi 11 h - 18 h
GALERIE esperanza
2144 MacKay, Montréal, Québec, Tél: (514) 933-6455

c'est dommage !...

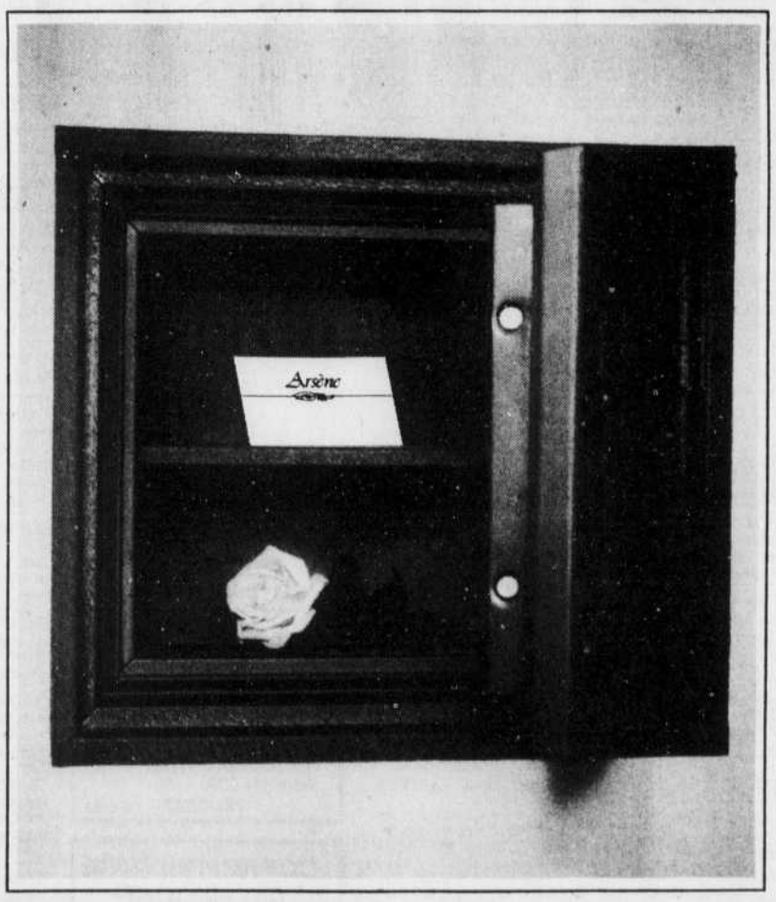

Êtes-vous couvert ?

Peu importe qu'il soit poli ou non, l'inconnu qui fait intrusion dans votre demeure laissera des traces qui ne disparaîtront pas facilement. Les premiers objets auxquels on songe quand un vol vient d'être perpétré ne sont peut-être pas nécessairement ceux qui ont disparu. Votre assurance vol ne couvre peut-être pas intégralement tout ce que vous possédez.

Pensez par exemple à ce vieux meuble authentique que vous aviez déniché chez un antiquaire réputé et que vous aviez payé une petite fortune. Jamais vous n'auriez pensé qu'un voleur pourrait s'en emparer ou qu'un vandale pourrait vous l'abîmer. Si vous l'assurez au même titre que les autres meubles de la maison, vous serez surpris d'apprendre que sa valeur ne vous sera pas remboursée totalement sans preuve de son authenticité. Il en va de même pour tous les autres objets de valeur que vous possédez.

Le voilier que vous remisez dans votre garage, vos fourrures, les tableaux qui habillent vos murs, ou vos appareils photo et vos bijoux, même si vous les gardez dans un endroit sûr, peuvent être volés.

Aussi existe-t-il des assurances spéciales pour protéger vos biens les plus précieux. Vous pouvez faire assurer vos objets de valeur individuellement pour leur valeur. S'ils disparaissent ou sont endommagés à la suite d'un acte criminel, leur valeur vous sera remboursée intégralement.

Votre courtier, votre assureur et le Bureau d'assurance du Canada peuvent vous renseigner sur ce genre d'assurance.

L'ASSURANCE RISQUES DIVERS au cas où le malheur frapperait...

Le BAC met à votre disposition une série de dépliants et de brochures qui répondent à toutes vos questions en matière d'assurance habitation.

Remplissez le coupon ci-joint et recevez gratuitement toutes les réponses à vos questions.

question d'assurance habitation ?

...le BAC

☐ Pour faire assurer vos objets de valeur
☐ L'inventaire de vos biens meubles
☐ L'assurance habitation : Questions et réponses
☐ Une prime d'assurance, ça se contrôle
☐ Guide pratique de l'évaluation des maisons
☐ Soixante façons de prévenir l'incendie
☐ Les poêles à bois et à charbon : Quelques règles de sécurité
☐ Alerte à l'incendiaire
☐ L'inflation et le coût des réparations aux habitations
☐ Le BAC, Bureau d'assurance du Canada

Je désirerais obtenir gratuitement, sans aucune obligation de ma part, le(s) document(s) suivant(s) : ☐ Propriétaire ☐ Locataire

NOM :
ADRESSE :
VILLE :
PROVINCE : CODE POSTAL :

Faites parvenir ce coupon à l'adresse qui suit :

Bureau d'assurance du Canada
Boîte Postale 360, Succursale S
Montréal (Qué.) H4E 4J8

12C

Annonces classées 286-1200

■ À partager

C.D.N. Lacombe, 5½ près U. de M., tranquille, ensoleillé, confortable, partagerais avec personne mature non-fumeur(euse) avec (ou sans) enfants. Laissez message dans boîte aux lettres, 3175 Lacombe #2. 10-5-83

LERY: face au lac St-Louis, 15 km de Mtl, maison rénovée avec grand terrain, couple ou personne seule, 25 à 40 ans. Références. 692-0848, 495-2485. 9-5-83

■ Ameublements à vendre

LIT MODÈLE UNIQUE avec 4 tiroirs, 2 tables de chevet, revêtement arborité noir/blanc, $250. Après 18h: 739-3081. 9-5-83

BUREAU DE TRAVAIL, modèle unique, revêtement arborite noir/blanc, 30" x 60", $250. Après 18h: 739-3081. 9-5-83

■ Ameublements logements

UNE TABLE RÉPERTOIRE 8 tiroirs et 8 chaises, $ 1500, aussi en véritable cuir noir, sofa 3 places, 2 fauteuils et 1 pouf, $ 1750. 842-7687. 9-5-83

■ Antiquités

ANTIQUITÉS À VENDRE

Meubles — antiquités, objets d'art, portes anciennes en pin, tapis, etc...

AUSSI À VOIR

Autres meubles, appareils ménagers, vaisselle, T.V. Toshiba, vêtements, etc...

— 8 pièces à vider samedi et dimanche 7 et 8 mai de 10 à 19h —

3025, Sherbrooke ouest, # 111, coin Atwater. 09-05-83

ATTENTION

Encan d'antiquités à tous les dimanches à 13 h au: 155 boul. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil, Sortie 112, Trans-Canadienne.

Pour informations:

Langlois & Frères Inc.

464-2755

9-5-83

ANTIQUITÉS

Meubles, antiquités, objets d'art, portes anciennes en pin, etc... Samedi 30 avril, dimanche 1er mai, 10 à 19h: 3025, Sherbrooke ouest, # 111, coin Atwater. 9-5-83

SALON ANTIQUE: causeuse, berçante, 2 fauteuils, état excellent, tentures assorties. $2000. Laurent: 725-0429. 09-05-83

MARION ANTIQUE: décapage de meubles et boiseries, finition et traitement du bois, travail personnalisé, estimation gratuite. 255-4349, après 5h : 642-8278. 9-5-83

PROCHAINE VENTE AUX ENCHÈRES LE MARDI 10 MAI À 19h.
IEGOR DE ST-HIPPOLYTE commissaire priseur autorisé à l'hôtel des encans de Montréal, 4521 boul. St-Laurent, vendra aux enchères au meilleur prix vos meubles antiques, vos objets d'art ou de collection et vos tableaux, 849-2505. 11-5-83

ARMOIRES, chaises, tables, cruches, etc. 342-5427. 9-5-83

■ Appartements/logements

ÉDOUARD-MONTPETIT près Decelles, 3½ libre immédiatement. 1½, 3½, 5½ 1er juillet. Tous avec chauffage, eau chaude, poêle, réfrigérateur et services. 748-9213. 16-5-83

LE PENFIELD, appartement neuf, 5ème étage, grande terrasse ensoleillée, 2 chambres à coucher, luxueuse cuisine, piscine et sauna, garage, $1300 par mois. Propriétaire, bur.: 288-5372, rés.: 768-6536. 16-5-83

OUTREMONT, secteur Université, grand haut de duplex, 8½, garage, chauffé, $800 libre 1er juillet. 735-3108. 25-5-83

SNOWDON, haut duplex 5½, chauffé, équipé, rue tranquille, $410. 738-5197. 11-5-83

OUTREMONT de l'Épée, 6½ - 7½, côté ensoleillé, non-chauffé, $520. téléphonez entre 10-12h am, 733-6647. 9-5-83

PARC LAFONTAINE, 912 Sherbrooke, 5 p., 2 ch. r.-de-c. rénové, boiseries, idéal professionnel-consultant, immédiatement, $600. 522-9985, 525-6125. 9-5-83

ÉDOUARD-MONTPETIT près Louis-Colin, grand 4½ ensoleillé, idéal pour prof., $450. Téléphonez entre 10-12h am, 733-6647. 9-5-83

C.D.N. et de la Peltrie, rue tranquille, haut duplex, 7½, luxueux, 2 s.b., chauffé, appareils, garage, près métro, hôpitaux, université, loyer raisonnable, juillet. 739-9902. 9-5-83

KING ÉDOUARD, 5½, bas duplex, jardin, garage, libre 1er juillet, 488-0328. 9-5-83

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage eau chaude, 766-0470, 272-0351. 9-5-83

N.D.G., bas de duplex, 6½, foyer, près du métro, $500, non chauffé, 489-1932. 10-5-83

OUTREMONT, luxueux condo, très ensoleillé, tapis m/m, 2 chambres, salon, boudoir, 2 s.b., $1600. Tél.: entre 10 et 12 am. 733-6647. 9-5-83

OUTREMONT, salon double à louer 1er juin ou 1er septembre. $180. 277-7784. 9-5-83

LAVAL PRÈS SHERBROOKE, rez-de-chaussée, rénové, 6 pièces, non-chauffé. Bail 2 ans, $550/mois. 843-6259, fin de semaine seulement. 9-5-83

AHUNTSIC, rue Sauriol, bas duplex, très beau, très grand, 5½, + cave + cour, idéal pour professionnel, $595, chauffé, garage disponible. 376-6643, 381-7226. 9-5-83

AHUNTSIC, beau et grand bachelor, 3½, tapis m/m, entrée individuelle, chauffé, $275. libre immédiatement. 376-6643, 381-7226. 9-5-83

AHUNTSIC, maison de ville à louer, construction neuve, disponible 1er juillet, $800./mois. 1-742-0131. 11-5-83

C.D.N. près Université, bas duplex, 6½ de luxe, 2 s.b., chauffé, garage, jardin, possibilité 4 pièces supplémentaires. $775. 931-2397. 09-05-83

OUTREMONT, proximité Collège Stanislas, du futur métro, d'un parc, 5½ chauffage électrique, $435. 2e étage d'un triplex. Idéal pour personnes aimant vie privée. Visites samedi 7 mai de 11 à midi de 2 à 4h. 828 Wiseman entre Van Horne et Ducharme. 09-05-83

OUTREMONT, 6½, rénové, r-de-ch, face parc et piscine, contre métro, non chauffé, occupation immédiate, $475. 271-7071. 09-05-83

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 07-06-83

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, près de Darlington (université de Montréal, Collège Brébeuf, hôpital Sainte-Justine), haut de duplex, 5 chambres à coucher, salon, salle à dîner, grand hall, 1 salle de bain, foyer, boiseries, chauffé, garage, $800. par mois 739-3027. 10-05-83

OUTREMONT près de Pratt, haut duplex, 6½, chauffé, laveuse-sécheuse, cuisinière, réfrigérateur. Tél: matin; 279-3233, soir jusqu'à 9h; 325-0021. 09-05-83

ÉDOUARD MONTPETIT — MCKENNA, spacieux, beau 2½, chauffé, eau chaude, appareils, à sous-louer, 1er juin, $275. bail renouvelable. 341-7798. 09-05-83

■ Divers

■ Divers

JOBINE INC.

DES GENS, UN ORDINATEUR, DES JOBS.

QUELQUE CHOSE À FAIRE FAIRE?

Un particulier ferait l'affaire?

Peinture, animation, tenue de livre, cours, traduction, ménage, gardienne enfant/animal, calligraphie, design, réparation, photographe, dactylo, déménagement, etc. etc.

522-0913

VOUS DESIREZ TRAVAILLER?

Des jobs de courte durée vous intéressent?
INSCRIVEZ-VOUS! 2$ PAR MOIS
Inscription minimum de 6 mois/12$, ou 20$ pour l'année.

■ Appartements/Logements

OUTREMONT

Libre 1er juin. Très grand standing. Brique apparente, planchers bois-franc, 2 c.c., vaste salon, immense cuisine. Pas de garage. $600/mois.

598-6188 — 272-8613

09-05-83

OUTREMONT, grand 6½ chauffé, dans immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur, libre 1er juillet. 272-5961. 9-5-83

LONGUEUIL, rue Cadillac, entrée laveuse-sécheuse, chauffé, $415. 659-7397. 11-5-83

OUTREMONT, luxueux logement à louer, rue McNider, 7½ pièces + s/s fini, foyer, garage, $800, non chauffé. 277-2922. 10-5-83

OUTREMONT, 7½, 3e étage d'un triplex. Tél: 274-1850 09-05-83

N.D.G., rue Grovehill, haut duplex 8½, boiserie chêne, chauffé, balcons, ensoleillé, 2 pas métro Villa Maria. 482-4178 soir seulement. 09-05-83

ÉDOUARD MONTPETIT, grand 3½ donnant sur boisé du Collège Brébeuf, $340, aussi 2 studios à $245. 733-9753. 09-05-83

HAUT DE DUPLEX DÉTACHÉ, spacieux, chauffé, 1½ s.b., 7 pièces, garage, Outremont. $900. 274-1486. 9-5-83

À SOUS-LOUER, 6½ meublé sur Boul. St-Joseph, face métro Laurier, garage, 1er juin — 31 août. Prix à discuter. 849-8498, 691-1753. 9-5-83

APPARTEMENT MEUBLÉ À OUTREMONT, autobus 51-80-129, à sous-louer du 15 mai au 30 septembre, équipé pour 2 personnes. Références exigées. 274-6303. 9-5-83

ST-HUBERT près Sherbrooke, 7½, haut triplex, très ensoleillé, stationnement, petit jardin, balcons avant-arrière, libre 1er juillet, $625. références. 844-7153 (soir - W.E.). 9-5-83

PAPINEAU ET RACHEL, 3½, équipé, $350, références. 522-4678. J.N.O.

RUE DROLET, 3½, neuf, idéal pour profeseur ou professionnel près UQAM recherche personne tranquille avec références. 843-4961. 09-05-83

N.D.G., sur Victoria (adjacent Westmount), 7½, rénové, bas duplex, entièrement détaché, très lumineux, grand jardin, complètement équipé. Contacter: 844-7264 soir et fin de semaine. 30-5-83

DROLET ET ST-ZOTIQUE, 5½ non chauffé, propre, près du métro Beaubien. 271-0161. 9-5-83

OUTREMONT 8 grandes pièces, bas de triplex, non chauffé, $625, Jour : 279-6384, soir : 277-0834. 9-5-83

PRÈS U. DE M. et hôpital Ste-Justine à louer meublé pour 14 mois, haut duplex, grand 6½ très clair, calme, chauffé, jardin, stationnement. Fin juin 83 à août 84, $630. Bur : 282-3985, dom : 340-1755. 9-5-83

CONDOMINIUM NEUF, Île des Soeurs, luxueux, 2 c.c., 2½ s.b., tapis m/m, grand salon et balcon avec vue panoramique, garage, piscine, sauna, bain tourbillon, etc... $850. Libre immédiatement. 324-3310. 9-5-83

BOUL. ST-JOSEPH EST, logement chauffé, 4½, $375, 1er mai, 1er juillet. 282-0855. 13-4-83

OUTREMONT, condo neuf, grand, luxueux, "Le Sanctuaire", vue panoramique, 2 c.c., 2 s.b., 15 juin, $1150. 738-0528. 12-05-83

V.M.R., près gare, haut duplex, 6½, propre, ensoleillé, chauffé, taxe, cuisinière, réfrigérateur, $580, places stationnement, 1er juillet. 739-7559. 9-5-83

■ Appartements/Logements

N.D.G., grand 6½, s/s fini, garage, jardin, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, libre 1er juillet, $ 790. 844-8349 avant 7:45h, ou après 17h. 9-5-83

PANET/SHERBROOKE, 3e, beau grand 6½, très propre, clair et agréable, planchers pin, chauffage électrique, $ 395. Références. 738-7533. 9-5-83

AVENUE DE L'ESPLANADE près du Parc du Mont-Royal, grand 7½, rénové à neuf, bas, cave, stationnement, chauffage électrique, $ 560. 684-2032, 273-0194. 9-5-83

N.D.G., haut duplex, 6½, 1er juillet, $ 675, chauffé, 484-2120. 14-5-83

OUTREMONT, McEachran face Stanislas, 6½, chauffé, 2 s.b., garage, $ 700. 279-5067. 14-5-83

MÉTRO PLACE DES ARTS, immense 8½ pièces sur 2 étages, tapis partout, stationnement, $800, 1er juillet. 4½ pièces, planchers bois-franc, $ 400, juin-juillet. 842-0938. 9-5-83

ST-KEVIN-WESTBURY, face parc, 4½, cuisinière et réfrigérateur fournis, chauffage, eau chaude, taxe et câble pour TV inclus. 738-8321. 9-5-83

CHEMIN CÔTE STE-CATHERINE, 4965. Grand 3½, cuisinière, réfrigérateur fournis, chauffage, eau chaude. Face au Parc. 738-8321. 9-5-83

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, studio avec mezzanine + foyer, cuisinière, réfrigérateur fournis, non chauffé, $ 425/mois, toutes taxes payées, disponible 1er juin, bail 1 an. Sur rendez-vous 282-0188 après 18h sur semaine ou fin de semaine toute la journée. 10-5-83

HAMPSTEAD, $ 750, haut duplex, 7½ pièces, foyer, balcon, garage, tranquille, près métro Snowdon, libre 1er juillet. 487-3520. 9-5-83

APPARTEMENT DE LUXE, 2 c.c., 2 s.b., 1500 p.c., garage, occupation 1er juillet, $ 1000. 272-9106. 9-5-83

CÔTE-DES-NEIGES, Château Decelles, bel appartement de luxe, garage, piscine intérieure, semi-meublé à louer. $ 820 par mois tout compris. Téléphone 272-8455. 13-5-83

OUTREMONT, 5½ - 7½, endroit tranquille, tout moderne, chauffé, et eau chaude, garage et stationnement inclus. $ 650/mois. 271-1186. 9-5-83

■ Appartements/logements demandés

URGENT, artiste peintre cherche logement dans Outremont. Thérèse Guité 277-0325. 11-05-83

Juin de préférence ou juillet; quartiers avoisinants boul. Mont-Royal et ave. du Parc; rez-de-chaussée, env. 6 pièces, rue tranquille, entrées laveuse-sécheuse ou installation à discuter, garage ou stationnement; personne seule, références, pas d'animaux; répondeur: 737-4157; appels retournés le jour même. 11-05-83

PROFESSEUR CHERCHE appartement original, rénové ou neuf, avec cuisinière, réfrigérateur. Secteurs: C.D.N., Outremont, Westmount, équivalent 5 pièces ou aires ouvertes. Demander Suzanne: 625-3169, 527-7569, en tout temps. 09-05-83

■ Articles à vendre

AUBAINE. ESCOMPTE DE 30 % sur stores horizontaux et verticaux de Draco. Stores Plus : 342-4863. 26-6-83

MACHINE À COUDRE Athena 2000 (Singer), $650. Après 18 : 739-3081. 9-5-83

VENDS récepteur stéréo Sansui 6060 (2X40 w), électrophone dual CS 601, haut-parleurs JBL (35W). $850. 849-4612. 9-5-83

MAGNÉTOPHONE UHER 4400 report stéréo, état neuf, équipement compris, $1195. 656-5166, 326-3691. 9-5-83

■ Autos/Motos

BMW 320 i, 1980, gris métallique, 5 vitesses, AM-FM stéréo-cassettes. 4 pneus d'hiver — 4 d'été, mag wheels, toit ouvrant, 50 000 km, $11 500. 341-5878. 10-5-83

MOTO BMW R100-RT, couleur rouge, 3400 km, $8000. ou meilleure offre. 692-2361, 691-8504, Steve. 9-5-83

RABBIT décapotable 1980, 62 000 km, comme neuve. $8 500. 464-5950, 467-1668. 07-05-83

RENAULT 5 GTL, 1979, très bonne condition, $ 2500, non négociable. Jour: 656-1450, soir: 272-6780. France. 11-5-83

■ Bijoux

OPALE. Mineur d'Australie vendrait opales taillées ou non à bas prix. 288-7489. 14-5-83

■ Bureaux à louer

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 580 rue St-Georges 5-6, à St-Jérôme. Libre 1er juin, informations (418) 527-2638. 9-5-83

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c. près métro, 825 est, Sherbrooke, stationnement. 667-4336, 276-5203. 26-05-83

■ Chalets à louer

ORFORD, luxueux chalet, 3 chambres à coucher, salon, salle à mancher, foyer, tennis, plage privée, équitation. Juin, juillet ou saison. 1-297-2213, 488-4089. 9-5-83

BELLE MAISON CAMPAGNE, Magog, architecture originale, vue magnifique, (montagnes, lacs). 3 c.c., immense salon, tout confort, mois-saison. 819-843-1954, 819-843-7444, 514-761-4639. 9-5-83

À VAL-DAVID, Suisse, luxueux, 2-3 chambres, foyer, saison, semaine. 663-1274, 819-322-7260. 9-5-83

STE-ADÈLE, Dauville, magnifique chalet surplombant lac non pollué, 5 c.c., 2 foyers, meublé, abonnement tennis/piscine. Mai-novembre $ 5000. 273-7983, 1-228-3664. 9-5-83

STE-ADÈLE Sommet Bleu, très belle maison meublée, à l'année ou saison, foyer, s. de jeu, vue panoramique. 1-229-6388. 9-5-83

LAC OUAREAU, 5 c.c., foyers, lave-vaisselle, saison jusqu'au 15 octobre bord du lac, plage privée, 488-6570, 524-2870, 1-819-424-3214. 09-05-83

■ Chalets à vendre

EASTMAN, chalet en cèdre, lac non pollué, pêche, foyer pierre naturelle, chauffage électrique, soubassement, tout meublé, 3 chambres, $66,000. Semaine : 1-372-9349, fin de semaine : 1-297-2010. 9-5-83

PERCÉ, 2 chalets, vue superbe du rocher Percé de l'Île Bonaventure, etc. Prix $25,000 (sans agent). Inf.: 273-9609 après 18 h. 9-5-83

■ Copropriété à vendre

CENTRE-VILLE

Prince-Arthur ouest (près université)

Rez-de-chaussée et entresol, 2370 p.c., possibilité de bureau adjacent à résidence pour professionnel; incluant garage, toit-terrasse, planchers bois-franc, foyer. Copropriété divise (condo) 2 unités seulement $79 000.

282-1625 9-5-83

COPROPRIÉTAIRE RECHERCHÉ:

N.D.G., haut de duplex à vendre 6 1/2, près métro, 3 c.c., salle à manger, balcon, solarium. **486-9748, 486-5954.**

09-05-83

OUTREMONT DUCHARME - DAVAAR, 6½, 2e étage, libre juillet, $42 000. 273-0302. 9-5-83

CONDO 3½, St-Jovite — Mont-Tremblant, $25 000. 819-326-0808, 514-365-9663. 9-5-83

CÔTE DES NEIGES, 4½ rénové, près métro, vente — option d'achat ou location. 376-1401, 725-2700. 9-5-83

NAPOLÉON (centre-ville), logement 4½ sur 2 étages, environ 900 p.c. rénovations exclusives et personnalisées, cour intérieurs $40 000, 849-4004, 844-1863,842-3656. 09-05-83

CHABOT ET LAURIER, 2e étage, 2 x 5½, libres 1er juin, $ 25 000. 527-7060. 9-5-83

LE 405 PRINCE ARTHUR: immeuble pierre grise, construction circa 1900-1911, excellente condition, 3½ copropriété, 25 000$, comptant 7 500$, charges meunsuelles approximatives comprenant hypothèque, chauffage, eau chaude, taxe foncière, entretien $290. Possibilité terrasse S. lavage au s/sol. Grands "lockers". Sans agent. 849-0709. 09-05-83

COPROPRIÉTÉ INDIVISE, appartement de 6 pièces, très clair, vaste pièce de séjour, 4e étage, rue Bernard secteur Boulevard. 273-1612. 9-5-83

GRAND appartement de 8 pièces, situé face PARC LAFONTAINE, rénovations de qualité avec terrasses, installation laveuse-sécheuse, chauffage individuel au gaz naturel, disponible immédiatement. 523-2340. 9-5-83

À VENDRE OU À LOUER appartement 4½ en condominium, cuisine et buanderie équipées, 2½ salles de bain, foyer, garage, occupation 1er septembre ou à convenir. 935-4208. 9-5-83

OUTREMONT, condo spacieux, ensoleillé, 2 chambres, foyer, solarium, boiseries chêne, libre 1er juillet ou plus tôt, pas d'agent. $109 000. 272-9826. 9-5-83

OUTREMONT SUR HARTLAND : Duplex, Foyers $165,000 pour le tout, ou le bas en copropriété pour $89,000. MARX SHEEHAN 488-6531. LE PERMANENT COURTIER. 9-5-83

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT copropriété indivise, 2ème étage d'un triplex, 5 pièces, rénové. 732-A Bloomfield, 276-7808. 9-5-83

OUTREMONT, copropriété dans un triplex rénové, chauffage électrique. Pour occupation juillet, 2e étage. $62 000. Sans agent. Pour visite : 276-7011. 9-5-83

■ Cours

L'UNIVERSITÉ SUR INFO-CASSETTES, Cours, conférences, interviews exclusives, donnés par des communicateurs et des universitaires de réputation internationale. Catalogue sur demande pour recevoir une cassette démonstratrice gratuite envoyez $2 (manutention), remboursable avec votre 1er achat. Info-Cassettes, 800 Berri, Montréal, H2Y 3E7, 842-4389 09-05-83

COURS DE MATHÉMATIQUES

—Rattrapage, recyclage.
—Préparation aux examens.
—Nouveaux secondaire et collégial.
—Professeur qualifié.
—Pédagogue d'expérience.

276-9632 09-05-83

COURS DE VITRAIL à partir de $35 matériel compris. Les services St-Denis, matériaux de vitrail à bas prix. 4326 St-Denis : 849-1552. 9-5-83

COURS DE GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE, agrémentés de films; professeur hautement qualifié. Rens : 842-3941. 9-5-83

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local et longue distance. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695, 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareil électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374 J.N.O.

■ Divers / Services

Faites réparer vos horloges à sonnerie

Travail très soigné et garanti. Longue expérience.

671-1530 9-5-83

■ Entretien/Réparations

DÉCAPAGE meubles et boiseries. Demandez Raymond 273-1139. 1-6-83

MENUISERIE GÉNÉRALE, bois et peinture, spécialité : balcons en bois, garantie à vie. 388-7237, 471-4901. 19-5-83

■ Fermes à vendre

FERME À ST-ADELPHE, Mauricie, 84 arpents. $45 000. 845-9569. 7-6-83

■ Hébergements

MAISON STE-URSULE. La petite auberge différente au coeur du Vieux Québec, $20 et plus. (418) 694-9794. 26-05-83

■ Instruments de musique

PIANO DROIT Heintzman, plus banc tournant avec dossier, $1800. 272-4179. 9-5-83

ORGUE À VENDRE YAMAHA, valeur $1500 pour $800. Après 18h : 524-8321. 9-5-83

■ Maisons à louer

CARTIERVILLE, boul. Laurentien, beau duplex, grand 7 pièces, bas. Résidentiel, idéal bureaux, près hôpitaux Prévost, Sacré-Coeur, maison d'accueil, commerces, etc... Stationnement. Gauthier 668-7255 ou 336-3143. 9-5-83

OUTREMONT, McNider, maison unifamiliale, 4 c.c., 2 s.b., s. à manger, salon double, garage, $ 1000/mois, incluant taxes municipales et scolaires, non chauffé. 871-3838, de 9 à 18h. 13-5-83

VILLE ST-LAURENT, rue Vanier, cottage meublé pour 12 à 15 mois, libre 1er juillet, 3 c.c., grand jardin, rue tranquille, $ 500, non chauffé. 737-9928 ou 748-9856. 9-5-83

MAISON DE VILLE, OUTREMONT, 7 pièces, 2 stationnements intérieurs, terrasse extérieure, entretien extérieur et chauffage par propriétaire, vente de moquette et draperie à négocier, loyer $ 900/mois; disponible 1er juillet 83, serions également prêts à considérer location avec décoration actuelle et ameublement, etc... $ 1500/mois. Demander J. Desmarais: 733-3831 sur semaine, 1-819-326-1394 fin de semaine. 9-5-83

ST-LAMBERT, grande maison 11 pièces, tout confort, meublé, pour juillet et août, $ 1000-/mois. 671-1829. 9-5-83

À LOUER, luxueuse maison canadienne, située à Auteuil, Laval, libre en juillet, meublée ou non, bail de 2 ans, 622-9551. 9-5-83

OUTREMONT "EN HAUT", luxueuses maisons de ville de 3 étages. Prix $1200/mois, comprenant chauffge, taxe d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 340-9646. 01-06-83

■ Occasions d'affaires

VENTE DIRECTE de Beaux Livres. Clientèle établie depuis 1952. Très bonne rentabilité. 737-6075. 9-5-83

CHERCHE une partenaire pour partir boutique en Guadeloupe. 737-9857. 11-5-83

■ Oeuvres, objets d'art

ATTENTION COLLECTIONNEURS

À vendre, collection chevaux incluant une très belle série de 8 petits chevaux chinois en ivoire représentant les 7 vies du cheval et prototype. Très belle valeur, certificat d'évaluation, prix à discuter. Appeler Bertrand, jour: 844-3361, poste 243; soir: 525-5676. 9-5-83

ASHANTI, Agni, Bambara, Baoulé, Mossi, Senoufo, autres. Ceux intéressés : 659-5636. Particulier. 9-5-83

AIMERAIS ACHETER gravures, bonne condition, par F. Taylor, R. Pilot, H. Raine, G.W. Stephen, C.W. Simpson, W.F. Godfrey, C.P. 43, Succ. H. Montréal H3G 2K5. 9-5-83

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE DE NOTAIRE, 5 ans d'expérience, bilingue, Berri-de-Montigny. 845-2271. 9-5-83

SECRÉTAIRE TEMPS PARTIEL. Notre étude ayant souvent un surcroit de travail, a parfois besoin de secrétaires additionnelles, travail jour et/ou soir. Curriculum vitae à : U.L.J.D. 1980, ouest Sherbrooke, suite 700, H3H 1E8. 9-5-83

■ Offres d'emploi

■ Offre d'emplois

TRADUCTEURS/RÉDACTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

NATIONS UNIES

Un concours de recrutement de traducteurs-rédacteurs de langue française aura lieu les 28 et 29 juillet 1983 en vue de pourvoir des postes vacants dans la Division de traduction du Secrétariat de l'ONU à New York et ultérieurement dans d'autres lieux d'affection. L'engagement initial pouvant mener à une nomination à titre définitif, l'Organisation tient à recruter des candidats qui entendent rester à son service de façon durable.

Les candidats doivent:

1. avoir le français comme langue principale (par « langue principale » il faut entendre la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire);

2. avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais et de l'arabe. L'expérience de la traduction sera un avantage;

3. être titulaires soit d'un diplôme délivré par une école de traduction soit d'une licence ou d'un diplôme de niveau égal dans un des domaines suivants: droit, informatique, statistique, aéronautique ou astronautique, ingéniérie, délivrés par une université, ou un établissement équivalent, où le français est la langue d'enseignement.

Le traitement de début brut est de $24,233 par an plus une indemnité de poste d'un montant minimum net de $7,634 par an avec indemnités pour charges de famille.

Pour obtenir les formules de demandes d'admission à l'examen, ainsi que des textes d'épreuves d'examens antérieurs, prière d'écrire au:

Service de recrutement des administrateurs
(Traducteurs de langue française)
Bureau des services du personnel
Bureau 3601-C
Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Les formules dûment remplies devront parvenir au Service susmentionné avant le 31 mai 1983. 9-5-83

■ Professionnels

LE DOYEN
TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES

Français, anglais, allemand, espagnol, rédacteurs, correcteurs, interprètes, service d'imprimerie. Ramassage et livraison à domicile, 7 jours par semaine à toute heure. 255-9064. J.N.O.

■ Propriétés à revenu à vendre

AVEZ-VOUS lu Louis Dostie ? Si oui, téléphonez-moi. Louise Hamelin, 651-5300, 679-9942. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 9-5-83

■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

OUTREMONT: Maison ancienne, immense jardin, 3 c.c., cuisine moderne, moins de $200,000. **Michèle Asselin 279-9803.**

OUTREMONT: Duplex très bien situé, s.s. fini, 5-7 pièces, garages, excellent état. **M. Asselin 279-9803.**

VISITE LIBRE, dim. 8 mai, 2 h à 4 h, Outremont, 745B Champagneur: Triplex 3x7, idéal pour rénovations. **P. Proulx, 489-4300.**

OUTREMONT: Cottage 4 c.c., s.s. fini, garage, jardin, près parc Joyce. **Alice Pelletier 739-5160.**

OUTREMONT: Excellent pour 1er achat! Co-prop, grand 6½, chauffage élect. fenêtres neuves. **M. Trudeau 731-4338.**

COURTIER

09-05-83

Trust Royal
Services immobiliers

CENTRE NORD,

Proche Parc Lafontaine, Cottage rénové, 3 étages, possibilité transformer en duplex, Grande cour, Idéal pour professionnel, Pierre Séguy, 274-9491, 388-2558.

RIVE-SUD — MONTRÉAL — Occasion d'affaires ou sous associé dans commerces en opération possibilité de financement, personnes sérieuses seulement J. CLAUDE ROY 463-3731 — 672-9254 09-05-83

COURTIER

A. E. LEPAGE

Le nom qu'un ami recommande!

WESTMOUNT

Avenue Renfrew. Habitation de 1ère qualité, 4 chambres, 2½ bains, sous-sol, jardin. **Guy Labrecque 488-3770.**

09-05-83

APPARTEMENT EN COPROPRIÉTÉ

Duplex en pierre grise. Coin de rue très ensoleillé. Luxueuses rénovations, 8 pièces, 2 s.b., cuisine moderne équipée. Boul. St-Joseph, près métro. Idéal pour professionnel, combinaison appartement-bureau, avantage fiscal. Jour: **282-0077**; soir: **274-9207.** 09-05-83

Montréal Trust

OUTREMONT

Luxueux bungalow, grand terrain, prix à discuter.

M. LeSourd.
731-6306, 735-2281.

09-05-83

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust

OUTREMONT — Secteur Université de Montréal, cottage détaché, 3 chambres, ENTRÉE PRIVÉE au sous-sol POUR BUREAU PROFESSIONNEL, garage, jardin.

CO-PROPRIÉTÉ

OUTREMONT (Adj.) — CO-OP Triplex complètement remis à neuf — un étage encore disponible. $53,000.00

OUTREMONT — Co-op — bas de duplex, 7 pièces, foyer naturel, sous-sol fini. Garage. $89,000.

Anne-Marie Larue
483-2177, 934-1818
Montréal Trust Courtiers

09-05-83

Montréal Trust

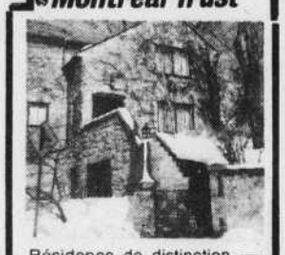

Résidence de distinction — élégantes pièces de réception. 3 chambres à coucher, salon avec foyer naturel. Superbe jardin privé. **Claudette Limoges 934-1818** 09-05-83

MAISON DE PRESTIGE

BORD DU LAC
DEUX MONTAGNES
EXCEPTIONNELLE

Style Manoir, 2 foyers, 15 pièces, 4 s.b., 6 acres, terrain paysagé et verger. **Renseignements: (514) 479-6768. PAS D'INTERMÉDIAIRE.** 09-05-83

Montréal Trust

BORD DE L'EAU

Luxueuse propriété, grand terrain, piscine, guai.

M. Le Sourd.
731-6306, 735-2281

09-05-83

■ Propriétés à vendre

À BEACONSFIELD, 4 Place Legault, bungalow brique, 6 pièces, garage, grand terrain, près écoles, autobus, magasins. Réduit $79 500. 697-7836, 387-7431. 9-5-83

PINEHILL, Lac Indien, 2 acres, cottage, 3 cc., tapis m/m, chauffage électrique, isolation thermique, 3 minutes à pied d'un beau lac, $48 000. privée. 341-6584, raison départ. 9-5-83

WESTMOUNT : la meilleure aubaine en fait de maison à Westmount $163 000. Cottage de 8 pièces, boiseries superbes en chêne, vitrines et bibliothèques encastrées, 2 foyers, solarium, stationnement, jardin, sous-sol semi-fini, vitraux, endroit idéal pour rendez-vous, 286-9657 local 30, après 18h : 937-6203. Propriétaire. 9-5-83

WESTMOUNT, rue Chesterfield, nord de Sherbrooke, "town house" moderne, faisant dos au parc. Chambre principale avec suite 25'. Très grande cuisine céramique. 2 grands puits de lumière. Garage + stationnement 2 voitures. À 2 minutes des magasins et transports en commun. Taxes $ 2800. Prix $ 169 000. 484-7088. 9-5-83

Envoyez des cartes

unicef

Pour obtenir notre catalogue gratuitement, composez sans frais: 1-800-268-6362.
Demandez le téléphoniste 508.

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

MAISON EXCEPTIONNELLE

Vente privée

4 chambres à coucher - air climatisé central - pompe de chaleur - sauna royal 4 x 5 - piscine intérieure en béton, nettoyage ionisation, 14 x 32, salle de déshabillage et système dectron déshumidificateur le plus moderne - bain tourbillon - toit vitré - entièrement meublé style moderne - 2 terrains - bureau privé - 3 salles de bains - garage double chauffé ouverture automatique - plan exclusif d'architecte - facade brique et cèdre - Lorraine en haut - salle de jeux de 17 x 22 au sous-sol - foyer et poêle à combustion lente - alarme centralisée - bouton d'urgence, relié à la police - intercom central - tour t.v. - tous les appareils ménagers encastrés - 4,133 pi.c. habitables.

445,000$ - possibilité de financement partiel.
Visite seulement sur rendez-vous à l'avance.

Monsieur Laurin (514) 621-9064 9-5-83

■ Propriétés à vendre

HAMPSTEAD, Dufferin, duplex détaché, 6½-6½, 3½ s.b., s/s fini, garage 3 places, jardin, occupation double juillet, impeccable. $175 000. Andrée Trudeau courtier. 733-1871. 12-5-83

OUTREMONT. Duplex briques, 2 logements libres, 5½, 6½, 2 garages, près Boul. St-Joseph, Cécile 651-9381, 677-8604. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 9-5-83

ST-LAMBERT. Cottage exclusif, foyer, piscine, bureau professionnel, inclus terrain 9900p². Sam Tran 651-9381. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 9-5-83

CANTONS DE L'EST, Richmond, grande maison entièrement rénovée, 9 pièces, 4 c.c., grenier-mezzanine, chauffage électrique et bois, garage. 25 acres, prairie, boisé avec étang, verger, grand jardin, vue extraordinaire. Prix à discuter. 252-8584 ou 1-819-826-6203. 9-5-83

CARTIERVILLE, cottage 11 pièces, 3 salles de bain, foyer, garage double, grand terrain. Gaby A. Thériault 354-7176. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 9-5-83

CANTONS DE L'EST : Bromont : Magnifique Domaine de 22 acres, plantation 30 000 pins rouge, ruisseau, vue splendide, jolie maison Canadienne, 9 pièces, tél. Gérard Brodeur, rés. 514-375-2176, bur. 514-378-0158, Trust Royal Courtier. 9-5-83

N.D.G., spacieux, semi-détaché, bien situé. Avantages multiples. Pas d'agent. 482-6818. 16-5-83

AHUNTSIC, cottage s/d, 6½ pièces, 3 c.c. très propre, électricité, plomberie, toit refaits, boiserie chêne verni, grand terrain, piscine, tranquille, $70 000. après 17h : 389-1598. 9-5-83

MONT-ROLLAND, maison antique, 118 ans, pièce sur pièce, deux étages complètement rénovée, 12 appartements, 2 foyers avec en plus, grand logement au sous-sol, 2 acres de terrain, vallée avec ruisseau, possibilité d'ériger un lac

Wayne Lukas, co-propriétaire et entraîneur de Marfa, le favori du derby de Kentucky disputé aujourd'hui, à Louisville. (Photolaser AP)

Marfa toujours favori

20 chevaux au départ du derby du Kentucky

LOUISVILLE, Kentucky (AP) — Le risque de voir le favori Marfa importuner les autres partants plane sur le 109e derby du Kentucky.

De plus, avec un peloton maximum de 20 chevaux, certains craignent un embouteillage dans la ligne droite. Et comme si ce n'était pas suffisant, de la pluie et des orages électriques sont prévus cet après-midi à Louisville.

Wayne Lukas, l'entraîneur de Marfa, un cheval parfois indocile, ne prévoit cependant aucun changement de stratégie dans la conduite de la course.

Il confiera les guides de son cheval à Jorge Velasquez, un vétéran jockey qui a déjà eu les mains pleines lors de la course Blue Grass, le 27 avril, quand Marfa avait été disqualifié de la deuxième à la quatrième place pour avoir commis de l'obstruction envers deux autres chevaux.

« Entraîner des chevaux, c'est comme accorder un violon, a déclaré Lukas. Il faut arriver pile au bon moment ».

Suite aux victoires impressionnantes de Marfa lors de la course Jim Beam Spiral et du derby de Santa Anita, et face à la faiblesse de la compétition chez les chevaux de trois ans cette année, l'entrée de Lukas, complétée par Balboa Native et Total Departure, a été établie favorite 5-2 selon les premières cotes.

Mais même Lukas ne peut être sûr du comportement de Marfa.

« Je pense que Jorge a appris quelque chose à son sujet lors de l'épreuve Blue Grass, a-t-il dit. Marfa se doit de savoir qui est le maître ».

Marfa, qui compte trois victoires et trois secondes places en neuf départs cette année, partira de la 18e position cet après-midi. Il est le rejeton du gagnant du derby de Kentucky en 1975, Foolish Pleasure.

Le départ de la course doit être donné à 17h38.

Un revers crève-coeur de 5-2 à la 9e manche

Perez sonne le glas des Expos

par Bernard Cyr
de la Presse Canadienne

Tony Perez est revenu hanter ses anciens coéquipiers en claquant un circuit de trois points à la neuvième manche, dans une victoire de 5-2 des Phillies de Philadelphie sur les Expos de Montréal, hier soir au Stade olympique devant 25,178 spectateurs.

Les Expos avaient créé l'égalité en fin de huitième manche et les meneurs de la section Est de la Ligue nationale n'avaient obtenu jusque-là que deux coups sûrs. Toutefois, des simples consécutifs de Greg Gross (un poison contre les Expos au même titre que Dane Iorg, des Cards de St. Louis) et Mike Schmidt et le circuit de Perez ont scellé l'issue de la rencontre.

Les Phillies avaient profité des faiblesses de Gary Carter et Warren Cromartie pour inscrire deux points à l'aide de seulement deux coups sûrs, dans les sept premières manches de jeu. Carter avait une bonne excuse puisqu'il était affaibli par une bronchite, mais Cromartie n'en avait aucune.

En deuxième manche, Mike Schmidt a reçu un but sur balles et a volé le deuxième coussin, alors que le tir de Gary Carter était nettement à droite du coussin. La balle a d'ailleurs roulé jusqu'au champ centre et Schmidt a filé au troisième but. Après deux retraits, un simple de Garry Maddox lui a permis de croiser le marbre.

Les Expos ont repris ce point à la quatrième manche lorsqu'Al Oliver a obtenu un triple après deux retraits et que Carter a suivi avec un simple.

En septième manche, les Phillies ont inscrit un deuxième point, profitant cette fois de la faiblesse du bras de Cromartie. Schmidt a encore amorcé la manche en soutirant un but sur balles à Charlie Lea. Il a ensuite été déclaré sauf au deuxième coussin lorsque les Expos ont tenté de le retirer sur un coup à l'avant-champ de Tony Perez.

Bo Diaz a frappé un ballon au champ droit et Schmidt est passé au troisième sur le jeu. Ensuite, sur un ballon hors ligne de Maddox à un peu plus de 200 pieds du marbre, Cromartie a effectué le retrait, mais Schmidt a croisé le marbre.

Cromartie a amorcé la septième manche des Expos à l'attaque en cognant un double et après le retrait sur trois prises de Doug Flynn, le pilote Bill Virdon a remplacé Lea par un frappeur suppléant, Jerry White.

Les Expos n'ont pas marqué lors de cette manche et ce fut dommage pour Lea, qui a connu un autre bon match hier soir. En sept manches de travail, il n'a donné que deux simples et trois buts sur balles aux Phillies. De plus, un seul des deux points marqués contre lui fut mérité.

Le point marqué par les Expos en huitième manche a été le résultat du simple et du but volé d'Andre Dawson, après un retrait, suivi du double d'Al Oliver. Ce dernier a d'ailleurs réussi trois des 10 coups sûrs des siens.

Tony Perez semblait un peu déçu d'avoir infligé une défaite aux Expos de Montréal, hier soir, en claquant un circuit de trois points à la neuvième manche. « Désolé, mais je joue maintenant avec les Phillies », a-t-il fini par dire vers la fin de la conversation.

Perez a évidemment été entouré par les journalistes après le match d'hier, qui a permis aux Phillies d'élargir leur avance au sommet de la section est de la Ligue nationale.

« Je suis évidemment heureux de ce circuit, mais je sais qu'il a déplû aux partisans montréalais, des partisans en or, a dit Perez pour s'excuser. Je n'oublierai jamais le match inaugural de 1977. Il y avait plus de 50,000 personnes et on m'avait réservé une chaleureuse ovation. J'aurais aimé revenir à Montréal, mais je suis désolé, je joue maintenant avec les Phillies ».

Perez s'est même permis de voler un but, son premier larçin depuis 1980, contre un Gary Carter a demi remis d'une bronchite.

« C'était un vol à retardement et j'ai pris tout le monde par surprise, a dit Perez de son exploit de la septième manche ».

	ab	r	h	bi		ab	r	h	bi
Rose cd	4	0	0	0	Raines cg	5	0	2	0
Matthws cg	4	0	0	0	Little ac	5	0	0	0
Milborn 2b	0	0	0	0	Dawson cc	5	1	2	0
Morgan 2b	3	0	0	0	Oliver 1b	4	1	3	1
Gross cg	1	1	1	0	Carter r	3	0	1	1
Schmdt 3b	2	3	1	0	Wallach 3b	4	0	0	0
TPerez 1b	4	1	1	3	Cromrti cd	4	0	1	0
BDiaz r	4	0	0	0	Flynn 2b	3	0	1	0
Maddox cc	3	0	1	2	Lea l	2	0	0	0
DeJesus ac	3	0	1	0	JWhite fs	1	0	0	0
Denny l	3	0	0	0	BSmith l	0	0	0	0
Holland l	0	0	0	0	Francn fs	1	0	0	0
Reed l	0	0	0	0					
Totaux	31	5	5	5	Totaux	37	2	10	2

Philadelphie	010	000	103— 5
Montréal	000	100	010— 2

Point produit victorieux - T Perez (4).

E—Carter, Rose. DR—Philadelphie 1. LSB—Philadelphie 3, Montréal 10. 2B— Cromartie, Oliver. 3B—Oliver. C—T Perez (2). BV—DeJesus (2), Schmidt (3), T. Perez (1), Dawson 2(3). BS—Maddox.

Philadelphie	IP	H	R	ER	BB	SO
Denny	7 ⅓	8	2	2	0	4
Holland	0	1	0	0	1	0
Reed G,2-1	1 ⅔	1	0	0	1	3
Montréal						
Lea	7	2	2	1	3	5
BSmith P,0-1	2	3	3	3	0	1

Holland a fait face à deux frappeurs en 8e

D—2:26. A—25,178.

Le français dans le sport amateur

Gilles Houde considère les critiques du RONLQ « fondalement exactes »

par Guy Robillard

M. Gilles Houde, représentant québécois de l'organisme « Développement physique et sport amateur », a reconnu lors d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne que les critiques émises par le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ) à l'égard de l'utilisation du français dans le sport amateur au Canada étaient « fondamentalement exactes ».

« Le commissaire aux langues officielles a déjà sensibilisé notre organisme à ce sujet et un fonctionnaire, M. Vincent Barsona, a été spécialement mandaté par le ministre, M. Ray Perreault, pour s'occuper de ce dossier », a ajouté M. Houde.

Selon ce dernier, l'ouverture du bureau qu'il dirige au Québec est une conséquence directe de cette prise de conscience.

Gilles Houde a cependant spécifié que contrairement à ce qui a été affirmé lors du dévoilement du rapport, il n'a jamais reçu d'invitation pour assister à la conférence de nouvelles. De même, il a souligné que le sénateur Perreault cherchait hier à mettre la main sur une copie du rapport et qu'il était donc inexact de dire jeudi qu'il avait une copie entre les mains et qu'il avait déjà accepté de renconter les intervenants québécois à ce sujet, « ce qu'il fera tout de même », a spécifié M. Houde.

« Notre bureau québécois a récemment fait traduire à ses frais des textes de la Fédération de lutte amateur et toutes les publications de l'organisme « Développement physique et sport amateur » sont rigoureusement bilingues, a-t-il poursuivi. Et au sein des fédérations nationales, des pressions très fortes sont exercées pour améliorer la situation, allant jusqu'à la menace de coupures de subventions ».

Gilles Houde est d'accord que des associations provinciales n'ont pas à dépenser temps et argent pour traduire des textes de fédérations nationales.

Gilles Houde n'est pas du tout amer d'avoir été ignoré par les auteurs du rapport.

« J'aurais aimé être consulté, a-t-il admis, parce que je me sens l'avocat des fédérations du Québec, mais j'imagine qu'il s'agit d'un oubli car j'ai de bonnes relations avec ces gens-là ».

« Je leur demande d'ailleurs de ne pas se gêner s'ils veulent utiliser mes services. De mon côté toutefois, je ne veux pas m'imposer. Mais une démarche comme celle-là donne finalement du poids à mon rôle ».

Déjà hier après-midi, un représentant du ministre Perreault était entré en contact avec M. Houde pour tenter de trouver des copies du rapport du RONLQ...

Toronto bientôt dotée d'un stade couvert?

TORONTO (PC) — Toronto pourrait avoir d'ici 1986 un stade couvert de 60,000 sièges qui coûterait $140 millions, selon le *Toronto Star*.

Le quotidien a annoncé hier qu'un rapport d'une firme de consultants, attendu dans un mois, recommenderait la construction d'un stade semblable à la Place de la Colombie-Britannique, à Vancouver. L'édifice serait construit à l'est du Stade de l'Exposition.

Le coût du stade serait réparti comme suit : $40 à $45 millions du gouvernement fédéral, $40 à $50 millions de la Communauté urbaine de Toronto et $40 à $50 millions du gouvernement provincial. Les $10 millions manquants seraient perçus par une loterie et la vente de publicité.

Coupe Memorial

Campeau devant le filet du Junior

PORTLAND, Oregon (PC) — L'instructeur du Junior de Verdun, Pierre Creamer, a révélé que Michel Campeau sera devant le filet de son équipe lorsque celle-ci disputera son premier match de la coupe Memorial face aux Winter Hawks de Portland, ce soir.

Gilles Héroux sera vraisemblablement son réserviste, Creamer ne voulant pas insulter ceui qui a été son grdien numéro un au cours de la saison régulière. Marc Hamelin, emprunté aux Cataractes de Shawinigan, est l'autre gardien disponible.

Les joueurs auront un dîner d'équipe ce midi, qui sera suivi d'une réunion, après quoi ils seront invités à se reposer à l'hôtel pendant que Creamer assistera au match Lethbridge-Oshawa en après-midi.

Les formations de Verdun et de Portland se ressemblent un peu en ce sens qu'elles comptent sur de dangereux compteurs, alors que celles d'Oshawa et de Lethbridge misent surtout sur un bon jeu d'ensemble et de solides défensives.

Les Broncos de Lethbridge alignent entre autres les jumeaux Ron et Rich Sutter.

Il appert que 7,000 billets ont déjà été vendus pour chacun des matches qui seront présentés dans un amphithéâtre qui peut accueillir 9,800 spectateurs.

Coupe Davis

L'Équateur domine le Canada

GUAYAQUIL (Équateur) (Reuter) — L'Équateur a pris une avance décisive de 3-0 sur le Canada en remportant hier le double en demi-finale de Coupe Davis, zone américaine, à Guayaquil.

L'Équateur avait remporté les deux premiers simples de la rencontre jeudi.

Résultat du double: Andres Gomez et Ricardo Ycaza battent Réjean Genois et Joseph Brabenec 6-1 6-1 6-2.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

St-Louis 4, San Diego 3
Atlanta 6, Houston 3

Hier

Philadelphie 5, Montréal 2
Houston 6, Atlanta 0
Cincinnati à New York
Chicago à San Diego
St-Louis à Los Angeles
Pittsburgh à San Francisco

Aujourd'hui

Philadelphie, Christenson (1-2) à Montréal, Gullickson (2-3), 14 h 05,

Houston, Niekro (1-2) à Atlanta, Perez (4-0), 14 h 10,

Pittsburgh, Rhoden (1-2) à San Francisco, McGaffigan (1-2), 16 h 05,

Cincinnati, Berenyi (3-2) à New York, Torrez (1-3), 190 h 35,

Chicago, Jenkins, (1-3) à San Diego, Montefusco (2-1), 22 h 05

St-Louis, Forsch (1-3) à Los Angeles, Hooton (1-1), 22 h 05

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Kennedy, SD	90	35	.389
Dawson, Mtl	**81**	**31**	**.383**
Hendrick, StL	71	25	.352
Schmidt, Atl	71	25	.352
Perez, Pha	80	28	.350
Wilson, NY	90	31	.344

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Blackwell	14	3	2	0	.214
Carter	59	12	11	4	.203
Cromartie	53	15	2	0	.283
Dawson	86	33	18	5	.384
Flynn	78	18	5	0	.231
Francona	25	5	2	0	.200
Little	69	17	9	0	.246
Mills	8	2	0	0	.250
Oliver	86	26	12	2	.302
Raines	89	21	9	0	.236
Ramos	4	2	0	0	.500
Speier	15	4	0	0	.267
Wallach	78	19	7	3	.244
White	6	0	0	0	.000
Wohlford	15	5	1	1	.333

Buts volés: Raines, 6; Cromartie, 2; Little, 2; Dawson l.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burris	0-2	12.1	5	11	3.65
Fryman	0-0	0.1	0	0	0.00
Grapenthin	0-1	4.0	4	3	9.00
Gullickson	2-3	32.2	16	19	4.41
Lea	2-1	30.1	8	18	2.37
Lerch	0-0	12.1	3	6	2.23
Reardon	1-0	11.1	4	6	3.18
Rogers	4-1	48.2	14	31	2.59
Sanderson	3-1	25.1	12	18	4.26
Schatzeder	0-0	8.0	2	5	2.25
Smith	0-1	11.0	5	6	4.09

Parties sauvées: Smith, 3; Reardon, 2

Hernandez,StL	77	26	.338
Oester, Cin	95	32	.337
Bench, Cin	92	31	.333
Murphy, Atl	75	25	.333

Circuits: Schmidt, Philadelphie, 7; Guerrero, Los Angeles, 7; Hendrick, St-Louis, 6; Horner, Atlanta, 6.

Points produits: Schmidt, Philadelphie 23; Kennedy, San Diego,23; Murphy, Atlanta, 22; Hendrick, St-Louis, 22.

Lanceurs: Perez, Atlanta, 4-0, 1.000, 1.45; Monge, Philadelphie, 3-0, 1.000, 5.23. Pena, Los Angeles, 4-1, .800, 2.14; Show, San Diego, 4-1, .800, 2.58; Rogers, Montréal, 4-1, .800, 2.59; Dravecky, San Diego, 4-1, .800, 3.14

Ligue Américaine

Jeudi

Cleveland 7, Minnesota 5

Hier

Toronto 6, Kansas City 1
Baltimore 9, Oakland 2
Boston 6, Seattle 4
Californie 4, Detroit2
Cleveland à Chicago
Texas à Milwaukee
New York à Minnesota

Aujourd'hui

Kansas City, Leonard (3-2) à Toronto, Clancy (2-1), 13 h 30,

Oakland, Norris (3-1) à Baltimore, Flanagan (4-0), 14 h 05,

Seattle, Stoddard (2-3) à Boston, Brown (1-2), 14 h 15,

Californie, John (2-1) à Detroit, Petry (3-0), 14 h 15,

Cleveland, Eichelberger (0-0) à Chicago, Hoyt (1-4), 14 h 15,

Texas, Smithson (3-1) à Milwaukee, Sutton (4-1), 14 h 30,

New York, Righetti 84-19 à Minnesota, Viola (0-2), 20 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Carew, Cal	92	45	.489
Brett, KC	63	29	.460
Thornton, Cle	75	30	.400
Yount, Mil	91	34	.374
Boggs, Bost	85	31	.365
McRae, Kan	75	27	.360
Ford, Bal	89	31	.348
Castino, Minn	107	35	.327
White, KC	77	25	.325
Foli, Cal	87	28	.322

Circuits: DeCinces, Californie, 8; Lynn, Californie, 7; Barfield, Toronto, et Castino, Minn., 6;

Point produits: DeCinces et Lynn, Californie, et Kittle, Chicago, 21; Brett, Kansas City, 20

Lanceurs: Flanagan, 4-0, 1.000, 3.08; Moffit, 3-0, 1.000, 0.00; Petry, Detroit, 3-0, 1.000, 1.88; Slaton, 3-0, 1.00, 2.20; Forsch, Californie, 3-0, 1.000, 3.10; McGregor, Baltimore, 3-0, 1.000, 3.11

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	15	8	.652	—
ST-LOUIS	12	8	.600	1
MONTRÉAL	**12**	**10**	**.545**	**2 ½**
PITTSBURGH	9	11	.450	4 ½
NEW YORK	6	15	.286	8
CHICAGO	6	17	.261	9

Section Ouest

ATLANTA	17	7	.708	—
LOS ANGELES	17	7	.708	
CINCINNATI	13	13	.500	5
SAN DIEGO	12	12	.500	5
HOUSTON	12	16	.429	7
SAN FRANCISCO	9	15	.375	8

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	14	9	.609	—
BALTIMORE	14	10	.583	½
CLEVELAND	13	11	.541	1 ½
MILWAUKEE	12	11	.522	2
TORONTO	12	11	.522	2
NEW YORK	12	13	.480	3
DETROIT	9	13	.409	4 ½

Section Ouest

CALIFORNIE	15	10	.600	—
KANSAS CITY	12	10	.545	1 ½
OAKLAND	13	12	.520	2
TEXAS	13	12	.520	1 ½
CHICAGO	10	12	.455	3 ½
MINNESOTA	11	16	.407	5
SEATTLE	9	19	.321	7 ½

HOCKEY

Coupe Stanley

(Demi-finales 4 de 7)

Mardi

Islanders NY 8, Bruins 3
Edmonton 6, Chicago 3

Jeudi

Boston 5, Islanders NY 1

Ce soir

Boston à Islanders NY

Mardi

Islanders NY à Boston
(si nécessaire)

Les meneurs

	b	a	pts
Gretzky, Edm	12	22	34
Pederson, Bos	14	17	31
Middleton, Bos	9	22	31
Bourne, Isl	6	15	21
Messier, Edm	14	6	20
Bourque, Bos	7	13	20
Kurri, Edm	5	14	19
Bossy, Isl	11	7	18
Anderson, Edm	9	9	18
Savard, Chi	8	9	17
Potvin, Isl	8	8	16
Tonelli, Isl	6	10	16
B.Sutter, Isl	6	9	15
Wilson, Chi	4	11	15
Krushelnyski,Bos	8	6	14
D.Sutter,Isl	7	7	14
Linseman, Edm	6	8	14
Coffey, Edm	7	6	13
Lysiak, Chi	6	7	13
Lindstrom,Edm	2	11	13

Coupe Memorial

Aujourd'hui

Oshawa c. Lethbridge
Verdun c. Portland

Demain

Oshawa c. Portland
Verdun c. Lethbridge

COUPE STANLEY

Série "M"

	pj	g	p	bp	bc	pts
ISLANDERS NY	5	3	2	22	17	6
BOSTON	5	2	3	17	22	4

Série "N"

EDMONTON	4	4	0	25	11	8
CHICAGO	3	0	4	11	25	0

Voici les numéros de téléphone à composer, sans frais d'interurbain:

si vous êtes dans la région de Québec 890-5310
si vous êtes dans la région de Montréal 790-0331
si vous êtes ailleurs au Québec 1-800-462-5310
De l'extérieur du Québec (frais d'appel) 1-418-890-5310

1 — Pour réserver une embarcation ou un droit d'accès 48 heures à l'avance, pour la pêche de la truite et autres espèces ou pour le saumon, composez l'un des numéros ci-haut mentionnés.

2 — Pour réserver une embarcation ou un droit d'accès 24 heures à l'avance, téléphonez à vos frais au bureau du parc ou de la réserve de votre choix.

3 — Pour obtenir une embarcation ou un droit d'accès le jour même, présentez-vous au bureau du parc ou de la réserve de votre choix à compter de 7 h 30.

PARCS ET RÉSERVES FAUNIQUES	DATES DU DÉBUT DES RÉSERVATIONS POUR LA PÊCHE DE LA TRUITE ET AUTRES ESPÈCES	HEURES
Mastigouche (819) 265-2098	18 mai	8 h 00 — 9 h 00
Saint-Maurice (819) 537-6674	18 mai	8 h 00 — 9 h 00
Portneuf (418) 323-2021	11 mai	9 h 00 — 10 h 00
Laurentides (418) 848-2422	25 mai	9 h 00 — 10 h 00
Jacques-Cartier (418) 848-2422	25 mai	9 h 00 — 10 h 00
Grands-Jardins (418) 848-2422	25 mai	9 h 00 — 10 h 00
Rimouski (418) 779-2212	2 juin	10 h 30 — 11 h 30
Matane (418) 562-3700	2 juin	10 h 30 — 11 h 30
Gaspésie (418) 763-3039	2 juin	10 h 30 — 11 h 30
Bald... (418) 392-5388	2 juin	10 h 30 — 11 h 30
Petite-Rivière-Cascapédia (418) 392-5388	2 juin	10 h 30 — 11 h 30
Port Daniel (418) 396-2789	2 juin	10 h 30 — 11 h 30
Sept-Îles — Port-Cartier (418) 766-3211	1 juin	10 h 30 — 11 h 30
La Vérendrye (819) 435-2216	18 mai	10 h 30 — 11 h 30
Papineau-Labelle (819) 454-2013	18 mai	11 h 00 — 12 h 00

RIVIÈRES	DATES DU DÉBUT DES RÉSERVATIONS POUR LA PÊCHE DU SAUMON	HEURES
Cap-Chat (418) 562-3700	13 juin	10 h 30 — 11 h 30
Dartmouth (secteur 2) (418) 368-3444	30 mai	10 h 30 — 11 h 30
Patapédia (secteur 1) (418) 756-5787 (Causapscal) (418) 865-2080 (Matapédia)	13 juin	10 h 30 — 11 h 30
Petite-Rivière-Cascapédia (418) 392-5388	13 juin	10 h 30 — 11 h 30
Petit-Saguenay (418) 272-2888	30 mai	10 h 30 — 11 h 30
Sainte-Anne(secteur aval) (418) 763-3301	13 juin	10 h 30 — 11 h 30
Saint-Jean (secteur aval) (418) 368-3444	30 mai	10 h 30 — 11 h 30

Le port d'un gilet ou d'un coussin de sauvetage est obligatoire dans toute embarcation utilisée à l'intérieur des parcs et réserves fauniques du Québec.

Pour plus de renseignements, consultez le dépliant: "Modes de réservation pour la pêche à la journée - saison 1983", disponible dans tous les bureaux régionaux du Ministère.

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Un rapport digne d'enquête

LE président d'Air Canada, M. Claude Taylor, recevait le 31 août 1982 une lettre datée du lendemain, 1er septembre, signée par M. Emile Larochelle, par laquelle la firme A.E.LePage remettait en six copies son rapport sur deux projets de siège social de la société d'Etat. La firme immobilière précisait dans sa lettre que son analyse était conforme aux critères fixés par Air Canada. Le rapport, à la fois critique et juste à l'endroit des deux projets, concluait en disant que le choix final revenait à Air Canada, «mais qu'à son avis, l'emplacement de First Quebec satisfaisait mieux les exigences de lieu dans le centre-ville quant aux commodités fixées par Air Canada et, en conséquence, devait être recommandé par A.E. LePage comme emplacement du futur siège social d'Air Canada».

Un mois après, le 1er octobre 1982, M. Taylor recevait une lettre datée du 30 septembre, signée par M. Alex A. Stoddart, par laquelle la division torontoise d'A.E. LePage remettait en six copies un rapport «final». La lettre mentionnait que ce rapport avait été revu par les dirigeants supérieurs (senior executives) de M. Taylor et satisfaisait à tous les critères d'évaluation posés par Air Canada. Ce dernier rapport, systématiquement critique à l'endroit de First Quebec, concluait en disant que la place du Beaver Hall proposée par Trizec était «préférable».

Depuis, Air Canada a choisi Trizec, et First Quebec s'est retiré de la course. S'il faut en croire le Solliciteur général, M. Robert Kaplan, la Gendarmerie royale fait enquête sur de présumées irrégularités survenues à l'occasion de cette transaction. Comme il y avait une quinzaine de concurrents au départ, il serait téméraire, même à la lecture de mandats de perquisition, de tirer des conclusions à la façon d'Air Canada ou du député d'Annapolis Valley-Hants, M. Pat Nowlan.

En revanche, point n'est besoin d'être policier pour comparer, paragraphe par paragraphe, les deux rapports demandés à A.E. LePage. Le premier porte la mention manuscrite *DRAFT*, et le second, *FINAL*. Mais tous deux proviennent officiellement du bureau de Montréal. Contrairement aux prétentions d'Air Canada, le premier a pris en considération des critères qu'on a laissé tomber dans le second. Et celui-ci, à une légère exception près, aggrave systématiquement les faiblesses apparentes de First Quebec, minimise ou escamote certains de ses avantages comparatifs, et en vient à faire dire le contraire de ce que le premier rapport constatait et recommandait.

Les députés qui suivent de près le fonctionnement des sociétés d'Etat et des évaluations «indépendantes» qu'elles font faire à l'occasion de transactions importantes, trouveront dans les deux versions de ce rapport d'A.E. LePage à M. Taylor de très édifiantes suppressions et de non moins intéressantes additions. Ainsi, la firme immobilière ne donne pas d'avis sur l'avantage qu'il y aurait eu pour Air Canada de rester locataire. Mais la premiere version de son rapport comporte une note fort instructive, qui n'a pas été retenue dans la seconde! La décision de louer ou d'acheter, dit A.E. LePage, «semble être influencée par des facteurs comme la déréglementation et le rétrécissement du marché aérien qui dépassent la portée de ce rapport».

Or, quand on voit l'effondrement du marché d'Air Canada, l'environnement économique désastreux qui entoure partout cette industrie, et la nécessité pour toutes les sociétés d'agir avec précaution, sinon parcimonie, on se demande quel besoin a soudain pris Air Canada d'avoir un tout nouveau siège social, alors que son bail Place Ville-Marie en avait encore pour quelques années à courir. Pire: l'étude d'A.E. LePage signale à M. Taylor qu'il y a maintenant une offre trop grande d'espaces à bureaux dans la métropole et que les locataires, non plus les propriétaires, sont en position de négocier de meilleurs prix.

En se lançant dans la construction d'un autre édifice, First Quebec prenait un risque sérieux. Mais Trizec était en pire posture. Dans ce contexte, tout gros partenaire éventuel était en mesure de «rendre un service» valant plusieurs millions de dollars. Rien ne permet de croire que c'est pour en aider d'autres qu'Air Canada a voulu quitter prématurément la Place Ville-Marie. Mais la décision de déménager et celle d'acheter au lieu de louer poussaient M. Taylor vers certains projets, et en éliminait virtuellement d'autres.

Dans pareil contexte, il ne suffit pas que la GRC veille à ce qu'aucun administrateur ou fonctionnaire ne touche de commission secrète ou d'autres avantages personnels. Il faut que la procédure suivie pour sélectionner les offres et faire l'évaluation finale soit au-dessus de tout soupçon. Air Canada se cache maintenant derrière l'autorité des vérificateurs Clarkson Gordon et du ministère des Transports. Elle parle de rapport «provisoire» qu'il fallait discuter avec la «haute direction» d'A.E. LePage. Le premier rapport est peut-être mauvais, encore qu'il semble impartial et complet. Mais aucune interprétation n'effacera de la lettre du vice-président de A.E. LePage le passage où il écrit, parlant de la version finale, qu'elle a été revue par des officiers supérieurs de M. Taylor, le directeur général d'Air Canada.

Ce procédé chez A.E. LePage n'est peut-être pas inusité. Mais quand on compare les deux rapports, on devient songeur. Des avantages sont systématiquement ajoutés en faveur de Trizec; et des risques, systématiquement grossis contre First Quebec. D'importants facteurs urbains jouant en faveur du site d'abord recommandé sont carrément supprimés dans la deuxième version. Quand on compare enfin les changements d'évaluation survenus en moins d'un mois et les prétentions qu'affichera ensuite Air Canada dans son annonce du 9 décembre 1982, on s'étonne encore davantage.

La GRC peut bien perquisitionner chez M. Amyot. Mais une enquête s'impose sur le déménagement de M. Taylor.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Accord sur fond de guerre

LA POSSIBILITÉ d'une entente de principe entre Israël et le Liban, sous l'égide du secrétaire d'État américain, n'était encore qu'une vague rumeur, jeudi, quand ont recommencé à pleuvoir, sur Beyrouth et sur une bonne partie du Sud-Liban, les bombes et les obus.

Quand le conseil des ministres israéliens a annoncé hier qu'il acceptait, moyennant certains « éclaircissements », le compromis présenté par M. Shultz, les échanges de tirs ont pris encore plus d'ampleur, entre miliciens druzes et chrétiens du Liban, les premiers à partir de zones contrôlées par l'occupant syrien, les seconds à partir de zones occupées par l'armée israélienne. Dans tous les cas, ni la fragile armée libanaise ni la modeste Force multinationale d'interposition (Américains, Français et Italiens) n'ont pu empêcher la reprise d'hostilités dont personne ne peut prévoir l'aboutissement.

À quoi, finalement, le gouvernement israélien a-t-il dit « oui mais »? Est-ce que le gouvernement libanais a servi ou servira la même réponse, affirmative mais conditionnelle, au document transmis par M. Shultz? Et quel accueil réservera au secrétaire d'État-médiateur, cette fin de semaine, le gouvernement syrien qui a toujours soutenu que tout accord entre Israël, « agresseur récompensé », et le Liban « en complète capitulation consacrant les tutelles israélienne et américaine », met en danger la Syrie « et tout le monde arabe » derrière elle?

Le monde est ramené, par la situation au Proche-Orient, aux politiques du pire. Résumant les délibérations d'hier au cabinet israélien, un ministre a dit que « le projet d'accord est loin de l'idéal mais que s'y opposer aurait été pire ».

Pire parce que M. Shultz, avec le poids de l'exécutif américain, avait pour mission de faire pression sur les parties pour débloquer les pourparlers tripartites qui s'embourbaient, depuis le mois de décembre; pire parce que les leaders arabes « modérés » viennent de répéter à M. Shultz que ce qui reste de crédibilité américaine chez eux est lié au départ des troupes israéliennes du Liban; pire parce qu'un échec de la médiation américaine, après le refus de l'OLP et de la Jordanie de s'associer à la discussion du plan Reagan, peut ramener l'opinion américaine à des tentations isolationnistes, au moment précis où l'Union soviétique intensifie, par Syrie interposée, son retour sur la scène du Proche-Orient; pire, enfin, parce qu'un refus par Damas de toute entente Beyrouth-Jérusalem, fondée sur un retrait réciproque des troupes syriennes, peut déboucher sur des mesures unilatérales, dans une inévitable spirale guerrière.

Israël a affiché hier un indiscutable geste de bonne volonté. Mais le cabinet croit-il vraiment que son accord conditionnel peut aboutir à un retrait de toutes les troupes d'occupation du Liban? La vraie réponse à cette question fondamentale est à Damas, et on la connaîtra bientôt.

Les échanges d'artillerie, lancés ces deux derniers jours à partir des zones libanaises sous contrôle syrien, constituent déjà un élément de réponse. Depuis plusieurs semaines d'ailleurs, les quelque 40,000 soldats syriens au Liban, comme les 500 Iraniens de Baalbek et les milliers de combattants palestiniens revenus au Liban, donnent tous des signes d'enracinement et non de préparatifs de retrait.

En fait, l'accord de principe annoncé hier par Israël est d'abord destiné à l'allié américain, ce qui a été confirmé par les conversations entre MM. Reagan, Begin, Shultz et Arens. Israël réussit en outre à ramener l'administration Reagan à distinguer le dossier libanais du dossier des territoires palestiniens, dossiers que M. Reagan, pressé par différents leaders arabes, avait finalement regroupé.

Si jamais les 30,000 soldats israéliens quittaient le Liban, ces mêmes dirigeants arabes interviendront-ils, auprès de la Syrie et de l'OLP par exemple, pour que le retrait du Liban soit réciproque, pour que la guerre civile ne reprenne pas plus d'ampleur au Liban, pour que le nord du territoire israélien ne soit pas soumis à de nouveaux bombardements? Si le passé, en ces matières, est garant de l'avenir, l'accord de principe d'hier ne veut rien dire.

Désespéré, le gouvernement libanais a ordonné jeudi à sa petite armée de « riposter à toute source de feu ». Lui-même contraint à l'extrême prudence par la composition hétéroclite de sa population, soumis aux pressions de la Syrie, des autres États arabes, d'Israël et des médiateurs américains, ce gouvernement lutte en définitive pour la survie de l'entité libanaise.

Si Israël et la Syrie sont amenés à se livrer une guerre directe, notamment sur et au-dessus du sol libanais, l'existence même du petit État libanais est mis en cause. Pour la vérification de cette hypothèse aussi, la rencontre de M. Shultz avec les dirigeants syriens sera déterminante.

Si le traditionnel « front du refus » persiste à Damas, avec l'appui ouvert de Moscou, la bonne volonté affichée à Beyrouth, à Jérusalem, à Washington, à Rabat ou au Caire ne mène que dans un cul-de-sac. Ne pas reculer devant l'attentat contre une ambassade n'assure pas le triomphe d'une paix équitable pour les innombrables parties au litige.

— GILBERT BRUNET

La tentation de M. Parizeau

COMME il serait agréable, voire apaisant, pour le ministre des Finances du Québec de donner libre cours à son imagination et aux promesses du dernier discours inaugural dans la préparation de son exposé budgétaire attendu pour mardi prochain. Or, M. Jacques Parizeau devra plus tôt emprunter la voie de la raison et surtout éviter de succomber aux pressantes invitations à la stimulation lancées par son homologue fédéral.

Evidemment, tout le monde comprend la fébrilité de M. Lalonde qui aimerait voir les provinces stimuler à tour de bras leurs économies respectives. Le ministre augmenterait ainsi les chances de succès de sa stratégie du 19 avril dernier. Mais, dans la structure économique actuelle, Ottawa demeure le principal responsable des grandes manoeuvres budgétaires de l'ensemble canadien. C'est au gouvernement fédéral d'entreprendre les grandes opérations financières car lui seul peut les accompagner d'une politique monétaire et fiscale déterminante. L'histoire économique du Canada montre que les actions à court terme des gouvernements provinciaux n'ont eu qu'une portée limitée dans l'évolution conjoncturelle.

M. Parizeau ne doit surtout pas prendre exemple de M. Lalonde pour ce qui est des impôts prévus pour 1984. La réduction progressive de l'abattement de $ 200 et des conditions plus difficiles pour l'obtention du crédit pour les dépenses médicales et les dons de charité sont des impôts extrêmement régressifs qui frapperont dans une proportion beaucoup grande les petites gens. Aussi Québec doit fuir le modèle fédéral surtout là où Ottawa a promis des subventions de $ 3000 aux nouveaux propriétaires pour ensuite annoncer qu'il n'y a plus d'argent disponible.

La première tâche de M. Parizeau sera de trouver des moyens pour stimuler **à bon marché** l'économie québécoise. Son gouvernement a déjà utilisé toute la marge financière disponible. S'il devait être augmenté substantiellement, le déficit de $ 3.3 milliards passerait un seuil critique qui amènerait plus d'effets négatifs que les stimulants qu'il veut apporter. L'urgence pour le Québec est de donner aux entrepreneurs et des moyens similaires à ceux de leurs concurrents des régions environnantes. Il faut que les firmes québécoises puissent sauter dans le train de la relance lorsque celui-ci s'annoncera. L'illusion serait de croire que, tout naturellement, le Québec aura sa part de nouvelles usines.

Donc, étant donné la minceur des disponibilités, il faudra prendre du vieux pour faire du neuf, réaménager des ressources existantes, déplacer des crédits d'ici à là pour mieux adapter les efforts à la conjoncture. Un déficit accru rendrait les emprunts encore plus coûteux, réduirait la possibilité de rétablir la position concurrentielle du Québec sur le plan fiscal et pourrait fort bien ne servir qu'à augmenter les importations de produits étrangers. Le Québec devrait emprunter pour payer non seulement la commande d'épicerie mais aussi la facture de chauffage.

Pour Québec l'exemple à suivre ne vient pas du côté d'Ottawa. Le grand argentier de l'État québécois devrait lire son quotidien préféré, le *Globe and Mail*, qui publiait hier les grandes lignes du prochain budget de M. Frank Miller, trouvé dans un sac d'ordures à la porte d'une imprimerie. Si l'Ontario peut se permettre tout au plus un excédent négatif de $ 2.7 milliards, le Québec ne devrait pas raisonnablement aller beaucoup au-delà des $ 3.3 milliards de l'an passé.

— Michel NADEAU

lise bissonnette

L'art au marché

PARCE que M. Jacques Parizeau ne veut plus se chicaner avec M. Marc Lalonde, comme il le confiait récemment dans le creux de l'oreille d'une assemblée péquiste, le fanion symbolique de cette trêve contre nature et de ce fédéralisme de raison pourrait nous affliger, pour des générations, d'un Musée d'art contemporain encarcané dans le marché Bonsecours. Tu me construis un métro dans le Vieux-Port, dit le ministre fédéral des Finances, et je te déménage gracieusement ton malheureux musée de la Cité du Havre, plus quelques autres considérations que nous ignorons encore. Que le ministre provincial des Finances se soit laissé séduire par la manne outaouaise, bien fol qui lui en ferait grief. Mais que Jacques Parizeau prenne personnellement au sérieux cette solution de bout de chandelle, lui qui passe pour l'un des seuls ministres, avec celui de l'Agriculture, à ne pas sortir se délasser quand son collègue des Affaires culturelles a la parole aux réunions du Conseil des ministres, voilà qui ajoute inutilement à la déprime québécoise générale.

Avant que les amants du patrimoine ne s'émeuvent, je n'ai rien, disons-le, contre le très beau marché Bonsecours qui doit s'ennuyer enfoui sous la bureaucratie municipale, et qui ferait, oui, un magnifique musée. Mais de tout, sauf d'art contemporain.

De Canberra à Washington, du Mont Fuji à Dunkerke, la dernière quinzaine d'années a vu surgir, à travers le monde, de superbes structures architecturales qui n'ont plus du musée que le nom, qui abritent l'art moderne, bien sûr, mais sont surtout conçus pour le faire vivre. Par leur vocation, ils permettent l'audace, la démesure, et ils cherchent à correspondre, surtout, à l'esthétique d'une fin de siècle dont la maîtrise technique permet tous les envols. Le béton, le verre et l'acier sont d'abord mis au service de la création d'espaces et de lumières qui deviennent des lieux-objets, fascinants en eux-mêmes. Des publics nouveaux, jusque là rebutés par l'élitisme calfeutré des musées traditionnels, s'y pressent, comme on peut le voir tous les jours au Beaubourg parisien. Ces lieux appartiennent à la ville, l'animent, l'amènent à des découvertes constamment renouvelées.

A ce poumon des grandes villes modernes, notre maire a préféré, on le sait, se donner un monument de parvenu, inachevable et débilitant, qui s'appelle le stade olympique, et qui ne lui a pas laissé un sou pour autre chose que des jeux. Que Québec, complice, se sente obligé de payer la note jusqu'à enfermer l'art contemporain dans un édifice du XIXème siècle, inadapté et inadaptable, cela deviendrait le symbole de sa renonciation au statut de métropole pour Montréal.

Techniquement de toute façon, quiconque s'est déjà intéressé aux moindres exigences muséologiques modernes, doit frissonner de terreur devant le marché Bonsecours. Les salles d'exposition d'un musée moderne, en effet, ne sont que la pointe de l'iceberg. Il faut résoudre des problèmes touchant aux types d'oeuvres, souvent monumentales, ou fragiles, ou exigeant des installations électriques complexes. Les ascenseurs et monte-charges sont parfois grands comme des maisons. L'hygrométrie et la climatisation obligent à des merveilles de précision, et peuvent devenir la plaie d'un musée, surtout dans un immeuble ancien, comme le Musée des Beaux-Arts de Montréal l'a cruellement appris après sa rénovation. Au moment d'événements spéciaux, nombreux là où l'art moderne se marie à d'autres interventions, la circulation du public pose d'innombrables problèmes de sécurité si l'espace est restreint. Et il est peu de musées contemporains qui ne profitent pas, pour convenir aux formes les plus variées d'exposition, de murs flexibles, un *sine qua non* qui ferait s'effondrer le marché Bonsecours. Enfin les musées récents marient les espaces totalement fermés à d'autres très ouverts sur l'extérieur (quand l'Art Gallery of Ontario, à Toronto, a procédé à une nouvelle construction, on a dû garantir au sculpteur Henry Moore, autour duquel s'organisait la vocation du musée, une salle dont le plafond de verre diffusait en tout temps la lumière naturelle). J'entends d'ici les cris de juste indignation des amants du patrimoine, si l'on s'amusait à bloquer ou à élargir les fenêtres du marché, ou à en faire sauter le toit.

Les nouveaux musées peuvent s'accommoder des douces ou folles manies de presque tous les artistes: ils prévoient des lieux de « performance » pour ceux qui se veulent eux-mêmes oeuvre vivante, ils offrent des salles vidéo, des ateliers de participation populaire, des centres de documentation. Ils ont au moins un auditorium, un restaurant, des salons de détente, le plus souvent un jardin de sculptures où flâner, ou une terrasse. Et de grandes réserves, et des espaces pour la restauration. Le Winnipeg Art Gallery, ouvert en 1971, dispose même d'une piscine à l'étage, qui peut, lorsque vidée, servir de jardin intérieur de sculptures. Bref, rien n'est impensable, à condition, évidemment, de pouvoir concevoir librement. S'il faut s'enfermer en partant dans un immeuble étroit, vieux d'un siècle et demi, classé monument historique et par là intouchable, il faudra aussi se résigner à n'y voir entrer que de l'art domestiqué.

Nos ministres des Finances soudain piqués d'art contemporain pensent sagement revaloriser le Vieux-Montréal, qui prend du temps à trouver son rythme de croisière entre deux extrêmes, sa sinistre tranquillité, côté ouest, son allure de buvette du samedi soir, côté est. Ils pensent à ces malheureux touristes, appâtés par les promesses de vieille Europe à bon marché, qui se retrouvent Place Jacques Cartier en butte au choix très original entre une ballade en calèche, une écoute du français local à un bar, ou une flânerie dans les boutiques de « souvenirs » très souvent indiens. Ils ont notre sympathie, les pauvres, sauf qu'un musée d'art contemporain n'a pas comme première mission de rétablir le déficit touristique du pays. Il doit s'ouvrir sur des lieux vivants, quotidiennement fréquentés par la population locale, qui les intègre, s'y habitue, y revient. On aura beau construire tous les condominiums qu'on voudra près du Vieux-Port, les remplir de célibataires distingués, ou de retraités confortables, se réjouir de ce que la quasi totalité de la population journalistique de Montréal soit à distance de marche, on n'en fera jamais un centre-ville.

Non pas que la Place des Arts, choix du ministre des Affaires culturelles, Clément Richard, soit nécessairement le miracle. Le site est étroit, la perspective limitée, et ce n'est pas avec un musée qu'on rentabilisera ce lieu de concerts qui passe pour l'un des plus inabordables en Amérique. Mais on s'y trouve au moins au coeur de la ville, en compagnie des Montréalais. L'hypothèse brillante de raser le Palais du Commerce, d'y construire le Musée d'art contemporain directement au-dessus de la station de métro Berri-de Montigny, à côté d'une université, et au beau milieu d'un quartier où poussent les galeries les plus modernes, n'a pas survécu à l'analyse des moyens financiers. On ne peut s'empêcher de penser amèrement, toutefois, qu'avec un maire moins olympique, et un premier ministre dont l'intérêt pour la vie culturelle irait plus loin qu'une présence réticente à la première de *Maria Chapdelaine*, Montréal aurait pu se permettre un investissement plus généreux. Oublions-le.

Quant au marché Bonsecours, il devrait facilement trouver des utilisateurs culturels respectueux de son histoire et de son âme. Si M. Parizeau tient à un projet fédéral-provincial de réconciliation, on pourrait y loger la très belle collection de *Canadiana* du Musée des Beaux-Arts de Montréal, comme celle qui dort dans les réserves du Musée du Québec, ou de nombreux autres objets de patrimoine dont ne savent que faire les Musées nationaux du Canada. Vous souvient-il de la collection Birks d'orfèvrerie québécoise, qui a pris le chemin d'Ottawa il y a quatre ans mais qui n'y a pas encore trouvé de vitrine ? Avant que le conseil municipal et le président du Conseil exécutif, M. Lamarre, ne décident de l'affubler de vieux lampadaires neufs, et d'en faire un centre commercial, il faut se précipiter. M. Parizeau y gagnerait une reconnaissance éternelle.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une initiative de grande classe*

Lettre adressée à M. Jean Blais, Direction de Radio-Canada

JE VOUS félicite et vous remercie, vous-même, les autres membres de la Direction de Radio-Canada, ainsi que le réalisateur, M. Raphaël Pirro, de nous avoir présenté, cette année encore, la soirée de réflexion du Vendredi saint, à Radio-Canada.

Cet événement, que vous rééditez depuis plusieurs années maintenant, fait grand honneur au réseau français de la radio de Radio-Canada. Je ne connais pas de chaîne de radio, ni ici ni à l'étranger, qui invite ses auditeurs à réfléchir à un tel niveau de profondeur, dans une émission d'une telle ampleur, à un moment aussi privilégié, sur un sujet qui sollicite la conscience de toute personne qui pense.

J'ai été frappé depuis le commencement de cette entreprise par l'exceptionnelle qualité de cette soirée. Importance et actualité du thème, compétence et sérieux des invités, unité et richesse du développement, variété des formules (échanges en studio, interviews réalisées au préalable, ligne ouverte, intermèdes musicaux), tout est réuni, me semble-t-il, pour faire de ces heures une grande réussite.

Je vous offre de nouveau, remerciements et félicitations, à vous et à M. Pirro, qui s'emploi avec ferveur et détermination à préparer, chaque année, cette veillée d'armes exceptionnelle. Je souhaite longue vie à cette initiative de grande classe.

— GILLES LANGEVIN, S.J.
Québec, 2 mai

■ *Avocats en mal de plaidoirie . . .*

DEPUIS maintenant presque un mois la commission parlementaire de l'Énergie examine à Québec si oui ou non le premier ministre a imposé à la SEBJ un règlement hors cour dans l'affaire du saccage de LG-2.

La conclusion que je tire de cette commission-enquête est la suivante: les avocats du PLQ, les Me Lalonde, Ciaccia, Doyon, Paradis sont frustrés d'être députés au lieu de pouvoir plaider, comme avant leur élection, dans les salles passantes et passionnantes des palais de justice. Car, en effet, que font-ils tous ces beaux messieurs? Défendent-ils le bien commun, ce qui est le rôle du législateur alors que le plus simple observateur sait que jamais la SEBJ n'aurait pu chercher les $31 millions réclamés, alors que nous savons aussi qu'un premier ministre, quel qu'il soit, est aussi élu pour faire des choix face à des exagérations du style poursuites judiciaires, ici, et aux USA durant des années et des années? Non, les avocats libéraux ont du « fun », aux frais du contribuable bien entendu et aux frais des réputations de nombreux invités de la commission.

Ce qui est étrange c'est que lorsqu'il s'agit de faire un travail sérieux en tant qu'opposition, ces mêmes avocats sont d'une nullité patente aux dires même des militants libéraux.

Au fond, je compatis: lorsqu'on a lâché son bureau d'avocat en pensant être nommé ministre et que l'on se retrouve député d'arrière-banc dans l'opposition, on regrette les beaux jours . . . et l'on se retrouve en mal de plaidoirie. Le public en tout cas aura pu se rendre compte qu'ils sont aussi mauvais avocats que députés.

— SERGE LEMAY
Montréal, 27 avril

■ *D'une pierre, trois coups*

LE 19 AVRIL 1983, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a annoncé que le gouvernement avait décidé de supprimer la déduction fiscale forfaitaire de $100 applicable aux dons de charité. Dans son discours du budget, M. Lalonde a déclaré que cette décision avait été prise en raison des préoccupations exprimées par les organismes bénévoles. Ces organismes, a-t-il dit, soutiennent que la déduction automatique de $100 n'est pas directement reliée aux sommes réellement données et, par suite, n'encourage pas les gens à faire des dons de charité.

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) représente une centaine d'organismes non gouvernementaux oeuvrant dans les domaines de l'assistance outremer et de l'éducation au développement au Canada. Le CCCI est heureux que le ministre des Finances ait prêté l'oreille à la proposition donnant donnant préconisée par les organisations nationales volontaires (ONV).

Cependant, la proposition des ONV propose d'apporter deux modifications importantes à la loi de l'impôt sur le revenu:

1) Suppression de la déduction forfaitaire de $100 — de telle sorte que seulement ceux qui donnent puissent être avantagés.

2) Instauration d'un crédit d'impôt de 50 % permettant aux donateurs de déduire la moitié du total de leurs dons de leur impôt payable, plutôt que de leur revenu imposable, comme c'est le cas jusqu'ici.

Le secteur bénévole a un haut coefficient de main-d'oeuvre et recrute souvent des personnes qui trouvent difficilement des emplois: des jeunes, des employés à temps partiel, des femmes et des handicapés. Dans ce secteur, les salaires sont faibles, les avantages sociaux peu alléchants, si tant est qu'il y en a, et beaucoup de travaux ne sont pas rémunérés.

M. Lalonde a déclaré à diverses reprises dans le passé qu'il admirait les organismes sans but lucratif qui viennent en aide aux Canadiens et à d'autres tant au point de vue social qu'économique. Les services gouvernementaux seraient incapables de se charger des oeuvres qu'accomplissent les organisations volontaires, et les citoyens canadiens ne pourraient pas démontrer qu'ils sont intéressés à aider, si ces organismes n'existaient pas.

Le CCCI se réjouit de ce que M. Lalonde ait fait un premier pas vers la reconnaissance de la contribution financière que les Canadiens fournissent au secteur à but non lucratif. Mais ce geste n'aura aucun sens tant que le second pas n'aura pas été fait: l'adoption du crédit d'impôt de 50 % pour les dons de charité qu'ont proposé les ONV. Le ministre aiderait ainsi tous les intéressés: les nécessiteux qui recevraient de meilleurs services et en plus grand nombre; le gouvernement, parce qu'on allégerait ainsi le fardeau de ses responsabilités sociales; et les contribuables, en les encourageant nettement à donner.

— RICHARD HARMSTON
secrétaire général du Conseil canadien de la coopération internationale
Ottawa, 2 mai

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.25 par semaine. Le samedi seulement 50¢. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

QUI BARRERA LA ROUTE À BOURASSA?

CHRONIQUE DES CAPITALES

GILLES LESAGE

QUEBEC — M. Robert Bourassa doit se sentir soulagé. Avec la « défection » de M. Raymond Garneau, qui pourra maintenant lui barrer la route à la direction du Parti libéral du Québec (PLQ) qui, désormais, semble s'offrir à lui comme sur un plateau d'argent?

Nul plus que lui, en effet, ne désire chausser les bottes de M. Claude Ryan et revenir manger de gros steaks dans les petits restaurants de la Grande-Allée. S'il a fui comme un voleur, après la dégelée de novembre 1976, ce n'était pas parce qu'il en avait assez de la politique et pour se recycler rapidement. Ce recul apparent faisait partie d'une entreprise de réhabilitation dont l'aboutissement sera la réintégration du bureau du premier ministre, au « bunker » de ses amours.

Depuis son retour d'Europe, le jeune-et-brillant-avocat-économiste des 100,000 « jobs » de 1970 est en campagne perpétuelle. Désintéressé comme seul un riche aux loisirs dorés peut en avoir, il est candidat nulle part mais il est présent partout, comme un scout, toujours prêt: pour le référendum, pour les générales, pour les partielles, pour le financement du parti, pour toutes les bonnes causes. Libérales, bien sûr. Car l'homme, qui mise désormais sur l'expérience de l'âge mûr, comme une valeur sûre en des temps troublés, n'a qu'un seul objectif et une unique passion dans la vie: le pouvoir à Québec, et pas ailleurs, non pas pour en tirer un profit personnel, mais parce qu'il en a besoin comme un enfant cherche son joujou.

Qui d'autre que cet homme à l'abord de la cinquantaine peut désirer comme lui, jour après jour, nuit après nuit, prendre les rênes d'un parti que jadis il abandonnait à sa déchéance? Il a bel et bien purgé sa peine mais, même s'il est libre désormais de faire ce qui lui plaît à travers le vaste monde, il ne sera en paix avec lui-même que le jour — le grand soir plutôt — où ses anciens bourreaux l'auront remis en selle dans la vieille capitale, en s'excusant presque de lui avoir fait de la peine.

Son ancien ministre Guy Saint-Pierre a bien raison: « Robert Bourassa a les mêmes défauts qu'avant. Il a l'esprit tourné vers le passé et non vers l'avenir. Il veut prouver qu'il avait raison. » Mais qui lui dira noir sur blanc qu'il a tort? Qui, surtout, réussira à en convaincre les militants libéraux, que l'ex-futur premier ministre est en train de mettre dans sa petite poche de veste, les uns après les autres, hier à Chicoutimi, aujourd'hui à Chibougamau, dimanche à Gaspé ou à Hull? Véritable manège ambulant, il étourdit tout le monde, à commencer par M. Raymond Garneau, qui n'a pas osé faire face à son ancien « patron ». Comme un chat sans cesse en alerte, M. Bourassa ne néglige aucune proie, prêt à bondir en souplesse sur tout ce qui bouge.

M. Gérard-D. Lévesque? Le doyen de l'Assemblée nationale, l'homme qui a réussi à resceller les morceaux épars à deux reprises depuis 1976, pourrait être un bon candidat de transition et de compromis, d'autant plus qu'à 57 ans, son règne serait probablement de courte durée. Ce qui permettrait aux jeunes — où est-elle cette relève? — de se faire valoir. Mais le député de Bonaventure est épris de consensus et de conciliation, pas de bagarre et de guerre à outrance.

Mais ce Lévesque-là ne voit pas le pouvoir dans sa soupe, il aime bien jouer en paix avec des amis, il n'a pas besoin d'un téléphone dans sa limousine pour échanger les derniers commérages politiques. Tout le contraire de ce cher Robert, qui ne néglige aucune tribune de poulet-caoutchouc, dont le délassement est de faire de la politique et qui aime bien être tenu au courant, par le menu, de tous les petits secrets qui épicent la vie publique. Si, se rendant à l'appel du devoir, le chef intérimaire de l'opposition fait mine d'assumer la permanence libérale, enfin, il retrouvera sur sa route un homme qu'il devra littéralement écraser. Et comme ce Lévesque-là serait incapable d'écraser une mouette ...

M. Daniel Johnson alors? Le fils de son célèbre homonyme manque d'expérience et de panache. Mais il a des velléités d'autant plus fortes que, s'il laisse passer ce tour dans l'attente de ses premiers cheveux gris, il risque de se faire damer le pion par son jeune frère Pierre-Marc, le présumé dauphin de l'autre Lévesque, qui finira bien par partir un jour. Le premier des deux qui sera chef sonnera le glas de la « chefferie » de l'autre. Mais, encore là, si Daniel se lance dans la fosse aux lions, il devra faire face à un tigre qui se nomme Robert Bourassa. Aura-t-il le courage de tenter de briser le rêve du grand Robert, dont l'astuce et les ruses se sont raffinées dans l'adversité?

Qui d'autre? Mme Lise Bacon, Mme Thérèse Lavoie-Roux? M. Bourassa n'en ferait qu'une bouchée, non seulement parce que les libéraux — peut-être bien le Québec aussi — ne sont pas prêts pour une candidature féminine, mais aussi parce que les femmes ne recherchent pas le pouvoir pour le simple plaisir de l'exercer.

Quand on le sait, il n'y aura pas foule pour barrer la route pavée de bonnes intentions, comme l'enfer, de M. Bourassa. La tentation sera alors grande du côté d'Ottawa, qui n'a pas encore digéré les hot dogs de l'ex-premier ministre, de tenter de répéter le coup de M. Jean Lesage, en 1958, et de faire mousser la candidature d'un fédéraliste bon teint, issu tout droit du sérail trudeauiste. M. Marc Lalonde, M. Jean Chrétien, M. Yves Pinard? Faites votre mise.

Tout en craignant cette éventualité — la seule qu'il ne maîtrise pas sur son échiquier — M. Bourassa pourrait la tourner à son avantage. D'une part, les libéraux provinciaux ne veulent pas d'une candidature externe, fût-ce celle d'un grand frère fédéral — chat échaudé par M. Ryan craint l'eau froide — et, d'autre part, un parachuté d'Ottawa lancerait le Parti libéral dans un faux débat. M. Bourassa deviendrait alors, comme le signalait M. Saint-Pierre au DEVOIR samedi dernier, le candidat « nationaliste » qui sauverait le parti de la mainmise des sbires de M. Trudeau.

Selon toute apparence, le PLQ a le vent dans les voiles, sa popularité double celle du Parti québécois, ses finances sont renflouées et son membership a retrouvé le cap des 100,000. C'est une prise intéressante qui devrait, normalement, susciter des candidatures valables et nombreuses. Mais la fournaise politique chauffe fort par les temps qui courent et à peu près tout le monde a peur de s'y brûler à jamais.

Je vous le dis. Il ne restera qu'un seul brave parmi les peureux, et ce sauveur sera Robert Bourassa. Après une éclipse de quatre ans, M. Yvon Charbonneau a bien repris la direction de la CEQ. M. Louis Laberge est toujours en selle et en verve à la FTQ.

Il me reste qu'à convaincre M. Marcel Pépin de sortir de sa retraite universitaire, et tout recommencera comme avant. Comme en 1970. Le Québec sera enfin à l'heure, à l'heure rétro.

Après tout, M. Bourassa est vingt ans plus jeune que Reagan, comme il le rappelle à chaque dîner-causerie. Peut-on barrer la route à un jeune homme promis au plus brillant avenir?

Le chômage, mal permanent?

L'embauche pourrait ne pas revenir à ses hauts niveaux d'avant-crise

J. MAURICE LeCLAIR

Président-directeur général du Canadien National. Ces lignes sont extraites d'une allocution prononcée le 2 mai devant le Cercle Canadien de Montréal.

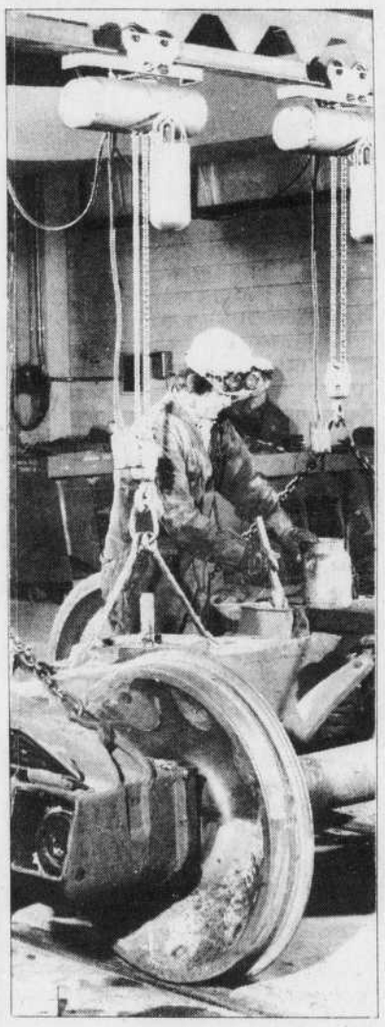

LE CHÔMAGE est maintenant un mal chronique. Il s'attaque à la structure même de notre société et pourrait bien devenir un mal permanent. Il met non seulement en péril nos chances de rétablissement, mais menace également l'existence même du monde des affaires tel que nous le connaissons.

Car on sait, par l'entremise des spécialistes de la planification, qu'en raison des changements technologiques instaurés afin de mettre un terme à une variété de problèmes, une fois la relance économique bien établie, nous ne connaîtrons pas nécessairement les mêmes taux élevés d'embauche, et que les personnes qui ont perdu leur emploi à cause de la récession actuelle n'ont que de très faibles chances de réintégrer le poste qu'elles occupaient.

Les entreprises canadiennes contribuent à la montée de ce chômage chronique et des maux qu'il engendre, par leurs réactions aux facteurs économiques qui les touchent de plus près.

Un de ces facteurs est la vive concurrence sur les marchés internationaux. La réaction logique de l'industrie canadienne, dans ce contexte spécifique, est de prendre toutes les mesures en son pouvoir afin d'améliorer son rendement. N'oublions pas que notre rendement se situe à un taux lamentablement peu élevé, comparativement aux autres nations industrialisées de l'Occident. On a comparé le taux de rendement des employés de quelque 24 nations industrialisées de l'OCDE. Au sein de ces pays, le taux moyen de croissance du produit national brut réel, par employé, au cours des années 1976 à 1981, était de 2.10. En tête de file, on retrouvait bien sûr le Japon avec 3.34, suivi de la France avec 2.21, de l'Allemagne à 2.07, de l'Italie à 1.71, du Royaume-Uni à 1.51, de la Suisse avec 1.49 et de l'Australie à 1.47. Permettez-moi de vous souligner le fait que le taux de 0.44 n'appartient pas au Canada, maix aux États-Unis. Le Canada s'est réservé le dernier rang avec un taux négatif et non enviable de moins 0.39. Il faut également souligner que le Canada est le seul pays doté d'un indice négatif de croissance du rendement.

Comment donc les entreprises canadiennes réussissent-elles d'abord à améliorer leur rendement de façon à faire face à la concurrence présente sur les marchés internationaux? Si l'on suit l'exemple des pionniers dans ce domaine, on doit remplacer la main-d'oeuvre par de la machinerie. Le résultat? Le chômage.

Passons à une autre source de pression: la récession. Je n'ai guère besoin de m'étendre sur la réaction des entreprises face à ce facteur économique, la situation n'ayant jamais été si peu reluisante depuis la crise économique des années 30. Compte tenu des prix élevés des matières et de la main-d'oeuvre, des taux d'intérêt exhorbitants, de la valeur affaiblie de notre dollar sur les cours d'échange internationaux (valeur de nouveau à la hausse depuis peu), la réaction des entreprises a été de réduire les coûts afin de demeurer solvables. Par quel moyen? Les licenciements, bien sûr! Le résultat? Un taux plus élevé de chômage.

Un troisième problème pour les entreprises a été les disputes syndicales-patronales. Nous, au Canada, occupons une des premières places au monde pour le nombre d'années-personnes perdues en disputes syndicales-patronales. La réaction des entreprises à cette influence néfaste sur le rendement est la réduction de la dépendance qu'engendre la main-d'oeuvre vis-à-vis du rendement. Comment peut-on arriver à cette fin? Par le biais de l'automatisation, si l'on dispose des moyens financiers, et en ayant recours aux licenciements. Le résultat? Un taux de chômge encore plus élevé!

Les entreprises d'aujourd'hui souffrent aussi d'une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Il est donc normal qu'on tente d'automatiser le rendement afin de pallier cette pénurie de main-d'oeuvre spécialisée. Il est d'autant plus déplorable qu'alors que plus de 1.6 million de Canadiens sont chômeurs, nombreuses sont les entreprises incapables de trouver la main-d'oeuvre spécialisée dont elles ont besoin pour actionner leur nouvelle machinerie et tirer profit de leurs nouvelles installations. Ne pouvant compter qur sur des effectifs spécialisés restreints, les entreprises ont dû s'automatiser encore davantage et réduire ainsi le nombre d'emplois disponibles. Le résultat? Encore une fois, le chômage!

Le résultat pur et simple qui découle de tous ces facteurs qui influencent notre économie demeure toujours le chômage chronique.

Ce nouveau type de chômage pose un problème unique parce qu'il ne peut être qualifié de cyclique et marqué d'élans révisibles, et qu'il n'est pas appelé à disparaître lorsque les stocks seront presque épuisés ou que le rendement sera à la hausse. Hommes et femmes ne pourront réintégrer le poste qu'ils auront quitté parce que la tâche qui leur revenait s'effectuera désormais à l'aide d'ordinateurs, de robots, d'appareils électroniques, de pastilles de silicone et de machines sophistiquées.

Il y a quelques semaines, l'American Management Association a pu établir que 61 pour cent des entreprises qui participaient à un sondage étaient d'avis que la récession avait définitivement réduit l'ampleur de leurs affaires et près de la moitié des participants ont admis que même en escomptant une relance économique complète, l'embauche au sein de leurs entreprises n'atteindrait jamais les niveaux élevés de la pré-récession.

Au Canada, quelques-uns de nos meilleurs économistes avancent un taux de chômage possible de 10 à 12 pour cent, même après la récession.

Si la chose se produit et lorsqu'elle se produira, les affaires s'en verront grandement affectées. D'une part, cela signifierait une diminution sensible des ressources fiscales, un pouvoir d'achat global largement amputé et une société dans laquelle le consommateur — ou un grand nombre d'entre eux — se verrait privé de certaines ressources financières. D'autre part, les gouvernements devraient faire face à l'épuisement de l'assiette fiscale de laquelle proviennent les avantages sociaux comme l'assurance-chômage, les pensions de vieillesse, les allocations familiales et le bien-être social.

Nous devons nous rendre à l'évidence qu'une fois l'économie rétablie, le monde des affaires ne sera plus celui d'avant la récession. Nous devrons nous adapter à un environnement social et industriel différent de celui que nous avons connu, un environnement dans lequel un taux élevé de chômage — au regard des normes du passé — pourrait s'installer en permanence.

Les perspectives d'avenir font appel à une gestion pleine de ressources et d'imagination. Certains outils à notre portée peuvent amoindrir les pires effets de la pénurie d'emplois. Il en est ainsi des programmes de travail partagé au cours desquels l'employé accepte des semaines de travail plus courtes et un salaire quotidien ou horaire moins élevé de façon à pouvoir offrir un morceau du gâteau à un plus grand nombre d'employés. Ces programmes ne sont toutefois pas monnaie courante parce qu'il n'a pas encore été prouvé qu'ils soient réalisables ou souhaitables en permanence. On ne trouve rien à redire au niveau de la théorie, mais ils peuvent s'avérer administrativement très onéreux et très difficiles à mettre en place sur une grande échelle.

De telles initiatives exigent beaucoup de bonne volonté, de maturité et de collaboration entre les employés aux-mêmes, les syndicats, la direction et tous les palliers de gouvernement. Aucun précédent de cette nature n'a encore été établi ici au Canada, mais des signes encourageants ont déjà été perçus.

Les nations industriellement plus avancées que la nôtre ont déjà tenté l'expérience. Le taux de chômage au Japon s'est maintenu depuis des années entre un et deux pour cent et j'ai lu récemment qu'il s'apprêtait à franchir le cap des trois pour cent ... alors que notre taux de chômage pourrait bientôt atteindre 13 pour cent.

Comment parviennent-elles à réaliser un tel exploit? Il est extrêmement difficile d'établir des comparaisons entre des pays de cultures aussi différentes. Traditionnellement, le Japon applique une politique d'emploi à vie. La grande majorité des employés, une fois leurs études terminées, entrent au service d'une entreprise — souvent en qualité d'apprenti — et demeurent à l'emploi de la même entreprise pendant toute la durée de leur carrière. Si l'on y regarde de plus près, le poste à vie ne peut s'appliquer littéralement puisqu'on leur impose la retraite obligatoire à l'âge de 55 ou 60 ans. (L'âge normal de la retraite était de 55 ans mais il est actuellement en voie de passer à 60 ans). L'âge moyen de la population du Japon haussant plus rapidement qu'au Canada, des problèmes pourraient éventuellement survenir.

On ne peut toutefois pas minimiser le succès qui a couronné leurs efforts d'adaptation des réformes sociales et industrielles et de l'endiguement de la vague de chômage. Leur système présente des avantages et des désavantages, ainsi que des habitudes de vie auxquelles les Canadiens refuseraient carrément de se soumettre. N'existe-t-il pas toutefois des leçons à tirer de leurs expériences?

Une autre solution possible est l'instauration d'un programme de formation ou de recyclage, et ce, dans deux optiques bien différentes: afn de permettre aux personnes dépourvues de leur poste d'être réaffectées ausein de la compagnie, et afin de pallier la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

Un vaste programme de formation devrait être du ressort du gouvernement, en collaboration avec les entreprises. Je formule ma pensée de cette façon car l'expérience nous a déjà montré que le secteur de l'industrie ne s'orientait pas vers un tel programme de formation. Les entreprises se concen-

Suite à la page 16

VIRAGE OU MIRAGE?

MICHAEL BARR

L'auteur appartient au Centre interuniversitaire en études catégoriques

TÉMOIGNAGE

À MON AVIS, la principale raison pour la pauvre performance des universités québécoises aux concours fédéraux provient de l'absence d'une tradition scientifique au Québec. Ce manque se manifeste de plusieurs façons. Par exemple, il y a très peu de personnes exemplaires (*role models* dans les sciences naturelles. Un jeune scientifique ne reçoit pas d'approbation de ses pairs. Sa sécurité d'emploi vient du contrat syndical plutôt que d'une évaluation en profondeur de sa recherche.

Il y a peut-être une autre considération dont je ne sais pas l'ampleur. Pour des raisons que je ne comprends pas, des chercheurs québécois ne demandent pas de subventions du CNRSG. J'imagine que ce phénomène provient d'une hésitation de se mêler aux affaires fédérales.

Que faire pour l'avenir? Ce qu'il ne faut pas faire, c'est de continuer les politiques du présent ministère de l'Éducation. On m'a dit que mon optique est « élitiste ». Je suppose qu'on a raison. Mais si on veut une vraie élite scientifique, il faut commencer par une éducation qui est dans un certain sens élitiste. Dans quel sens? Pas du tout dans le sens de limiter l'accès à l'éducation. Bien sûr, il faut y ouvrir l'accès à tout le monde. Mais cela ne veut pas dire que tout le monde doit recevoir le même enseignement. Prétendre que tous les élèves ont la même intelligence et les mêmes besoins n'est pas la démocratie, c'est une méthode qui mène à la catastrophe.

Je suis né aux États-Unis d'une famille ouvrière. Je suis allé à une école publique secondaire dont à peu près 90 % des diplômés iraient à l'université. La majorité de mes camarades de classe sont sortis du même milieu que moi. Tous les cours étaient rigoureux. La plupart des cours n'étaient pas appropriés aux élèves moyens. Parmi les diplômés de cette école se trouvent des scientifiques, des médecins, des ingénieurs, des avocats, etc. Un de mes camarades est le directeur musical de l'Orchestre symphonique de Québec. Cette école était la voie par laquelle nous nous en sommes sortis. Cette école était-elle élitiste ou le contraire?

Ma fille va bientôt recevoir son diplôme d'études secondaires. Elle a suivi, pendant les quatre dernières années, 1,980 heures de science et de mathématiques. Sous le nouveau régime pédagogique, un élève peut suivre 1,400 heures au maximum de ce genre de cours (LE DEVOIR du 7 avril dans un article intitulé « La faiblesse scientifique de l'enseignement des sciences »). D'ailleurs, la qualité des cours qui restent sera réduite afin de les rendre plus accessibles à tout le monde. Le résultat inévitable sera une réduction importante du niveau de connaissance scientifique au Québec. Pour éviter cette conséquence néfaste, il faudra, en même temps qu'on essaie d'élever le niveau minimum de cette connaissance, élever partout au Québec le niveau maximum disponible aux élèves doués. Autrement, on aura un mirage technologique au lieu d'un virage technologique.

Aux États-Unis, les meilleurs élèves peuvent directement accéder à l'université après l'école secondaire, ce qui n'est plus possible au Québec. Chose bizarre, un élève étranger peut suivre un cours de quatre années dans une université québécoise sans avoir suivi un cours collégial. Mais cette voie est fermée à l'élève québécois. Pourtant cette exclusion des meilleurs élèves est fortement contraire aux intérêts provinciaux (sans parler des intérêts des étudiants).

J'entends très souvent que les années cégépiennes sont une perte de temps où un grand nombre des meilleurs étudiants perdent tout intérêt à la vie scientifique. Et on prône cette politique dans le nom de la démocratie, une démocratie qui ne sert à personne, sauf peut-être aux idéologues qui ont leurs propres raisons pour garder les Québécois sous-développés et isolés du monde moderne.

UN DON

PEU *Pour vous*

BEAUCOUP

Avec nous

ÉNORMÉMENT

Avec eux

SUCO

EN SIGNE DE SOLIDARITÉ

Faites parvenir vos dons à: SUCO
6839, rue Drolet
Montréal, Qué. H2S 2T1

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

☐ Je désire un reçu pour fins d'impôt

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

En matière de productivité et d'emploi

Lalonde invite le patronat à s'associer aux syndicats

Le ministre des Finances du Canada, M. Marc Lalonde, exhorte les chefs d'entreprises canadiens à travailler de concert avec les syndicats à l'amélioration de la productivité et de l'emploi.

Profitant de l'assemblée annuelle du Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, M. Lalonde a invité hier à Montréal la soixantaine de dirigeants de sociétés canadiennes présents à participer activement aux débuts prochains du Centre national de la productivté et de la croissance de l'emploi, dont la création a été annoncée dans le budget fédéral du mois dernier.

M. Lalonde a aussi confirmé que quelque $ 50 millions de fonds fédéraux seront consacrés au cours des trois prochaines années au réaménagement et à la rénovation de l'aéroport de Dorval.

Les travaux, qui commenceront cet automne, toucheront l'aérogare, des pistes d'atterrissage, des voies d'accès et des installations de stationnement. Ces travaux seront effectués en vertu du programme fédéral de projets spéciaux de relance, d'indiquer le ministre.

Des $ 50 millions, $ 33 millions seront consacrés à « la construction d'un nouveau garage de stationnement public et de bureaux régionaux de Transports Canada ». Du côté des pistes, on procédera au « remplacement d'une aire de trafic pour aéronefs, au revêtement de certaines pistes ». « Nous ne voulons pas que l'aéroport de Dorval devienne un dépotoir », d'affirmer le ministre.

Concernant le centre de productivité, le ministre s'est montré plus à l'aise à définir ce que cet organisme ne sera pas, qu'à en tracer les structures et les modalités de fonctionnement, laissant ce travail, a-t-il dit, aux syndicats et aux entreprises qui y siégeront.

« Il ne s'agira tout simplement pas d'un institut de recherche ou d'un endroit où le processus de négociation collective pourra être élargi en ce qui a trait à la productivité ». Ensuite, en conférence de presse, M. Lalonde a affirmé qu'il voulait éviter que ce centre soit « de type universitaire » s'occupant « de recherches théoriques ».

« Nous apprenons des erreurs des autres. Nous ne voulons pas d'un centre semblable à celui mis sur pied au Québec il y a quelques années (l'Institut national de productivité). Le centre a failli fermer ses portes. Les parties intéressées en étaient venues à la conclusion que c'était problablement l'organisation la moins productive de l'économie québécoise .»

Invité à être plus concret, le député d'Outremont aux Communes a répliqué à un journaliste de Radio-Canada: « On pourra examiner, par exemple, comment faire pour rendre Radio-Canada productif ? Certains diront que c'est désespéré. »

Un budget annuel de $ 5 millions sera accordé au centre au cours des deux prochaines années et les participants devraient être en mesure de faire connaître son mode de fonctionnement d'ici à trois mois, a dit M. Lalonde.

Le ministre dit comprendre « les chefs syndicaux qui croient que le patronat a agi par le passé comme si la productivité n'était que de son ressort et, par conséquent, ils voudraient bien savoir pourquoi les syndicats devraient maintenant s'en préoccuper ».

Aussi demande t-il aux chefs d'entreprises de « prendre l'initiative, de porter le flambeau dans la quête d'une plus grande productivité dans le pays ».

Plus tôt, M. Lalonde avait bien fait rire les hommes d'affaires quand, tenant une bonbonne d'aérosol, il en a dirigé le jet dans la lentille d'une caméra de télévision. Le cameraman se tenait alors à un mètre du ministre et filmait en gros plan le texte de sa conférence. Cela n'a pas manqué de rappeler à l'auditoire l'incident survenu la veille de la présentation du budget quand un cameraman en avait filmé une partie.

◆ Hitler

d'Hitler et la publication d'extraits du cahier de 1941 eurent provoqué une polémique sur leur authenticité. Les journaux attribués au Führer n'avaient jamais pu auparavant être examinés dans des conditions permettant de lever les doutes.

L'Office fédéral des archives s'est chargé d'une expertise proprement historique des documents soumis, tandis que les spécialistes de l'Office fédéral criminel (BKA) et l'Office d'examen des documents ont analysé le papier, l'encre et les sceaux qui fermaient chaque cahier.

Le ministre Zimmermann a regretté que l'hebdomadaire de Hambourg ne se soit pas assuré de l'authenticité des journaux avant de commencer à les publier.

◆ Israël

teur plus au nord englobant Saida et bordé au nord par l'Awali.

Ceci signifie qu'Israël devra abandonner sa station-radar de Barouk grâce à laquelle il surveillait les mouvements syriens dans la Bekaa.

Des restrictions seront imposées aux déplacements des non-Libanais dans la zone la plus au sud, apparemment afin de contrôler les mouvements des Palestiniens, et l'armée libanaise imposera la loi martiale dans la partie nord de cette zone.

Aux termes de cet accord, la force multinationale jouera un rôle élargi, mais sera exclue de la « zone de sécurité ».

Le contingent américain contribuera à patrouiller la route de la côte au sud de Beyrouth tandis que les Français patrouilleront l'axe Beyrouth-Damas dans la vallée de la Bekaa et les Italiens la route de la côte au nord, de Beyrouth à Tripoli.

Dès son arrivée, hier à Amman, M. Shultz s'est déclaré heureux de porter la bonne nouvelle d'un accord israélo-libanais au roi Hussein de Jordanie, ajoutant que le président Reagan était « totalement engagé à faire son possible pour aider les peuples du Proche-Orient. Nous ne renoncerons jamais », a-t-il répété à deux reprises.

Il semble, à en croire les déclarations de plusieurs ministres israéliens, que ce soit la crainte qu'un refus n'entraîne une détérioration des rapports d'Israël avec son principal allié, les États-Unis, qui a fait pencher le cabinet israélien vers une réponse positive aux propositions du secrétaire d'État américain .

« Il ne s'agissait pas d'une situation de tout ou rien », a déclaré à sa sortie de la présidence du conseil le vice-premier ministre David Levy. « Nous avons fait le nécessaire pour obtenir des garanties de sécurité et par dessus tout pour ouvrir une nouvelle page avec les États-Unis et ainsi ne pas être accusé d'avoir fait échouer l'accord », a ajouté Levy.

C'est donc semble-t-il la ligne de souplesse vis-à-vis des États-Unis défendue par le ministre de la Défense Moshe Arens, ancien ambassadeur d'Israël aux États-Unis, qui l'a emporté sur la ligne d'intransigeance face au Liban et aux États-Unis défendue, jeudi soir encore, par l'ancien ministre de la Défense, M.Ariel Sharon.

M.Sharon s'est toujours opposé, même au prix d'un affrontement avec les États-Unis, à toute concession sur les objectifs d'Israël au Liban. Selon la radio nationale israélienne, M.Sharon a d'ailleurs voté contre l'accord, qui ne répond pas selon lui « aux besoins de sécurité d'Israël », suivi en cela par le ministre de la Recherche et des sciences, M.Youval Neeman.

« Si les Syriens s'opposent à l'accord, Israël devra prendre des mesures unilatérales et laisser le Liban se débrouiller tout seul », a déclaré pour sa part le ministre de l'Énergie, M.Yitzhak Modai.

M.Modai, selon la radio, aurait été l'un des principaux adversaires du projet d'accord durant le débat extraordinaire du gouvernement, mais il se serait rallié par la suite à la décision du cabinet. « Le projet d'accord n'est pas idéal, mais s'y opposer aurait été pire« , a dit M. Modai à sa sortie de la présidence du conseil.

◆ Trudeau

de l'ordre de $82 milliards US pour soutenir la reprise dans les pays du tiers-monde;

■ l'assurance que la reprise sera générale, et pas seulement limitée aux pays industrialisés, ce qui implique un plus grand leadership des États-Unis;

■ la levée immédiate des barrières tarifaires érigées à titre temporaire pendant la période de récession;

■ des négociations entre producteurs et consommateurs de pétrole pour éviter l'incertitude et l'instabilité des prix;

■ l'affectation de l'aide officielle au développement aux pays les plus pauvres;

■ le renforcement des institutions internationales: Banque Mondiale, Fonds Monétaire et GATT.

Le chef du gouvernement canadien avait profité du Sommet d'Ottawa, il y a deux ans, dont il était l'hôte, pour redonner un second souffle au dialogue Nord-Sud. Il avait par la suite coprésidé, avec le président Portillo du Mexique, le Sommet de Cancun, mais la récession mondiale a vite mis fin aux grands élans de générosité.

À l'instar du président français M. François Mitterrand, qui entend, lui aussi, proposer quelque nouvelle initiative au Sommet de Williamsburg, M. Trudeau veut profiter de la reprise économique pour amener les pays industrialisés, surtout les États-Unis, à plus de solidarité.

« Au sein des pays en développement, rappelle le premier ministre, de plus en plus de voix modérées se font entendre pour réclamer de toute urgence de nouvelles façons d'arriver à cette relance ferme que nous appelons tous des tous nos voeux. Ce serait une erreur aux yeux de l'histoire de laisser ces appels sans réponse. Le monde industriel, poursuit le chef du gouvernement, se doit d'y faire écho (...) non seulement pour des raisons humanitaires mais par pur intérêt politique car (...), ce qui est en cause ici, c'est ... la paix et la sécurité pour tous ».

Dans un long discours de près d'une heure hier soir, le premier ministre brosse un long tableau des origines de la crise et isole « les forces qui ont mené à l'effondrement du système des taux de change fixe et, en particuier, à la perte de leadership international subie par le pays détenteur des devises de réserve, les États-Unis ».

En passant, M. Trudeau se livre à une critique assez directe des politiques de l'Administration républicaine, en particulier des taux d'intérêt qui « ont atteint des niveaux destructeurs et demeurent encore dangereusement élevés. Je suis de ceux, poursuit le premier ministre, qui ont cru que l'ensemble des politiques adoptées par les États-Unis, en particulier l'ampleur de leur déficit, a contribué à ce phénomène et continue d'y concourir aujourd'hui ».

Même si le Canada a un déficit encore plus élevé que celui des États-Unis, M. Trudeau a toujours pris soin de différencier entre les causes structurelles qui endettent le Trésor américain — augmentation des budgets militaires et baisse des taxes; — des causes conjoncturelles — fardeau de la dette relié au loyer élevé de l'argent — qui alourdissent temporairement le déficit budgétaire canadien.

Le chef du gouvernement souligne ensuite les difficultés que la crise mondiale a suscitées pour les pays en développement: baisse de leurs recettes d'exportation et endettement chronique qui bouleversent leur balance des paiements. Ce que M. Trudeau en retient « c'est moins les problèmes particuliers des diverses nations que leur extraordinaire interdépendance ». La relance des exportations du monde industrialisé dépend de la relance de tout le commerce mondial, y compris celui des pays en développement; le problème de la dette de ces pays menace la stabilité même du monde industriel; l'instabilité des prix des produits de base et de l'énergie menace la prospérité du monde industriel aussi bien que celle du tiers-monde; et les forces mondiales qui poussent au protectionnisme menacent le système international du commerce libre.

Le chef du gouvernement canadien endosse la thèse du Fonds Monétaire selon laquelle il faudra opérer un transfert de $82 milliards, cette année seulement, vers les pays en développement. Mais M. Trudeau émet aussi des réserves sur l'optimisme du directeur général du FMI, M. de La Rosière, à réaliser cet objectif.

Il faudrait, par exemple, que les pays membres versent cette année $50 milliards en maintenant leurs budgets d'aide officielle et en payant les arrérages qu'ils doivent à l'Association internationale de développement. Or le Congrès n'a pas encore approuvé la contribution finale des États-Unis et on a à peine commencé à négocier la septième contribution des pays membres de l'Association. M. Marc Lalonde annonçait la semaine dernière à Washington une contribution de plus de $600 millions pour l'année 1983. Et l'an prochain, a promis M. Trudeau, la contribution du Canada devrait presque doubler sa quote-part.

De même, les $12 milliards que le Fonds Monétaire devrait fournir aux pays en développement pour les aider à refinancer certaines de leurs dettes dépendra en grande partie de l'augmentation des quote-parts, déjà décidée mais pas encore ratifiée par les pays membres.

Enfin, le plan de La Rosière dépend aussi de prêts de l'ordre de $20 milliards consentis par le système bancaire privé. La semaine dernière à Washington, le premier ministre avait déjà lancé un appel pressant à la communauté bancaire du Canada. La part des grandes banques constitue toutefois, selon M. Trudeau, « la composante la plus problématique de l'équation. »

Sans cet apport, a craint hier soir M. Trudeau, les pays en développement « sombreront dans un endettement plus profond et cela entraînerait des conséquences graves. Au mieux, estime le premier ministre, les pressions déflationnistes exercées sur ces pays s'accentueraient, occasionneraient une réduction des importations des pays développés. Au pire, leur endettement mettrait de nouveau en péril les systèmes financier et commercial internationaux, sur lesquels repose l'ordre mondial ».

Il faudra voir, le 28 mai, quel accueil les administrations conservatrices comme celles de Ronald Reagan, Margaret Thatcher et Helmut Khol réserveront à ce pressant appel. Le moins qu'on puisse prévoir est qu'il s'agira d'un Sommet tendu. Déjà, ce week-end à Paris, le gouvernement français a décidé de boycotter une réunion préparatoire des ministres des Finances des Sept convoquée par les États-Unis en marge de la réunion de l'OCDE.

◆ Chômeurs

tions sont l'Ontario et la Saskatchewan, où moins de personnes travaillaient. Le taux de chômage a augmenté de 0.3 à 11.7 % en Ontario et de 0.2 à 7.6 % en Saskatchewan. À Terre-Neuve, il est demeuré à 20.3 %, néanmoins le plus haut au pays.

Au Québec, la situation s'est quelque peu améliorée, le nombre de chômeurs, qui s'établit à 440,000, ayant baissé de 33,000 entre mars et avril et celui du taux désaisonnalisé de 0.2 à 14.4 %. Le taux a également baissé dans toutes les principales villes. À Québec, il atteint 9.3 %, une baisse de près de deux points. À Chicoutimi-Jonquière, il était de 13.5 %, en baisse de 2.3, et Montréal, avec un taux de 14.5 %, a connu une baisse de 0.7.

Aux Communes hier, le gouvernement s'est réjoui des derniers chiffres sur le chômage, y voyant le début de la fin de la récession. Mais l'opposition n'y trouve aucun signe encourageant.

Pour le député conservateur, M. James McGrath, la baisse de 12.6 à 12.5 % est la preuve que le gouvernement ne démontre pas le leadership auquel s'attendent les Canadiens puisque le chômage ne montre toujours pas de baisse appréciable.

Mais pour le ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, le fait qu'il y a 88,000 chômeurs de moins en avril que le mois précédent montre que l'économie canadienne prend du mieux.

« Depuis novembre, nous avons créé 135,000 emplois et, le mois dernier, 55,000 emplois ont été créés pour des femmes, ce qui est le plus haut niveau en cinq ans », a-t-il soutenu.

Mais les statistiques n'ont pas eu l'heur de plaire à M. McGrath, qui a fait remarquer que 7,000 emplois avaient été perdus le mois dernier dans le secteur manufacturier et qu'il y avait toujours 624,000 jeunes sans travail qui seront bientôt joints part 300.000 autres qui sortiront des universités et des établissements d'enseignement post-secondaires.

« Il y a un million de jeunes chômeurs au pays qui n'ont pas de perspective d'emploi. Et pourtant, le gouvernement continue de traiter ce problème avec les mêmes vieux programmes de formation et les mêmes vieux discours », a-t-il dit.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne ont également accusé des baisses de leurs taux de chômage hier. À Washington, le département du Travail a révélé qu'il atteignait maintenant 10.2 % de la population active, soit le niveau de septembre dernier. Ce chiffre de chômage est obtenu par sondage auprès de 60,000 ménages américains et ne tient pas compte des militaires.

Parallèlement, le gouvernement a enregistré une baisse dans le nombre des personnes inscrites au chômage sur les listes du gouvernement: leur nombre est passé de 11,381,000 à 11,328,000.

En Grande-Bretagne, si le nombre des chômeurs a baissé en avril, la situation est principalement due à une modification du processus de recensement des demandeurs d'emplois. Le ministère de l'Emploi a annoncé que le pays comptait 3,169,879 chômeurs à la fin d'avril, soit 13.3 % de la population active, contre 3,172,390 fin mars, pour une baisse de 2,511 personnes.

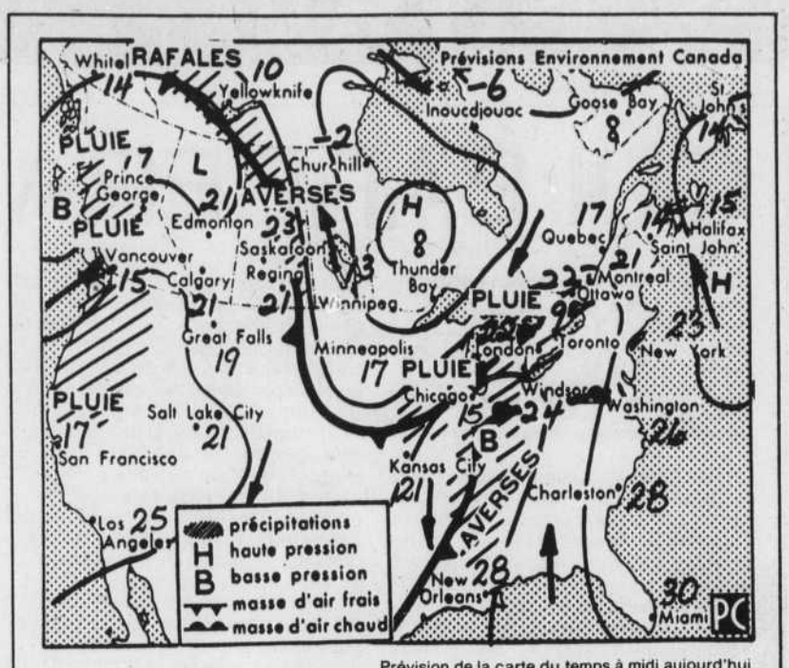

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une perturbation en provenance du Midwest se dirige vers le Québec et ennuagera la province d'ouest en est. Quelques averses accompagneront cette dépression. La fréquence des précipitations devrait croître demain quand la dépression entrera sur le Québec. Les températures seront légèrement à la hausse tout au long du week-end.

■

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: quelques averses dipersées et vents modérés par moments. Minimum: de 0 à 2. Maximum: de 10 à 12. Probabilité de précipitations: 40 %. Aperçu pour demain: quelques averses.

■

Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques averses et vents modérés par moments. Minimum: de 2 à 4. Maximum: de 13 à 16. Précipitations: 50 %. Demain: averses.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec quelques averses et vents modérés par moments. Minimum: de 4 à 6. Maximum: de 16 à 18. Précipitations: 50 %. Demain: averses.

■

Estrie: nuageux avec quelques averses et vents modérés par moments. Minimum: près de 2. Maximum: de 18 à 20. Précipitations: 50 %. Demain: averses.

■

Québec, Beauce: nuageux avec quelques averses et vents modérés par moments. Minimum: près de 2. Maximum: de 13 à 15. Précipitations: 50 %.Demain: averses.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: nuageux avec quelques averses dispersées et vents modérés par moments. Minimum: de 0 à 2. Maximum: de 10 à 13. Précipitations: 40 %. Demain: averses.

■

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski-Matapédia: nuageux avec quelques averses dispersées et vents modérés. Minimum: de 0 à 2. Maximum: près de 10. Précipitations: 40 %. Demain: averses.

■

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: nébulosité croissante en matinée suivie de quelques averses dispersées. Vents modérés par moments. Minimum: près de 0. Maximum: de 8 à 11. Précipitations: 30 %. Demain: averses.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: plutôt nuageux avec quelques averses dispersées. Vents modérés. Minimum: de 0 à -2. Maximum: de 6 à 9. Précipitations: 30 %. Demain: averses.

■

Basse-Côte-Nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ennuagement graduel et possibilité d'averses en fin de journée. Vents modérés par moments. Minimum: de 0 à -2. Maximum: près de 6. Précipitations: 30 %. Demain: averses.

■

Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en mi-journée. Vents modérés par moments. Minimum: de 0 à -2. Maximum: de 5 à 7. Précipitations: 20 %. Demain: averses.

◆ Chômage

Suite de la page 15

trent surtout sur les aptitudes particulières, dont elles ont besoin.

Nous devrons avoir recours à la créativité et à l'expérimentation. Il existe sûrement d'autres expériences aussi ou plus valables que nous pourrions tenter plutôt que de retenir notre souffle jusqu'au retour du contexte qui prévalait avant la récession.

La vraie question n'est pas de se demander tout simplement: « Est-ce que le monde des affaires se soucie suffisamment du Canada? » Il faut plutôt se demander: « Est-ce que le monde canadien des affaires se soucie suffisamment de ses affaires pour s'épargner un avenir sombre? »

AUJOURD'HUI

Marche de solidarité pour le tiers-monde: départ Métro Jolicoeur à 9 h. 527-2165

■

Concert de la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy, à 20 h. 527-4161

■

Colloque du Regroupement des personnes handicapées physiques de la région de Lasalle, à compter de 10 h, au Centre Clément, 1115, rue Jean-Milot. 364-3244 ou 363-1040

■

Marché du printemps au Centre culturel japonais-canadien de midi à 16 h 30. Rendez-vous 8155, Rousselot (nord de Jarry entre Papineau et Christophe-Colomb). 728-1996

■

Atelier sur l'auto-construction de « La maison solaire et la serre attachée » animé par François Tranguay. 389-6592 ou 274-5621

■

Marché aux puces de l'Association de parents consommateurs de la Rive-Sud, dans le stationnement de la Place du commerce, 1680, boul. Provencher à Brossard de 10 h à 16 h. 465-4452

■

Stages de formation de cadres en escalade offerts par la Fédération québécoise de la montagne. 374-3671

■

Soirée culturelle et d'information de l'Association d'aide aux réfugiés érythréens, à compter de 19 h, Université Concordia, 1455 ouest, boul. Maisonneuve.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

7 mai

par la PC et l'AP

1979: les États-Unis et l'Égypte font pression sur Israël pour que les Israéliens cessent leurs attaques contre les Palestiniens au Liban, mais Menahem Begin, chef du gouvernement israélien, résiste;
1974: après la découverte d'un espion dans son entourage, Willy Brandt cède la chancellerie ouest-allemande à Helmut Schmidt, ministre des Finances;
1970: la Somalie nationalise les compagnies pétrolières et les banques étrangères;
1954: le Vietminh s'empare de la place forte française de Dien Bien Phu;
1945: le général Jold notifie la capitulation allemande au général Eisenhower, à Reims;
1942: les Alliés occupent Tunis et Bizerte, tandis que les forces allemandes se retirent sur le cap Bon;
1939: l'Allemagne et l'Italie annoncent la création d'une alliance militaire et politique qui portera le nom d'Axe Rome-Berlin;
1915: un sous-marin allemand torpille le paquebot britannique Lusitania au large de l'Irlande: plus de 1,100 morts;
1848: reddition des rebelles polonais après l'écrasement d'un soulèvement par les Prussiens à Varsovie.

Ils sont nés un 7 mai: le poète anglais Robert Browning (1812-1899); le compositeur allemand Johannes Brahms (1833-1897); le compositeur russe Piotr Tchaikowski (1840-1893); l'actrice américaine Anne Baxter (1923).

LE DEVOIR
Montréal, samedi 7 mai 1983

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le Village et la Ville
et
Haute et profonde la nuit
DENYS GAGNON
Récits fabuleux où l'envoûtement, les solennités rituelles et l'étrangeté prédominent.
Publié aux Éditions E.I.P. C.P. 636 Verdun H4G 3G6 514-761-7849
chez votre libraire (**9,95$**)

M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles — Photo Jacques Nadeau

Les Affaires culturelles arrivent en ville

par Gilles Lesage

QUÉBEC — « Nous prenons une orientation nouvelle: de l'idée d'un patrimoine à protéger, nous passons à celle d'un patrimoine à bâtir. »

M. Clément Richard épingle avec fierté cette phrase tirée de son avant-propos au programme d'action du ministère des Affaires culturelles, qu'il rendait public cette semaine dans un document intitulé *Des actions culturelles pour aujourd'hui*. Pour lui, cette phrase exprime tout le sens de son action depuis que, il y a deux ans, M. René Lévesque l'a placé à la tête de ce ministère, à la fois minuscule et casse-cou comme pas un, et où ses deux prédécesseurs, MM. Louis O'Neill et Denis Vaugeois, ont laissé leur âme... ministérielle.

Enthousiaste, volubile, le ministre se réjouit, au coeur d'une entrevue avec LE DEVOIR, de l'accueil réservé à son document par la presse et ses « clients », les artistes, avec lesquels il a discuté le coup durant une bonne partie de la nuit. « C'est unanime, mais j'espère qu'il y aura quand même quelques critiques », lance-t-il dans un grand rire sonore, avalant une gorgée de Coke et s'empressant de remettre sa veste, à la vue du photographe.

Raffermir le rôle et le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle, cela semble aller de soi, mais ce n'était pas une évidence criante sur la Grande-Allée, à Québec. Même s'il se refuse à porter jugement sur ses prédécesseurs et leurs fonctionnaires, le ministre reconnaît qu'il y a un déplacement d'accent, qu'il explique par sa théorie de la flèche à deux pointes.

Dès sa grande tournée de consultation, l'an dernier, il est apparu à M. Richard que, tout en donnant aux régions québécoises le droit de parole et le droit de choisir leurs priorités, il lui fallait claironner le rôle de Montréal comme métropole et comme moteur culturel. « Sans chauvinisme et sans partisanerie, explique-t-il, je voulais que tous sachent à quelle enseigne je loge. Une papeterie a bel et bien sa place à Matane (comté de son ministre « préféré », M. Yves Bérubé, président du Conseil du trésor...), mais la Gaspésie ne peut être le siège d'un orchestre symphonique, du Théâtre du Nouveau Monde ou de la Compagnie Jean-Duceppe. Tous les créateurs, tous les artistes, souhaitent un jour ou l'autre aboutir à Montréal. C'est là qu'est le marché, là les structures d'accueil et de diffusion, là le public. »

En second lieu, poursuit M. Richard, dans le contexte particulier du Québec, il faut absolument faire en sorte que Montréal puisse jouer à tous égards son rôle de métropole, cosmopolite, où les grands courants culturels s'entrecroisent et doivent se développer en toute harmonie. « Pensez à ce qui se passe à Toronto, qui s'est dotée de grandes institutions culturelles, notamment dans le secteur des musées, et où l'on a compris que le développement culturel va de pair avec le développement économique. Ainsi, 60 % des visiteurs au musée des sciences ne sont pas des Ontariens. Il ne suffit pas d'une ou deux grandes institutions pour attirer les visiteurs et les retenir. Il faut un ensemble, il faut une atmosphère agréable, pour les résidents et pour les visiteurs. Autre exemple: la relance de New York, sur le bord de la faillite, s'est faite en misant sur les grandes institutions culturelles et sur la fierté des citoyens. »

En troisième lieu, M. Richard note que, sous la poussée du gouvernement fédéral, Ottawa se dote d'institutions extraordinaires mais démesurées par rapport à l'importance de la ville. « Si ça continue, Ottawa sera bientôt mieux pourvue que Montréal sur le plan culturel.

Cela dit, le ministre en revient à sa flèche à deux pointes: il veut déménager le Musée d'art contemporain de ses installations, « temporaires » et inaccessibles, de la Cité du Havre au centre-ville de Montréal, de préférence à côté de la Place des Arts. Mais il veut en même temps son « deuxième musée », celui de la civilisation (il se refuse à utiliser l'expression « l'homme d'ici ») prévu pour la Place Royale, à Québec. « Je veux les deux », dit-il avec vigueur, même si, de toute évidence, le projet de Québec ne revêt pas à ses yeux la même priorité que celui de Montréal.

Des crédits de $700,000 ont été votés pour la préparation des plans du futur Musée d'art contemporain. À la demande du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, il a accepté d'analyser un projet de relogement au Marché Bonsecours — dans le Vieux-Montréal — en collaboration avec Ottawa,

Suite à la page 32

«La Traviata» de Zeffirelli

Un mariage heureux entre cinéma et opéra

par Richard Gay

LES grands cinéastes contemporains se laissent de plus en plus tenter par l'opéra. Ces dernières années, Ingmar Bergman a porté à l'écran *La Flûte enchantée*, le Britannique Joseph Losey *Don Giovanni*, l'Allemand Hans-Jurgen Syberberg *Parsifal*. Puis Franco Zeffirelli est entré dans le bal à son tour en filmant *La Traviata*, qui a pour principaux interprètes Teresa Stratas et Placido Domingo.

Ce film-opéra que certains ont pu voir en première canadienne lundi dernier, lors d'une soirée-bénéfice pour le Festival des films du monde, et qui a pris l'affiche hier sur nos écrans (avec sous-titres français au cinéma Dauphin et sous-titres anglais au cinéma Alexis- Nihon), s'avère une des tentatives les plus réussies, sinon la plus réussie, de transposition cinématographique d'un opéra.

George Balanchine, le célèbre chorégraphe décédé samedi dernier, répétait souvent à ses danseurs qu'il fallait voir la musique et entendre la danse. Or, en portant *La Traviata* à l'écran, Zeffirelli a réussi, quant à lui, à nous faire voir la musique et entendre le cinéma. Trop souvent, en effet, le cinéma a été un peu trop simplement et bêtement au service de l'opéra, la caméra filmant, par exemple, les protagonistes depuis les premiers bancs du parterre. Dans *La Traviata*, le septième art est bien sûr au service de l'opéra, magnifiquement d'ailleurs, mais en retour l'opéra sert le cinéma, créant ainsi, entre les deux arts, une symbiose qu'il nous a rarement été donné de voir et qui est encore plus réussie que celle de *Don Giovanni* de Losey.

Que Zeffirelli soit parvenu à cette symbiose n'est pas le fruit du hasard. Dès le début de sa carrière dans les années 40, Zeffirelli s'est intéressé autant au théâtre et à l'opéra qu'au cinéma. Il a tourné des films superbes tels que *La Mégère apprivoisée* avec Richard Burton et Elizabeth Taylor, *Roméo et Juliette*, son plus grand succès, *François et le Chemin du soleil*, sur la vie de saint François d'Assises et *Jésus de Nazareth*, et une mini-série télévisée très soignée. Mais il a aussi créé des décors et des costomes pour la scène et monté plusieurs opéras: *Falstaff*, *La Bohème*, *Aïda*, *Tosca*, *Norma*, *Otello*, *Don Juan*, *La Traviata* aussi, où dominait en 1958 Maria Callas, opéras qu'il a mis en scène au Metropolitan Opera de New York, à la Scala de Milan, à l'Opéra de Paris, au Covent Garden et à Vienne. Ces antécédents favorisaient donc grandement Zeffirelli dans son défi d'adapter cinématographiquement *La Traviata*.

Encore une fois, voir ce film, c'est voir pour ainsi dire la musique même de Verdi. Par la mise en scène dynamique de Zeffirelli. Par le luxe, le faste, l'opulence inouïe des décors et des costomes. Surenchère excessive et cinéma d'antiquaire? Peut-être. Mais on peut aussi penser que cela convient à la lourdeur romantique du drame de la Dame aux camélias. On voit surtout la musique de Verdi par les mouvements de caméra, le montage des images qui épousent à merveille le rythme de la musique et par les couleurs, le doré étincelant de la fête, le rouge vif de la passion, puis progressivement le bleu et le gris de la mort et de l'amour impossible.

Si *La Traviata* doit beaucoup à Zeffirelli, à son directeur artistique Gianni Quaranta, à son directeur de photo Ennio Guarnieri et à Piero Tosi, créateur des costumes, le film, son impact, sa portée doivent énormément aussi à ses interprètes, principalement la Canadienne Teresa Stratas qui joue et chante Videtta.

D'ailleurs, Zeffirelli a tourné *La Traviata* pour cette cantatrice qu'il avait dirigée préalablement dans *La Bohème* au Met de New York. Et Zeffirelli a eu raison. Je laisse à d'autres le soin de se prononcer sur les aspects purement techniques de sa performance vocale, mais son jeu est indéniablement émouvant, à la fois sensible et terriblement puissant, une puissance qui incarne intensément l'amour naissant, l'amour impossible, la maladie, la mort.

Dans le rôle de l'amant Alfredo, Placido Domingo s'impose avec force aussi, mais peut-être plus par sa voix que son jeu dramatique qui m'a paru un peu moins convaincant que celui de Teresa Stratas. Les experts lui reprocheront peut-être aussi d'être un peu vieux pour le rôle, même si l'on a tenté de le rajeunir en pâlissant sa chevelure.

Quant à Cornell MacNeil dans le rôle de Germont, il apporte la respectabilité et la profondeur nécessaires au rôle du père.

L'ensemble enchante donc et est magistralement soutenu par l'orchestre et les choeurs du Metropolitan Opera dirigés par James Levine.

Suite à la page 32

Teresa Stratas et Placido Domingo dans "La Traviata"

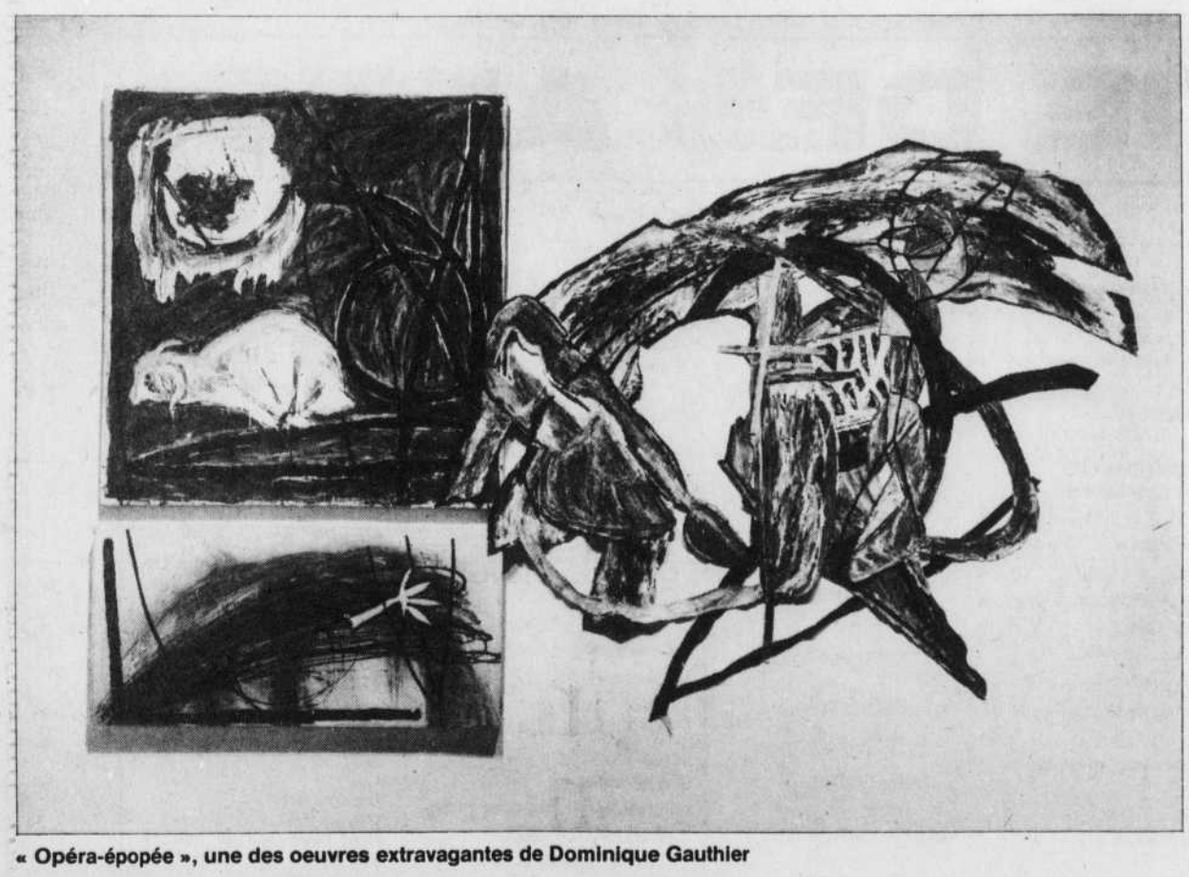

« Opéra-épopée », une des oeuvres extravagantes de Dominique Gauthier

«Fragments et figures»

Une peinture décapante venue de France

par Gilles Daigneault

LE titre de l'exposition en cours au Musée des beaux-arts est modeste et indécis. On ne dit pas« *La* nouvelle peinture française » (ce qui serait péremptoire) ni « Dialogue France/États-Unis » (ce qui serait réducteur), mais simplement *Fragments et figures*. C'est plutôt sympathique. On aurait même pu parler d'« Hypothétiques confluences » puisqu'il s'agit ici, comme dans le cas de l'exposition conçue par René Payant, d'un regroupement d'oeuvres actuelles qui « semblent partager quelques préoccupations. » D'emblée, tout cela lorgne davantage du côté de la post-modernité que de la modernité.

Fragments et figures nous arrive par le biais d'un échange avec le Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux (le CAPC) qui a accueilli, en décembre 1982, notre exposition *L'Art du cinéma d'animation*. Les cinq peintres français qui y participent — Serge Fauchier, Dominique Gauthier, Anne-Marie Pécheur, Bernard Piffaretti et Yves Reynier — gravitent tous autour de ce centre qui commence à avoir une audience internationale et qui est probablement l'exemple le plus probant de la solide infrastructure en art contemporain dont s'est doté la France, à l'extérieur de la capitale, depuis quelques années. Paris n'est plus la France!

La moyenne d'âge des artistes est inférieure à 32 ans. Ils étaient donc lycéens en Mai 68 et, surtout, ont reçu leur formation aux beaux-arts pendant les années qui ont suivi immédiatement les Événements, à l'époque où un vent de liberté et d'intelligence soufflait sur l'Université française et où on croyait naïvement que « jamais plus rien ne serait comme avant ». Plus particulièrement, cette époque est aussi marquée par les oeuvres et les aphorismes du groupe Support-Surface. Tout cela est excellent pour secouer les inhibitions.

D'autre part, mis à part Piffaretti, ces jeunes peintres vivent en province et enseignent dans les écoles des beaux-arts de Perpignan, de Montpellier, de Bordeaux et de Nîmes. Ils prolongent ainsi l'attitude un peu didactique de Viallat et de ses compagnons qui sont toujours dans la même situation. Si on ajoute à cela le fait que le CAPC met l'accent sur les activités d'animation qui accompagnent chacune de ses manifestations, on comprendra que cette peinture ait elle-même parfois des allures didactiques, que ses praticiens gardent une distance vis-à-vis d'elle, qu'ils réfléchissent sur elle et, surtout, avec elle, qu'ils en parlent volontiers.

À ce propos, il peut être éclairant de visionner les cinq vidéogrammes qui sont diffusés en permanence dans la première salle de l'exposition et qui donnent une bonne idée aussi bien de la sphère culturelle de chaque artiste que des éléments qui les traversent tous. En outre, signalons la présence au Musée, le dimanche 15 mai à 14 h, d'un des exposants, Serge Fauchier, qui animera, la veille à 11 h, un atelier pratique pour les enfants de 10 à 15 ans.

Cela dit, l'exposition du CAPC n'était certes pas commode à mettre en place, eu égard à l'extrême diversité des supports, des matériaux, des formats et des espaces suggérés. Mais Yolande Racine, la conservatrice de l'art contemporain, en a fait un accrochage remar-

Suite à la page 31

LA PLUS BRILLANTE ÉTUDE JAMAIS PRÉSENTÉE SUR LA SEXUALITÉ MASCULINE

SHERE HITE
LE RAPPORT HITE SUR LES HOMMES

Voici une enquête menée auprès de 7000 hommes de 13 à 97 ans. Tout y est abordé: l'hétéro et l'homosexualité, ce que signifie aujourd'hui «être un homme», comment se manifeste le désir et l'amour. Tout y est exprimé: de la pire misogynie à l'idolâtrie la plus lyrique.

COLLECTION "RÉPONSES"/ ROBERT LAFFONT
850 pages 19,95 $

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La revue « Nuit Blanche », ou la gourmandise des livres

par
Hélène de Billy

QUÉBEC — *Nuit Blanche*: le nom pourrait appartenir à un petit café du soir. L'endroit serait enfumé et l'éclairage tamisé. On y parlerait à voix basse...de littérature.

En fait, *Nuit Blanche* est une revue, un « bulletin de l'actualité littéraire » pour reprendre le sous-titre de la publication. On nous y entretient donc de livres et au moins 150 titres sont cités dans chaque numéro. Mais cette comptabilité de notaire ne rend pas justice au magazine, à son contenu fourni, à ses chroniques intelligentes, à ses dossiers fouillés et à sa présentation soignée.

Le pari de la revue, publiée à Québec, est de promouvoir la lecture. Pas question ici de décortiquer le poème ou d'analyser en dix pages le contenu d'un fascicule qui n'en compterait que huit. Dans *Nuit Blanche*, la littérature s'aborde le moins possible avec un code et le plus possible avec plaisir. Dans *Nuit Blanche*, la littérature s'appelle autant Berges que Lovecraft, Hergé que Francoeur, Kafka que Cortâzar. Il est assez rare, il me semble, de voir une publication capable d'être si gourmande sans être indigeste.

Le dernier numéro, celui du printemps, fait une longue présentation des écrivains de la Nouvelle-Angleterre. En plus des portraits, d'une relecture de Kerouac, d'une visite au Radcliff College (pendant féminin-iste de Harvard), d'un article sur Sacco et Vanzetti, le dossier propose d'explorer 320 ans de littérature. Le menu est chargé mais s'absorbe aisément dans une espèce de fresque où les paysages rugueux du bord de mer se mêlent aux destins (tourmentés) des Nathaniel Hawthorns, Edgar Poe, Sylvia Plath, Henry David Thoreau.

Car, si la revue recense les livres, elle les raconte également par le biais de leurs auteurs, ou d'un événement, une rencontre, un centenaire. « Le point d'ancrage, ce sont les livres, dit Denis LeBrun, directeur de la publication. Le mot d'ordre: l'accessibilité. L'objectif: amener le public à la lecture. Pour nous, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise littérature. Dans nos pages, la science-fiction, la B.D. et bientôt les ouvrages pratiques ont leur place au même titre que le roman, l'essai, la série noire ou la vulgarisation scientifique. »

Basée à Québec, la revue peut compter sur un bassin d'une cinquantaine de collaborateurs: des écrivains, des journalistes, des cinéastes, des dessinateurs, signatures que l'on retrouve dans d'autres publications comme *Le Temps Fou*, *Québec Science*, *La Vie en rose*. « Des amateurs de lecture et non des spécialistes », précise Denis LeBrun.

Aussi, note-t-il, ils ne sont pas tellement là pour dénoncer que pour affirmer leurs goûts et leurs affinités en matière de livres. *Nuit Blanche* présente donc beaucoup de commentaires généreux, d'entretiens chaleureux et de découvertes passionnées.

À ce propos, signalons, dans la dernière livraison, l'entrevue avec Elizabeth Vonarburg, récipiendaire du Grand Prix de la science-fiction française 1982, ou, dans un numéro précédent, la rencontre de Chrystine Brouillet, jeune auteure de romans policiers, avec son « idole » Michel Tremblay, ou encore ce débat épistolaire entre l'auteur de l'ouvrage controversé *L'Orgasme au féminin* et la journaliste Lise Dunnigan.

« Le livre étant le lieu de réflexion par excellence, la revue doit devenir un centre de discussion, dit Denis LeBrun, un endroit où des idées sont lancées, examinées et relancées. Il ne s'agit donc pas de se faire le témoin passif de ce qui se publie mais de participer à l'effervescence qui a son origine dans le monde de l'édition. »

Mais lorsqu'elle était liée à la librairie Pantoute — dont elle portait le nom — la revue avait déjà ce côté exalté. Ces débuts remontent à novembre 1980. Depuis, on a doublé le nombre de pages qui est passé de 40 à 80. Depuis, on a amélioré le mécanisme de distribution, de sorte que le bulletin est maintenant disponible dans les librairies et bientôt dans les tabagies. À compter de septembre, d'ailleurs, il n'y aura plus quatre mais six numéros publiés chaque année.

Nuit Blanche est l'oeuvre d'une foule de gens qui travaillent gratuitement, en collaboration avec une équipe inspirée. « C'est simple, nous y croyons », écrivait l'un deux dans le tout premier numéro.

Jacques Guay, Marc Chabot, Sylvie Chaput, Dominique Duffaud, Ginette Beaulieu, Denis LeBrun et Anne-Marie Guérineau y croient toujours. Ensemble, ils planifient les prochains sommaires qui porteront sur l'utopie ou la mer. C'est à voir. Mais il y aura encore de belles illustrations avec un graphisme un peu bizarre et une touche originale dans le montage. « On essaie de faire un produit attrayant et intéressant au point de vue esthétique, remarque Denis LeBrun. C'est même une priorité à *Nuit Blanche*. » Au fait, pourquoi ce nom? « Parce qu'il est beau, tout simplement. »

LA VITRINE DU LIVRE

BONNE récolte cette semaine au Québec. Peu de traductions de l'américain. Quatre volumes de l'Institut québécois de recherche sur la culture, quatre couvertures remarquables, quatre sujets variés. Le premier touche le grand public: **L'Hiver dans la culture québécoise (XVIIe - XIXe siècle)**, par Sophie-Laurence Lamontagne, 194 p., très bonnes illustrations, $11.50. Bien écrit, très intéressant, avec toutes les références bibliographiques et un index pour qui veut utiliser à fond le volume. Références et index de même qualité dans **La Charpenterie navale à Québec durant le régime français**, par Réal Brisson, coll. « Edmond-de-Nevers » No 2, 316 p., cartes et illustrations, tableaux divers, $19.50. Les deux derniers titres appartiennent à la collection « Instruments de travail ». No 7: **Les Thèses québécoises sur les femmes**, par Yolande Cohen, 123 p., $8. Deuxième édition revue, corrigée et augmentée. 730 thèses universitaires (publiées entre 1921 et 1981) présentées et analysées. No 8: **Les Études ethniques au Québec. Bilan et perspectives**, par Gary Caldwell, 108 p., $10.50. Divisé en sept chapitres, le volume aborde un domaine encore neuf.

★ ★ ★

Cinq volumes des éditions Hurtubise HMH. Collection « Science de l'homme et humanisme », No 9: **Le Curé Labelle, Messianisme, utopie et colonisation au Québec 1850-1900**, par Gabriel Dussault, 387 p. Une étude approfondie (l'auteur a fait une thèse de doctorat en sociologie sur le sujet) d'un domaine fort important dans l'histoire du Québec. Le volume se lit bien et notes et bibliographie, fort denses, en font un outil de travail si l'on veut. D'un genre très différent, un autre texte sociologique: **Dams ma « shoppe »**, par Roger Paré, préface de Jean-Marie Carles (FTQ), 127 p. $7.50, un recueil de dessins (et caricatures parfois) parus dans *Le Métallo*, journal du Syndicat des métallos au Québec. Les relations et les conditions de travail. **Souvenirs de Montparnasse**, par John Glassco, coll. « L'Arbre HMH », 424 p., traduit de l'anglais, $19.95, fait le récit du séjour de l'auteur en France dans les années 1928-29. Un récit qui ne manque pas de piquant.

★ ★ ★

Toujours chez Hurtubise HMH, **Le Désir et le Pouvoir**, essai par Naïm Kattan, coll. « Constantes ». 209 p., $12.50. C'est le troisième volume de l'auteur. Et **Marguerite Bourgeoys**, album dont le texte est de Henriette Major et la conception visuelle de Claude Lafortune, 55 p., $11.95. Belle réalisation pour les enfants sur ce sujet à l'ordre du jour.

★ ★ ★

Il existe de tout (ou presque) dans l'édition au Québec. Les quatre volumes suivants des éditions Bellarmin en sont la preuve (les deux premiers titres sont très spécialisés). Le No 30 de la collection « Théologie Recherches »: **Paulin de Milan et la « Vita Ambrosii »**, par Émilien Lamirande, professeur à l'Université d'Ottawa, 204 p., $15, présente des aspects de la vie religieuse dans le Bas-Empire. (Volume coédité en Europe, tout comme le suivant). **Les Attributions (catégories)**, le texte aristotélicien et les prolégomènes d'Ammonios d'Hermeias, présentés, traduits et annotés par Yvan Pelletier (professeur à l'Université Laval), 251 p., $20, coédité en France dans la prestigieuse « Collection d'Études anciennes », Les Belles Lettres.

★ ★ ★

Quant au troisième titre, il est tout à fait différent (pour un large public croyant): **Sadhana, Un chemin vers Dieu**, par Anthony de Mello, S.J., 199 p., traduit de l'anglais, $9.95. Comment apprendre à prier en utilisant les textes de l'Occident chrétien et les techniques orientales de recueillement (yoga, zen). L'auteur est né en Inde. Et le dernier titre est encore plus différent: **La Grande Excursion de Baside le champignon**, par Marco Bélanger, 95 p., illustré, $6.95. L'auteur, étudiant type scientifique, écrit un conte qui narre la découverte de la création par un champignon. Point de vue peu commun. Large public, les adolescents et les plus âgés.

★ ★ ★

Qualité de vie au travail: anti-stress et créativité, par Pierre Turcotte, préface de Hans Selye, éditions agence d'ARC Inc., coll. « Management et Organisation du travail », 184 p., $22. Un travail bien fait et très utile sur la Q.V.T. (qualité de vie au travail). Imprimé au Québec, coédité avec une maison française.

★ ★ ★

Les Politiques étrangères régionales du Canada, publié sous la direction de Gérard Hervouet, Presses de l'Université Laval - Centre québécois de relations internationales, 250 p., $15. Les cinq auteurs, tous professeurs à l'Université Laval, présentent de façon précise et concrète les différentes données de cette politique étrangère canadienne. Précieux comme référence.

— Paul MANCEL

Dictionnaire de 16,000 oeuvres de tous les temps

par
Paul Mancel

Dictionnaire des oeuvres de tous les temps, collectif Laffont-Bompiani, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 6 volumes 5,075 p. et un index de 300 p., $100.

IL s'agit d'une réimpression de la deuxième édition de 1978 (la première est parue en 1952) d'une oeuvre italo-française. Un travail remarquable comme qualité de fond, de composition et de réalisation pratique.

Au total, 16,000 oeuvres sont recensées dans le roman, la poésie, le théâtre, la philosophie, le droit, les sciences, les arts et la musique. Sauf pour la musique (avec l'analyse d'une grande partie des oeuvres), il s'agit des volumes écrits dans l'une de ces catégories et rentrés par ordre alphabétique de titres dans les six volumes du répertoire.

Certains titres sont peu connus, par exemple *Le Roman de Fauvel*, et c'est l'un des intérêts de l'ouvrage de faire connaître des oeuvres semblables, tout comme le *Rigen shuran*, dictionnaire de la langue populaire japonaise du XIXe siècle. Et bien d'autres inconnus.

L'index de 300 pages (volume VII) donne les noms des auteurs suivis des noms de leurs oeuvres par titres ou groupes pour la musique. Ainsi Beethoven donne « Concerto pour violon et orchestre (...) Sonates pour piano, Sonates pour piano et violon, Sonates pour piano et violoncelle, Symphonies, Trios ». Comme toujours pour des oeuvres semblables, bien lire les introductions au début des volumes I et VII pour tirer le maximum de cette oeuvre.

Nouveautés
Jeunesse-Pop
48 titres déjà parus

ÉDITIONS PAULINES
3965, Henri-Bourassa est
Montréal, Qué., H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341

Une collection de romans policiers, d'aventures, de science-fiction, d'histoire, de sport... pour les jeunes adolescents(es).

Argus intervient
par Daniel Sernine
Coll. Jeunesse-Pop no 47
Roman: 9 ans et plus * 160 pages * 5,95 $

Au terme de son aventure précédente, Organisation Argus, Marc Alix était parvenu sur Érymède. Mais pour être digne de cette société qui l'a accueilli, il sent qu'il doit faire ses preuves. C'est pourquoi il acceptera, avec son ami Carl, une périlleuse mission sur Terre: libérer un savant détenu par des militaires en un lieu reculé et imprenable.

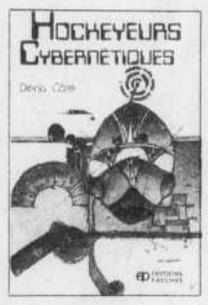

Hockeyeurs cibernétiques
par Denis Côté
Coll. Jeunesse-Pop no 48
Roman: 9 ans et plus * 120 pages * 5,95 $

À quoi pense un jeune homme du XXIe siècle, surtout s'il est considéré le meilleur joueur de hockey au monde ? Et lorsqu'avec des vedettes internationales, on le choisit pour affronter une équipe de robots invincibles, doit-il se réjouir ? Cette série de matches sera déterminante pour Michel Lenoir, car elle lui fera découvrir le monde dans lequel il vit.

En vente chez votre libraire habituel

Colloque **international** dans le cadre de l'Archifête à l'Université du Québec à Montréal du 22 mai au 24 mai 1983.

ARCHITECTURE ET IDENTITÉ CULTURELLE
Modernité et Régionalisme

Trevor Boddy, ALBERTA, Douglas Cardinal, ALBERTA, Yves Deschamps, QUÉBEC, Kenneth Frampton, NEW YORK, Michel Freitag, QUÉBEC, Alan Gowans, WASHINGTON DC, Giorgio Grassi, ITALIA, Jacques Gubler, SUISSE, Dan Hanganu, QUÉBEC, Michel W. Kagan, FRANCE, Raymond Montpetit, QUÉBEC, Rogelio Salmona, COLUMBIA, Alvaro Siza, PORTUGAL, Harry Wolf, N. CAROLINA.

Inscriptions limitées, à faire par courrier à l'adresse suivante, **avant le 13 mai 1983**:

Colloque **"Architecture et Identité culturelle"**
Département de design
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

Inclure nom, adresse et chèque visé à l'ordre de l'UQAM pour le montant correspondant:

$60,00 inscription régulière
$20,00 étudiant plein temps

Pour information téléphoner à:
(514) 282-3929

Université du Québec à Montréal

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

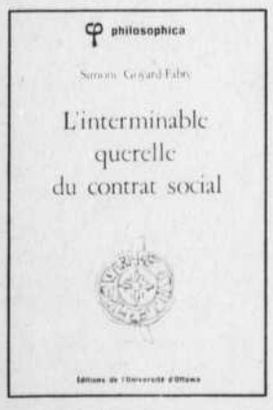

L'INTERMINABLE QUERELLE DU CONTRAT SOCIAL
Simone Goyard-Fabre
Collection Philosophica no 21

D'Aristote à Edgar Faure, l'idée du contrat social parcourt un long trajet. Sans écarter complètement le social et le politique, cette véritable fresque du contrat social s'attache avant tout aux aspects philosophiques et juridiques de la question. Méthodiquement, S. Goyard-Fabre replace, à chaque époque, cette notion primordiale dans son contexte et en fait le tour de propriété. Et, en fin de compte, l'auteur nous indique clairement que la querelle n'en est pas résolue pour autant, mais demeure bien vivante.

ISBN 2-7603-1031-0 **$20,00**

Chez votre libraire ou
directement aux Éditions de l'Université d'Ottawa
65, avenue Hastey, Ottawa K1N 6N5
(payable d'avance par chèque ou mandat)

VIE DES ARTS

Numéro 110 — **Sommaire** — **Mars-Avril-Mai 1983**

ART CIVIQUE
L'Intégration de l'art à l'architecture – Un tournant? — Jean-Claude LEBLOND

ALLÉGORIE
L'Atelier considéré comme un métaphore – Christiane Chabot — Virgil G. HAMMOCK

ESPACE ET DIMENSION
Jocelyn Chewett – Un rêve de pureté — Jean-Luc ÉPIVENT

PROPOSITIONS GRAPHIQUES
Un souffle novateur chez Derouin — Gilles DAIGNEAULT

INTERACTION
La Dualité de Peter Walker — Jim HANSEN

SYNTHÈSE
Gérard Bregnard – Une aventure exemplaire — Liliane TOURAINE

DOCUMENT
Jean-Marie Gauvreau et l'Art déco — Gloria LESSER

NOUVELLE VISION
Les Paysages urbains de Michel Picotte — Warren SANDERSON

ART TEXTILE
Magdalena Abakonowicz, l'imaginaire et le monde organique — Claude GOSSELIN

ÉVÉNEMENT
A la recherche d'Alexandre — Pierre-Ivan LAROCHE

SITUATIONS
La Science au Musée – Madeleine Hours — Jean-Pierre DUQUETTE
A Lyon, 3e Biennale Internationale des Arts de la Rue — Michèle TREMBLAY-GILLON
La Voix de l'image – Lucie Lambert — Gilles DAIGNEAULT
Feu vert pour la performance — Jean TOURANGEAU
L'Esthétique de la danse contemporaine — Luc CHAREST

EXPOSITIONS

LE TRIMESTRE EN HUIT

ARTPLAN

LECTURES

REVUE TRIMESTRIELLE

Je désire
☐ souscrire un abonnement
☐ renouveler mon abonnement
☐ un an: $18
☐ deux ans: $35
☐ Index (1956-1966): $4
☐ Index (1966-1976): $4
que je règle par:
☐ chèque ☐ mandat-poste
☐ MasterCard
Numéro de la carte

Nom
Adresse
Ville
Code postal

Vie des Arts
373, rue Saint-Paul Ouest
Vieux-Montréal, Qué.
H3Y 2A7
tel.: 282-0205

éditions hurtubise hmh ltée

Marguerite Bourgeoys

Texte: ***Henriette Major***

Conception visuelle: ***Claude Lafortune***

56 p. — **11,95$**

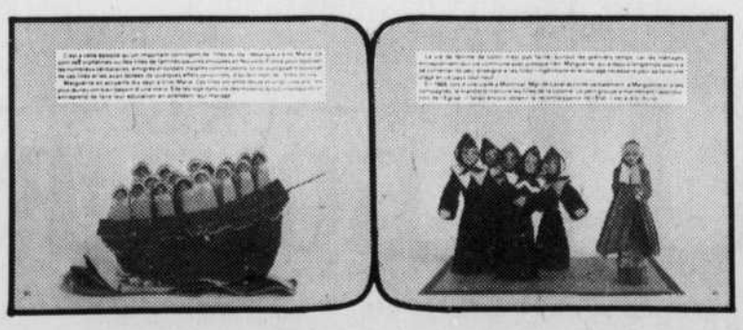

Vient de paraître

Un ouvrage relatant quelques grandes étapes de la vie de Marguerite Bourgeoys.

Les photographies en couleur des personnages et maquettes de papier fabriqués par Claude Lafortune sont accompagnées d'un texte clair et intéressant.

Cet ouvrage est disponible chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC. 2050 rue de Bleury bureau 500 Montréal, tél.: 288-7191.

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Brouillet: des coups de foudre à l'américaine

par
Madeleine
Ouellette-Michalska

Chrystine Brouillet, **Coups de foudre**, Éditions Quinze, collection « Prose entière », Montréal, 1983, 169 pages.

J'AI lu *Coup de foudre* de Chrystine Brouillet dans l'autobus qui me ramenait à Montréal après la 12e Rencontre québécoise internationale des écrivains qui avait pour thème « Écrire l'amour ». Coïncidence? Effet du hasard? Ce récit, plus éloigné du roman policier que le précédent, se termine sur le mot *tendresse*, après une turbulente mise en situation de l'amour.

Chrystine Brouillet: un talent brut

Le moins que l'on puisse dire est que les coups de foudre y sont spectaculaires et percutants. L'on y échange en effet plus de coups durs et de coups montés que de caresses et de mots doux. Mais ainsi le veut Edwidge: « Je m'interroge seulement dans l'action. » À la question fondamentale « Qui possède qui? » une protagoniste répond: « Qu'est-ce qu'on a contre le mélodrame? »

Et voilà lancé un chassé-croisé, oscillant entre la ligne tendre et la ligne dure, qui nous entraîne prestement, hors la logique élémentaire de la vraisemblance, dans les péripéties policières et amoureuses d'une fille promue championne de tir à 14 ans.

« On ne joue pas avec le talent », comme le dit si bien la narratrice. Très tôt, Edwidge la sensuelle, Edwidge insensée, inquiétante, devient folle et est internée à Clichy. Mais auparavant, elle a ensorcelé son professeur de mathématiques, naïf, qui commet l'erreur d'épouser une collègue rencontrée à Oguncuit.

Comme si l'on ne savait pas qu'Oguncuit conduit au drame. Hop. Un coup de pistolet contre la rivale s'ajoute au meurtre encore chaud de l'indiscrète soeur Jeanne du couvent Saint-Anne-des-Oiseaux déjà fréquenté par la rebelle. Et hop encore. Le rapt de Jean-Sébastien, bourreau des coeurs aperçu dans un bar, que l'héroïne séquestre dans son sous-sol de Sainte-Foy et gave de spaghetti, revolver au poing.

Plusieurs de ces événements nous sont livrés par le journal intime de Josette, amie d'Edwidge, qui ne sait plus trop, à la fin, si elle aime son voisin Patrick, Jean-Sébastien ou Edwidge. Le coeur a ses raisons que la raison ignore. Mais le suspense tient le coup.

La phrase, emportée, haletante, tourne vite angles et recoins des états d'âme et des faits de langue. Ainsi: « après qu'elles auront fait leur toilette » ou « Elle tue soeur Jeanne. Parce qu'elle avait découvert son journal. » Le journal de qui? Peu importe. Le meurtre n'attend pas.

À travers ces écarts de conduite, une halte parfois pour Edwidge: « Il n'y avait ni sorcière, ni mort, ni balle, ni meurtre, ni Clichy dans les rêves d'Edwidge, cette nuit-là. Mais des ratons laveurs, une neige bleue et une rose qui ne voulait pas mourir. Des étoiles amoureuses du soleil et des loups qui étaient très gentils au fond. »

Tous les méchants loups ne dévorent pas toutes les petites filles et tout le texte n'est pas de cette venue. C'est dommage que l'éditeur n'ait pas procédé à une sérieuse révision du texte, car Chrystine Brouillet possède un talent brut qui gagnerait à être raffiné sans pour autant perdre ce qui fait sa valeur. Un certain humour, l'art d'imposer un rythme, une conversation, une intrigue, malgré les conventions par trop visibles du genre littéraire choisi, assez peu pratiqué ici, qui privilégie l'action plutôt que l'analyse et se situe, comme celui de nombre d'écrivains et de romancières de la vingtaine ou de la trentaine, dans le sillage américain.

En refermant *Coup de foudre*, j'ai retrouvé Chrystine Brouillet dans *Nuit Blanche*, à la chronique « Romans policiers », où elle s'amuse follement. Cette revue d'actualité littéraire, qui accorde une part assez réduite à la littérature québécoise, commente par ailleurs largement la science-fiction, la bande dessinée et le roman policier, souvent négligés ailleurs.

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous :
(514) 527-7336

Asimov relance Fondation 30 ans plus tard

par
Gilbert Grand

Isaac Asimov, **Fondation foudroyée**, Denoël, 1983, 508 pages, $9.95.

DÉCADENCE et grandeur d'un Empire à l'échelle de la galaxie, que l'Homme a colonisée au cours des millénaires. Telle pourrait être la définition condensée du cycle de *Fondation*, sans conteste le plus connu, et avec raison, de la science-fiction moderne.

Sachant l'Empire sur le point de s'effondrer, un savant a créé deux Fondations, l'une officielle, l'autre secrète — et dont la quête est l'élément-moteur de l'intrigue — pour manipuler l'évolution de l'Humanité. Elles le feront grâce à un plan établi selon les lois de la psychohistoire, science de la mise en équations mathématiques du comportement humain. Une petite intervention au moment propice peut avoir des conséquences incalculables

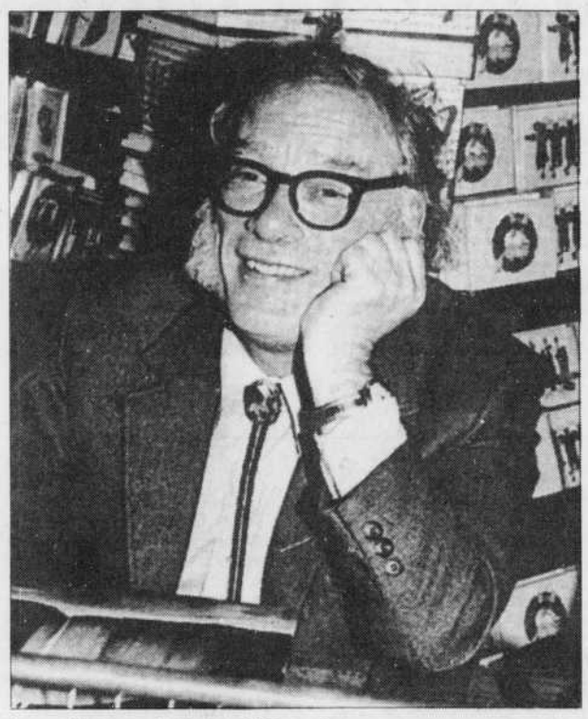

Isaac Asimov: Robots et Éternels

sur le déroulement futur de l'Histoire. Mais l'imprévu demeure qui peut réduire à néant ce travail savamment élaboré...

Ils étaient des millions à souhaiter ardemment depuis plus de 30 ans qu'Isaac Asimov donne une suite à sa trilogie (*Fondation, Fondation et Empire, Seconde Fondation*). Le prolifique auteur a fini par céder aux pressions de ses amis...et du marché sans doute!

C'est en effet une véritable épidémie de sagas interminables qui a gagné ces dernières années la science-fiction américaine. Finie la concision, place à la démesure épique avec tous ses travers mais aussi ses qualités. Chacun y va de son cycle (les meilleurs: Gene Wolfe, Robert Silverberg, Carolyn Cherryh, Janet E. Morris, Elisabeth Lynn et j'en oublie) ou donne une suite à des ouvrages anciens, tels Frank Herbert avec *Le Dieu-Empereur de Dune*, Arthur C. Clarke avec *2010: Odyssée 2* et bien sûr Asimov avec *Fondation foudroyée*.

On se demande en passant pourquoi les éditeurs français dénaturent systématiquement les titres originaux des livres qu'ils traduisent. Ici *Foundation's Edge* (littéralement: La Lisière de Fondation, sans vouloir exclure tous les autres sens de « edge » donnés par le *Harrap's*) est bien plus riche et approprié de surcroît au contenu que ce « foudroyée » qui laisse croire à une fin qui n'existe pas.

Asimov fait preuve d'une habileté commerciale consommée (voir sa postface) en nourrissant ce quatrième volume des principaux thèmes de son oeuvre, auxquels il réfère amicalement son lecteur, et laissant la fin ouverte sur de possibles autres aventures.

Les deux Fondations, en effet, ont acquis la certitude que quelqu'un fausse les cartes du jeu, qu'une troisième force oeuvre dans l'ombre. Au terme d'une épreuve de force dont l'auteur a le secret, elles découvrent la puissance des...Robots (eh oui!).Mais le manipulateur croit lui aussi être manipulé par... les Éternels, qui peupleront sans doute le tome cinq.

Au risque de passer pour iconoclaste, je ne pense pas que *Fondation foudroyée* réponde à tous les espoirs exacerbés par une si longue attente. Asimov n'a jamais été un grand styliste et ce dernier livre n'y changera rien quant à moi, même si la critique américaine y a vu de la fraîcheur et de la verve. Les ficelles de l'intrigue sont parfois trop visibles, l'action s'enlise aussi dans des dialogues explicatifs qui ennuient les héros eux-mêmes (!).

Et pourtant, j'avoue avoir plongé dans ce livre pour n'en ressortir que cinq heures plus tard au milieu d'un des rares week-end ensoleillés d'avril. Car il y a là plus d'idées stimulantes pour l'intellect que chez la plupart des auteurs du genre.

Alors, si vous ne l'avez pas encore fait, attaquez sans hésitation les quelque 1,250 pages de ce cycle et vous oublierez la morosité ambiante tout en réfléchissant sur le devenir de l'Humanité.

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

aujourd'hui de 14h à 16h
Louis Caron

samedi 14 mai de 14 h à 16 h
Claude Janelle
auteur de
« Les éditions du Jour, une génération d'écrivains »
en présence de Jacques Hébert

samedi 28 mai de 14 h à 16 h
Naïm Kattan

samedi 4 juin de 14h à 16h
Roger Duhamel et le Père Genest
Pour le 50e anniversaire
de la fondation de "L'Action Nationale"

samedi 11 juin de 14h à 16h
Anne-Marie Alonzo

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

APRÈS LE SUCCÈS DE
JEAN PAUL LEMIEUX
RETROUVE
MARIA CHAPDELAINE...

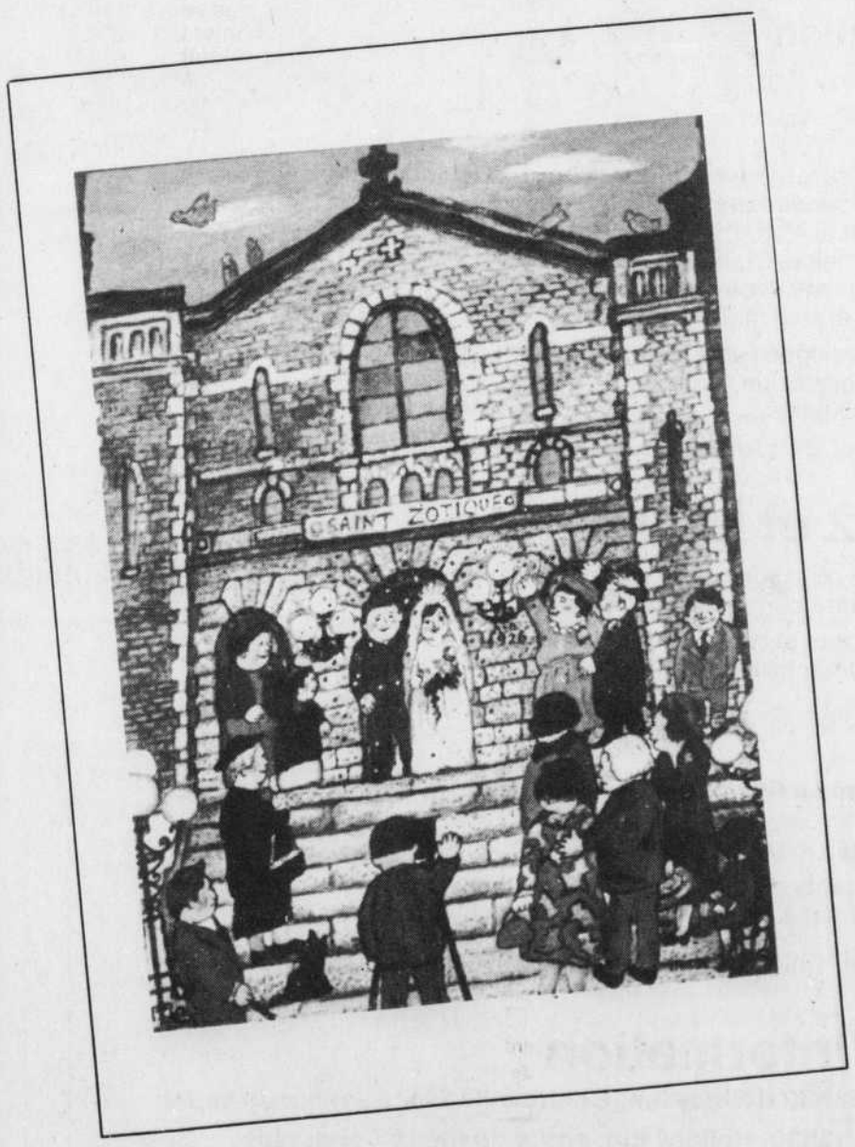

"MIYUKI TANOBE
retrouve
BONHEUR D'OCCASION"

Stanké
(514) 935-7452

ALAIN STANKÉ VOUS PROPOSE UNE AUTRE OEUVRE EXCEPTIONNELLE REPRÉSENTANT UN VÉRITABLE INVESTISSEMENT:

LE CÉLÈBRE ROMAN DE **GABRIELLE ROY**
BONHEUR D'OCCASION

VU À TRAVERS LES YEUX D'UNE
GRANDE ARTISTE D'ORIGINE JAPONAISE
MIYUKI TANOBE

10 SÉRIGRAPHIES (Dimensions : papier 24" x 20" — sérigraphies 18" x 14")
DE SCÈNES SAVOUREUSES ET NOSTALGIQUES RÉALISÉES À PARTIR DE TABLEAUX DE FORMAT IDENTIQUE, SOUS LE CONTRÔLE ET AVEC LA COLLABORATION DE L'ARTISTE

* UNE RÉALISATION TECHNIQUE PARTICULIÈREMENT SOIGNÉE.
* CHAQUE SÉRIGRAPHIE, RÉALISÉE PAR L'ATELIER DE GUY RUEL, COMPTE PLUS DE 40 PASSAGES DE COULEURS.
* TIRAGE LIMITÉ À 125 EXEMPLAIRES ET 10 HORS COMMERCE.
* TOUTES LES SÉRIGRAPHIES SONT SIGNÉES ET NUMÉROTÉES PAR L'ARTISTE.
* ACCOMPAGNÉES D'UN TEXTE DE PRÉSENTATION DE MIYUKI TANOBE ET D'UN CERTIFICAT GARANTISSANT LE TIRAGE LIMITÉ DES SÉRIGRAPHIES ET L'EFFACEMENT DES SOIES AYANT SERVI À L'IMPRESSION.
* LE TOUT PRÉSENTÉ DANS UN SUPERBE ÉTUI DE LUXE.

PRIX DE SOUSCRIPTION : 2 400$ jusqu'au 31 mai 1983
Au-delà de cette date: 3 000$
(Les souscripteurs sont servis dans l'ordre des commandes)
Parution octobre 1983

COUPON DE SOUSCRIPTION

À RETOURNER AVANT LE 31 MAI AUX
ÉDITIONS INTERNATIONALES ALAIN STANKÉ
2127 RUE GUY, MONTRÉAL — H3H 2L9

● JE DÉSIRE RÉSERVER UN ÉTUI DE LUXE COMPRENANT 10 SÉRIGRAPHIES, INTITULÉ: **"MIYUKI TANOBE RETROUVE BONHEUR D'OCCASION"**

NOM.....
ADRESSE.....
..... TÉL.:.....
SIGNATURE.....
DATE:.....

les carnets de Jean Éthier-Blais

LORSQUE approche le moment de quitter une ville qu'on aime, elle prend les traits d'une personne. On la trouve plus belle aujourd'hui qu'hier; elle vous sourit; on sent dans son regard comme un reproche. On se dit: Je reviendrai, je ne partirai pas pour jamais — Et pourtant, quelque jour, nous nous éloignerons sans espoir de revenir. Hier, les cendres d'une vieille amie ont été déposées dans la terre. Nous reverrons-nous? Il me semble que oui; j'entendrai de nouveau son rire, mais où?

Lorsque je circule dans Montréal, je songe aux destins de ceux qui ont façonné notre ville. Devant une église, je veux connaître le nom de son architecte. Avec quelle émotion ne passai-je pas devant le petit sanctuaire de méditation que protègent les murs de l'Université du Québec. J'y lis le nom de Napoléon Bourassa, père du célèbre orateur. C'est notre passé, dans ses composantes les plus dignes, qui remonte à la surface et qui m'attendrit. Le sanctuaire en lui-même ne présente guère d'intérêt. Il imite Baltard dans sa vulgarité; ni bysantin, ni ravennais, on dirait une réplique naine de l'église Saint-Augustin, à Paris.

Le Père de Foucauld a souvent prié sous les voûtes de Baltard. Quel saint montréalais s'agenouille aujourd'hui sous celles de Napoléon Bourassa? N'a-t-il pas lui-même décoré la nef? Il fut architecte, peintre, écrivain. Si je ne m'abuse, l'église de Montebello est aussi de lui. Chaque pierre porte un nom.

Je rêvais à toutes ces choses en lisant le beau recueil qu'André Patry et Paul Doucet ont consacré à ce qu'on a pris l'habitude d'appeler le Vieux Montréal (et qui s'intitule, justement, *Le Vieux Montréal*). Je dis bien lire, car on lit aussi les images. Les toits ont leur écriture, comme le tracé des rues ressemble à un roman écrit par le peuple des hommes. M. André Patry a, de toute évidence, voulu présenter notre ville comme elle fut et surtout comme elle parut aux yeux de ceux qui y vécurent au cours des siècles passés. Il nous incite à lever les yeux vers le ciel, à suivre du regard la silhouette de la ville; tout comme si le promeneur, ce n'était ni vous ni moi, mais elle. Ce sera un charmant dialogue.

À tout seigneur, tout honneur. Il y a d'abord la statue de Maisonneuve. Elle est de Philippe Hébert. Le fondateur-héros se dresse fièrement, la main gauche tenant le pommeau de l'épée, la droite, la hampe de son drapeau. Fidèle aux ordres de M. André Patry, il regarde les nuages. La jambe droite prend appui au sol, la gauche, rejetée vers l'arrière, imprime à tout le corps le mouvement d'une marche conquérante. Il est là bien à sa place, la tête tournée vers le Presbytère des Messieurs de Saint-Sulpice plutôt que vers l'Église Notre-Dame, ce premier hommage que Montréal rendit à l'esprit victorien.

Quel sculpteur aujourd'hui pourrait recréer un tel personnage? On nous flanquerait dans l'espace je ne sais quelle machine informe, faite de culs de bouteilles et de remugles de métal; cela s'appellerait un hommage. D'ailleurs, la politique des monuments à Montréal aurait besoin d'être sérieusement repensée. Nous avons d'autres grands hommes que Maisonneuve. Quand ramènera-t-on Octave Crémazie au carré Saint-Louis? Quand érigera-t-on une statue à l'abbé Groulx ou à Émile Nelligan?

Nous avons, bien sûr, colonisés que nous sommes, Macdonald et Cartier, ce couple contre nature et Laurier, ce vieux pleurnicheur. Et j'oublie rois et reines. Mais les vrais grands hommes, ceux qui ne se sont pas sali les mains, où sont-ils? Il est symbolique que Maisonneuve regarde en direction du fleuve. Il tourne le dos à notre univers de compromissions. L'ouvrage de M. Patry nous rappelle que la continuité existe et qu'elle constitue la trame de notre vie intérieure. Sans elle, l'histoire n'a pas de sens.

Mais suivons notre guide, ou plutôt nos guides, puisque les clichés de M. Paul Doucet font s'épanouir le texte. Les Écuries d'Youville évoquent les premières maisons, l'implantation, les luttes contre les Indiens qui pressentaient que leur histoire personnelle touchait à sa fin. Une vieille porte de la rue du Port fait songer à la vie privée de nos ancêtres.

Combien de Montréalais peuvent se dire issus de ces premiers habitants? En somme, nous savons peu de choses de la vie de ces défricheurs. Ils travaillèrent, c'est certain; ce qui reste de leur passage sur la terre, ce sont des murs auxquels s'attachent des noms de nobliaux, Ailleboust ou Callières; ou un hôpital. C'est donc qu'ils souffraient et mouraient de mort violente. Celui dit des frères Charon est transformé, selon l'esprit moderne, en jardin, lieu de paix et de méditation après une promenade. Les photos de M. Doucet rendent bien cette atmosphère de recueillement. J'aime aussi, dans le jardin des Soeurs Grises, la statue de leur fondatrice, légèrement Saint-Sulpice, qui semble veiller douillettement sur le quartier.

Trop vite, nous nous trouvons dans le Vieux Montréal issu du goût anglais. C'est alors que nous nous rendons compte à quel point l'emprise culturelle de la France ancienne est ici superficielle. Nous vivons de souvenirs et de la volonté de ne pas disparaître. Nos monuments nous y aident peu. Montréal est, pour l'essentiel, une ville d'inspiration anglaise. Dès la 12e illustration, cet ouvrage nous en apporte la preuve. L'ancienne caserne des pompiers de la Place d'Youville, dont le destin est sans doute de devenir un musée, se dresse sur la page, dans son style bâtard, qui tient à la fois d'une maison d'Amsterdam et d'un campanile de Fiesole, et annonce l'ère nouvelle. Ce Vieux Montréal-là ne manque du reste pas de grâce et d'élégance. Des promoteurs transforment ces bâtiments en appartements. Peu à peu, les silos disparaissent. La vie reprend, sous une autre forme. Le fleuve retrouve sa vocation, qui est d'être partie intégrante de notre paysage, de nous donner le besoin de partir, de nous rappeler que d'autres pays nous appellent. Les anciennes gravures, avec en premier plan le port de Montréal et ses mâts qui tressaillent au gré des vagues, ont une dignité que nous cherchons en vain aujourd'hui.

Le texte de M. André Patry, qui éclaire le lecteur dans sa marche à travers ces rues qui sont le chant de la pierre, présente les premiers éléments du rêve. Il s'agira pour chacun de se munir d'une histoire de notre ville, de revivre ce passé qui ne fut ni prestigieux, ni néfaste, qui fut, tout simplement. Le Vieux Montréal de MM. Patry et Doucet nous permet de nous accepter tels que nous sommes, sans fausse honte et sans nostalgie. Des toits, des clochers, des statues. Et, par-delà, le ciel et la mer, vers lesquels la Vierge de Bonsecours tend les bras.

Des enfants jugent les illustrations des grands

par
Monique Poulin

NOUS sommes la semaine dernière, en pleins préparatifs pour l'exposition d'illustrations de livres pour enfants, qui se poursuit actuellement à la maison de la culture Marie-Uguay. Une soixantaine d'illustrations attendent le long du mur qu'on leur attribue une mention d'honneur.

Un jury d'enfants circule devant elles et donne ses impressions: « Ma préférée, c'est celle-là parce que j'aime les détails et il y a de l'ombre et de belles formes. J'aime aussi celle qui est là-bas. Il y a de belles couleurs, la maison est penchée, on voit qu'il y a un peu de vent. » « La baleine, c'est pas ordinaire. Au lieu de jouer au golf sur la terre, il joue sur la baleine et il lance la balle de golf dans le trou qu'il y a sur

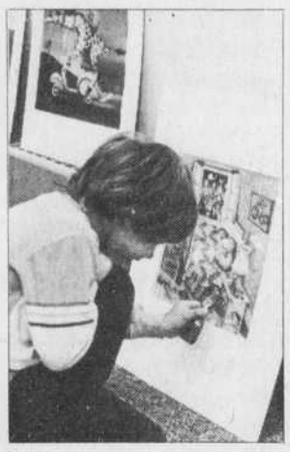

le dos de la baleine. C'est drôle. » « Il y a beaucoup de nature et il y a le piano. Ça ressemble à une histoire. On peut inventer une histoire juste avec cette illustration... »

Ainsi, 17 enfants de 5 à 12 ans délibèrent devant ces illustrations. Des 60 présentées, deux sont retenues par la majorité des enfants. Une première mention d'honneur est donc accordée à Stéphane Poulin pour *Les Animaux et les Sports (le golf)* et une deuxième mention à Lucie Duclos pour *Le Blé d'Inde (sérénade au clair de lune)*.

Il s'agit ici du troisième concours d'illustrations destinées aux livres pour enfants organisé par Communication-Jeunesse (un organisme de promotion du livre québécois pour enfants). Puisque les illustrations s'adressent à des enfants, Communication-Jeunesse a pris soin de compléter le jury, composé de cinq adultes sous la présidence de Mme Louise Latocha, professeure d'histoire de l'art à l'UQAM, en ayant recours à un groupe d'enfants.

Le choix de ces enfants a été confié à Jacques Sénéchal, professeur au primaire à la commission scolaire Saint-Exupéry et reconnu comme un spécialiste pour l'animation pédagogique en bibliothèque. Jacques Sénéchal a travaillé en collaboration avec Marthe Jentet, conseillère pédagogique en art plastique, pour porter son choix sur trois écoles offrant le nouveau programme d'art plastique: Paul-VI et Pierre-Boucher à Boucherville et des Saints-Anges à Saint-Lambert.

Le nouveau programme permet à l'enfant d'exploiter son propre langage plastique. Le concours d'illustrations rencontre donc l'un des volets de ce programme, volet où l'enfant apprend à regarder une oeuvre et à lire des tableaux.

Ainsi, ce concours d'illustrations a cet avantage peu commun de réinvestir les activités scolaires en dehors de l'école. Toutefois, le choix des illustrations serait-il le même si les enfants venaient d'un autre milieu socio-culturel?

C'est cette semaine, à la maison de la culture Marie-Uguay, qu'avait lieu la nomination des lauréats de ce concours. La compagnie Culinar Inc. remettait donc une bourse de $1,500 à Renée Grégoire, lauréate catégorie professionnelle, pour son illustration *La Nuit d'insomnie*. Une bourse de $750 était attribuée à Jacqueline Roy, lauréate catégorie relève, pour l'ensemble de ses trois illustrations représentant une histoire de petites bêtes. Une mention spéciale du jury a été attribuée à Loretta Fasan pour *Children of Long Ago and Far Away*. C'est la deuxième année consécutive que Loretta Fasan se voit attribuer la mention spéciale du jury.

Cette exposition de qualité se poursuit jusqu'au 25 mai à la maison de la culture Marie-Uguay, 6052 boulevard Monk, Montréal (métro Monk). Les enfants, bien entendu, sont invités. Des activités sont prévues pour eux et tous les visiteurs pourront se référer à quelques livres pour enfants déjà très bien illustrés. Heures d'ouverture: mardi au jeudi, 12 h 30 à 21 h; vendredi, 12 h 30 à 18 h; samedi, 9 h 30 à 16 h 30; dimanche, 13 h à 17 h. Entrée libre.

LE CALENDRIER

■ **Duet/Darstellung Galerie**, 2013-15, Saint-Laurent, Montréal, 849-8246 (entre les rues Ontario et Sherbrooke). *Les Productions 400 coups* présentent des événements culturels destinés aux enfants. Les dimanches de mai à 13 h 30 et 15 h 30. *Spectacles de marionnettes* de Claire et René; au programme: 8 mai, *La Malle tragique*, pièce Guignol de Papa Dalaud; 15 et 29 mai, *Rapunzel*, d'après le conte de Grimm; 22 mai, *films et jongleur*. De plus, rafraîchissements, livres et animation; information: Julie Larose, 284-1790.

■ **Le Jardin des merveilles**, du parc Lafontaine, situé à l'angle des rues Rachel et Calixa-Lavallée, 872-2815. Samedi, 14 mai, à 10 h, ouverture du jardin zoologique pour la saison 1983, et ce jusqu'au 25 septembre. *Spectacles d'otaries*, tous les jours à 11 h, 12 h, 13 h 30, 15 h, 16 h 30 et 18 h. Cinéma après les spectacles d'otaries et selon nécessité. Entrée: $1 pour les jeunes de 5 à 17 ans et pour les personnes âgées de plus de 65 ans; $2 pour les adultes (18 à 64 ans); entrée gratuite pour les enfants de 4 ans et moins. Des tarifs spéciaux sont accordés aux groupes de 25 personnes et plus, sur réservation.

■ **La Maison de la poste**, 640 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal, 283-4185. *Exposition sur les scouts*, soulignant l'émission d'un timbre le 6 juillet prochain, sur le 15e Jamborre mondial des scouts qui se déroulera cette année en Alberta. L'exposition renferme également une collection de timbres de différents pays retraçant l'histoire des jamborees mondiaux depuis le premier qui s'est tenu en Angleterre en 1920. Exposition jusqu'en octobre 1983; lundi au vendredi de 8 h à 17 h 45; samedi, 8 h 30 à 16 h 45. Des visites guidées sont offertes du lundi au vendredi à 10 h et à 14 h sur réservation seulement.

Monique POULIN

Oui, nous produisons des didacticiels
(logiciel pour l'enseignement)

- Oui, ils correspondront aux exigences du ministère de l'Éducation
- Oui, ils correspondront aux nouveaux programmes
- Oui, ils accompagneront nos nouveaux manuels scolaires

Mathématique primaire: Mathématique arc-en-ciel 1er à 6e année
Français primaire: coll. Piloé 1er à 6e année
Mathématique secondaire: coll. Mathématique Soleil 1er sec. à 5e sec.
Français secondaire: coll. Clé, 1er sec. à 5e sec.
Histoire générale: 1er secondaire
Géographie générale: 2e secondaire
Initiation à l'étude scientifique de l'environnement: 2e secondaire
Éducation économique: 5e secondaire
Physique I et II: 4e et 5e secondaire
Biologie humaine: 3e secondaire
Pour une pensée écologique: 1er secondaire
et plusieurs autres matières

Tous ces didacticiels seront compatibles avec le seul système auteur développé par un québécois M. Jacques Sainte-Marie, Ph.D. professeur en applications pédagogiques de l'ordinateur, Département des techniques de l'enseignement de l'Université Laval de Québec.

Les deux premiers de ces systèmes auteur ont été expérimentés par plus de 500 enseignants à l'intérieur de cours universitaires sur les applications pédagogiques de l'ordinateur.

Actuellement disponibles: Micro-scope/2 et Micro-scope/5

- MICRO-SCOPE/2 développé pour l'évaluation permet la production de tests avec choix aléatoire de questions dans une banque, analyse de réponses ouvertes, commentaires et diagnostic. On peut aussi produire sur papier des questionnaires à partir d'une banque d'item.
- MICRO-SCOPE/5, pour sa part, a été conçu pour la création de dialogues sur micro-ordinateur. Il peut servir à l'évaluation formative avec enseignement correctif, à l'enseignement assisté, à des exercices répétés, à des jeux et simulations, en fait à toute activité pédagogique où l'interaction sous forme de dialogue est présente.

Micro-SCOPE

Le nom de « SCOPE » a été donné à un système auteur développé par Jacques Sainte-Marie pour la production de matériel didactique sur ordinateur. SCOPE signifie « Simulation de Conversation sur Ordinateur entre un Professeur et son Élève ».

Plusieurs systèmes dérivés de SCOPE sont déjà développés ou en cours de développement par la société LEGATOSCOPE Ltée de Québec.

Parmi ces systèmes, on a donné le nom de micro-SCOPE à une famille de logiciels destinés aux enseignants de tous niveaux et de toutes disciplines qui veulent produire des didacticiels (leçons, tests, exercices répétés, jeux et simulations, etc...) sur mirco-ordinateur sans avoir à s'initier à un langage de programmation.

Micro-SCOPE/5 et Micro-SCOPE/2 (même prix pour l'un ou l'autre des deux systèmes). Logiciel complet: 1 disquette « MAÎTRE », 1 disquette « AUTEUR » et 1 disquette « ÉLÈVE » plus documentation pour l'usager:

Prix de détail suggéré:
Logiciel complet **295,00$**
Disquettes « AUTEUR » individuelles **85,00$**
Disquettes « ÉLÈVE » individuelles **29,00$**
Disquettes « BANQUE » (pour micro-SCOPE/2) **85,00$**
Disquettes « ÉLÈVE » (combinées micro-SCOPE/5+2) **39,00$**

Séances d'information

le 20 mai, à Québec, 13h30 Holiday Inn, Centre-ville Place Jacques-Cartier
le 24 mai, à Montréal, 13h30, Holiday Inn, sortie du Métro Longueuil
Pour réservations: Gisèle Auger (514) 842-3481

Actuellement en préparation

Micro-SCOPE/3 tenue de dossiers d'étudiants Micro-SCOPE/6 tenue de dossier d'étudiants plus programmation d'études Micro-SCOPE/7 graphiste

Pour informations supplémentaires, communiquez avec M. Gaétan Dufour, Vice-président, Éditions Guérin, 4501, rue Drolet, Montréal H2T 2G2 Tél.: (514) 842-3481

Toutes personnes voulant produire des didacticiels ou étant intéressées à écrire des livres en informatique, sont priées de communiquer avec la personne ci-haut mentionnée.

guérin l'éditeur des écoles
4501, rue Drolet, Montréal, Qué. H2T 2G2 Tél. (514) 842-3481

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Quand le Canada était antisémite

par
Arnold Ages

Irving Abella et Harold Troper, **None is too Many**, Lester, Orpen, Denys, Toronto, 1982.

DANS une allocution prononcée ces derniers temps dans une synagogue de Toronto, M. Irving Abella, professeur d'histoire au collège Glendon de la même ville, parlait avec passion de la politique canadienne à l'égard des réfugiés juifs européens entre 1933-1948.

À la fin de son discours, un membre de l'auditoire a posé au professeur Abella la question suivante: « Vu qu'une grande partie de votre livre est consacrée à l'étude de l'antisémitisme québécois durant l'époque en cause, pourriez-vous nous dire quelle a été la réaction, jusqu'ici, du public québécois aux révélations que vous présentez? »

Le professeur répondit qu'à part le secteur anglophone montréalais, il n'avait

Mackenzie King

reçu aucune réaction. « Mon livre est actuellement disponible uniquement en anglais et on me dit qu'au Québec on ne lit pas les livres rédigés en anglais. »

Déclaration triste, car le livre de M. Abella (écrit conjointement avec M. Harold Troper de l'Université de Toronto) vise directement un chapitre de l'histoire de la province de Québec, et en ce qui concerne les Juifs, peut-être le chapitre le plus douloureux.

La thèse principale de *None is Too Many*, c'est que le gouvernement canadien, entre 1933 et 1948, a conspiré de façon efficace pour empêcher l'immigration des Juifs européens au Canada. Abella et Troper sont arrivés à cette conclusion après avoir effectué des recherches pendant de nombreuses années aux archives nationales du Canada à Ottawa.

Ce qui les a incités tout d'abord à entreprendre leur travail, c'est une copie d'un télégramme que reçut un jour Abella. Envoyé par un collègue à Ottawa, le télégramme, daté de 1938, racontait l'histoire poignante des passagers du navire *Saint-Louis*. Ces derniers écrivaient au premier ministre canadien de l'époque, W. L. Mackenzie King, pour lui demander de leur accorder l'asile au Canada.

Mackenzie King refusa catégoriquement la demande. Les passagers retournèrent en Europe et périrent dans les camps de concentration. Il y a quelques années, on a tourné un film, *Voyage des damnés*, inspiré de cette affaire tragique.

Les deux chercheurs, en lisant le télégramme, se sont rendus compte que c'était la première fois qu'ils entendaient parler du *Saint-Louis* dans le contexte du Canada. Ils plongent alors dans l'excavation des milliers de dossiers déposés aux archives nationales, en vue d'analyser la politique du gouvernement. Ce qui a vraiment bouleversé les chercheurs, ce sont les lettres écrites par des centaines de réfugiés juifs suppliant les autorités canadiennes de les sauver.

Dans leur livre, Abella et Troper désignent un homme surtout comme le responsable de la politique secrète anti-juive pratiquée par le gouvernement canadien: Charles Frederick Blair, sous-ministre de l'Immigration, attaché (pour d'obscures raisons d'ordre bureaucratique) au ministère des Mines. C'est Blair qui administra avec vigueur et compétence les règlements draconiens à l'égard des immigrants prospectifs.

Blair, l'éminence grise par excellence, ne se souciait guère de cacher ses sentiments antisémitiques. Abella-Trop ont décelé dans leur recherche nombre de déclarations où Blair, cet employé de la fonction publique, donne libre cours à ses sentiments profonds au sujet des Juifs. La pudeur nous oblige à ne pas reproduire ces remarques, qui feraient dresser les cheveux aujourd'hui et qui font penser aux élucubrations d'un Joseph Geobbels.

Or, au moment même où la destinée pesait sur le peuple juif en Europe, où Hitler mettait en marche la « solution finale », celui qui était le responsable de la politique de l'immigration au Canada était un homme qui endossait les pires stéréotypes au sujet des Juifs. Pendant la guerre, lorsqu'on commençait à constater les véritables buts des Nazis vis-à-vis des Juifs, et que ces derniers multipliaient leurs appels au secours, Blair osa qualifier les Juifs « de cochons auprès de l'auge. »

Les auteurs de *None is too Many*, dur réquisitoire à l'encontre du gouvernement libéral des années 1933-1948, signalent toutefois que Blair n'était que le porte-parole de ce gouvernement, qui appuyait complètement ses décisions. De fait, selon MM. Abella et Troper, les Canadiens en général auraient applaudi les actions de Blair s'ils avaient su ce que faisait ce sous-ministre.

Durant les années 30, le Canada subissait une crise économique d'une ampleur catastrophique. Cette époque de dépression était caractérisée par une crainte irrationnelle des immigrants prospectifs qui représentaient une concurrence pour le peu d'emplois qui existaient alors. Il s'ensuit que les Canadiens regardaient ces immigrants comme des rivaux dangereux.

Dans leur survol des personnalités politiques impliquées directement ou indirectement dans l'immigration, Abella-Troper concluent que les personnalités importantes de l'époque — y compris Mackenzie King, Crerar, Lapointe, Massey et Pearson — partagaient toutes le même avis négatif sur l'idée de l'immigration juive.

Il est remarquable que, pendant l'époque en cause, leur attitude à l'égard des Juifs n'était pas connue: au contraire, la communauté juive percevait dans la plupart d'eux des partisans de leur cause. Après la guerre, les Juifs ont choisi d'honorer même ceux qui, pendant la guerre, avaient scellé le sort d'une partie du peuple juif.

Vincent Massey, le premier Canadien à être nommé haut commissaire à Londres après la guerre fut, durant la guerre, un représentant du Canada dans la même ville. Antisémite acharné, Massey s'opposa vigoureusement à l'idée de l'immigration juive. Dans des communications à Ottawa, Massey dénigre la qualité des Juifs dans des termes racistes, tout en présentant un plaidoyer en faveur des Allemands qui avaient été tout récemment expulsés du Sudetenland. Leur souche, a dit Massey, était préférable à la souche inférieure juive.

La communauté juive canadienne, ignorant cet aspect de Vincent Massey, a honoré ce dernier en érigeant en Israël une statue commémorative.

Et le Québec? Abella et Troper n'épargnent pas la réputation de la province. Ils citent la pression de l'aile québécoise du Parti libéral comme l'élément principal dans la décision de Mackenzie King de bloquer les Juifs réfugiés.

Le lieutenant-gouverneur du Québec, Ernest Lapointe, dépeint dans ce livre sous des couleurs peu agréables, apparaît comme l'agent catalytique dans la conspiration anti-juive. Lapointe a signalé à King les conséquences électorales dévastatrices qui surviendraient si les Juifs étaient admis au Canada. Les Québécois, disait-il, s'opposaient unanimement à l'arrivée des Juifs.

Lapointe, paraît-il, a bien traduit les sentiments du Québécois moyen de l'époque. Abella et Troper fournissent de nombreux exemples embarrassants de la vague antisémite qui balayait la province dans les années 30. Aujourd'hui, il est difficile de s'imaginer l'ampleur de la haine anti-juive qui sévissait alors au Québec.

Ainsi, la ligue Jean le Baptiste a organisé une pétition contre l'immigration juive et réussi à déposer plus de 100,000 signatures à Ottawa. Les journaux principaux de la province ont véhiculé des calomnies incroyables anti-juives dans leurs pages éditoriales. Les syndicats, les commerçants, l'Église se concertaient à cette époque dans une sorte de compétition macabre afin de voir quel secteur pourrait assumer le plus efficacement « la menace juive. »

À ceux qui font valoir que le Canada éprouvait dans les années 30 une crise économique sans pareille, Abella et Troper répondent que d'autres pays souffraient même davantage. La Bolivie, par exemple, accepté plus de réfugiés juifs que le Canada. En fait, le Canada affichait à ce sujet le pire dossier de tous les pays démocratiques.

À ceux qui objectent que l'on ignorait en 33 et jusqu'à 45 l'envergure de l'Holocauste, les auteurs répondent que le Canada savait déjà en 1942 que les massacres des Juifs se poursuivaient en Europe. De plus, ce n'est qu'en 1948, après les révélations d'Auschwitz, que le Canada a pris la décision enfin d'ouvrir, un peu, la porte aux réfugiés juifs.

L'oeil et le cerveau

par
Jacques H. Derome

Betty Edwards, **Dessiner grâce au cerveau droit**, traduit par M. Schoffeniels-Jeunehomme, Éditions Pierre Mardaga, Bruxelles, 1982, 207 pages.

DANS l'édition américaine, on peut lire en sous-titre: « Un cours sur la façon d'intensifier la créativité et la confiance artistique ». Une telle ambition peut sembler excessive, et pourtant elle est bien fondée: on se trouve ici en face d'une réelle invention pédagogique.

Il ne s'agit pas d'un « comment dessiner », « comment dessiner un arbre », « comment dessiner les nuages. » Ce livre renouvelle l'enseignement et l'apprentissage du dessin, en mettant à la portée de toute personne intéressée cette attitude du *voir* que les artistes ont toujours eue par eux-mêmes.

Cette innovation, Betty Edwards l'obtient en s'inspirant de la théorie de la spécificité des deux hémisphères du cerveau: l'hémisphère gauche est à dominantes logique, verbale, temporelle, analytique, symbolique, rationnelle, tandis que l'hémisphère droit se montre analogique, intuitif, concret, spatial, perceptuel, relationnel.

Dans cette optique, Betty Edwards attribue les échecs en dessin à une utilisation outrée du cerveau gauche qui réduit le cerveau droit à l'inaction. Pour rétablir l'équilibre, elle s'ingénie à dépayser le cerveau gauche, à le sortir du jeu, pour faire place nette au mode de penser du cerveau droit, perceptuel et relationnel. Sa stratégie consiste alors à orchestrer dans cette nouvelle approche plusieurs exercices, tantôt inédits, tantôt empruntés à Nicolaides (1941): inversion de l'objet à dessiner; attention centrée sur la forme du fond et non sur la forme de l'objet; dessin du contour-miroir; dessin avec regard fixé sur le modèle seulement, la main et le papier étant hors du champ de vision, etc.

Lorsque le sujet a récupéré l'usage de son cerveau droit, alors seulement l'auteure aborde des tâches plus complexes; objets familiers, meubles et intérieurs, personnages, têtes, ombres. Mais tout le long des 12 chapitres, l'accent porte sur le *noir*, quitte à réinviter progressivement le cerveau gauche à fournir son aide pour analyser, évaluer, quantifier.

Et ça marche! Les travaux de ses étudiants en font foi, dont les nombreuses reproductions illustrent les progrès réalisés déjà après quelques semaines d'étude. L'examen de ces exemples, tout autant que les résultats d'expériences faites dans cette approche à Montréal, illustrent un fait: les personnes qui procèdent selon ces exercices de dépaysement *voient* plus et mieux par eux-mêmes.

Que voient-ils? Ce qui structure la chose. Après quelques heures de cette approche, ils voient déjà suffisamment à *leur façon* pour le *noter avec assurance* sur le papier. Le cerveau gauche a commencé à reprendre en main le *voir* auquel le cerveau droit avait substitué ses symboles désincarnés.

Ainsi, loin d'être un « comment dessiner », ce livre n'est même pas un « comment voir »; c'est plutôt un « quoi voir » où la réponse appartient à celui qui regarde. Ce livre est fait de jalons; retrouver le regard qui construit, le geste analytique, antérieurs à la parole; rejoindre le réel, autant celui qui est donné que celui qu'on imagine; se faire confiance.

REVUE "CORPS ÉCRIT" N° 5.
L'autoportrait.
Textes inédits de Michel Foucault, Leonor Fini, G.-E. Clancier, D. de Margerie, Serge Koster, Yves Florenne, Béatrice Didier, Michel Mesnil, etc. 208 pages - 63 F puf
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs: les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514) 641-0514

La petite revue de philosophie
Le vol. 4 no 2 vient de paraître.
En vente dans les librairies.
SOMMAIRE
Liminaire
La poïétique de Glenn Gould (1932-1982)
Ghislaine Guertin
Pour sortir le sexisme de nos têtes
Marc Chabot
Tristan cousu de fil blond
François d'Apollonia
L'ami du couple
Claude Bertrand
Plus-value, créativité et maternité (Si Luther était né à l'Est)
Claude Girouard
Journal d'une visite au lieu de fouilles des Deux-Chutes
Pierre Corbeil
DÉPÊCHE. L'enseignement de la philosophie en péril: le nouveau règlement des études collégiales
Jean-Claude Brès
La philosophie polonaise au XXe siècle
Joanna Górnicka et Andrzej Kawczak
La révolution politique en Pologne et dans les pays de l'Europe de l'Est
Normand Guèvremont et Louis Simard
Philosophie politique sur le mode pragmatico-desperado
Robert Hébert
Réalité québécoise et formation policière
Roland Houde
Classification et interprétation des fragments d'Héraclite
Frédéric Blanchard
Collège Édouard-Montpetit
Les Services de l'Édition
a/s Secrétariat général
945, chemin de Chambly
Longueuil, Qué. J4H 3M6

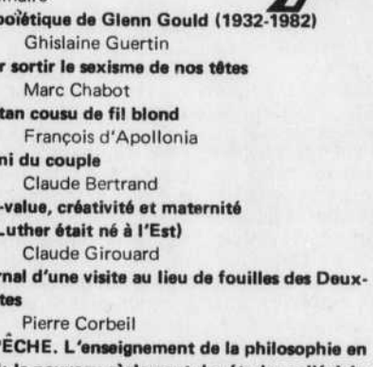

Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.
LE DEVOIR

à lire cette semaine

Un Beau règne, prix du quatrième concours littéraire du Troisième Âge.

"Marguerite Tremblay a ébloui tout le monde."
Régis Tremblay
Le Soleil 21 avril

À travers ses souvenirs d'enfant, l'auteur dessine l'impressionnant portrait de sa grand-mère maternelle née dans la région de Charlevoix.
L'histoire de cette famille est racontée dans les moments grands et simples de ce "beau règne."

Marguerite Tremblay est née en 1915, à Limoilou, ce pittoresque quartier de la basse ville de Québec.

Un amour qui se transforme en amitié. Une amitié qui devient un amour inconditionnel.
Le temps du désir est un roman qui sonde les multiples voies du désir.

Des liens privilégiés unissaient Stéphane à Laurence. Une jeune femme, Maxime, va bouleverser les relations de ce triangle peu commun.

Ce premier roman d'**Hélène Fecteau** décrit avec nuance l'intensité d'un drame amoureux.

LIBRE EXPRESSION
disponible dans toutes les bonnes librairies

QUÉBEC/AMÉRIQUE
MAGAZINE D'INFORMATION VOL.5, N°9 2,00$
Max Sieber: le mystérieux enfant du cinquième Nord
Le Pouvoir? Connais pas! — Un retour en force de Lise Payette: un succès exceptionnel
Le Bloc populaire, un phénomène mal connu de notre histoire
Tout sur le F.L.Q.
Littérature d'Amérique: quatre ans après
Survivre aux soins médicaux
Un mal du siècle: l'hyperactivité
Défendez vos droits — La loi dans la vie quotidienne: un guide pratique pour s'y retrouver
Peut-on faire de l'argent avec l'argent des autres?

Vient de paraître

Le neuvième numéro du magazine ***Québec/Amérique.*** 64 pages d'information et d'articles-chocs.

Coupable de complaisance et de nonchalance, Réginald Martel perd toute crédibilité (et Roger Lemelin, perd ses dernières plumes avec son mauvais roman, **Le Crime d'Ovide Plouffe,** un navet littéraire).

- QU'EST DONC CE MYSTÉRIEUX "EFFET SIEBER"? — C'est l'interrogation palpitante que propose le roman de Pierre Billon, **L'Enfant du cinquième Nord,** un nouveau best-seller international.
- UN MAL DU SIÈCLE: L'HYPERACTIVITÉ.
- TOUT SUR LE F.L.Q.
- PEUT-ON FAIRE DE L'ARGENT AVEC L'ARGENT DES AUTRES?
- LE BLOC POPULAIRE, UN PHÉNOMÈNE MAL CONNU DE NOTRE HISTOIRE.

Maintenant en vente partout au prix de 2,00 $

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Morse Code s'américanise

par
Mireille Simard

À trop fréquenter les salles de spectacles, les soirs de performance new wave, on finit par penser que les rockers d'antan se sont évaporés, recyclés quelque part entre la fonction publique et le Plateau Mont-Royal.

Jeudi soir pourtant, le Club Soda était parsemé de chemises à carreaux et de jeans délavés, symboles d'une révolution jadis propère. Mais dans le paysage de ces vêtements qui passeront sans doute à l'histoire, des cheveux gris et des calvities naissantes témoignaient de l'ouvrage irréparable des ans.

C'est le retour de Morse Code, groupe québécois rock dissous depuis 1977, qui a sorti de l'ombre ces grands prêtres oubliés du cheveu long. Venus entendre les idoles de leur jeunesse, ils ont toutefois été fort surpris par le virage important amorcé par le groupe: un son plus commercial où s'imposent les claviers, des éclairages sophistiqués et, surtout, un glissement radical vers la langue de Shakespeare.

Morse Code a décidé de jouer dans les ligues majeures, abandonnant aux autres les patinoires musicales aux allures paroissiales si chères au Québec. Le groupe lorgne les États-Unis avec une franchise désarmante.

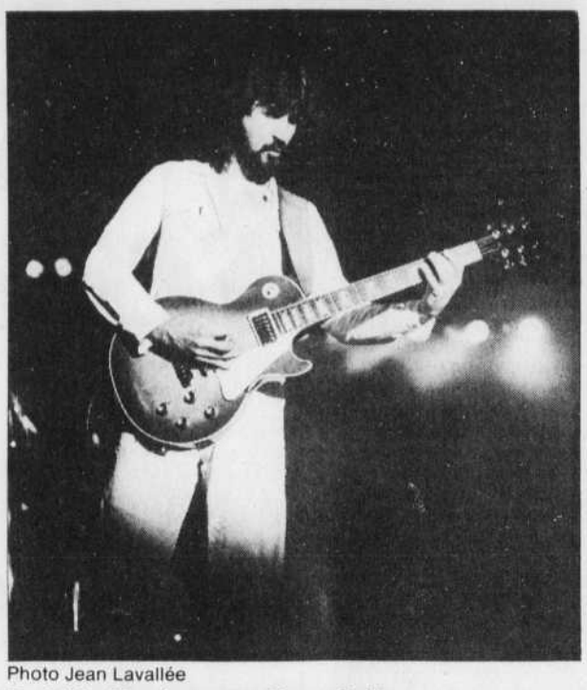

Photo Jean Lavallée
Daniel Le May du groupe Morse Code

L'histoire de la reconstitution de ce groupe qui resurgit, tel un spectre s'agitant hors de sa tombe, apporte quelques éclaircissements. En 1979, un peu désoeuvrés, deux membres de la formation originelle reprennent le métier sous le nom d'Alter ego. Quelques mois plus tard, avec l'arrivée d'un autre membre de la formation du début, le groupe décide de reprendre son ancien nom.

En tournées régulières dans la région de Québec, le groupe affine son rythme et sa sonorité, délaissant le progressif au profit d'un son plus commercial. À l'automne 82, le groupe fait la première partie de Frank Marino au Colisée de Québec. Le retour en force semble définitivement amorcé.

Au Club Soda, la mise en scène du groupe où on retrouve deux anciens (Daniel LeMay et Michel Vallée) et deux jeunots à l'orée de la vingtaine (Marc Maheux-Leach et Yves Boisvert) s'inscrit dans cette nouvelle perspective.

Le groupe arrive dans un nuage de fumée, sur fond de musique *Star Wars*, et présente un spectacle où effets spéciaux et chansons rappellent irrémédiablement ceux des groupes américains. La formation interprète les chansons de son nouvel album anglais, enregistré sous les auspices d'Ed Stasium, un producteur de Los Angeles, et dont la sortie est prévue en juin. Également au menu, on retrouve les grands succès du groupe, qui semblent susciter l'enthousiasme chez le public. Car l'accueil réservé aux pièces destinées au marché américain s'avère plutôt tiède.

Sans doute cette tiédeur relative est-elle due au souvenir qu'a laissé Morse Code dans la mémoire collective musicale. Les admirateurs présents allaient se plonger au coeur du souvenir, peu préparés à cette évolution radicale. Heureusement pour lui, le groupe s'avère vierge de toute association musicale aux États-Unis. Vierge aussi de toute publicité et, par conséquent, de tout public...Voilà un handicap de taille.

Si les États-Unis apparaissent encore comme la terre promise pour beaucoup de Québécois, ce pays n'en constitue pas moins le cimetière de plusieurs groupes américains. Par quelle alchimie secrète le groupe espère-t-il réussir là où tant d'autres y ont laissé leur peau?

Danse: un vol suspendu

par
Suzanne Asselin

Le nouveau spectacle du groupe D.A.M.E. (Danse actuelle Martine Époque) présenté jusqu'à demain au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM était, du moins à la première jeudi soir, un vol suspendu pour la « destination sourire » (comme l'indique la publicité).

Le programme du vol « au pays du sourire » ne remplissait pas exactement ses promesses et les hôtes et hôtesses (danseurs et danseuses) n'étaient pas toujours dans l'humeur de leur rôle. Le temps pluvieux faisait peut-être de moi une spectatrice de second ordre, mais je ne sentais pas la salle davantage conquise à la coupe de la bonne humeur.

Sur les quatre chorégraphies qui nous promettent de « nous faire voler à une altitude de confort et de détente puis dans une zone de turbulences humoristiques », deux seulement remplissent ces critères, mais elles manquent par moments du punch nécessaire. C'est Martine Époque, lauréate récemment du prix canadien Clifford E. Lee pour l'ensemble de ses oeuvre, qui a signé ces chorégraphies (dont aucune n'avait été soumise au jury de ce prix).

Ainsi, les pièces d'ouverture nous invitent plus à la réflexion qu'au sourire. *B...comme bientôt* (une première) est en fait un solo composé pour la danseuse Sylvie Pinard qui attend manifestement un enfant. Ses mouvements se déploient entre une chaise berceuse et le parquet de danse, et bien qu'ils soient réduits à leur plus simple expression, la danseuse attendrit mais ne m'a pas vraiment communiqué son « feeling » profond d'être mère. Pourtant, l'accompagnement du percussionniste Vincent Dionne arrive, lui, à nous transmettre à sa façon la vie intra-utérine. Mais je n'ai pas vraiment ressenti de rapport intime entre la danseuse et le musicien.

Point, virgule (1981) a déjà été présenté et cette pièce abstraite sur une musique de Purcell est de facture assez classique. Elle ne manque pas de mettre en valeur la merveilleuse expressivité de la danseuse et chorégraphe Iro Tembeck. Le point en question, c'est une sorte de plate-forme ronde qui lui sert de socle comme à une statue. La virgule est actionnée par Charles St-Onge (il remplaçait Martine Époque), qui tient un rôle bien secondaire. C'est une oeuvre dans les demi-teintes qui m'a laissée sur ma faim et n'apporte évidemment pas de point...final.

Le *Pile ou face* (une première) est une pièce sans prétention qui révèle encore l'intérêt de la chorégraphe pour les relations hommes-femmes. Les danseurs en maillot de bain se font dorer comme tous ces baigneurs en rangs d'oignons sur les plages achalandées.

L'action s'amorce lorsqu'une fille (Manon Levac) vient naïvement s'étendre entre deux mâles affamés. Puis, c'est le flirt qui dégénère en une série de singeries. Denis Poulin et Philippe Vita ne sont pas bien coordonnés dans leurs mouvements et leur pas de deux n'est pas au point. Poulin manque nettement de souplesse et Vita, malgré ses muscles bien gonflés, n'a pas l'âme de l'emploi.

Enfin, *Monsieur et Madame sont servis* (une version synthèse de deux oeuvres chorégraphiées en 1982) est de l'excellente danse-théâtre, très accessible, bien farcie d'humour. Une suite de tableaux d'un homme (l'excellent Charles St-Onge) qui cherche la femme idéale. Elles défilent, la sophistiquée (Manon Levac), la sportive (Iro Tembeck), l'universitaire (Marie Brodeur). Elles dansent et interprètent magnifiquement bien leur rôle et l'oeuvre plie bagage (de façon un peu abrupte d'ailleurs) lorsque St-Onge se retrouve pris à son propre piège.

LA BOÎTE À ÉCHOS

L'atelier-galerie Transgression (1447 Bleury) présente jusqu'au 14 mai une exposition performance à laquelle prennent par sept artistes. Vernissage et performance dimanche à 14h: *Déjeuner sur l'herbe.*

■

Une exposition d'estampes japonaises se tient jusqu'au 31 mai au 532 Duluth est (AR Encadrements). Il s'agit de *Guerriers* de Kuniyoshi, artiste mort en 1861.

■

De Neil Simon, le théâtre de l'Atrium présente ce soir à l'École Nationale de Théâtre (360 Laurier est): *J'voudrais faire du cinéma*, comédie dramatique sur le« monoparental ». À 20 h 30. Avec Jeanne Ostiguy, Minique Richard et Louis Sincennes.

acreq
JOURNÉES ÉLECTROACOUSTIQUES 1983
de Vancouver à Montréal
Musique mixte, multi média, performances, musique analogique, musique numérique, théâtre musical, installations.
Samedi 14 mai de 20h30 à 1h00
Dimanche 15 mai de 14h00 à 17h30
Dimanche 15 mai de 20h00 à 22h00
GALERIE UQAM (coin Berri - De Maisonneuve)
Un concert: $5.00
Les deux journées: $12.00
tél.: 279-4654

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR
sous la direction de WAYNE RIDDELL
présente
AMERICANA PLUS
Artistes invités:
* PAUL HELMER, pianiste
* Le choeur de l'école F.A.C.E.
IWAN EDWARDS, directeur
Les 8 & 9 mai à 20 h
SALLE de CONCERT POLLACK
555 Sherbrooke ouest.
VISA
RENSEIGNEMENTS: 932-3376
(Pendant les heures d'affaires)
Adultes: $9.00 Étudiants et Âge d'Or: $6.00
Billets en vente chez:
Musique Internationale Ltée 1334 Ste-Catherine Ouest
Paragraphe Inc. 2065 Mansfield
Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Catherine Est
(Frais $0.75)
et à la porte le soir du concert

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Cette production est présentée grâce à Air Canada
Une oeuvre bouleversante qui associe le génie de Shakespeare à celui de Verdi.
Quelques-uns des plus beaux airs de l'opéra romantique italien.
Macbeth
de Verdi (chanté en italien)
31 mai, 4, 7, 10, 14, 18 et 22 juin 1983
Louis Quilico
Marita Napier
Louis Quilico en Macbeth au Metropolitan Opera, l'automne dernier.
L'Opéra de Montréal remercie pour leur contribution:
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
Northern Telecom
Shell Canada
Mme Paul Desmarais
Standard Life
Autres chanteurs invités:
Harry Dworchak
André Turp
Richard Turp
Thérèse Sévigny
Roland Gosselin
Chef d'orchestre
Anton Guadagno
Mise en scène
Václav Kašlik
Décors
Josef Svoboda
Costumes
Richard Lorain
Maître des choeurs
René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Billets: 12$, 17$, 25$, 30$
Rideau: 20 heures précises
L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

GIGOGNE
ESPACE LIBRE

RISING SUN
JAZZ
Pour les amoureux de la guitare
JIM HALL
avec Harvie Swartz — basse
Ce soir et dim.
billets maintenant en vente
286 STE-CATHERINE O.
Metro Place-des-Arts
861-0657 875-6795

ensemble vocal polymnie
DIRECTEURS: André Beaumier — Francine Lavallée
FAURÉ • RAVEL • DEBUSSY • POULENC • DELA
SAMEDI, 14 MAI 1983 - 20 HEURES
Église des Pères Dominicains, 2715, Côte Ste-Catherine, Montréal
DIMANCHE, 15 MAI 1983 - 20 HEURES
Église St-Pierre Apôtre, 270, de Gentilly ouest, Longueuil
ADMISSION: 5$
RENSEIGNEMENTS: 467-2721 — 655-8782

Une présentation de l'Orchestre symphonique de Montréal
EN RECITAL
L'INCOMPARABLE VIOLONISTE
ITZHAK PERLMAN
et SAMUEL SANDERS, pianiste
le lundi 16 mai 1983 à 20 h.
Programme:
BACH — Sonate en mi majeur, BWV 1016
EARL KIM — 12 Caprices pour violon solo
FRANK — Sonate en la majeur
DVORAK — 4 Pièces romantiques, opus 75
Autres oeuvres à être annoncées de la scène
Billets 10$, 15$ et 20$
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Saison 1983-1984
Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier
avec l'Orchestre symphonique de Montréal
Manon — de Massenet (chanté en français)
Les 4, 7, 10, 15, 19, 22 et 25 octobre
Diana Soviero
John Fowler
Gino Quilico
Yoland Guérard
Pierre Hétu
Nathaniel Merrill
Toni Businger
Le Nozze di Figaro — de Mozart (chanté en italien)
Les 29 novembre, 2, 5, 10, 14, 17 et 19 décembre
Claude Corbeil
Benita Valente
Allan Monk
Anne-Marie Rodde
Susan Quittmeyer
Pierre Charbonneau
Mario Bernardi
Humbert Camerlo
Bernard Arnould
Turandot — de Puccini (chanté en italien)
Les 21, 24, 27 février, 3, 7, 10 et 14 mars
Olivia Stapp
Maria Pellegrini
Thanos Petrakis
Don Garrard
Michelangelo Veltri
Bliss Hebert
Allen Charles Klein
Rigoletto — de Verdi (chanté en italien)
Les 22, 25, 28 mai, 2, 6, 9 et 13 juin
Louis Quilico
Enrico Di Giuseppe
Costanza Cuccaro
Joseph Rouleau
Bruno Amaducci
Frans Boerlage
Harold Laxton
Richard Lorain
Période de réabonnement: du 21 mars au 14 mai
Nouveaux abonnements: du 24 mai au 27 août
Prix des abonnements: 51$, 71$, 75$, 103$, 111$, 123$, 131$
Dépliants disponibles à la Place des Arts
Renseignements 514 842 2112
De plus grands privilèges sont réservés à nos abonnés
Réductions allant jusqu'à 20% du prix régulier.
Prix particulièrement avantageux pour ceux qui choisissent un abonnement en semaine.
Séries offrant le même soir de la semaine pour les quatre opéras.
Choix des meilleurs fauteuils.
Abonnez-vous maintenant!

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Linda Sorgini, une découverte

par
Robert Lévesque

Tapage nocturne, de Charles Dyer, dans une traduction-adaptation de Jean-Louis Roux. Mise en scène d'Olivier Reichenbach, décor et costumes de Michel Demers, éclairages de Michel Beaulieu. Avec Yvon Deschamps, Linda Sorgini et Alain Zouvi. Au TNM du mardi au dimanche.

Linda Sorgini et Yvon Deschamps dans « Tapage nocturne » au TNM

LE public qui ira sans doute nombreux au Théâtre du Nouveau Monde, attiré par le nom de Deschamps, découvrira-...Linda Sorgini! Un tel abattage, chez une comédienne encore inconnue du grand public, est si rare qu'il constitue une exception. Aux côtés d'une bête de scène comme Yvon Deschamps, à qui le public est acquis d'avance, Linda Sorgini, une Franco-ontarienne qui n'a pas quatre ans d'habitude des planches, s'impose tellement que l'on en vient à croire qu'elle est le personnage central.

Mais il n'y a pas que le talent débordant de Linda Sorgini qui donne cette impression. Il y a l'étroitesse du registre dans lequel Yvon Deschamps place son personnage. Dans cette pièce qui fit connaître Charles Dyer en 62 (juste avant qu'il signe son fameux *Staircase*), et qui s'appelait *The Rattle of a Simple Man*, Dyer s'intéressait déjà aux complexités de l'univers homosexuel captif (qu'il développera plus directement avec *Staircase*) où l'homme qui vieillit (le personnage a 45 ans) désespère de sa condition « anormale ». C'était, sous forme de boulevard, l'occasion pour Dyer (et son acteur) d'amener quelques subtilités sur le sujet.

Dans le spectacle que nous propose le TNM, tout cet aspect introspectif du personnage masculin, qui faisait la valeur de la pièce de Dyer, a été relégué en coulisses pour laisser Yvon Deschamps faire du Yvon Deschamps, c'est-à-dire en l'occurence réduire dans ses grandes lignes un personnage qui devient un peu trop simplet, un peu trop niais, un peu trop ordinaire, un peu trop victime, comme dans les premiers monologues du Deschamps des unions.

D'où la longueur du spectacle. Est-ce le traducteur-adaptateur Jean-Louis Roux, ou le metteur en scène Reichenbach qui en sont venus à ce choix, ou Deschamps lui-même, on ne sait mais il demeure que la pièce de Dyer est en quelque sorte trahie.

Dans ce contexte, il y a heureusement Linda Sorgini. Face à la caricature simpliste que mène Deschamps, elle a beau jeu pour nourrir son personnage de toutes sortes de nuances, et c'est à elle que l'on s'accroche tout au long des deux heures trente de la représentation. Et l'on sent chez cette pétaradante actrice, extraordinaire de santé et d'allant, que son effort porte plus à se retenir pour ne pas écraser son adversaire. Car Linda Sorgini fait plus qu'accoter Deschamps.

Dans les moments où se découvrent ces deux personnages (la prostituée-bonne-fille qui attire chez elle le vieux garçon timide qui n'a jamais baisé), Sorgini gagne toujours à l'émotion, à la sensibilité; on l'aperçoit se découvrant, on devine l'enfant terrotisée, l'adolescente malheureuse, la fille trompée, alors que chez Deschamps c'est le contraire, on dirait que plus la pièce avance, plus le personnage amincit, ce qui n'était sûrement pas le cas dans le texte original de Dyer. Deschamps est victime des dangers du populisme; à tout réduire, il appauvrit.

Cette dernière production de la saison pour le TNM, si ce n'est qu'elle révèle à un plus grand public l'exceptionnel talent de Sorgini, demeure dans l'ensemble décevante, malgré un très joli décor de Michel Demers.

* * *

La trampoline est à deux pieds du plafond, une comédie baroque de Louise Roy et Marie Perreault, avec la collaboration de Marie-Christine Lussier. Mise en scène de Lorraine Pintal, décor de Claude Goyette, costumes de Suzanne Harel. Avec Suzanne Marier, Murielle Dutil, Christine Raymond, Marc Gélinas et Claude Laroche. Au Théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 21 mai.

Lorraine Pintal a tiré tout le parti possible de cette soirée en pièces détachées. La principale qualité de ce spectacle tient en effet dans ce travail de mise en scène où l'on a su avec beaucoup de souplesse et d'invention faire tenir ensemble les morceaux (ou blocs de pièces) de dialogue que Louise Roy, Marie Perreault et Marie-Christine Lussier ont écrits avec finesse sans trop se préoccuper d'en faire une pièce de théâtre et d'y trouver une justification d'ensemble.

On se demande en fait où veulent en venir les auteurs avec ce pot-pourri censé aborder un sujet délicat entre tous pour tout auteur: le « nouveau théâtre ». On y voit deux personnages dans leur adolescence, on les retrouve, l'une auteure dramatique sans succès, l'autre réalisatrice-télé, on passe à un colloque sur le théâtre au féminin pluriel, on saute dans quelques parodies de genres (un Kabuki beaucoup trop long), on se retrouve dans un bureau de comptables dont le patron a assisté la veille à ce colloque, on aboutit à un congrès des c.a. de Terrebonne.

En cours de route, la prétention d'aborder le thème du nouveau théâtre s'estompe, comme si l'on n'osait plus aborder de front une telle tâche. Mais il demeure une chose: des répliques bien fignolées qui ont parfois le tort d'être reliées de trop près à des gags de milieu.

Le problème de ce spectacle, c'est que tout n'est qu'effleuré, d'excellentes observations passent sans soutien dramatique. On devine les intentions mais celles-ci s'éparpillent dans une structure qui ne tient rien ensemble. Comme dans les *Quatre tableaux d'une cruauté sans nom*, de Roy et Perreault, on semble à la recherche d'un style, d'une formule qui serait plus proche de la revue que du théâtre, ou plutôt du patch-work, mais on ne semble pas avoir encore trouvé la manière.

Quant à l'interprétation, elle est excellente. Les auteurs ayant d'abord travaillé au ras des personnages, ceux-ci sont bien étoffés et bien rendus. Hélène Mercier est délirante dans sa composition d'une Américaine, Marc Gélins rend son personnage de comptable avec beaucoup de vérité, Christiane Raymond et Suzanne Marier en adolescentes sont fort convaincantes, Murielle Dutil a peu de choses à faire mais le fait parfaitement et seul Claude Laroche détonne à cause surtout d'un personnage mal défini. Claude Goyette signe une ébauche de décor très moderne dans lequel Lorraine Pintal sauve la soirée avec une dynamique mise en scène qui fait tenir ensemble ces morceaux de pièces.

$1.12 million à l'art lyrique

Durant l'exercice financier terminé le 31 mars dernier, le ministère des Affaires culturelles du Québec a versé $1.12 million à trois compagnies d'art lyrique.

Pour couvrir une partie des dépenses relatives à ses quatre productions (*Norma, Lucia di Lammermoor, Fidelio et Macbeth*) de la saison 1982-83, l'Opéra de Montréal a reçu la part du lion avec $928,000 ainsi que $75,000 pour réduire son déficit accumulé.

La Société lyrique d'Aubigny, de Québec, a reçu $68,300 pour l'aider à donner quatre fois *La Chauve-souris*, une opérette de Strauss.

pointépiénu

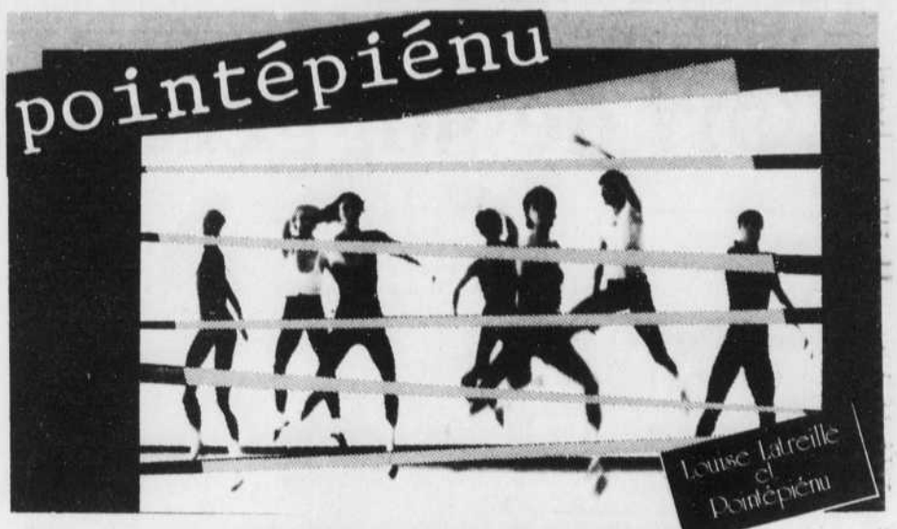

3 soirées: 19, 20, 21 mai à 20h30
1 matinée (pour enfants): 21 mai à 15h
Théâtre Marie Gérin-Lajoie (U.Q.A.M.) 1455 St-Denis (métro Berri)
Adultes $8.50 • Étudiants - Enfants $6.50
Adultes acc. d'un enfant $6.50 • Enfants $4.00
Billets en vente dès maintenant à Pointépiénu, 5415 Chemin Queen Mary et au guichet de l'U.Q.A.M. à partir du 2 mai de 11h à 17h30.
Pour renseignements ou réservations: (514) 487-5622

ÉTÉ 1983
Permis no: 749569
CONSERVATOIRE LASSALLE
des cours intensifs en
ART ORATOIRE ET ART DRAMATIQUE
De jour (60 hres) du lundi au vendredi de: 9 h 20 à 12 h 10
du: 9 juin au 8 juillet
De soir (45 hres) lundi-mardi-mercredi de: 18 h 20 à 21 h 10
du: 13 juin au 13 juillet
PROGRAMME DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE
INSCRIPTION: Dès maintenant
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7
288-4034

JAMES KOCH
«Un des remarquables pianistes américains de sa génération
Le mardi 24 mai 1983
à 20 h 00
Billets: $8.00 / $12.50 / $15.00
En vente aux guichets de la Place des Arts
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

CE SOIR
SOUPER-SPECTACLE
Deux voix à vous donner le frisson!
★★ DIÔLE ★★
avec CHANTALE RICHER (chanteuse extraordinaire)
et
DANIEL LANGLOIS (auteur-compositeur, guitariste)
• Une découverte qui vous coupera le souffle!
• Une sensibilité à fleur de peau!
Souper: dès 18 heures Spectacle à 21 heures
AU BORDUAS
1257 Amherst
Réservations: 522-1554

Lauréate du prix Healey Willan, gagnante du concours de Radio-Canada 1982 prix de la meilleure chorale et meilleure interprétation d'une oeuvre canadienne.
la Chorale Donovan
dirigée par Bernadette Donovan
interprétera
Frostiana
(musique: Randall Thompson)
Daunais:
oeuvres diverses
et des motets a capella,
chansons folkloriques et spirituelles
lundi 16 mai 20 h 00
Salle de concert Pollack
555, rue Sherbrooke ouest
(Métro McGill)
Métro McGill
Adultes: $6.00
Étudiants et âge d'or: $4.00
Billets disponibles
International Music Store
1334 Ste Catherine O.

DÉBUT présente

KATHERINE ARDO
soprano
accompagnée par l'Orchestre Civique de Montréal et l'Orchestre Civique des Jeunes de Montréal
sous la direction de Jacques Clément
programme :
Ouverture du Barbier de Séville — Rossini
Airs de Handel, Wagner, Verdi
Symphonie # 2 — Brahms
le jeudi 12 mai à 20 h
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5.00
Renseignements : 392-8224 ou 878-9680

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind amour mercedes palomino
DÈS LE 28 AVRIL
LA RÉPÉTITION OU L'AMOUR PUNI
de JEAN ANOUILH

Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
FRANÇOISE FAUCHER - FRANÇOIS CARTIER
DIANE LAVALLÉE - GÉRARD POIRIER
MICHÈLE MAGNY - GUY HOFFMANN
BERNARD MENEY
Conception visuelle: BARBEAU - BORBOËN
Éclairages: CLAUDE - ANDRÉ ROY
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis 844 1793

CE SOIR ET DEMAIN
ENFIN DUCHESSES
« Un spectacle fou, fou, fou... sur le phénomène des duchesses et des "miss" de tout acabit. » M. Dassylva La Presse
« Une prise de conscience proposée sur le ton le plus joyeux qui soit... » Robert Lévesque Le Devoir

AU THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 avenue des Pins Est (métro Sherbrooke, autobus 144)
Du 4 au 29 mai à 20 h. Relâche les lundis et mardis.
Réservations : 845-7277

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE PRÉSENTE
EN COLLABORATION AVEC
LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE
YVON DESCHAMPS
LINDA SORGINI

Un feu roulant de rire et d'émotion!
DANS CAMILLE ET CYRENNE :
Tapage Nocturne
DE CHARLES DYER
AVEC ALAIN ZOUVI
TRADUCTION : JEAN-LOUIS ROUX
MISE EN SCÈNE : OLIVIER REICHENBACH
DÉCOR ET COSTUMES : MICHEL DEMERS
ÉCLAIRAGES : MICHEL BEAULIEU
MUSIQUE : MICHEL HINTON
À L'AFFICHE
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE 861-0563
-25 -60 ANS REDUCTION 40% H AVANT LE SPECTACLE

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT
FESTIVAL À NOTRE-DAME '83
MOZART PLUS
1er juin — MARK ELDER, André Laplante, Piano — MOZART Idomeneo, ouverture; Concerto pour piano no 24, K 491 — BEETHOVEN Symphonie no 7
8 juin — MARIO BERNARDI, Richard Roberts, Violon, Robert Verebes, Alto — MOZART Les Noces de Figaro, ouverture; Sinfonia concertante pour violon et alto, K 364 — BRAHMS Symphonie no 2
21 juin — NEEME JARVI, Theodore Baskin, Hautbois — MOZART Così fan tutte, ouverture; Concerto pour hautbois, K 314 — TCHAIKOWSKY Symphonie no 4
28 juin — CHARLES DUTOIT, Pascal Rogé, Piano — MOZART Don Giovanni, ouverture; Concerto pour piano no 26, K 537 (Couronnement) — R. STRAUSS Also sprach Zarathustra (violon solo: Richard Roberts; orgue: Pierre Grandmaison)
5 juillet — CHARLES DUTOIT, Joseph Kalichstein, Piano — MOZART La clemenza di Tito, ouverture; Concerto pour piano no 21, K 467 — SIBELIUS Symphonie no 2
12 juillet — CHARLES DUTOIT, Cecile Licad, Piano — MOZART L'impresario, ouverture; Concerto pour piano no 17, K 453 — BERLIOZ Symphonie fantastique
19 et 21 juillet — CHARLES DUTOIT, Colette Boky, soprano; Susanne Mentzer, mezzo-soprano; Mark Dubois, ténor; Christopher Cameron, basse; Choeurs de l'OSM - Wayne Riddell — MOZART Messe en do mineur, K 427 (Solennelle) — BACH Magnificat, BWV 243
ABONNEZ-VOUS et recevez un disque de l'OSM GRATUITEMENT
7 concerts pour 70 $ ou 52,50 $
Abonnements en vente à l'OSM seulement
200 ouest, de Maisonneuve tél.: 842-9951
Billets individuels (4 $, 7,50 $ en vente
• aux comptoirs TICKETRON (+ 0,75 $)
• aux guichets de la Place des Arts (+ 0,75 $)
• à l'OSM
Sièges réservés. Les concerts débutent à 19:30
CE FESTIVAL EST RENDU POSSIBLE GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DE LA COMPAGNIE
POWER CORPORATION DU CANADA

DUCEPPE
COMPLET CE SOIR
SUPPLÉMENTAIRES les 17 et 18 mai
LES GARS
de JEAN BARBEAU
DU 7 AVRIL AU 14 MAI
mise en scène: Claude MAHER
avec: Michel DUMONT, Claude MICKAUD, Paul SAVOIE, Esther LEWIS
décors: Marcel DAUPHINAIS
costumes: François BARBEAU
éclairages: Luc PRAIRIE
du mardi au vendredi à 20h, samedi à 17h et 21h
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Le Théâtre La Cannerie inc. et LA SPEC PRÉSENTENT:
Jolie Blues
Spécial anti-inflation 2 billets pour le prix d'un du 4 au 15 mai
du 4 au 22 mai à: 20h30
À la Spec, 1670 Desjardins
une rue à l'est de Pie IX
$7.00 et $6.00 (étudiants, âge d'or)
Relâche lundi-mardi
Réservations: 524-8565

L'art de suggérer l'horreur

par
Francine
Laurendeau

QUANTITÉ de films, souvent fort honorables au demeurant, peuvent se résumer à un scénario ingénieusement construit doublé d'une direction de comédiens efficace. C'est le cas, par exemple, de *L'Étoile du Nord*, de Pierre Granier-Deferre. Une bonne histoire incarnée par de bons acteurs: voilà sans nul doute la plus classique et la plus sûre des combinaisons.

D'autres films se laisssent moins aisément décrire. À quoi attribuer en effet le charme sulfureux, l'attrait presque magique qu'exerce *The Hunger*, de Tony Scott? Certainement pas à son scénario à vrai dire assez confus.

Un survivant en principe immortel d'une civilisation de l'ancienne Égypte, émigré à New York, a des problèmes de santé. Le sang frais ne lui suffit plus et il ira même, auprès d'une gérontologue, quémander le secours de la science. Tandis qu'auprès de lui, impuissante et superbe, sa compagne continue à défier le temps et ses outrages. Un curieux rôle pour David Bowie que le spectateur verra dégénérer jusqu'au stade ultime du vieillissement. Un curieux rôle pour Catherine Deneuve, aux traits durcis par un maquillage lourd et une coiffure austère. Non, l'intérêt du film est ailleurs.

Catherine Deneuve et David Bowie dans « The Hunger » de Tony Scott

Le prologue sombre, bizarre, inquiétant, captive d'emblée. Et si vous n'en aimez pas le style, vous feriez mieux de quitter immédiatement la salle, tant le film tout entier est contenu en germe dans cet étrange ballet méticuleusement composé, aux effusions symétriques, où le sang même gicle avec retenue.

Rarement un cinéaste aura su pousser à ce point l'art de la suggestion et de l'ellipse. Le scénario pourra bien ensuite dérouler ses méandres obscurs, c'est l'atmosphère de *The Hunger* qui envoûte le spectateur. Au service d'un découpage minutieusement fragmenté, la caméra filme de près, souvent en gros plan, les objets et les corps. Le geste le plus anodin (un pouce qui frotte un briquet, une cigarette qui s'embrase) devient grave, dramatique, définitif.

Presque toute cette histoire d'amour et de mort se réfugie, à l'abri des bruits et de la lumière crue de la ville, dans la pénombre ouatée d'une vaste demeure dont les fenêtres sont tendues de draperies translucides et souples, sans cesse agitées par le vent. Certes, les étreintes sont gracieuses et stylisées, surtout quand ça se passe entre dames. C'est un film de photographe.

Mais Tony Scott, Dieu merci, a l'imagination plus fertile que Just Jaekin...Et quand cette joliesse risque de devenir lassante, une larme s'étire sous la voilette noire de la belle pianiste qui, inlassablement, joue les passages les plus obsédants de *Gaspard de la nuit*. La musique a ici un rôle de premier plan et confère de la profondeur et de l'émotion à ces exercices un peu trop esthétisants.

Sans être le traditionnel film de vampire, sans jamais recourir aux faciles « Bouh! fais-moi peur », *The Hunger* appartient indiscutablement au genre fantastique qu'il renouvelle agréablement. Et le thème évoque, au moins l'espace d'une séquence, le très séduisant *Et mourir de plaisir*, de Roger Vadim. (Au Palace.)

en tête d'affiche

■ **Des images pour le dire.** Une semaine de cinéma international sur les conditions de vie et de travail de monde ouvrier. Dimanche soir: « La Turlute des années dures » de Richard Boutet et Pascal Gélinas. (Cinémathèque québécoise jusqu'au 8 mai)

■ **Un monde nucléaire.** Documentaires et longs métrages de fiction composent cette série de films qui vise à provoquer la réflexion sur nos sociétés qui ont de plus en plus recours au nucléaire. (Cinémathèque québécoise du 12 au 22 mai)

■ **Cocteau par Cocteau.** À l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Jean Cocteau, un spectacle complété d'un court métrage inédit de Cocteau « La Villa Santo Sospir. » Un film, une ville, une gallerie: l'univers de Cocteau. (Cinéma Parallèle jusqu'au 15 mai)

■ **Maria Chapdelaine.** Le roman de Louis Hémon adapté pour l'écran par Gilles Carle et principalement interprété par Carole Laure et Nick Mancuso. De belles images, une reconstitution historique soignée, mais un film sans grande puissance romantique. (Berri, Longueuil, Verdun, Laval)

■ **Les Valseuses.** Le film de Bertrand Blier qui, il y a plusieurs années, relançait le cinéma français et imposait trois nouveaux noms: Gérard Depardieu, Miou-Miou et Patrick Dewaere (Dauphin)

■ **The Meaning of Life.** La nouvelle réalisation du groupe Monty Python. Plus folle, plus outrancière, plus visuelle que jamais! Un film à sketchs qui parcourt la vie depuis la naissance jusqu'à la mort. (Alexis-Nihon)

■ **The King of Comedy.** Le nouveau film de Martin Scorsese: un inconnu aux prétentions comiques idolâtre l'animateur d'un talk-show et est prêt à tout pour présenter son numéro à l'émission en question. Un regard percutant et cinglant sur l'Amérique et sa soif de célébrité. Avec Robert De Niro et un Jerry Lewis étonnant. (Westmount Square)

■ **Betrayal.** Un couple d'amants au moment où tout est fini entre eux. Et de là, on remonte dans le temps jusqu'à l'instant où l'homme et la femme se sont rencontrés. Pour l'ingéniosité et l'ironie du récit d'Harold Pinter, pour l'excellence des comédiens aussi: Jeremy Irons, Ben Kingsley et Patricia Hodge. (Place Ville-Marie)

Richard GAY

Klaus Nomi: la cantatrice déchaînée

par
Nathalie Petrowski

IL a les cheveux bleus et les lèvres noires, un regard d'holocauste mis en relief par la blancheur exagérée d'un visage triangulaire. Mesdames et Messieurs, voici Klaus Nomi, diva défroquée, ex-tenor de l'opéra de Berlin, parti conquérir la planète et plus particulièrement New York sur un beat disco et techno-pop.

Les médias parlent déjà de tournant historique pour la musique des années 80.

Klaus Nomi

Nomi pousse la fusion des genres une note plus loin en mêlant l'opéra, l'électronique et les variétés. De jeunes punks, rebarbatifs à toute forme d'élitisme musical, assistent à ses spectacles d'opéra pop sans rouspéter. C'est le monde à l'envers. André Gagnon joue du Mozart tandis que les cantatrices allemandes se déchaînent.

Nomi ne fait pas que se donner en spectacle avec ses célèbres « Nommettes », il vient tout juste de sortir un disque. Le titre, *Simple Man*, atteste d'un bon sens de l'humour. Avec ses tenues à dormir debout, son maquillage de clown mésadapté et cette voix aiguë de falsetto, Nomi ferait sans doute peur à E.T.!

Son répertoire éclectique et éclaté passe de Marlène Dietrich au *Wizard of Oz* avec un petit détour chez Henry Purcell. Il faut l'écouter chanter sur un ton badin et rocambolesque *Falling in Love again* immortalisé par la suave et sensuelle Marlène Dietrich. Avec Klaus Nomi, la chanson devient une ridicule rengaine bonne pour les romans-savon.

La chanson *Ding Dong, the Witch is Dead* convient mieux à son ironie perverse et machiavélique. Sa voix perd ici toute dimension cérémoniale et retombe carrément en enfance à travers des arrangements disco plutôt dilués.

Ces arrangements sont d'ailleurs le problème majeur du disque. Ils travestissent la démarche de Nomi et nous font oublier l'étendue du registre de sa voix. Car que l'on soit amateur d'opéra ou pas, on ne peut ignorer cette force et cette pureté vocale. Nomi a beau se déguiser en extra-terrestre et faire toutes sortes de singeries, la diva, même déchaînée, sait chanter.

Klaus Nomi est tout à fait d'époque. Son allure futuriste, sa voix de femme et son décloisonnement des formes musicales, correspondent bien aux nouveaux credos du jour. Bizarre ne suffit plus. L'imaginaire collectif en a tellement vu qu'il faut se lever de bonne heure pour le surprendre et l'étonner.

Klaus Nomi a réussi en nous jouant le coup de l'iconoclaste qui n'a pas peur de brouiller les pistes et de sortir l'opéra dans la rue. Il ne s'agit pas dans son cas d'opéra sucré à la *Tommy* ou même à la *Starmania* mais de la vraie affaire, affranchie de son décorum et de son élitisme. Pourquoi après tout ne pourrait-on pas chanter de l'opéra au Club Soda?

Nomi nous fait prendre conscience que tout n'est finalement qu'une question d'enveloppe et d'étiquette, il nous fait comnprendre à quel point nous voyageons dans des couloirs étroits et ultraspécialisés et que la vie, l'art et la musique sont tellement plus vastes et illimités qu'on nous le laisse entendre.

Brendel: un Liszt fabuleux

par
Carol Bergeron

■ **Franz Liszt (1811-1886) :** Sonate en si mineur, Légendes, La Lugubre Gondole no. 1 et no. 2; Alfred Brendel (piano). Philips 6514 147, texte de présentation en français.

■ **Liszt:** les deux Concertos pour piano et orchestre; Misha Dichter (piano), le Pittsburgh Symphony Orchestra, dir. André Previn. Philips 6514 200, texte de présentation en français.

■ **Beethoven-Liszt:** Symphonie no. 6 « Pastorale »; Cyprien Katsaris (piano). Telefunken AZ 6.42781, texte de présentation en français.

■ **Liszt:** Rhapsodies hongroises no. 2, 6, 9, 10, 12, 15, et 19; Michele Campanella (piano). Philips 6527 069, texte de présentation en anglais.

■ **Liszt:** les six Rhapsodies hongroises pour orchestre; le London Symphony Orchestra, dir. Antal Dorati. Philips 6570 140 (réédition) Festivo, texte de présentation en anglais.

CE n'est pas la première fois que l'extraordinaire Alfred Brendel enregistre la *Sonate en si mineur* de Liszt (il existe une version de 1964). Si on en a dit beaucoup de bien, cette fois-ci, il faut être dithyrambique. C'est un document à posséder. On ne sait pas ce qu'est le grand Liszt des oeuvres soigneusement écrites pour piano si l'on a pas entendu ce type d'interprétation transcendante. Ce n'est d'ailleurs pas que la *Sonate* qui est fabuleusement bien interprétée, les deux *Légendes* (Saint François d'Assise: la prédication aux oiseaux et Saint François de Paule marchant sur les flots) et les deux oeuvres tardives intitulées *Lugubre Gondole* se hissent d'emblée au rang de versions de référence.

L'intelligence de Brendel se remarque en outre par le choix des oeuvres qui soulignent très clairement trois facettes du romantisme de Liszt: le passionné, le religieux et le sombre. Le disque est de plus accompagné d'une très intéressante analyse de la *Sonate en si mineur*, signée Alfred Brendel. Nous recommandons ce disque sans aucune réserve.

Il en va autrement des deux *Concertos* pour piano et orchestre, version Dichter-Previn (Philips 6514 200): à côté du jeu de Brendel, celui du pianiste américain Misha Dichter est sec et tapageur. À 38 ans, Dichter semble encore éprouver du mal à se défaire de cette habitude adolescente de jouer plus vite et plus fort que les autres.

Une première discographique, mentionne la pochette. Cela n'est pas tout à fait exact car le pianiste Glenn Gould avait déjà enregistré le premier mouvement de la *Sixième Symphonie*, la « pastorale » de Beethoven dans la transcription de Liszt (CBS 35914). Le fait est à souligner car l'interprétation de Cyprien Katsaris, qui a incontestablement ses mérites, n'est cependant pas transcendante. La comparaison du premier mouvement des deux versions est éloquente: chez Gould, tout vient de l'intérieur, chez Katsaris c'est l'art de l'illusion.

Les *Rhapsodies hongroises* posent un délicat problème d'interprétation: que faire de cette musique dont le caractère d'improvisation est aussi évident? Il faut aller au-delà de la partition et c'est là que la majorité des pianistes s'égarent. Aller génialement trop loin c'est le cas de Vladimir Horowitz; aller au bout des limites acceptables c'est faire du György Cziffra, mais c'est aussi tenter une sorte de réincarnation lisztienne qu'il est, pour le moment, le seul à réussir sans tomber dans le ridicule.

Brillant et imaginatif pianiste, Michele Campanella, italien comme son nom l'indique, nous présente sept *Rhapsodies hongroises*. Son choix a le mérite de mélanger habilement les pages connues à d'autres moins connues. Tout en restant très près du texte, il arrive à créer beaucoup d'intérêt et à rendre cette musique très vivante. (Philips 6527 069).

La version pour orchestre de six *Rhapsodies hongroises* que Liszt réalisé en 1860 avec son élève, le flûtiste Franz Döppler, nous en dit long sur les possibilités d'interprétation de cette musique. C'est un travail d'orchestration admirablement réussi et l'on peut comprendre que certains mélomanes préfèrent ces oeuvres de Liszt sous cette forme. Ici, Philips (6570 140) nous offre, avec Antal Dorati, une magnifique interprétation que seul un pressage douteux vient gâter.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

Concerts gratuits du Conservatoire

Presque tous les jours de la semaine, un *Concert-midi* a lieu à 12 h précises à la salle Germaine-Malépart du Conservatoire de musique du Québec, situé au 100 rue Notre-Dame est. Ces concerts de violon, harpe, cor, chant, etc. (selon les jours) sont donnés par des élèves du Conservatoire.

Par ailleurs, des élèves de l'institution se produisent au Jardin botanique les dimanches après-midis à 15 h. L'entrée à tous ces concerts est gratuite.

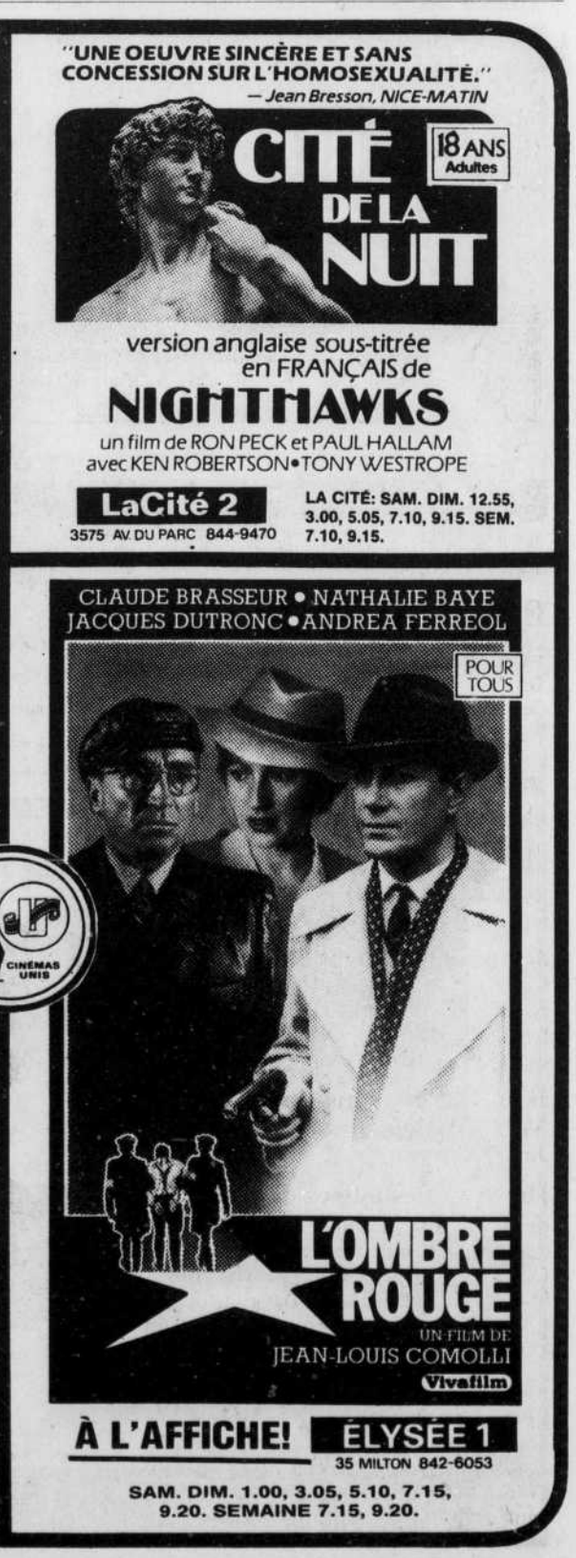

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *expositions*

Lise Landry, dentellière

par Gilles Daigneault

« Piquer à contre-courant », 1983; médiums mixtes sur papier Japon. Une oeuvre de Lise Landry exposée à la galerie Michel Tétreault.

DANS l'imaginaire de Lise Landry, la sorcière est en blanc et la mariée, en rouge. L'artiste écrit à la machine... à coudre, tisse le papier et, recouvrant partiellement d'une dentelle (de papier !) une carte postale qui reproduit *La Dentellière* de Vermeer, elle instaure un monde où sont revalorisés des gestes traditionnellement impartis aux femmes (faufiler, rapiécer, ourler, etc.) pendant que l'art descend de son piédestal.

Toutes ces sympathiques transgressions ont lieu à la galerie Michel Tétreault qui expose les travaux récents de Lise Landry intitulés *Façons de faire*. Le titre garde toute l'ambivalence de l'entreprise de Landry qui travaille autant le contenu de ses oeuvres que les sens sécrétés par les instruments inusités (en art) qui les construisent. Cela donne, d'une part, des objets immédiatement accessibles et très efficaces mais qui sont prétextes, d'autre part, à une réflexion étourdissante parce que portant sur un domaine — un certain « artisanat » des femmes — qui a été peu théorisé jusqu'à maintenant et dont les ramifications paraissent inépuisables.

Le travail de subversion de Landry est d'autant plus corrosif que celle-ci est un produit de l'École des beaux-arts et qu'elle connaît bien le secteur. Les oeuvres sont chargées, mais elles le sont intelligemment et à dessein, et l'exposition montre clairement comment le travail de la dentellière, auquel Vermeer n'avait pas cru bon de s'intéresser (préférant le modèle), pouvait se métamorphoser en une véritable écriture. (Jusqu'au 29 mai).

* * *

Toujours envoûtante, Landon Mackenzie revient chez **France Morin** avec son étrange figuration où les éléments les plus disparates fusionnent dans des toiles à la fois réflexives et assez chargées symboliquement. À première vue, les nouveaux tableaux sont plus sensuels et aussi plus savants que ceux des *Lost River Series*, montrés précédemment, tant en ce qui concerne la couleur que les ambiguïtés spatiales.

L'univers de Landon Mackenzie est encore habité par les mêmes figures polysémiques qui déjouent toute trame narrative, emportées qu'elles sont par le mouvement de la peinture qui les confronte à son propre discours, également polyvalent dans son bricolage de citations et d'iinfluences. D'autre part, des signes résolument abstraits (un cercle presque fermé et très voyant, une spirale ou une ligne brisée) viennent parfois aplatir les éléments qui suggèrent des espaces en relief ou en profondeur et, même quand ils sont absents d'un tableau, ces signes n'en existent pas moins dans la mémoire du regardeur et incitent celui-ci à lire l'oeuvre comme un travail d'animation de la surface.

La technique picturale de cette jeune artiste est époustouflante et lui permet, pour le moment, de jongler avec une thématique lourdement connotée et d'éviter tous les écueils. (Jusqu'au 21 mai).

* * *

La vénérable galerie **Dominion** présente une centaine d'oeuvres d'Henry Moore, le sculpteur anglais le plus célèbre de l'après-guerre, dont les métamorphoses qu'il fait subir à la figure humaine constituent quelques-unes des formes les plus populaires de la sculpture moderne (avec celles de Giacometti). Malheureusement, avec le temps — et les innombrables rétrospectives dont Moore a fait l'objet partout dans le monde —, l'âpre primitivisme des premières oeuvres, qui intégraient ingénieusement les influences du surréalisme et de certaines cultures apparentées à l'art mexicain ancien, a fait place à une élégance et à des maniérismes d'autant plus évidents que des jeunes sculpteurs, au cours des dernières années, ont bousculé leur discipline comme Moore lui-même l'avait fait, au cours des années 30.

Or, de ce point de vue, l'exposition de la galerie Dominion est intéressante en ce qu'elle est un constat de cette situation. En effet, les petits bronzes récents, privés de la monumentalité qui seule leur conférerait une certaine présence, ne sont plus que des simulacres de sculptures tandis que les derniers dessins, notamment ceux qui représentent innocemment des animaux, sont des choses navrantes qu'il eût été préférable de ne pas montrer. Les lithographies qui, mimant une feuille de carnet de croquis où une forme sculpturale est répétée à quelques reprises, paraissent évoquer la multiplicité des points de vue d'une oeuvre tridimensionnelle, m'ont paru la partie la plus créatrice de l'accrochage.

Cela dit, signalons l'effort de la galerie pour rassembler cet ensemble d'oeuvres, même si tout ce travail n'est pas de nature à revaloriser la personnalité de Moore. (Jusqu'au 28 mai).

* * *

À la galerie **Mihalis**, on peut voir un ensemble d'images du peintre hyperréaliste ontarien Ken Danby dont une suite d'illustrations sur les sports olympiques a été très largement diffusée, au cours des dernières années. Mis à part deux tableaux à la tempera — cette vieille technique qu'emploient volontiers nos hyperréalistes — et quatre aquarelles, l'exposition ne comprend que des estampes, soit des sérigraphies en couleurs et des lithographies en noir et blanc.

Il est évident que ce type d'écriture, qui est une réflexion, entre autres, sur la reproduction picturale d'une donné photographique, perd de son efficacité quand l'oeuvre, qui ne vaut que par la minutie de l'exécution, est elle-même reproduite en sérigraphie. Ou alors, il y faudrait un raffinement exceptionnel de la technique sérigraphique, comme on en trouve par exemple dans les estampes de l'hyperréaliste américain Richard Estes qui nécessitent jusqu'à 200 passages. Ici, le travail des imprimeurs de Danby ne fait pas le poids.

Quant aux lithographies qui représentent un personnage dans un espace abstrait, elles s'affirment comme dessins et témoignent de la technique graphique de l'artiste. Mais, sur ce plan aussi, la concurrence est forte et l'hyperréalisme a souvent donné lieu à des prouesses plus spectaculaires et, surtout, à propos d'images autrement signifiantes. Malgré tout, à en croire le prix des oeuvres, le marché de l'hyperréalisme canadien serait passablement florissant. (jusqu'au 14 mai).

Le MBA présente Toulouse-Lautrec

Une centaine d'oeuvres sur papier de Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901) ont été regroupées pour l'exposition qui vient de s'ouvrir au Musée des beaux-arts de Montréal et durera jusqu'au 12 juin.

L'exposition, qui compte 97 lithographies, huit dessins et une pointe-sèche, présente quelques-unes des oeuvres de l'artiste les plus connues de même que certaines des plus rares. Sous le titre *Dessins et estampes de Henri de Toulouse-Lautrec*, elle est organisée par le San Diego Museum of Art et diffusée par la International Exhibition Foundation de Washington, D.C.

jusqu'au 7 mai
Oeuvres récentes
SEYMOUR SEGAL
Galerie Don Stewart
1460 ouest, Sherbrooke, 845-2905

LA GALERIE CULTART
J. Ph. Peides, directeur
REYNALD CONNOLLY
L'exposition se poursuivra jusqu'au 21 mai
386 ouest, Laurier • 273-5149
mer. et jeu. de 10h à 18h, ven. de 12h à 20h, sam. et dim. de 12h à 18h

CHÂTEAU DUFRESNE
Musée des arts décoratifs de Montréal
Pie IX et Sherbrooke
jeudi au dimanche
12 h à 17 h
visites guidées sur demande
(514) 259-2575

FRANK LLOYD WRIGHT
La collection du Metropolitan Museum of Art, New York
et
FRANK LLOYD WRIGHT
La collection du Musée des arts décoratifs de Montréal
jusqu'au 12 juin 1983

FRANK LLOYD WRIGHT

Musée des beaux-arts de Montréal

Expositions

Fragments et figures
Jusqu'au 5 juin
Organisée par le Centre d'Arts Plastiques Contemporains de Bordeaux en collaboration avec
AIR FRANCE
L'artiste Serge Fauchier animera un atelier sur les techniques de peinture pour les adolescents de 10 à 15 ans, le samedi 14 mai de 11 à 13h dans les salles de l'exposition

Jeu de signes peints
Conçu par le Service éducatif du CAPC pour le grand public tous les dimanches de 13h30 à 15h30 dans les salles de l'exposition

Boiseries de la maison Mallard-Beaudry
Jusqu'au 5 juin

Dessins et estampes de Henri de Toulouse-Lautrec
Jusqu'au 12 juin
Organisée par le San Diego Museum of Art et diffusée par la International Exhibitions Foundation de Washington, D.C.

«La Belle Époque: l'était-elle vraiment?»
Sur ce thème, une animatrice discutera avec le public des œuvres de l'artiste. Tous les dimanches de 13h30 à 15h30 dans la salle d'exposition, 3e étage

1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
de même que **tous les jeudis soirs** jusqu'à 21h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

Liebermann, Slevogt et Corinth
Jusqu'au 19 juin

Lovis Corinth, **La création d'Eve**, planche II de la suite «Au Paradis», lithographie en couleurs, 1920-1921

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous :
(514) 527-7336

CENTRE D'ART DE PERCÉ
Artistes-peintres, sculpteurs et artisans désirant exposer et vendre leurs oeuvres durant la saison été 83 sont priés de communiquer avec Mlle Dyane Lessard avant le 20 mai...
tél.: (514) 523-6408

YORK WILSON ARC
dernière semaine
LA COLLECTION **TUDOR**
1538 O. SHERBROOKE R 306 (514) 933-3694

du 12 au 28 mai
« Montréal vu par un peintre naif »
Hélène Truffaut
Rencontre avec l'artiste le samedi 14 mai de 11 h à 15 h
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

galerie jolliet
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
Salles 1 et 2
Exposition de groupe
Pierre Blanchette
Françoise Sullivan
Hurtubise **Mill**
Jacobs **Pellerin**
Jolliffe **Reid**
Kelly **Shapiro**
Lacroix **Tounissoux**
Laframboise
jusqu'au 18 juin
du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

Le charme d'une vieille demeure... Un relais pour les gourmets gourmands
Auberge Hatley
Dans la vraie campagne 20 chambres qui vous rappellent chez grand-mère
La galerie de l'Auberge Hatley
vous propose un
Atelier-Vacances d'aquarelles
*avec Jean-Guy Meunier, S.C.A.**
** Membre de la Société Canadienne d'Aquarelles*
Atelier du 5 au 9 juin 1983
L'atelier vise essentiellement à vous amener à une maîtrise significative des techniques spécifiques à l'aquarelle: les instruments et le matériel; le traitement, les éléments plastiques.
Ces éléments appliqués sur des thèmes privilégiés des aquarellistes: paysages, nature morte, scènes d'intérieur.
Pour information:
Liliane ou Robert Gagnon
Auberge Hatley (819) 842-2325
C.P. 330, North Hatley J0B 2C0

Vase de fleurs

EXPOSITION
FRED ROSS
DU 10 AU 21 MAI
GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 OUEST, SHERBROOKE 288-7306

HENRY MOORE
40 bronzes 25 dessins 40 oeuvres graphiques
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et scupltures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

«L'OEIL»
4427 rue St-Denis 282-1756
gravures originales de
Leonor Fini
à partir de 180$ (encadré)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

"Récapitulation 80-81-82-83"
Installation à l'atelier
DENYSE GÉRIN
en collaboration avec Jean Leduc
DERNIER JOUR
4060 boul. St-Laurent, espace 607
du 30 avril au 7 mai de 12 hres à 17 hres.

Les guerriers de Kuniyoshi
exposition
d'estampes japonaises
du 7 au 31 mai
A.R. ENCADREMENTS LTÉE.
532 est, Duluth, Montréal — 842-0342

Jean-Jacques Hofstetter
Bijoutier-sculpteur
Louis-Jacques Suzor
Joallier
vous invitent à une présentation de leurs oeuvres à la Galerie St-Denis
L'exposition aura lieu du 7 au 14 mai.
Heures d'ouverture — 12 h à 18 h
Jeudi et vendredi: 12 h à 21 h Fermé lundi
Galerie St-Denis 3772 St-Denis, Montréal, Québec
Tél.: (514) 288-2340

centre des arts visuels
Exposition jusqu'au 11 juin 1983
Céramiques japonaises contemporaines
du mardi au vendredi, de 10h à 18h., le samedi jusqu'à 17h
350, avenue Victoria, Montréal (Québec) H3Z 2N4 488-9559
(métro Vendôme)

MICHEL TETREAULT
présente...
Lise Landry
« Façons de faire »
travaux récents
jusqu'au 29 mai 83
4260 St-Denis, Montréal Tél.: 843-5487
mar. merc. de 10h00 à 18h00, jeu. ven. de 10h00 à 21h00, sam. de 10h00 à 17h00, dim. de 12h00 à 17h00
ART CONTEMPORAIN

John-Franklin KOENIG
rétrospective l'oeuvre gravé
1954-1982
et six collages 1983
du 17 avril au 15 mai
Galerie TREIZE
4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h. à 17h.

galerie frédéric palardy
Robert Nadon
huiles
jusqu'au 15 mai
1170 Victoria, St-Lambert
tél.: 845-1590 • 465-3337

AFFICHES

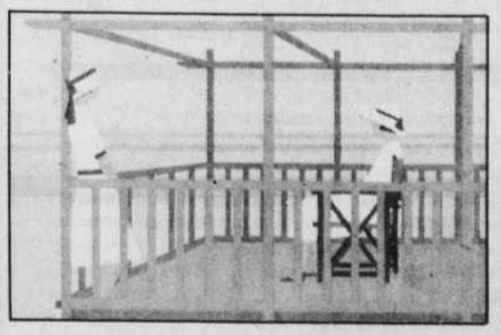

Le plus beau choix d'affiches originales au Québec
1024 ouest, Laurier Outremont 279-2188
Les Terrasses niveau métro Station McGill 849-8243
atelier 60

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir aussi en pages 27 et 28

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

DESIGNER D'INTÉRIEUR

pour studio de décoration résidentielle et commerciale

- Dessin technique
- Dessin de meubles
- Perspectives
- bilingue
- minimum 3 ans d'expérience

Salaire à discuter

Pour rendez-vous, téléphoner à:

M. Robert Lépine 932-8131

SANATORIUM ROSS

PSYCHIATRE DEMANDÉ

RÉGION DE GASPÉ

Lieu de travail principal situé au CENTRE HOSPITALIER SANATORIUM ROSS.

POUR INFORMATIONS COMPLÈTES CONCERNANT LES DIVERS ASPECTS D'UNE PRATIQUE PSYCHIATRIQUE DANS CETTE RÉGION, COMMUNIQUER AVEC:

Docteur André Beaudoin
Centre Hospitalier Sanatorium Ross
Gaspé, Qué. G0C 1R0
Tél.: (418) 368-2291

Fonction publique Canada / Public Service Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

AGENT RÉGIONAL DES SYSTÈMES

Traitement: $27,530 à $33,290 (sous révision)
No de réf.: 83-Q-006 (49)

Service Correctionnel Canada
Laval (Québec)

Fonctions:

Sous la surveillance générale de l'Administration régionale de la Planification et de l'Administration, le titulaire entreprendra des études sur les systèmes, méthodes et procédures en usage au Ministère, concevra des programmes de traitement automatisé des données, planifiera la mise en oeuvre d'un système d'information de gestion (S.I.G.) et établira un programme de formation à l'intention des usagers du S.I.G.

Conditions de candidature:

— Formation de niveau postsecondaire complétée et approuvée en informatique ou en organisation et méthodes.

— Les candidats devront posséder de l'expérience de l'élaboration, la mise en oeuvre et la tenue à jour de systèmes d'informations de gestion et de l'expérience de l'évaluation des besoins des usagers de systèmes de traitement automatisé de données.

Exigences linguistiques:

La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Numéro d'autorisation: 213-076-002

"De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante"; **et**

"Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below."

Comment se porter candidat:

Envoyez votre demande ou votre curriculum vitae à:

Monsieur Bernard Dufresne, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal (Québec)
H3R 2R1

Date limite: le 18 mai 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

CN

MÉDECIN

Le CN est à la recherche d'un médecin pour la clinique médicale de son siège social à Montréal. Poste à temps plein, du lundi au vendredi; salaire et avantages sociaux intéressants.

Les candidat(e)s doivent être bilingues et prêt(e)s à consacrer les trois quarts de leur temps aux soins des accidentés du travail et au traitement des maladies aiguës. De l'expérience en médecine du travail serait un atout.

Prière d'adresser un curriculum vitae et deux lettres de référence au:

Docteur R.G. Milet
Médecin-chef régional
Service médical du CN
Case postale 8100
MONTRÉAL (Québec)
H3C 3N4
Tél.: 877-5635

CN

MANOIR CARTIERVILLE

Type d'établissement:

Le Centre d'accueil Manoir Cartierville est un centre d'accueil de 285 lits dont 137 lits pour clientèle à soins prolongés et 148 lits pour handicapés auditifs, duquel relève aussi le Centre de Jour Rolland-Major.

Le poste:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du bon fonctionnement de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en confirmité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

Exigences:

— formation académique appropriée et 2e cycle en administration est souhaitable. Expérience de 5 ans dans un poste à responsabilités équivalentes

— **Qualités personnelles:** leadership, capacité de bien définir le Manoir dans l'ensemble des institutions du réseau, sensibilité particulière aux 2 clientèles.

Rémunération:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales. Classe salariale 20.

Inscription:

Veuillez faire parvenir votre offre d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae au:

Président du Conseil d'administration
Centre d'accueil Manoir Cartierville
12, 235 rue Grenet
Montréal, Québec
H4J 2N9

avant le 18 mai 1983

Prière d'inscrire sur l'enveloppe: "Concours, Poste de Directeur général".

LA FEDERATION CULTURELLE DES CANADIENS-FRANCAIS

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

COORDONNATEUR(TRICE) NATIONAL(E)

La FCCF recherche une personne qui travaille à base de résultats, compétente en planification, coordination, et capable de maximiser les ressources humaines et techniques à sa disposition dans la réalisation de programmes nationaux en diffusion des arts.

Responsabilités :

Dans le cadre des programmes de développement des communautés franco-canadiennes (hors-Québec) et sous la direction du directeur général, le (la) candidat(e) choisi(e) sera responsable de :

— l'analyse conceptuelle et budgétaire, ainsi que de la diffusion des projets nationaux de tournées.
— la préparation et la coordination des stages de formation d'artistes de scène et d'organisateurs de spectacles francophones à travers le Canada.
— la planification et la coordination du Concours Aurèle Séguin.
— la coordination de projets de promotion et d'échanges artistiques et culturels auprès de différents secteurs de la communauté franco-canadienne.
— l'administration d'un budget et la supervision d'une secrétaire-adjointe.

Qualifications requises :

— degré universitaire ou l'équivalent.
— une parfaite connaissance du français parlé et écrit; une certaine connaissance de la langue anglaise;
— une connaissance des communautés franco-canadiennes en situation minoritaire.
— une expérience dans le domaine des arts de la scène.
— un sens fort de l'organisation.
— une très bonne disposition aux relations publiques.
— une disponibilité à se déplacer régulièrement à travers le Canada.

Traitement et conditions de travail

La FCCF offre un contexte de travail et des bénéfices marginaux très attrayants; le traitement annuel est négociable selon les qualifications.

Lieu de travail

St-Boniface (Winnipeg), Manitoba.

Faire parvenir curriculum vitae et références **avant le 7 juin 1983** à l'adresse suivante :

Le directeur général
La Fédération culturelle des Canadiens français
C.P. 26
Succursale Norwood Grove
SAINT-BONIFACE, Manitoba
R2H 3B8

C.L.S.C. ST-LOUIS DU PARC
recherche un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le C.L.S.C. St-Louis du Parc est situé à proximité du centre-ville de Montréal. Il est établi depuis huit (8) ans et il dessert, en bonne partie, une population multi-ethnique.

RESPONSABILITÉS:

— Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

EXIGENCES:

— Formation universitaire en sciences administratives ou autre formation appropriée.
Une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.
— Expérience générale de travail d'au moins cinq (5) ans.
— Expérience de gestion minimale de trois ans, dans un domaine relié à la fonction.
— Une connaissance appropriée du réseau des affaires sociales est considérée comme un atout.
— Le candidat devra démontrer un intérêt pour un travail en milieu multi-ethnique.

REMUNÉRATION:

— Selon les normes du Ministère des Affaires sociales — Classe salariale 18.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae, avant le 31 mai, 1983 à:

JURY DE SÉLECTION:
C.L.S.C. St-Louis du Parc
30 est St-Joseph, 2e étage,
Montréal H2T 1G9

HOPITAL SAINT-MICHEL

L'Hôpital Saint-Michel est un établissement de santé qui dispense des soins aigus de courte durée.

Nous sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) pouvant satisfaire aux exigences du poste de

DIRECTEUR-ADJOINT DES RESSOURCES HUMAINES

et possédant les qualités requises pour s'acquitter des responsabilités inhérentes aux fonctions qui seront exercées.

Qualifications minimales requises:

— diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en
  - relations industrielles
  - administration (option personnelle)
— trois (3) années d'expérience dans une fonction administrative

Conditions de travail et rémunération:

— selon les normes du Ministère des affaires sociales
— classe d'évaluation 12
— salaire selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante et selon les indications suivantes:

Concours "Directeur adjoint des ressources humaines"

Hôpital Saint-Michel
Case postale 127
Succursale Vimont
Laval (Québec)
H7M 3N8

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PÉRIODE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES: **22 mai 1983.**

CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC

Postes ouverts aux hommes et aux femmes

offre d'emploi

Le Centre Travail-Québec de Val d'Or est à la recherche de

DEUX (2) PÉDIATRES PLEIN TEMPS

pour le centre hospitalier local.

DESCRIPTION DES TÂCHES:

— Consultations sur l'étage de pédiatrie unité 16 lits.
— Consultations à la clinique externe.
— Consultations au Lac Simon auprès des enfants algonquins.
— Programmes de santé communautaire.
— Santé infantile, santé scolaire, santé des autochtones surtout en collaboration avec le département de santé communautaire du centre hospitalier Rouyn Noranda.
— Participation aux activités d'enseignement médical continu aux médecins de famille et à l'organisation clinique du service de pédiatrie et de la pouponnière.

EXIGENCES:

— Médecin en règle avec la corporation.
— Certificat de spécialiste en pédiatrie.
— FRCP (C) ou CSPQ.
— Bonne connaissance du français.

SALAIRE:

— Rémunération par la régie de l'assurance-maladie du Québec à l'acte pour les consultations et à vacations pour les programmes de santé communautaire.
— 120/100 du tarif normal de la RAMQ région périphérique revenu brut approximatif (60 000,00 à 110 000,00 $).
— Possibilité de bureau à la clinique externe ou en ville au choix du médecin.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir les documents nécessaires avant le 21-05-83 à:

LOUISELLE LALIBERTÉ
CENTRE TRAVAIL-QUÉBEC
186, RUE PERREAULT
VAL D'OR, C.P. 759
J9P 4P8
TÉL.: 825-6842

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail,
de la Main-d'oeuvre
et de la Sécurité du revenu

PROFESSEURS ET DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE

L'Institut d'Enseignement de Sept-Iles recherche trois professeurs à temps plein pour enseigner mathématiques et sciences en 2e, 3e et 4e secondaire, le français en 3e secondaire, la cathéchèse en 2e secondaire, l'histoire en 2e et 4e secondaire.

Recherche également un **DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE** à temps plein.

Brevet d'enseignement exigé.
Lettre de références appréciée.

Contacter: **Roger Bélisle,**
directeur général
86 Maltais
Sept-Iles, Cté Duplessis
G4R 3J1
tél.: (418) 968-9104

Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes

URBANISTE

Le MRC de Deux-Montagnes est à la recherche d'un(e) urbaniste pour prendre en charge la préparation de son règlement de contrôle intérimaire et éventuellement de son schéma d'aménagement.

Les candidats(es) devront:

— être membres de la Corporation Professionnelle des Urbanistes du Québec ou aptes à le devenir;
— posséder un minimum de trois ans d'expérience pratique en aménagement urbain et régional;
— avoir une connaissance sur la loi sur l'aménagement et l'urbanisme et les autres lois affectant le développement du territoire;
— démontrer une bonne capacité d'expression orale et écrite et des qualités de leadership.

Les candidatures accompagnées du curriculum vitae seront reçues jusqu'au 20 mai 1983, à:

M.R.C. de Deux-Montagnes
a/s de Yvon Bélair, sec-trés.
910 rue Principale
St-Joseph du Lac,
Comté Deux-Montagnes, J0N 1M0

LE C.L.S.C. DES SEIGNEURIES

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le C.L.S.C. des Seigneuries est situé à proximité de Montréal. Il dessert depuis 8 ans les municipalités de Boucherville, Ste-Julie, Varennes, St-Amable, Calixa-Lavallée et Verchères. Il est composé en majorité d'une population semi-rurale et rurale.

RESPONSABILITÉS:

Telles que définies dans la loi 65 du chapitre 48.

EXIGENCES:

La personne recherchée est un cadre de calibre supérieur qui, en plus de détenir un diplôme universitaire, compte au moins cinq (5) années d'expérience en gestion.

APTITUDES PERSONNELLES:

Ses réalisations auront démontré son dynamisme, son esprit novateur et son leadership. Elle possède le sens de la communication et peut réaliser les mandats complexes qui lui seront confiés. Elle est aussi largement motivée à relever de nouveaux défis.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon les normes du ministère des Affaires sociales, classe 18.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **avant le 3 juin 1983 à 17 h 00 p.m.** à:

CONCOURS DU DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
C.P. 300
Varennes, P.Q.
J0L 2P0

PROFESSEURS

La division des programmes et services en langue française du Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie est à la recherche de professeurs dans les domaines suivants pour septembre 1983:

- UN (1) PROFESSEUR EN COMPTABILITÉ
- DEUX (2) PROFESSEURS EN INFORMATIQUE
- UN (1) PROFESSEUR EN SECRÉTARIAT MÉDICAL
- UN (1) PROFESSEUR EN MATHÉMATIQUES
- UN (1) PROFESSEUR EN ENFANCE EXCEPTIONNELLE
  (Ce poste est temporaire et pour l'année académique 1983-84 seulement.)
- UN (1) PROFESSEUR EN TECHNIQUES D'ÉDUCATION POUR DÉFICIENTS MENTAUX
  (Le titulaire de ce poste sera rattaché au programme de déficience mentale et aura à enseigner des cours de psychologie ainsi que des cours de conditionnement physique et assumer une responsabilité pour les stages pratiques.)

Les titulaires de ces postes doivent posséder un degré universitaire, un diplôme collégial ou une désignation professionnelle et avoir au moins deux (2) ans d'expérience dans un domaine connexe.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande ainsi que leur curriculum vitae dans les deux langues au:

Directeur du personnel
Collège Cambrian d'arts appliqués et de technologie
1400, chemin Barrydowne
Sudbury, Ontario
P3A 3V8

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir aussi en pages 26 et 28

Deux possibilités exceptionnelles au sein d'un organisme culturel national sans but lucratif, qui s'adressent à des personnes expérimentées, motivées et dévouées:

Chef des Communications

Le titulaire du poste relèvera du Directeur administratif et travaillera avec le personnel professionnel de l'Association et des membres dévoués de notre profession. Les candidats(tes) devront être très créatifs(ves) car la personne choisie sera responsable d'un programme de publications d'envergure et devra mettre au point et mener à bien des activités de relations publiques et de relations avec les médias. Qualités requises: expérience dans le domaine de la gestion de publications; aptitude pour l'édition et la correction; excellentes capacités de communication orale et écrite; bilingue; expérience dans le domaine muséal ou dans un domaine connexe. Échelle de salaire (devant être révisée prochainement): de $22 000 à $26 000.

Chef de la Normalisation et de la Formation Professionnelle

Le titulaire de ce poste, qui relèvera du Directeur administratif, sera responsable de divers programmes et politiques en matière de formation professionnelle, et devra notamment: offrir leadership et conseils à des organismes de formation muséale; élaborer des normes; administrer un programme de bourses, un programme d'accréditation et un cours par correspondance de base. Qualités requises: expérience dans le domaine muséal; antécédents dans le domaine de l'éducation et de systèmes d'enseignements; être bilingue ou être prêt(e) à apprendre l'autre langue officielle. Le salaire de la personne choisie sera établie en fonction de son expérience.

Les intéressés doivent envoyer leur demande accompagnée de références, au plus tard le 16 mai 1983, au:

Directeur administratif,
Association des musées canadiens
280, rue Metcalfe, pièce 202
Ottawa (Ontario) K2P 1R7

association des musées canadiens

Société de développement des industries de la culture et des communications

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PATRIMOINE IMMOBILIER

La Société de développement des industries de la culture et des communications est à la recherche d'une personne qualifiée pour prendre charge de sa nouvelle responsabilité à l'égard de propriétés immobilières à valeur patrimoniale. Le titulaire sera localisé à Québec.

LA TÂCHE:
— concevoir un plan directeur de développement pour un ensemble d'immeubles et en superviser l'exécution;
— concevoir et diriger la structure organisationnelle de gestion;
— préparer un budget et diriger les opérations financières;
— négocier avec des partenaires privés et publics des opérations de type architectural et de restauration d'immeubles;
— gérer la propriété d'immeubles du domaine public.

EXPÉRIENCE REQUISE:
Cinq années d'expérience pertinente dans les domaines suivants ou au moins dans deux d'entre eux:
— la gestion immobilière;
— la gestion financière;
— l'administration publique.

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES:
Diplôme de premier cycle en administration, en génie ou en architecture.

RÉMUNÉRATION:
Un salaire de base de $40,000. à $50,000. selon les qualifications plus les bénéfices marginaux.

DATE D'ÉCHÉANCE:
Candidatures reçues à la SODICC jusqu'au 20 mai 1983.

Veuillez faire parvenir votre demande à:

Président-directeur général
SODICC
801, rue Sherbrooke Est — 4e étage
MONTRÉAL (Québec)
H2L 1K7

Un organisme culturel des plus dynamiques situé à Montréal est à la recherche d'un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

La personne choisie, relevant du comité exécutif, sera responsable de tout ce qui ne touche pas à la direction artistique. Principalement, elle coordonnera le travail des services de finance, marketing, production, personnel et autres. Elle verra à la bonne marche de l'organisation dans une recherche d'efficacité maximale.

Nous recherchons la candidature de gestionnaires qui, dans le passé, ont fait valoir leurs qualités de communicateurs et de planificateurs. Idéalement, ils seront familiers avec la gestion d'une compagnie artistique qui a des activités nationales et internationales. La maîtrise des deux langues officielles est souhaitable.

Le salaire est fonction des qualifications et de la pertinence de l'expérience des candidats.

Si vous désirez une entrevue, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à :

Michel Bonneville
Directeur du recrutement des cadres
C.P. 301, Tour de la Bourse, Montréal (Québec) H4Z 1G9

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE

Conseillers en administration

RÉDACTEUR EN CHEF

Une entreprise de presse québécoise reconnue et solidement implantée dans le milieu de l'édition recherche un ou une journaliste apte à occuper le poste de rédacteur en chef d'une publication culturelle grand public qui sera lancée sous peu.

Conditions requises:
— expérience d'au moins (5) ans dans la presse écrite ou parlée;
— connaissance du milieu des mass média;
— sens de l'organisation, esprit d'initiative;
— aptitude pour le travail en équipe et la gestion de projets spéciaux.

Salaire et autres avantages à discuter.

Les candidatures demeureront confidentielles.

Faire parvenir curriculum vitae dans les sept (7) jours, à:

DOSSIER 1124
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, QC. H2Y 3S6

AVIS DE CONCOURS

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Concours de recrutement d'un Directeur du scrutin pour les circonscriptions électorales de Johnson, Laviolette, Outremont et Rousseau

Conformément à la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec doit, par voie de concours public, nommer une personne pour occuper la fonction de Directeur du scrutin pour chaque circonscription électorale. La durée du mandat est de 5 ans.

Un Directeur du scrutin peut continuer d'exercer son occupation habituelle.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Directeur général des élections, le Directeur du scrutin est notamment chargé, dans sa circonscription électorale, de l'application de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales et de la Loi régissant le financement des partis politiques. À cet égard, il voit à l'organisation de tout recensement annuel, de tout scrutin et à l'exécution de toute autre tâche connexe.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Le candidat doit avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir 18 ans accomplis, être citoyen canadien, être domicilié au Québec depuis 12 mois, n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale et n'être dans aucun cas d'incapacité prévue par la loi.

De plus, le candidat doit être, de préférence, domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle il pose sa candidature mais le candidat dont le lieu de domicile est situé dans une circonscription contiguë peut s'inscrire à ce concours. Dans ce dernier cas, la personne doit être en mesure d'exercer la fonction d'une façon satisfaisante comme si elle était domiciliée dans la circonscription électorale pour laquelle elle est nommée.

Toutes ces conditions devront être respectées au moment de la date de fermeture du concours, soit le 20 mai 1983 à 16h30.

RÉSUMÉ DES CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS

Pendant l'exécution de son mandat, le Directeur du scrutin doit répondre en tout temps aux exigences du «Règlement concernant les conditions d'exercice des fonctions de Directeur du scrutin». Ce règlement stipule, entre autres, qu'un Directeur du scrutin doit n'être membre d'aucun parti politique fédéral ou provincial et ne se livrer à aucun travail de nature partisane. Il doit se conformer aux directives du Directeur général des élections, accomplir son travail de façon efficace, être capable de l'exécuter pendant la période où les devoirs de sa charge l'exigent en ayant la disponibilité nécessaire pour ce faire. Il ne doit pas exercer de fonctions identiques tant au niveau fédéral que municipal. Il doit être intègre et respecter en tout point le serment ou affirmation solennelle d'allégeance, d'office et de discrétion qu'il a prêté.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES

L'évaluation des candidats portera plus particulièrement sur une connaissance pertinente de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales, de la Loi régissant le financement des partis politiques et du territoire de la circonscription électorale pour laquelle ils posent leur candidature. Une formation académique suffisante ou l'équivalent pour rédiger des rapports et assurer la formation du personnel électoral, de même qu'une expérience pertinente dans l'organisation et la gestion d'activités diverses à caractères socio-politique, socio-économique, socio-culturel ou autres activités similaires.

La facilité de s'exprimer en public de manière efficace, le travail en équipe, la capacité de porter un jugement sûr, le sens de l'organisation, l'autonomie et la maturité sociale sont également des aptitudes recherchées.

PARTICIPATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les candidats répondant aux conditions d'admission seront appelés à subir un examen écrit dont le résultat déterminera leur participation éventuelle à une entrevue devant un comité de sélection.

NOMINATION

La sélection est établie sur la base de critères de compétence et d'aptitudes et la nomination est faite selon l'ordre de mérite des candidats.

INSCRIPTION

• PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 7 mai 1983 au 20 mai 1983 inclusivement.

Par ailleurs, tout formulaire d'inscription dont le cachet postal ne dépassera pas le 20 mai 1983 sera considéré.

Tout formulaire d'inscription livré en personne à l'un ou à l'autre des bureaux du Directeur général des élections après 16h30 le 20 mai 1983 sera refusé.

• FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les candidats doivent s'inscrire au moyen d'un formulaire d'inscription disponible **aux seuls endroits suivants:**

Directeur général des élections
Centre de renseignements
3460, rue La Pérade
Rez-de-chaussée
Sainte-Foy, QC
G1X 3Y5

OU

Directeur général des élections
1575, boul.
Henri-Bourassa ouest
6e étage
Montréal, QC
H3M 3A9

Pour toute information relative à la tenue de ce concours ou pour obtenir un formulaire d'inscription, veuillez communiquer SANS FRAIS avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro: **1-800-463-4378.**

JOHNSON CONCOURS D.G.E. DS.04
LAVIOLETTE CONCOURS D.G.E. DS.05
OUTREMONT CONCOURS D.G.E. DS.06
ROUSSEAU CONCOURS D.G.E. DS.07

Le Directeur général des élections du Québec

AUX ANNONCEURS *Carrières et professions*

D'une pierre deux coups...

ÉCONOMISEZ DOUBLEMENT
EN ANNONÇANT VOS OFFRES D'EMPLOIS
DANS LE DEVOIR

En matière d'annonces de recrutement, on ne mesure pas un journal à son tirage, mais plutôt à la qualité de son auditoire.

LE DEVOIR est l'instrument privilégié des universitaires, des professionnels(les), des gestionnaires, des hauts fonctionnaires et du personnel du milieu de l'éducation. En vous adressant à cet auditoire:

- *vous recueillez rapidement des réponses pertinentes de candidats(es) aptes à une entrevue;*
- *vous profitez de nos tarifs incomparablement bas;*
- *vous couvrez tout le Québec;*
- *vous publiez dans un contexte éditorial qui rehausse la crédibilité et l'efficacité de vos messages.*

*Faites d'une pierre deux coups; **évitez les délais** de procédures en visant juste et **économisez** en profitant de nos tarifs avantageux.*
Nous offrons, gracieusement, les services de composition, montage et épreuves.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LE DEVOIR, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Qué. H2Y 1X1
***Micheline Turgeon,** publicité, tél.: 844-3361*

INGÉNIEUR

Directeur technique

Poste à Québec

Notre entreprise est une PME dont un des secteurs d'opération est la fabrication d'équipement destiné au traitement des déchets industriels. Les objectifs à long terme de la direction privilégient une croissance importante des activités dans ce secteur ainsi qu'une diversification dans les domaines de L'ÉNERGIE et de L'ENVIRONNEMENT. Le président cherche, comme bras droit, un directeur technique.

Ce dernier est responsable de la réalisation du produit: design, amélioration, production, installation et service. Il est également responsable de la recherche et du développement de nouveaux produits. De plus, il procure le support technique requis par les ventes. Comme responsabilités inhérentes à ses fonctions il aura à rendre la contribution des activités sous sa juridiction conforme aux objectifs de profitabilité de l'entreprise.

La personne recherchée est ingénieur en mécanique et est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Elle a environ 5 années d'expérience qui l'ont exposée à toutes les phases de la réalisation d'un produit. Outre sa compétence technique, elle est orientée vers le marché et sensible aux impératifs de la vente. Elle a fait preuve de la persévérance et de la discipline requises à mener à terme de la recherche et du développement. Enfin, elle est habile en relations humaines, peut travailler en équipe dans une PME et est bilingue.

La rémunération globale incluant des avantages sociaux intéressants sera établie selon les qualifications et l'expérience du candidat et n'aura pour limites que les résultats obtenus.

Si vous voulez joindre votre compétence technique à une PME orientée vers un marché potentiel alléchant, faites parvenir votre curriculum vitae à notre président.

Georges Nadeau inc.

Louis Nadeau
Georges Nadeau Inc.
1535, Boul. Hamel Ouest
QUÉBEC (Québec)
G1N 3Y7

SIÈGE SOCIAL: 1535, BOUL. HAMEL OUEST
QUÉBEC G1N 3Y7
MONTRÉAL: 500 BOUL. MONTPELLIER
VILLE ST-LAURENT, P.Q. H4N 2G7

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Le plan de Richard reçoit un bon accueil

par Clément Trudel

MIS à part un éditorial cinglant du quotidien *Le Soleil* de Québec, le programme d'action dévoilé cette semaine par le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Clément Richard, semble être généralement bien accueilli par les milieux concernés.

Dans un éditorial publié jeudi, Jacques Dumais du *Soleil* dénonce notamment l'intention du ministre d'accentuer le rôle moteur de Montréal sur le plan culturel. « Cette mégalopole de la culture engendre des frustrations partout ailleurs, écrit M. Dumais. À l'argument voulant que l'avenir de Montréal soit l'avenir du Québec, on répond par un autre tout aussi valable: le dynamisme des régions favorise celui de Montréal. Au plan culturel, les 'régionaux' en ont assez de devoir absolument passer par ses centres de production monopolistes, sa colonie artistique figée et ses ondes dominatrices pour assumer et dépasser leur propre reflet culturel. »

De son côté, cependant, Mme Ludmilla Chiriaeff, directrice de la Maison de la Danse, voit dans le programme de M. Richard « un déblocage », un « très bon signe » tandis que Mme Lise Richer, directrice générale du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), trouve ce document «intéressant» précisément parce qu'il énumère des actions à réaliser, ne se confinant pas à des études ou à des définitions.

Pour sa part, M. Jean Fournier, directeur général de l'Union des artistes, déclarait après lecture rapide du document de M. Richard intitulé *Actions culturelles pour aujourd'hui* que cet énoncé semblait se conformer aux objectifs poursuivis par l'UdA, qu'il espérait que les sommes promises ne feraient pas double emploi avec des programmes connus et que la volonté de conserver à Montréal ce trait de «métropole culturelle» rencontrait son assentiment.

À Québec, au nom de l'Orchestre symphonique de cette ville, M. François Magnan disait qu'il était présentement trop tard pour songer à une « saison estivale » que pourraient permettre les nouveaux subsides mais que l'OSQ n'avait encore pu à ce jour résoudre un problème de « continuité ».

Mme Chiriaeff souligne qu'il est assuré qu'un budget plus élevé sera consacré aux Affaires culturelles, ce qui indique que le titulaire de ce ministère «commence à être entendu par ses collègues ministres». Une des richesses naturelles du Québec, c'est précisément sa culture, rappelle Mme Chiriaeff, qui s'étonne qu'une consultation entamée soit suivie si «rapidement» de gestes concrets. Que des crédits additionnels soient accordés à la danse et au cinéma , c'est «encourageant», ajoute-t-elle.

Quant à Mme Richer du Conseil des arts de la CUM, elle attend de voir la «mise en marche» des éléments nouveaux contenus dans le dernier document du ministère. « On se réjouit beaucoup », dit-elle, particulièrement de ce qui permet une prise de décision «à Montréal» au sujet de compagnies «parce que les choses se passent à Montréal» et que ça fait 20 ans environ que ce courant se précise. « Il y a des absences évidemment » mais Mme Richer attend avec intérêt le contenu que l'on donnera à cette Société québécoise de développement des arts dont le principe est présentement à l'étude.

À Québec, d'après M. François Magnan, de l'OSQ, il n' y a eu à ce jour que des contacts officieux entre cet orchestre et le ministère, de sorte que l'on n'est pas encore fixé sur les crédits nouveaux destinés à l'OSQ. Il reste que 61 musiciens sont régulièrement sous contrat et qu'au minimum il en faudrait 70; qu'en 1984 il est probable que l'OSQ ait une saison de 34 semaines (au lieu de 32 présentement). Il est trop tard toutefois pour penser instituer une saison estivale pour 1983 et M. Magnan identifie la «continuité» comme problème principal dans cet orchestre où les temps de battage, entre les concerts, lui semblent trop longs.

Au nom de l'Union des artistes, M. Fournier s'est demandé ce que signifiaient dans la bouche du ministre les mots «plus juste répartition des subventions». Il pense que les critères de viabilité et de professionnalisme pour les troupes à subventionner entrent dans le champ des préoccupations de toujours de l'UdA (ces deux critères seraient des préalables à l'octroi de subventions triennales garanties à 100 % du tarif initial). L'Union appuie par ailleurs les efforts des théâtres autogérés mais reconnaît que le théâtre conventionnel peut avoir ses problèmes «même s'il s'agit de troupes professionnelles».

LA BOÎTE À ÉCHOS

La dernière représentation de la pièce *Le Jardin de la maison blanche* a lieu ce soir à 21 h au Café Espéranto (3553 Saint-Urbain). Dans le cadre de la rencontre des artistes populaires des ethnies culturelles. (842-8836).

■

Dimanche et lundi (20 h à la salle Pollack) concert de *l'ensemble vocal Tudor*. Oeuvres de Britton, Schumann et Randall Thompson. Dernier concert, en l'honneur du printemps, avec le pianiste Paul Helmer et le choeur d'enfants de l'école F.A.C.E.

■

De 14 h à 17 h 30, dimanche, vernissage des oeuvres d'*Émilienne Racette*, à la galerie située au 1515 rue Notre-Dame, à Lachine. Jusqu'au 1er juin.

■

En l'église de Sainte-Thérèse, dimanche à 19 h 30, un concert marque le 10e anniversaire de l'ensemble vocal *Alternatim*. Oeuvres de Hayden, Haendel, Verdi, Vivaldi interprétées par deux choeurs et par l'*Orchestre symphonique Joseph-François- Perreault*.

■

À la Place des Arts (salle Wilfrid-Pelletier) dimanche à 14 h 30, *André Gagnon* joue Mozart et Charles Dutoit dirige l'Orchestre symphonique de Montréal dans un concert Esso.

■

Au Café du Marché (4375 Ontario) l'on joue dimanche soir la comédie musicale *Jamais dans cent ans*, avec plus de 40 personnes en scène. Une rétrospective de 100 ans de chansons coïncidant avec le centenaire d'Hochelaga-Maisonneuve.

Revue Xcéteras

Les artistes de toutes disciplines désireux de présenter leur travail dans le deuxième numéro de la revue *Xcéteras* sont priés de soumettre leur candidature au comité de sélection avant le 16 mai à 17 h.

« La présentation d'un travail déjà entrepris ou terminé au cours de l'année dernière demeure la seule condition préalable », précise-t-on dans un communiqué. Pour renseignements supplémentaires: 879-4314, 523-0870, 525-0522 ou 277-0231.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 29 et 30

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 760-43-000004-83
M. X Y Z
requérant
-et-
Monsieur EDY TESSIER,
Intimé

AVIS

Prenez avis qu'une requête en vue d'obtenir une ordonnance de placement (Art. 615 C.C.Q.) concernant votre enfant Roger François Pascal a été déposée au Greffe du Tribunal de la jeunesse du district de Beauharnois.
Vous êtes donc avisé qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou votre contestation dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Les requérants pourront obtenir un jugement par défaut, suivant les conclusions de la requête.
Valleyfield, le 18 avril 1983
ROYAL BOYER
Greffier-adjoint
Tribunal de la jeunesse
District de Beauharnois
Me Louis A. Legault
3380, rue Notre-Dame #200
LACHINE P.Q.
Tél: 637-5568

PERMIS SPÉCIAL

PRENEZ AVIS que MARCEL TURCOTTE, de St-Henri-de-Lévis, détenteur du permis Q-500,328, région 03, et EMERSON McKINLEY de St-Gabriel de Valcartier, détenteur du permis Q-502,428, région 03, s'adressent à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner un service de camionnage en vrac, transport de bois de la souche au moulin pour le compte de GHISLAIN PAPINEAU LTÉE, dans la région connue sous le nom de Deux-Rivières du Côté de Québec et sise dans la région 08.
Le permis sera valide pour une durée de 364 jours à compter de la date de la décision à intervenir.
Les demandeurs demandent également l'application de l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne exécutoire immédiatement.
Tout intéressé peut s'opposer et/ou intervenir dans la présente affaire dans les cinq (5) jours de la deuxième publication du présent avis à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boul. Charest, Québec, Qué.
CHOUINARD & GERVAIS / AVOCATS
Me Yvon Chouinard
35, Grande-Allée est
Québec, Qué. G1R 2H5
Tél.: (418) 647-2374
Nos dossiers: C 5578-1, C5577-1
1ère publication: 6 mai 1983
2ème publication: 7 mai 1983

PRENEZ AVIS QUE Thomas R. Stewart s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale de Arnold Bros. Transport Ltd, détentrice du permis M-301796 et ce, sur toutes et chacune des clauses dudit permis. Arnold Bros. Transport Ltd désire obtenir le droit d'agir comme courtier pour ce faire.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 6 mai 1983
2ème publication: 7 mai 1983
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
J. Maurice Lachance, vendeur de marchandises variées, domicilié et résidant au 585, Boul. Laurier, Ste-Madeleine, Québec.
Failli
AVIS est par les présentes donné que J. MAURICE LACHANCE a fait cession de ses biens le 26ième jour d'avril 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16ième jour de mai 1983, à 10:30 heures au bureau du syndic, au 1, Place Ville-Marie, Suite 3210, à Montréal, Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 2 mai 1983
CLAUDE LUSSIER, c.a.
Syndic
NORMANDIN, BARRIÈRE & CIE
Édifice de la Banque Royale du Canada
1, Place Ville-Marie
Suite 3210
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél.: (514) 861-9311

AVIS
AVIS est par les présente donné en vertu de l'article 1571(d) du Code Civil qu'un transfert de toutes les demandes de loyers, présentes ou futures payables en vertu de tous les baux affectant présentement ou dorénavant le centre d'achats situé au 1050, boulevard Monseigneur Langlois, St-Timothée, Québec de Les Entreprises TapTip Inc., ayant sa principale place d'affaires dans la province de Québec en la ville de Montréal, en faveur de la Northwestern Mutual Life Insurance Company, à titre de garantie, en date du 6e jour de décembre 1982 et enregistré à la Division d'enregistrement de Beauharnois le 2e jour de mai 1983 sous le numéro 191004.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005892-839
IMMEUBLES BÉNÉFICIAL LIMITÉE,
Partie demanderesse
-vs-
KAREN WHELEN FULLER,
Partie défenderesse
-et-
LE RÉGISTRATEUR DE CHAMBLY
LES FULLER
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse KAREN WHELEN FULLER et le mis-en-cause LES FULLER, d'adresse inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Deux copies du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119A C.P.C., a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par la défenderesse KAREN WHELEN FULLER et le mis-en-cause LES FULLER de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 4 mai 1983
ME MARCELLE AUBRY,
Protonotaire-Adjoint
MES BRUNET & BRUNET
440 Dorchester ouest
Montréal, Québec
H2Z 1V7
Tél: 861-0931

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80 (4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
FLORENT DUVAL, maître-machiniste, domicilié et résidant au 2490, rue St-Émile, app. 5 Montréal, Québec.
Faillit
AVIS est par les présentes donné que FLORENT DUVAL a fait cession de ses biens le 28ième jour d'avril 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ième jour de mai 1983, à 10:00 heures au bureau du syndic, au 1, Place Ville-Marie Suite 3210, à Montréal, Québec. DATÉ DE MONTRÉAL, ce 2 mai 1983
CLAUDE LUSSIER, c.a.
Syndic
NORMANDIN, BARRIÈRE & CIE
Édifice de la Banque Royale du Canada
1, Place Ville-Marie
Suite 3210
Montréal, Québec
H3B 2W3
Tél.: (514) 861-9311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-124498-837
PIERRETTE GAUTHIER,
Requérante
-vs-
GUY CARDINAL,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, GUY CARDINAL, d'adresse inconnu, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête en divorce, affidavit, certificat, déclaration et avis, a été laissée au bureau de la direction, générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par l'intimé, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement irrévocable de divorce, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 5 mai 1983
ME MARCELLE AUBRY,
Protonotaire-Adjoint
MES CYR & GLOENSKY
11905 Est, Notre-Dame, suite 310
Pointe aux Trembles, Québec
H1B 2Y4
Tél: 645-2212

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
MARIE ET LAURE GAULIN
Avis est par les présentes donné que Mesdemoiselles Marie et Laure Gaulin, 3485 rue Des Maronniers, Saint-Hyacinthe, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: "BOUTIQUE MARYSE ENRG." 1645 rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 29ième jour d'avril 1983, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ième jour de mai 1983, à 11:00 heures, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.
Laurent Langevin, C.G.A.
Bureau
1305 ouest, rue Girouard
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-005264-831
MARIA TAVONE ROMANO,
demanderesse
-vs-
L'INDEMNITÉ COMPAGNIE CANADIENNE,
défenderesse
-et-
SERVICE D'ENTRETIEN BEAULIEU & SYLVAIN INC.,
mise-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR
La mise en cause, Service d'Entretien Beaulieu & Sylvain Inc., d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art, 119 á C.P.C. a été à son inention au bureau de la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, 1 est, Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal.
Faute par la mise en cause de comparaître dans ce délai, statuer et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 5 avril 1983
JEANNE TELLIER,
Protonotaire adjoint
Me Sergio Tucci
201 est, St-Zotique
Montréal, P.Q.

COLLÈGE AHUNTSIC

APPEL D'OFFRES

PROJET: 7054
DESCRIPTION: ASSURANCE GÉNÉRALES
PROPRIÉTAIRE: COLLÈGE AHUNTSIC
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec
H2M 1Y8
Tél.: (514) 389-5921

Le Collège Ahuntsic, propriétaire, demande des soumissions pour ses assurances générales, pour la période du 1er juillet 1983 au 30 juin 1984, ou si l'assureur le désire jusqu'au 30 juin 1986.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier de charges qui peut être obtenu en deux (2) exemplaires moyennant un montant de 10,00$ (chèque ou mandat-poste) payable à l'ordre du Collège Ahuntsic et non remboursable, à compter de 10 h 00, le 9 mai 1983, à l'endroit suivant:

Collège Ahuntsic
Direction des services administratifs
9155 rue St-Hubert, lacal A-1480
Montréal, (Québec)
H2M 1Y8 Tél.: (514) 389-5921

Les soumissions (l'original et deux copies) seront reçues, dans les enveloppes cachetées prévues à cette fin, au local A-1480, 9155, rue St-Hubert, Montréal, H2M 1Y8, le 31e jour de mai 1983, jusqu'à 15 heures, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le Collège Ahuntsic ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourera aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le (ou les) soumissionnaire(s).

André Galarneau
Le directeur des Services Administratifs

AVIS PUBLIC

PROJET D'EXPANSION ET D'AMÉNAGEMENT DU PARC BERNIER À L'ISLET-SUR-MER

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu des dispositions de la section IV A de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 22 avril 1983 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public au Bureau de renseignements agricoles, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 206 des Pionniers est, L'Islet-sur-Mer, téléphone (418) 247-3922, du undi au vendredi de 8:30 à 12:00 heures et de 13:00 à 16:30 heures, à la Bibliothèque municipale (salle municipale) de L'Islet-sur-Mer, téléphone (418) 247-3914, le jeudi de 19:00 à 20:30 heures et le dimanche de 10:00 à 11:00 heures et au Bureau d'Audiences Publiques, 5199 rue Sherbrooke est, Porte 3860, Montréal, téléphone (514) 873-7790 et 2360, chemin Ste-Foy, 1er étage, Québec, téléphone (418) 643-7447. On peut y obtenir la liste des lots touchés par ce projet.

D'ici le 5 juin 1983, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Le 25 avril 1983

Cet avis est publié par l'Association des Marins de la Vallée du St-Laurent conformément au Règlement général relatif à l'évaluation et à l'examen des impacts sur l'environnement adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2).

Avis Public

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Consultation sur le projet de calendrier d'implantation de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi 65).

Le ministre des Communications, monsieur Jean-François Bertrand, invite les organismes publics visés par la Loi 65, les associations et les citoyens à faire connaître leurs réactions au projet de calendrier. Ces journées se dérouleront en deux parties: une séance d'information générale sur les implications de la Loi 65 sera suivie de l'audition des avis des organismes sur le projet de calendrier. Les journées de consultation se dérouleront dans les villes et aux dates suivantes:

Gaspé
Mercredi 11 mai
Hôtel Adams
10h00 — Séance d'information
14h30 — Séance de consultation

Rimouski
Jeudi 12 mai
Hôtel de Ville
14h00 — Séance d'information
19h30 — Séance de consultation

Baie-Comeau
Lundi 16 mai
Hôtel Le Manoir
09h30 — Séance d'information
14h30 — Séance de consultation

Sept-Îles
Mardi 17 mai
Hôtel Sept-Îles
09h00 — Séance d'information
14h30 — Séance de consultation

Jonquière
Jeudi 19 mai
Centre des Congrès
09h00 — Séance d'information
14h00 — Séance de consultation

Sherbrooke
Mardi 24 mai
Motel Le Baron
14h00 — Séance d'information
Mercredi 25 mai
Motel Le Baron
09h00 — Séance de consultation

Trois-Rivières
Jeudi 26 mai
Motel Le Baron
09h00 — Séance d'information
14h00 — Séance de consultation

Hull
Mardi 31 mai
Palais des Congrès
09h00 — Séance d'information
14h00 — Séance de consultation

Rouyn
Mercredi 1er juin
Hôtel Noranda
14h00 — Séance d'information
19h30 — Séance de consultation

Québec
Mardi 7 juin
Château Frontenac
09h00 — Séance d'information (secteurs scolaire et social)
14h00 — Séance d'information (secteur municipal)
Mercredi 8 juin
Château Frontenac
09h00 — Journée de consultation

Montréal
Mardi 14 juin
Hôtel Holiday Inn-Richelieu
09h00 — Séance d'information (secteurs scolaire et social)
14h00 — Séance d'information (secteur municipal)
Mercredi le 15 juin
Hôtel Holiday Inn-Richelieu
09h00 — Journée de consultation

JEAN-FRANÇOIS BERTRAND
Ministre

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir aussi en pages 26 et 27

DIRECTEUR

Service des immeubles et de l'équipement

L'entreprise:
Organisme unique en son genre au Québec, l'Institut Armand-Frappier joue le rôle de chef de file dans le domaine de la recherche en microbiologie et en biotechnologie. En plus de ses activités de recherche, d'enseignement et de services à la communauté, l'Institut gère d'importantes activités de production ultra-spécialisées.

Le défi:
Relevant du directeur administratif, le directeur du service des immeubles et de l'équipement est responsable de la coordination et de la réalisation des activités reliées à la construction, à l'aménagement, à l'entretien et à la protection des ressources physiques de l'Institut.

Le candidat:
Votre formation universitaire en génie ou en architecture doublée d'une expérience acquise en gestion d'immeubles et en construction, vous prépare bien à assumer les responsabilités de ce poste.

Traitement:
Selon la politique salariale du personnel de cadre.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 20 mai 1983 au:

Service des ressources humaines
INSTITUT ARMAND-FRAPPIER
531, boulevard des Prairies
Laval-des-Rapides
Ville de Laval (Québec) H7N 4Z3

Université du Québec
Institut Armand-Frappier

Brian souffre d'insuffisance rénale. Une maladie qui gonfle son petit corps de substances toxiques. Sa vie dépend de traitements de dialyse qui purifient son sang. Brian a besoin d'un rein. Mais, la réussite de greffes et la prévention des maladies rénales coûte très cher.

Vous avez les reins solides? Luttez avec nous. Pour donner à la Fondation appelez sans frais au 1-800-268-7742, opératrice #77.

LA FONDATION CANADIENNE DES MALADIES DU REIN
Vous avez les reins solides? Luttez avec nous!

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-042712-823. CLAUDE PAQUETTE & AL, partie demanderesse —vs — JACQUELINE LACHAPELLE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 12:30 heures, au: 622 Terrebonne, à Terrebonne, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUELINE LACHAPELLE saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Kelvinator, 1 sécheuse Inglis, moteur hors bord Evinrude 6 HP, 1 moteur hors bord Mercury 50 forces, 1 petit moteur électrique Minekota, 1 machine à coudre Juki, 1 machine à coudre Consew, 1 machine à coudre overlock Brother et meuble, 1 mobilier de salon 3 morceaux, autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-046931-825. LES INDUSTRIES PARKER-LAJOIE LTÉE, partie demanderesse —vs — JEAN-JACQUES RASTOLDO, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 10:00 heures, au: 5685 Bertrand, à Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-JACQUES RASTOLDO saisis en cette cause, consistant en: 1 photopieur Toshiba, 1 machine à écrire IBM, 1 magnétophone à cassettes Aiwa, 1 souffleuse à neige Cadet International, 1 piano 1 clavier avec banc en bois, 1 véhicule automobile Mercedes vert, 4 portes, plaque = 6811,106 Qué. 83 = de série 11501712007046, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-018495-825. MICHEL POISSANT, partie demanderesse —vs — RAYNALD GAUDET, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 mai 1983 à 13:30 heures, au: 129 Lachapelle, à St-Paul de Joliette, Montréal, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYNALD GAUDET saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Dodge Monaco 1977 de couleur rosse, plaque = 124II920, 1 téléviseur couleur console Quasar, 1 sofa en matériel beige, 1 table de salon en bois, 2 tables de coin en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 755-02-000955-80. MICHEL MARTIN, partie demanderesse —vs — MADY WERNER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mai 1983 à 11:00 heures, au: 3256 Lareau, à Carignan, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MADY WERNER saisis en cette cause, consistant en: 1 piscine hors-terre avec filtreur Coleco, 1 remorque plaque = R424-831, en bois, 1 vaisselier 2 corps vitre, 1 lave-vaisselle Maytag, 1 laveuse Brentwood, 1 sécheuse Whirlpool, 1 téléviseur couleur console Solid State, 1 récepteur AM-FM stéréo Marantz, 1 congélateur Brentwood, 1 coffre-fort gris et son contenu, 1 tondeuse à gazon, 1 cric hydraulique rouge 2 tonnes, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE, NO: 460-02-000497-810. OVILA BERNARD TIRE SERVICE LTÉE, partie demanderesse —vs — GARTEX INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 14:30 heures, au: 1727 re Gauthier, à Varennes, district de Richelieu, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARTEX INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Oldsmobile Gm, de couleur rouge vin, plaque = è1398610 Qué. 82. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE, NO: 460-02-000497-810. OVILA BERNARD TIRE SERVICE LTÉE, partie demanderesse —vs — GARTEX INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 14:00 heures, au: 1900 Marie-Victorin, à St-Bruno, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GARTEX INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC de couleur rouge, 1978, diésel, plaque = F819-313, modèle Sierra 15 avec cabine blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Richelieu, COUR SUPÉRIEURE, NO: 765-04-000137-81. NICOLE BEAUCHEMIN, partie demanderesse —vs — RICHARD HÉBERT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 11:00 heures, au: 3171 Grande Allée, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD HÉBERT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet modèle Caprice 1977, de couleur verte, 2 portes, plaque = 801II272 Qué. 82. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, NO: 750-02-000148-839. ARMOIRES DE CUISINE BELOEIL INC., partie demanderesse —vs — WINSTON VILLAGE DEV. LTD., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 10:00 heures, au: 1425 Dorchester ouest, à Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WINSTON VILLAGE DEV. LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire Adler, 1 table circulaire avec base be plexiglass, 1 bureau en bois 7 tiroirs, 3 séparateurs en matériel gris, 1 meuble en bois, 1 fauteuil pivotant en tissus beige, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, NO: 760-02-000849-823. TOTAL RESTORATION CO. LTD., partie demanderesse —vs — SERGE MYRE, partie défenderesse, TOTAL RESTORATION CO. LTD., tiers(ce) saisi(e). PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 13:00 heures, au: 2067 Chartier, à Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOTAL RESTORATION CO. LTD., saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle Admiral, 1 réfrigérateur Admiral, 1 sécheuse et 1 laveuse Admiral, 1 téléviseur couleur Quasar, 1 lave-vaisselle Sears, 1 récepteur stéréo console Multiplex, 1 scie sauteuse Mor-Power, 1 scie ronde B&D, 1 tondeuse à gazon à essence Lawn Boy, 1 machine à coudre Omega, 1 épandeur d'engrais, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-018495-825. MICHEL LEGAULT, partie demanderesse —vs — JEAN-MARC BOUGIE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 mai 1983 à 10:00 heures, au: 8381 Montrichard Cr., à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-MARC BOUGIE saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois beige, 1 classeur 2 tiroirs, 1 machine à écrire Smith Corona, 1 camera Olympus, 1 sofa bleu et blanc 2 places, 1 table ronde dessus vitrée et 4 chaises en bois et tissus beige, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCÔTEAUX, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-006234-830. P.E. MAURICK & FILS CIE LTÉE., partie demanderesse —vs — LES COPROPRIÉTÉS 2000 LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mai 1983 à 11:00 heures, au: 622 Ste-Foy, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PROPRIÉTÉS 2000 LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 photopieur Toshiba, 1 machine à écrire Olympia, 1 classeur métallique beige 2 tiroirs, 1 chaise en cuirette noire sur roulettes, 3 tables métalliques sur roulettes, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-034804-825. LA REINE, partie demanderesse —vs — MICHAEL OWENS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 12:30 heures, au: 9760 Larose, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL OWENS saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet Van 1979, plaque = 525B054 Qué. 83, de couleur noire. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, COUR SUPÉRIEURE, NO: 760-05-000491-827. TRANSPORT SIROIS LTÉE, partie demanderesse —vs — RÉNOVATION MAISONS D'AUJOURD'HUI, partie défenderesse, LES ENTREPRISES M.H.T., tiers(ce) saisi(e). PRENEZ AVIS que le 19 mai 1983 à 13:00 heures, au: 6905, Route 132, à Ste-Catherine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉNOVATIONS MAISONS D'AUJOURD'HUI saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile (roulotte) beige et brun mesurant 12' de large par 60' de long montée sur 3 essieux avec pneus. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-001311-834. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs — RESTAURATION PLATON INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mai 1983 à 10:00 heures, au: 6506 Avenue du Parc, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT PLATON INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigérateur 3 portes, 1 four à pizza Bakers Pride, 1 cuisinière au gaz South Bend avec plaque chauffante, 1 extincteur chimique, 1 caisse enregistreuse, 1 refrigérateur à bière 3 portes, 1 récepteur AM-FM Marantz, 1 congélateur Kelvinator, 1 lave-vaisselle Jackson, 2 compresseurs, 1 tranche-viande Globe, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE, NO: 700-05-001410-814. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- JEAN PROULX INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mai 1983 à 11:00 heures au 576 Rang l'Annonciation, à Oka,district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN PROULX INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 tracteur John Deere 1830 et accessoires, 1 tracteur John Deere 920, 1 tracteur Massey Ferguson 135, 1 moteur à tracteur au gaz 35 forces Massey, 1 camion Dodge 1964 avec plate-forme de couleur rouge, plaque = N105442 Qué. 81, 1 faucheuse hydraulique rouge, 1 semeuse à blé d'inde verte John Deere, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no: 500-27-010543-827. MINISTÈRE DU REVENU partie demanderesse —vs— ROBERT GERMAIN partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 mai 1983 à 10:00 heures. Au: 1665 Versaille = 5, à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT GERMAIN saisis en cette cause, consistant en: 1 tour à métal 10' de long PotisJe Morando, 1 scie à métal industrielle Marvel, 1 perçeuse motorisée Canadian. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 2668-82. VILLE DE BELOEIL, Partie demanderesse -vs- VIDAL ET BÉLANGER. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 mai 1983 à 11:00 heures au 326 Laurier, à Beloeil, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VIDAL ET BÉLANGER saisis en cette cause, consistant en: 1 séchoir industriel Hoyt, 1 leveuse industrielle avec moteur extérieur arrière, 2 presseuses New Yorker, 1 caisse enregistreuse, 1 véhicule automobile GMC 1981 model Vandura, plaque = F379-776, de couleur bleu et blanc, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-001311-834. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse —vs — RESTAURATION PLATON INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 mai 1983 à 10:00 heures, au: 6506 Avenue du Parc, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT PLATON INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir réfrigérateur 3 portes, 1 four à pizza Bakers Pride, 1 cuisinière au gaz South Bend avec plaque chauffante, 1 extincteur chimique, 1 caisse enregistreuse, 1 refrigérateur à bière 3 portes, 1 récepteur AM-FM Marantz, 1 congélateur Kelvinator, 1 lave-vaisselle Jackson, 2 compresseurs, 1 tranche-viande Globe, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-011140-824. CENTRE DU MATELAS DORMEX INC., partie demanderesse —vs — LÉON CHAPADOS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 10:30 heures, au: 1825 Ste-Rose, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉON CHAPADOS saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet Monte Carlo 1978, de couleur brune, toit beige, plaque = 347S425 Qué., 33745 km. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissier (tél.: 284-1148). Montréal, le 4 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 2669-82. VILLE DE BELOEIL, Partie demanderesse -vs- NETTOYEUR VIDAL ET BÉLANGER, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 mai 1983 à 11:00 heures au 326 Laurier, à Beloeil, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYEUR VIDAL ET BÉLANGER saisis en cette cause, consistant en: 1 séchoir industriel Hoyt, 1 leveuse industrielle avec moteur extérieur arrière, 2 presseuses New Yorker, 1 caisse enregistreuse, 1 véhicule automobile GMC 1981 model Vandura, plaque = F379-776, de couleur bleu et blanc, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE PAUL HAINAULT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, no: ST-83-0539. LA VILLE DE VERDUN —vs— JOSEPH GIRARD partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 19 mai 1983 à 11:00 heures. Au: 394 Carillon, à St-Jean, district d'Iberville seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JOSEPH GIRARD saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Dodge modèle Econoline de couleur rouge, plaque = 861M194 Qué. 83, année 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no: 500-27-009241-821. LA REINE partie demanderesse —vs— ANDRÉ SANSREGRET partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 14:00 heures. Au: 3959 Ste-Catherine est, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ SANSREGRET saisis en cette cause, consistant en: 1 table de salle à manger en bois et 6 chaises en bois, 1 meuble de rangement en bois 2 portes 1 tiroir avec poignée en porcelaine, 1 vaisselier de salle à manger en bois 3 portes vitrées, 3 portes pleines et 3 tiroirs, 1 vaisselier en coin 1 porte vitrée 1 porte pleine, 1 table ovale et 4 chaises en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no: 500-27-019145-814. LA REINE partie demanderesse —vs— MARCEL MORIN "M.J. CONSTRUCTION ENR." partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 13:00 heures. Au: 10542 Armand Lavergne = 6, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MARCEL MORIN "M.J. CONSTRUCTION ENR." saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur blanc 1 porte de marque Woods, 1 laveuse et 1 sécheuse G.E., 1 armoire en bois blanc 4 portes, 1 réfrigérateur, Q.E. 2 portes, 1 cuisinière blanche Médaillon G.E., 1 balayeuse Electrolux, et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no: 500-27-022029-815. LA REINE partie demanderesse —vs— LUCIEN JACQUES partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 12:00 heures. Au: 10300 Balzac, à Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LUCIEN JACQUES saisis en cette cause, consistant en: 1 tour à métal 10' de long PotisJe Morando, 1 scie à métal industrielle Marvel, 1 perçeuse motorisée Canadian. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: GERMAIN DELISLE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, no: 540-27-001262-821. SOUS-MINISTRE DU REVENU partie demanderesse —vs— JEAN-MARC RIOUX partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 12:00 heures. Au: 2286 Des Alveoles, a Vimont Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-MARC RIOUX saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 6 sections en bois, 1 téléviseur couleur Fleetwood, 1 cablosélecteur Lindsay, 1 système de son Lloyds comprenant 1 récepteur AM-FM stéréo, 1 amplificateur, 1 tape cassette, 1 table tournante, et 2 haut-parleurs, 1 cabinet en arborite brun, 1 lessiveuse Viking, 1 cabinet en arborite brun, 1 lessiveuse Viking, 1 sécheuse Simplicity, 1 souffleuse Viking Eaton. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (No tél.: 284-1148). Montréal le 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004908-831. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demandeur -vs- RICHARD LAFORTUNE ET CLAUDETTE LAFORTUNE, défendeurs. Le 18 mai 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au 1105 rue Centrale en la cité Ste-Catherine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Fleetwood, 3 caisses enregistreuse N.C.R. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCLU, huissier 866-5375. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-004908-831. G.U.S. CANADA INC./DIVISION LÉGARÉ, demandeur -vs- RICHARD LAFORTUNE ET CLAUDETTE LAFORTUNE, défendeurs. Le 18 mai 1983, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au 1125 rue Centrale en la cité Ste-Catherine district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Couleur Hitachi, 1 set de salon 4 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCLU, huissier 866-5375. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035193-809. SERGE DUPUIS, demandeur -vs- CAMILLE LACASSE, défendeur. Le 17 mai 1983, à 12:00 heures au domicile du défendeur au 36 rue Laval en la cité L.D.R. (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Philips Modular 4, 1 divan en cuir, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCLU, huissier 866-5375. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-057202-827. G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demandeur -vs- MARIE-REINE SAUVÉ, défenderesse -et- CLÉMENT BONNEAU, gardien. Le 17 mai 1983 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 1453 rue St-Timothée en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Bélanger, 1 lessiveuse Miss Canada, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCLU, huissier 866-5375. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Rimouski. COUR PROVINCIALE. NO: 100-02-000034-839. TRANSPORT THÉBERGE LTÉE, demanderesse -vs- GEMI INC., défenderesse. Le 18 mai 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 725 rue Meloche, en la cité Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises pivotantes, 2 bureaux en métal 5 tiroirs, 1 machine à écrire IBM no. série 934940174, 1 photocopieur Xerox odel 2600 X935 014877, équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 7 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-059013-826. SEYMOUR LAPER & COMPANY LTD, demanderesse -vs- ERNEST POUX, défendeur. Le 19 mai 1983, 12:30 heures au domicile du défendeur au 4720 rue Dupuis app. B2 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur et table support sur roues, 1 système de son Sharp et 2 boîtes de son, 1 congélateur G.E. et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2483. Montréal, 7 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-004975-825. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- DISCO BAR LA BICYCLETE INC. et NICK LOUPELLE et JIM HERSLIP, défendeurs. Le 20 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur JIM HERSLIP au 3459 rue Peel en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-02-007958-825. CHRISTOS GIABOURANIS (MARCHÉ DE VIANDE CHRIS G. ENR), demanderesse -vs- VASILIOS ZERVOS, JOSEPH POLOSSIFAKIS, défendeurs. Le 19 mai 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur JOSEPH POLOSSIFAKIS au 7415 rue Bloomfield = 10 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-02-007958-825. CHRISTOS GIABOURANIS (MARCHÉ DE VIANDE CHRIS G. ENR), demanderesse -vs- VASILIOS ZERVOS, JOSEPH POLOSSIFAKIS, défendeurs. Le 19 mai 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur VASILIOS ZERVOS au 7415 rue Bloomfield = 8 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-02-029610-826. MICHEL JUMEZ, demandeur -vs- ÉCOLE NOTRE-DAME DE FATIMA INC., défenderesse. Le 19 mai 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 1531 rue Fleury Est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. NO: 418796033. LA VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- LIBRAIRIE UNIC INC., demanderesse. Le 19 mai 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 1727 rue Schevchenko en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion blanc Dodge 1m. du Qué. F306818, série: 811ANG4300072 & Acc., 1 caisse enregistreuse NCR, 1 calculatrice Lloyds, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, le 7 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-025915-831. GESTION IMMOBILIÈRE C.R.V. INC., demanderesse -vs- JOAN ANGELA CLARKE, défenderesse. Le 18 mai 1983, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au 1988 rue Quesnel, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur RCA, 1 divan et 1 fauteuil, 1 set de chambre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-001211-833. LA BANQUE ROYALE DU CANADA/CHARGEX, demanderesse -vs- INA COHN, défenderesse. Le 17 mai 1983, à 13:00 heures au domicile de la défenderesse au 4646 rue Victoria, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Firebird, 1 télécouleur Zenith, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-026422-837. GIASSON BEAUBIEN PARENTEAU, demanderesse -vs-STEVE ZALAI, défendeur. Le 18 mai 1983, à 12:00 heures au domicile du défendeur au 1405 rue Jules-Poitras, ap. 220, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 6 tableaux, 3 petits points, 1 télécouleur Panasonic, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-047161-778. PETROFINA CANADA LIMITED, demanderesse -vs- DONALD ALLAIN, défendeur. Le 17 mai 1983, à 15:00 heures au domicile du défendeur au 454 rue St-Eustache, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler New Yorker, 1 trailer, 1 télécouleur Zenith, 1 caisse enregistreuse, 1 dactylo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006737-824. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse -vs- MARC GIRARD et DIANE GIRARD, défendeurs. Le 17 mai 1983, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au 722, 5ième Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Buick, 1 téléviseur R.C.A., mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-007821-817. AIR CANADA, demanderesse -vs- MICHEL GIROUARD, défendeur. Le 17 mai 1983, à 12:00 heures au domicile du défendeur au 1400 rue Des Pins, app. 802, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 mcx, 2 tables de marbre, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier 288-8988. Montréal, ce 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-057271-822. TEMPLE DE LA HAUTE FIDÉLITÉ INC., demanderesse -vs- JACQUES CHEVALIER, défendeur. Le 19 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 10703 rue Grande-Allée app. 4 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur portatif Apple II T.V. et système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2481. Montréal, 7 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-000831-831. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- LES CARROSIERS BOUDREAU INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 18 mai 1983 à 11:00 heures au 4300 H

AVIS PUBLICS

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035766-828. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demandeur, — vs — SACRENO PRIMIANO, partie défenderesse. Le 17 mai 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No: 465 rue Grande Allée, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac Firebird 1980, immatriculée 438L610 (1982), no série: 2S87SAN133269. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: JEAN-FÉLIX BOUCHARD, huissier, 842-5292, étude: Babin, Boudages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-044901-812. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, — vs — TRAJKO KOLEVSKI, défendeur. Le 18 mai 1983, à 13:30 heures au domicile du défendeur, au No: 2959 rue Chomedey, = 6, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Wilcon White U.S.A. (antiquité), 1 t.v. R.C.A. 26" couleur, effets mobiliers variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292, étude: Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 150-02-000077-833. PAUL ALBERT CHEVROLET OLDS-MOBILE LTÉE, demanderesse -vs- ADEMCO LOCATION LTÉE, défenderesse. Le 18 mai 1983, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 5701 rue Christophe-Colomb en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-011143-823. NORTHERN FLOORING COMPANY (QUÉBEC) LTD, demanderesse -vs- ANDRÉ PELLETIER, défenderesse. Le 18 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 202 rue Habitat 67, Cité du Havre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier 845-2804. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-006052-836. VITRERIE LONGUEUIL INC., demanderesse -vs- ROXANE CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 18 mai 1983, à 10:30 heures à la place d'affairs de la défenderesse au 300, rue De Normandie, en la cité Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM, 10 petites filières, équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ/fb, huissier 845-1147. Montréal, le 5 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-020345-82-1. VAN DE WATER RAYMOND LTÉE, Partie demanderesse -vs- DAVE GRAHAM, Partie défenderesse. Le 19 mai 1983 à 10:00 heures au 366, rue Wolfe Crescent Rosemère district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVE GRAHAM saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque General Electric, 1 bureau & équipement de bureau & ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-019410-820. LA REINE, partie demanderesse —vs— LES CARROSSIERS BOUDREAU INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 18 mai 1983 à 11:00 heures Au: 4300 Hogan, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES CARROSSIERS BOUDREAU INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 levier hydraulique, 1 ensemble de soudure à acéthylène 2 réservoirs, 1 lot d'environ 5 fusils pour peinture, 1 lit de mécanicien, 1 lot de pneus assortis, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043907-810. SERVICE DE RÉNOVATION R.S. INC., demanderesse -vs- SOGESMOND INC., et- ANDRÉ ST-JEAN, -et- MARCEL LAPOINTE, défendeurs. Le 17 mai 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur, ANDRÉ ST-JEAN au 1750 rue Michel en la cité Ste-Julie district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur ANDRÉ ST JEAN saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte 1972 Citation Bendix 19', 1 mobilier de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ/fb, huissier 845-1147. Montréal, le 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-017971-826. RAYMOND BERTHELETTE, demandeur -vs- PAUL DAVID, défendeur. Le 20 mai 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au 310 rue Montclair en la cité Rosemère district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Roy, 5 fauteuils en velours, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT SERGE DEMERS/fb, huissier 845-1147. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. NO: 750-02-0559-82. LE CLUB DE GOLF DE SAINT-HYACINTHE LTÉE, demanderesse -vs- BRUNO AVON, défendeur. Le 17 mai 1983, à 12:30 heures au domicile du défendeur au 1051 rue De La Vendrouze en la cité Boucherville district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Hammond 2 claviers avec banc, 1 mobilier de salon en bois, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ/fb, huissier 845-1147. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-011518-805. MÉTROPOLE ORNEMENTAL IRON WORKS LTD., demanderesse -vs- JEAN-CLAUDE BERGERON, défendeur. Le 20 mai 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au 19, rue Chemin Notre-Dame en la cité Blainville district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 TV couleur meuble Fleetwood, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE DEMERS/fb, huissier 845-1147. Montréal, 5 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-034263-82-7. LOCATION LEDUC INC., Partie demanderesse -vs- PRODUITS CHIMIQUES MONTEX INC., Partie défenderesse. Le 18 mai 1983 à 12:00 heures au 4545 rue Lavoie, St-Vincent de Paul, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PRODUITS CHIMIQUES MONTEX INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse commerciale de marque Huebsch, 1 lot de 50 filtreurs, équipement de boanderie, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-059951-82-7. CAISSE POPULAIRE ST-ARSÈNE MONTRÉAL, Partie demanderesse -vs- MICHEL WILLIAMS, Partie défenderesse. Le 19 mai 1983 à 13:00 heures au 55 Mont-Bruno Ste-Julie district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets et MICHEL WILLIAMS saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque Quasar, 1 ski doo 440, ameublement de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-023800-82-6. LA REINE, Partie demanderesse -vs- JEAN CLAUDE COTÉ, Partie défenderesse. Le 19 mai 1983 à 11:00 heures au 4290, rue Bellerive Carignan district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN CLAUDE COTÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée 912M848 de marque Mustang. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 3ième jour de mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-014918-819. LA REINE, partie demanderesse —vs— JEAN-CLAUDE HÉBERT, partie défenderesse. Prenez avis que le 19 mai 1983 à 14:30 heures Au: 1875 De Grandpré, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE HÉBERT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet de couleur bleue, modèle Belair, 1978, plaque = 921M763 Qué. 84. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JACQUES FORTIER, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148).

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-051819-824. ENTREPRISES PETRO CANADA INC., demanderesse, — vs — ANDRÉ BERNIER, défendeur. Le 18 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No: 583 rue Davidson, en la cité Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: table tournante Hitachi tuner, amplificateur, lecteur de cassettes. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 7 mai 1983.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: EV 637/82. VILLE DE LASALLE, partie demanderesse —vs— ROGER GIROUX, partie défenderesse. Prenez avis que le 19 mai 1983 à 14:00 heures Au: 8746 Chartrand, à Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROGER GIROUX saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Hotpoint. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-008433-802. MULTI-SERVICE C.P.F. INC., demanderesse, — vs — GASTON SAVARD, défendeur. Le 19 mai 1983, à 13:30 heures au domicile du défendeur, au No: 1835 rue Galt, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Mercury Monarch 1978, série: 8W34F538922, immatriculée: 467M563, couleur: grise & rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292, étude: Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-001567-831. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — vs — WILFRID & ISLE NYKAMP, défendeurs. Le 24 mai 1983, à 14:30 heures au domicile du défendeur, au No: 455 67e Avenue, en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto LeBaron, = 741L825 Qué., série = FP22GAG128293. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: LUC SAULNIER, huissier, 842-5292, étude: Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-021768-812. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, — vs — MICHEL LABELLE, défendeur. Le 20 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No: 16275 rue Sherbrooke est, en la cité Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Mercury, série 62645561932, 1 Cordoba, série S822K7R243395, 1 Grand Prix, série 2K5714P230627, équipements divers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 4 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-000166-837. GILLES MATHIEU, Comité Paritaire du Vêtement pour Dames, demandeur -vs- M. ABDUL QAYYUM SHARIF SHAMSY ENRG., défendeur. Le 19 mai 1983, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au 212 rue Jean Talon Ouest = 201 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 9 machines à coudre avec table, moteur et acc., 2 machines Jeiki Overlock avec table, moteur et acc., 1 machine Brother avec moteur et acc. et autres articles etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 7 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-032683-828. PORTES & FENÊTRES VINYLCO INC., demanderesse, demandeur, — vs — LAURIER ST-AUBIN, défendeur. Le 19 mai 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No: 329 Boul. Ste-Rose, en la cité Laval (Ste-Rose), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 banc de scie rockwell, 1 drill 3/8 Rockwell, 1 drill 1/2 Black & Decker, effets et équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: LUC SAULNIER, huissier, 842-5292, étude: Babin, Boudages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043907-810. SERVICE DE RÉNOVATION R.S. INC., demanderesse -vs- SOGESMOND INC. -et- ANDRÉ ST-JEAN, -et- MARCEL LAPOINTE, défendeurs. Le 17 Mai 1983, à 11:30 heures au domicile du défendeur MARCEL LAPOINTE au 1747 rue Michel en la cité Ste-Julie district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MARCEL LAPOINTE saisis en cette cause, consistant en: 1 Monte Carlo 2 portes imm. 941 H 659, 1 orgue Thomas, 2 claviers avec banc, 1 mobilier de salon 2 morceaux, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ/fb, huissier 845-1147. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec, District de Gaspé, COUR SUPÉRIEURE, NO: 115-02-000016-811. CENTRE DE CHÂSSIS DES ÎLES INC., demanderesse, — vs — LA ROYALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA, défenderesse. Le 25 mai 1983, à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No: 1981 rue McGill College, suite 800, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 ordinateur IBM 8130 comprenant écran, imprimante; 1 ordinateur IBM 3274 avec 18 écrans, 18 chaises, 18 tables sur roulettes, meubles et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5291, étude: Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

AVIS

La Compagnie Eugène Dolbec et Fils avise sa clientèle qu'elle demande à la Commission des Transports du Québec de modifier son service de la façon suivante: effectuer le trajet St-Jean-Chambly et Chambly-St-Jean deux (2) fois la semaine le mercredi et le vendredi à sept (7) heures et à dix-huit (18) heures et ce pour une période indéfinie.

La Compagnie Eugène Dolbec et Fils Inc. demande à la Commisison des Transports du Québec la permission de suspendre son service pour une période temporaire de deux (2) mois: soit du 27 juin 1983 au 2 septembre 1983 inclusivement.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième (2e) publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

1ère publication le 6 mai 1983
2ème publication le 7 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-035766-828. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — vs — ROBERT RIEL & FRANÇOISE PETITNIOT, défendeurs. Le 20 mai 1983, à 13:30 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No: 1600 rue Norman, en la cité de Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford pick-up F150/'81, série: 2FTDFLSFXBCA66649, couleur beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5291, étude: Babin, Boudages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-001989-825. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, — vs — MICHEL RENAUD, défendeur. Le 24 mai 1983, à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No: 2005 rue De Foucault, en la cité St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Honda Prélude, série SHMSN5227CC800169, immatriculée: 762M122. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: LUC SAULNIER, huissier, 842-5292, étude: Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-031399-822. MÉTRO TUILE ET MARBRE INC., demanderesse -vs- ROSAIRE CASTONGUY ET IRÈNE CASTONGUAY, défendeurs. Le 19 mai 1983, à 14:00 heures au domicile des défendeurs au 9080 rue De Grosbois, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Hitachi et accessoires, 1 télécouleur Toshiba black stripe, 1 tondeuse électrique Sunbeam, 1 motoneige Ski Doo et acc. licence S F 9513 et articles divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL LEFEBVRE/ad, huissier 845-1147. Montréal, 7 mai 1983.

Province de Québec. District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE, NO: 760-02-001174-825. CAISSE D'ÉCONOMIE SALABERRY, demanderesse, — vs — RICHARD ST-CYR, défendeur. Le 24 mai 1983, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No: 661 rue Boul. Pie XII, en la cité St-Thimothée, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. 16" couleur Admiral, 1 bibliothèque en bois, 1 bahut en bois, 1 coffre en bois, 1 remorque pour bateau couleur brun approx. 20' de long, 1 bateau à voile approx. 35' à 40' de long en bois, couleur brun, bleu, blanc & accessoires. Effets mobilier variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292, étude: Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 5 mai 1983.

AVIS

Avis est donné que LES ENTREPRISES BRUNELLE & ROY INC. s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir que lui soit transféré le système de transport rattaché au permis de camionnage en vrac Q-507579 pour la région 4, détenu par Jean-Guy Lemieux, et ce, conformément à l'article 41 de la Loi des transports.

Tout intéressé peut contester ou intervenir à cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la deuxième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505, rue Sherbrooke est, Montréal.

1ère publication: 6 mai 1983
2ème publication: 7 mai 1983
CORBEIL, GROLEAU, DUFRESNE
PROCUREURS

Voir aussi en pages 28 et 29

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-000629-837. PAUL BERTRAND INC., demanderesse, — vs — LES ENTREPRISES EN CONSTRUCTION O.L.H. INC., défendeur. Le 179 mai 1983, à 13.00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No: 865 boul. Provencher, en la cité Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford rouge, série P40BV61528 & acc., immatridulé au Québec/F272-150 pour 82, 1 secrétaire en bois, 7 tiroirs (en forme de L), 1 dactylo électrique Royal, équipements divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 4 mai 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-030222-835. LES STRUTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse, — vs — JEAN-GUY FLEURENT, défendeur. Le 18 mai 1983, à 14.00 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No: 480 rue Abelard, en la cité Verdun (Île des Soeurs), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Admiral, 1 téléviseur couleur Panasonic meuble 26" + sélecteur Jerrold + contrôle à distance Jerrold, 1 divan modulaire beige (5 sections + pouffe), effets mobiliers divers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007, étude: Babin, Bourdages & Decoste. Montréal, 4 mai 1983.

AVIS JUDICIAIRE

Avis est par les présentes donné, en vertu de l'article 31 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (L.R. 1977, c. p-16), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis entre Association des Garçons & Filles de Montréal et Compagnie Montréal Trust ès qualités de fidéicommissaire, passé le 1er septembre 1981 devant Me Philippe Roberge, notaire, et enregistré le 2 septembre 1981 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3206705, et enregistré le 3 septembre 1981 à la division d'enregistrement d'Argenteuil, sous le numéro 194979, est devenue exécutoire.

Montréal, le 3 mai 1983

Compagnie Montréal Trust
fidéicommissaire

Barrington- Haulage Co. Inc. a déposé une demande auprès de la Commission des Transports du Québec au nom de JAMES R. BARRINGTON, Prescoot & Company (Canada) Ltd. sise au 5625 rue Paré Montréal, Québec pour l'obtention d'un contrat avec la compgnie B.T.O. Bruce Engineering pour le transport par conteneurs de fournaise industrielles et pièces de Billerica Ma. États-Unis au port de Montréal et aussi le transport occasionnel de conteneurs vide vers Billerica. Tel que spécifié dans le contrat un tracteur "Air-Ride" et "Air Ride Flat Beds" et "Drop Decs" seront utilisés.

Aussi un local pour le storage de 60 conteneurs à courte distance des locaux de la cie B.T.O. est requis. Le Transporteur devra aussi réparer et modifier chaque conteneur d'après les directives du personnel de B.T.O. Cie afin d'assurer la sécurité du cargo avant ou immédiatement après le chargement.

Tout intéressé peut y faire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours de la deuxième publication.

1ère publication: 6 mai 1983
2ème publication: 7 mai 1983

Prenez avis que M. YVAN DUFOUR, 225 boul. du Cap, Cap à l'Aigle, Cté Charlevoix, détenteur du permis de camionnage en vrac Q-500520 pour la région 03, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de la CIE BOUPORT INC., 312 St-Édouard, St-Urbain, Cté Charlevoix.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours suivant la date de la deuxième parution du présent avis.

Première parution: 6 mai 1983
Deuxième parution: 7 mai 1983

PRENEZ AVIS que 116827 Canada Ltée s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin de se faire transférer le système de transport comprenant le permis numéro M-600087 de même que l'équipement, pour permis de location à court terme (moins d'un an) des véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises (automobiles, familiales et camions légers) au public en général, tel qu'actuellement détenu par Dumoulin Louage d'Autos Ltée.

La requérante demande l'application de l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue et continuera de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.

1ère publication: 6 mai 1983
2ième publication: 7 mai 1983
HEMENS HARRIS & ASS.
a/s Me Pierre Hogue
505 ouest, boul. Dorchester
Suite 400
Montréal, QC
H2Z 1A8

PRENEZ AVIS que la requérante-vendeur, MÉTRO FLAME INC., et la requérante-acquéreur, TRANSIT P.M. INC., s'adresseront à la commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer à la requérante-acquéreur la clause e) du permis M-302748, laquelle clause e) se lit comme suit:

e) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON — CITERNE

e) De Montréal à tous les endroits de la Province dans un rayon de 100 milles (160.9 kilomètres) de cette localité pour le transport de gazoline, huile légère, huile lourde, diésel et asphalte liquide, pour le public en général.

Le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC 147 82)

Les requérantes demandent de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC 147 82) que la décision prenne effet à la date ou elle sera rendue.

Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JOCELYN LECLERC, MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante

1ère parution: 6 mai 1983
2ème parution: 7 mai 1983

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-12-103495-812

DAME MARION HAWKINS, demanderesse, contre ROSS BARRY WHITTALL, défendeur, et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Roselawn, Dollard-des-Ormeaux, mesurant cent six pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, et constitué de:

1. La subdivision soixante-quatorze du lot deux cent quatre-vingt-quatre (284-74), sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, mesurant trente et un pieds de largeur sur la profondeur susdite, ayant une contenance de cent pieds carrés, et

2. La subdivision soixante-deux dudit lot deux cent quatre-vingt-quatre (284-62), sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, mesurant soixante-quinze pieds de largeur sur la profondeur susdite, ayant une contenance de sept mille cinq cents pieds carrés.

Toutes les dimensions données ci-dessus sont en mesures anglaises, et plus ou moins.

Avec le bâtiment construit sur ledit terrain, portant le numéro 7 de la rue Roselawn. »

La mise à prix est fixée à 33 052,25$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le NEUVIÈME (9e) jour de JUIN 1983, à DIX heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour Provinciale — District de Montréal

NO: 500-02-053013-822

VILLE DE MONTRÉAL OUEST, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 50, avenue Westminster sud, Montréal-ouest, district de Montréal, demanderesse, contre HINDLE REALTIES INC. — IMMEUBLES HINDLE INC., 8003, rue Sherbrooke ouest, Montréal-ouest, défenderesse, et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Sherbrooke ouest, Montréal-Ouest, de configuration irrégulière, connu et désigné comme étant la resubdivision numéro un de la subdivision numéro cinquante-trois du lot originaire numéro cent quarante (140-53-1), sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; ce terrain mesure quarante et un pieds six pouces de largeur sur sa limite perpendiculaire à ses limites latérales, trente-neuf pieds quatre pouces de profondeur sur sa limite sud-ouest, et cinquante-neuf pieds un pouce de profondeur sur sa limite nord-est, et il a une contenance de deux mille quarante et un pieds carrés (2 041 pi²). Avec la maison en brique dessus construite, portant le numéro 8003 de la rue Sherbrooke ouest, et dont le mur nord-est mitoyen. Toutes les dimensions ci-dessus indiquées sont en mesures anglaises. »

La mise à prix est fixée à 8 538,75 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle pr le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le NEUVIÈME (9e) jour de JUIN 1983, à ONZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-005403-827

AJEL HOLDINGS CANADA INC., corps politique et corporation dûment incorporé et ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires au 1015, Beaver Hall Hill suite 120, Montréal, Québec, demanderesse, contre MURAND INVESTMENT CO. LTD., corps politique et corporation dûment incorporé, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires au 10550, boul. L'Acadie, Montréal, Québec, défenderesse, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la place de l'Acadie et la place Henri-Bourassa, à Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent trente-cinq du lot originaire numéro trois cent vingt-cinq (325-335) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet. Avec le bâtiment dessus construit, portant le numéro 2020 de la place Henri-Bourassa. »

La mise à prix est fixée à 75 211,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, Ch. 7.81, le NEUVIÈME (9e) jour de JUIN 1983, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-018840-825

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 1080, Chemin St-Louis, Québec, district de Québec, demanderesse, contre JOLUB CONSTRUCTION LIMITED, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 18400, boul. Gouin, suite 100, Pierrefonds, district de Montréal, et JOSEPH KLEINSTEIN, domicilié au 18400, boul. Gouin, s. 100, Pierrefonds, district de Montréal, défendeurs, et le REGISTRATEUR DE CHAMBLY, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Kent, Chambly, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision officielle numéro trois cent quatre-vingt-dix-sept du lot originaire numéro deux cent vingt-huit (228-397) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, ayant une contenance de six mille neuf cent quatorze pieds carrés (6 914 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Avec la maison dessus construite, portant le numéro 1743 de la rue Kent. En l'état où la propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, sans exception ni réserve, étant grevée, plus particulièrement, d'une servitude de drainage, laquelle doit être enregistrée incessamment. »

La mise à prix est fixée à 11 781,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Québec, le DIXIÈME (10e) jour de JUIN 1983, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-010042-826

JAMES SPIRO, homme d'affaires, domicilié au 7700, 24ième Avenue, Ville St-Michel, district de Montréal; -et- GEORGE SPIRO, homme d'affaires, domicilié au 299 Riverside Drive, St-Lambert, district de Montréal; -et- MARGARET SPIRO, domicilié et résidant au 7700, 24ième Avenue, Ville St-Michel, district de Montréal; Demandeurs. -vs- KARANJIT SINGH SANDHU, domicilié et résidant au 6840

Le blues d'une jeunesse perdue

par
Clément Trudel

Graffiti Blues, de Danielle Allie et Mario Desjardins. Musique de Denis Toupin et Claude Désormeaux. Paroles des chansons: Raymond Bertin. Avec D. Allie, M. Desjardins, Yves Labbé et Johanne Létourneux. Mise en scène d'Annie Gascon. À la SPEC (I670 Desjardins) jusqu'au 22 mai.

IMPOSSIBLE de poser un regard serein sur l'impasse que décrit *Graffiti Blues*. Sains, intelligents, dynamiques, des jeunes sont condamnés à végéter et leur cri jaillit, strident.

La mise en accusation ne va pas sans humour, la révolte revêt une allure swing mais ce spectacle dérange; peut-être est-ce là ce qui explique le public quasi inexistant lorsque je m'y suis rendu jeudi.

Je vais vous en raconter un bout, de leur exaspération. Les jeunes de 18 à 30 ans — c'est d'eux qu'il s'agit — sont « tannés » d'être dans le besoin, pauvres et marginaux. Faire le pied de grue dans les bureaux d'emploi — mais les jobs existent-ils? — n'a jamais rien de romantique mais Allie et Desjardins vous en présentent tout le grotesque, chacun étant plutôt fiché selon les chiffres qu'il faut mémoriser: numéro d'assurance sociale, numéro de téléphone, adresse et code postal. Bravo à ceux qui survivent à cette attente kafkaïenne.

Comme ils nous le chantent, les personnages vivent « un rêve court-cicuité ». Les aînés sont peut-être atteints d'insomnie « en préparant une guerre atomique », cette jeunesse que l'on dit subventionnée ne trouve pas ragoûtantes les conditions de vie que leur impose la « crise ».

Ils forment le FLJQ (Front de libération de la jeunesse québécoise?) dont les brigades se répandent la nuit pour faire crier les murs de graffiti qui sont autant de condamnations ou d'appels au secours.

Ces jeunes qui font l'amour à la sauvette dans un logis dont on leur prête les clés ont le ton moqueur: ils se font regrattiers, commentent l'actualité et démolissent les priorités qui s'y reflètent. Et si d'aventure les atteint la vague rétro, c'est pour mieux fustiger les architectes d'une société qui ne leur a pas ménagé de sortie convenable.

Dans *Graffiti Blues* il est amplement question de détritus, de difficultés à joindre les bouts, de l'évolution du monde et de ces aspirations d'une jeunesse qui contracte, comme partout ailleurs, la fièvre du samedi soir. On n'est pas dupe. La livrée « straight » qu'un candidat à l'emploi plaque sur sa tenue sport ne signifie pas l'acceptation des valeurs contestées.

De ces jeunes adultes sort un discours critique marqué de lucidité et de cynisme, un langage quasi fourriériste (*la propriété, c'est le vol*). « Tout est bloqué, attention, quelque chose va sauter », entendrez- vous dans le *finale*. Tels des fous du roi, les quatre acteurs vous auront au préalable dressé un réquisitoire que vous êtes libre de rejeter.

Sans complexe, on aura blagué sur les différents types d'orgasmes mais ce que La Cannerie a glissé dans cet emballage divertissant n'est autre chose qu'un plaidoyer de rupture d'une génération sacrifiée. L'humour n'est pas oublié mais une jeunesse coincée a-t- elle le choix des horizons, peut-elle encore jouer à l'insouciance de la génération des *walkmen* et des jeux vidéo?

Fragments et figures

Suite de la page 17

quablement intelligent qui a su prendre en charge la tension entre l'homogénéité de l'esprit et l'hétérogénéité des pratiques de *Fragments et figures*, et en permettre le parcours le plus libre possible.

Le noyau de l'exposition se trouve dans la grande salle du milieu, où les cinq artistes sont représentés et où tous les enjeux sont déjà visibles. C'est par là qu'il convient de commencer la visite de *Fragments et figures*, quitte à la terminer de la même façon.

Ici, on a déjà assumé toutes les contradictions et révélé les confluences: les petits assemblages de Reynier *tiennent le mur* à côté d'une toile gigantesque de Fauchier; le geste de fourmi de Pêcheur affronte placidement le geste de géant de Piffaretti; les assemblages extravagants de Gauthier, qui confessent à peu près tout de leur mode de fabrication en envahissant l'espace, scrutent les travaux de Piffaretti, infiniment plus sages et, surtout, plus discrets; la figuration et la non-figuration s'entendent comme larrons en foire non seulement d'un peintre à l'autre, mais à l'intérieur d'une même proposition; etc.

En même temps, le visiteur n'a surtout pas le sentiment de se trouver en présence d'un fourre-tout. Tous ces travaux interrogent la fragmentation et l'assemblage — même s'il ne reste rien de ce questionnement dans les toiles finies de Piffaretti —, et cette attitude vise autant la matérialité de l'oeuvre que les apports culturels qui ont joué un rôle dans sa conception. On assemble les fragments d'influences américaines et françaises, entre autres, comme on fait pour le apier, la toile, le fil de fer, les raisins et les bandes dessinées. Avec la même liberté et la même compétence.

Par un juste retour des choses, la peinture française réfléchit sur la « grande » peinture américaine, comme celle-ci avait tiré avantage de celle-là, quelques années plus tôt. Ces peintres font flèche de tout bois, et ne regardent pas à la nationalité de leurs sources. S'ils sont les petits-fils de Picasso et de Matisse (pour prendre les *ancêtres* les plus voyants), ils sont les enfants (adultes) de Pollocket de Stella, mais aussi de Viallat (qui, du coup, en paraît plus grave).

Par ailleurs, chacun des artistes occupe les trois quarts d'une salle du Musée, la dernière partie de chaque salle étant réservée à un autre artiste du groupe qui fournit un contrepoint au premier. Ce mode de regroupement permet au visiteur de soumettre ses intuitions à toutes les *vérifications* dont il sent le besoin avant de boucler la boucle.

Enfin, invités par le directeur du CAPC, Jean-Louis Froment, à se présenter eux-mêmes dans le catalogue de l'exposition, les cinq artistes ont eu recours aux fragments, encore une fois. Ils ont choisi d'accompagner les reproductions de leurs oeuvres d'extraits d'auteurs littéraires — de Mishima à Joyce en passant par Duras, Bataille et Artaud, mais aussi par Godard, Eisenstein et Nijinsky — qui créent avec leur travail des relations qui ne sont pas sans analogie avec celles qu'eux-mêmes entretiennent avec les fragments et les figures des peintres qu'ils ne cessent de reformuler. (L'exposition se termine le 5 juin).

en formaintenant!
On ne devient pas en forme en en parlant.
PARTICIPACTION
Le mouvement canadien du bien-être physique

McGill
Éducation permanente

Cours de traduction
— Anglais et français
Programme de cours du soir donnant accès à un certificat et à un diplôme après trois et quatre années d'études respectivement.
Examen d'admission: le 8 juin à 18h.
Date limite d'inscription: le 7 juin.
Le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.
Prière de retirer les formulaires d'inscription au:
Département de langues vivantes
Pavillon de la Bibliothèque Redpath
Salle 214, Téléphone: 392-8301
Adresse postale:
3461, rue McTavish
Montréal, Qué., H3A 1Y1

maisons d'enseignement
Compétence: Francine Gingras 844-3361

L'Été de vos rêves...en voilier
d 20 heures de cours pratiques, matin, après-midi, soir et weekend.
d 3 mois de voile illimité, 6 heures ininterrompus à chaque jour.
d L'usage de quillard de 22 pieds d'une valeur de $20,000.
d Entretien et assurances inclus.
d À seulement 20 minutes du Centre Ville de Montréal.
ÉCOLE DE VOILE
Stefan Marshall
22 Avenue Coolbreeze
Pointe Claire, Québec. H9S 5G4
697-3267

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
ÉDUCATION PERMANENTE

COURS OFFERTS AU PRINTEMPS 1983
(COURS DU SOIR)

ANTHROPOLOGIE 902 — Int. à l'anth. soc. et cult.
ASTRONOMIE 926 — Init. à l'astronomie
ÉCONOMIQUE 935 — L'Économie du Québec
ESPAGNOL 101 — ...élémentaire I
ESPAGNOL 201 — ...élémentaire II
ESPAGNOL 301 — ...intermédiaire I
FRANÇAIS 302 — Roman
FRANÇAIS 402 — Essai
FRANÇAIS 938 — Cinéma et Littérature
GÉOGRAPHIE 111 — ...physique
HISTOIRE 983 — ...du Tiers Monde
HISTOIRE DE L'ART 901 — Histoire de l'architecture
MATHÉMATIQUES 101 — Comp. de mathématiques
MATHÉMATIQUES 103 — Calcul diff. et int. I
MATHÉMATIQUES 105 — Alg. vec. lin. Géométrie
MATHÉMATIQUES 203 — Calcul diff. et int. II
MATHÉMATIQUES 307 — Prob. et statistiques
PHLOSOPHIE 101 — Connaissance et ses instr.
PHILOSOPHIE 201 — L'homme et l'univers
PHILOSOPHIE 301 — L'homme et la société
PHILOSOPHIE 401 — Éthique et politique
POLITIQUE 946 — Rég. politiques du T. Monde

Début des cours: le 18 mai

Prospectus, renseignements, inscription:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1M3
Tél.: 381-4293

COLLÉGIAL
COURS D'APPOINT
CONSERVATOIRE LASSALLE
Permis no: 749569
ÉTÉ 1983
De jour, lundi au vendredi: 9 juin au 8 juillet
De soir, lundi-mardi-mercredi: 13 juin au 13 juillet
Français: 601-902-73 Histoire: 332-111-82 Philosophie: 340-101-77
Technique Orale: 620-101-73 Technique de Scène: 620-111-73
autres numéros d'annuaires disponibles sur demande.
INSCRIPTION: Dès maintenant
pour renseignements:
3505, rue Durocher, Montréal, H2X 2E7 288-4140

VANIER
SEMINAR CENTRE
Cours intensif de fin de semaine non-crédité
15 heures au Cégep Vanier (Campus Ste-Croix)
L'A-B-C des MICRO-ORDINATEURS
Introduction au langage "BASIC"
(Cours offert en français)
$120
disponible dès cette fin de semaine
Jusqu'en décembre 1983
un ordinateur vous sera exclusivement réservé
333-3920

VOS ÉTUDES DE MAÎTRISE... FAITES-LES DONC À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EN SCIENCES DE L'HOMME

L'Université du Québec à Chicoutimi vous propose quatre programmes de maîtrise aptes à enrichir vos connaissances et assurer le perfectionnement des individus qui ont déjà une formation de base dans l'une ou l'autre disciplines des sciences de l'homme

LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION
Offre deux concentrations: enseignement et administration scolaire. Dans chaque concentration, on peut choisir un profil d'activités professionnelles et un profil d'initiation à la recherche.

LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES
Études qui répondent au mouvement de décentralisation des administrations publiques et à la création d'organismes à vocation régionale. Elles privilégient une réflexion sur le concept de région et la formation d'agents d'intervention et de changement.

LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES
Programme adapté aux goûts, aux aptitudes ainsi qu'à l'orientation professionnelle de ceux qui s'y inscrivent. Il veut susciter le développement et l'animation de la recherche et de la création de même qu'un intérêt pour la littérature et la culture dans la population.

LA MAÎTRISE EN THÉOLOGIE
En plus de dispenser une formation fondamentale à l'intervention pastorale, ce programme initie aux instruments d'analyse et aux méthodes d'action propres au travail pastoral et à l'éducation de la foi.

ADMISSION
On est admissible à l'un de ces programmes:
- si on possède un diplôme de 1er cycle (baccalauréat ou l'équivalent) dans une discipline appropriée avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 ou l'équivalent;
ou
- si on possède les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

On a jusqu'au 1er juin pour faire parvenir une demande d'admission au bureau du registraire, à l'adresse ci-contre.

SUPPORT FINANCIER
Pendant la durée de leurs études, les étudiants peuvent faire appel à différentes sources d'aide financière: bourses d'études d'organismes internes et externes, assistance d'enseignement ou de recherche, ...

RENSEIGNEMENTS
Pour obtenir plus de renseignements sur l'une ou l'autre de ces maîtrises, sur les conditions d'admission particulières à chacune ainsi que sur l'aide financière disponibles, écrivez au directeur du programme concerné, à l'adresse suivante:

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5613

DEMANDEZ VOTRE ADMISSION À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
Université du Québec à Chicoutimi

Affaires

Suite de la page 17

qui assume la majeure partie des frais. Mais M. Richard estime qu'il sera difficile de le convaincre que le voisinage de la Place des Arts n'est pas le meilleur emplacement.

Quant au projet de Musée national de la civilistion, qui a valu à ses architectes, sous la direction de M. Claude Belzile, un grand prix, le ministre estime qu'il est « magnifique et s'intègre admirablement bien dans le tissu urbain du Vieux-Québec. » Il pourra accueillir des collections importantes qui dorment un peu partout, faute de place. Par ailleurs, le vieux Musée du Québec, sur les Plaines d'Abraham, est loin d'être assuré de tenir le coup.

D'où l'accent sur Montréal, sans négliger la capitale. M. Richard souhaite même que les deux villes puissent accueillir de grands événements internationaux, dans le domaine du théâtre, par exemple, qu'il chérit particulièrement — peut-être parce qu'il l'a un peu pratiqué dans sa jeunesse — et où le Québec connaît une floraison extraordinaire. Ce qui n'empêchera pas Saint-Jean-Port-Joli d'accueillir un festival mondial de la sculpture sur bois, ou Charlevoix, un symposium de la peinture.

Quand au projet de Société de développement des arts, qu'il soumettra bientôt à ses collègues du conseil des ministres, et qui prend modèle sur le Conseil des Arts du Canada, M. Richard l'inscrit dans un nouveau partage des responsabilités, axé sur la régionalisation et sur l'autonomie des institutions. « Les subventions sont déjà accordées par jurys, où le ministre n'intervient pas. Rappelle-vous toi la polémique concernant Les Herbes Rouges, l'an dernier. Il faut enlever jusqu'à l'apparence de politique ou de partisanerie. Même si Ottawa recule et double ses institutions, pour mieux les politiser et intervenir à sa guise, nous voulons déléguer certaines de nos responsabilités actuelles, les remettre à la future Société, aux régions et à des organismes autonomes, tels ceux qui régiront le Musée d'art contemporain et le Musée du Québec. »

Ainsi, explique M. Richard, il sera plus facile d'associer les citoyens, les milieux de l'éducation et des affaires, notamment. Ayant voix au chapitre, ils généreront une nouvelle dynamique, en prenant en main les outils du développement culturel.

En ce qui a trait aux musées, par exemple, le ministre note que leur administration cohérente est incompatible avec la gestion d'un ministère. Ainsi, la loi interdit à un fonctionnire de solliciter des dons, ce qu'une corporation autonome pourra faire. D'autre part, la majorité des grands musées mondiaux réussissent à combler leur budget grâce aux profits des boutiques qu'ils logent. Ici, il n'y a pas d'intérêt à tenter de faire des profits, donc à donner le meilleur service qui soit et à réinvestir, l'argent recueilli étant automatiquement retourné au fonds consolidé de M. Parizeau.

M. Richard se réjout par ailleurs d'avoir réussi à décloisonner ses budgets. À ce jour, à toute demande qui lui était faite, il ne pouvait qu'offrir une bibliothèque. Il pourra désormais élargir l'équipement culturel, ce qui assurera plus de souplesse et accroîtra l'utilisation de plusieurs équipements, monuments classés, églises désaffectées, et le reste.

« Intervenir dans le domaine culturel est toujours périlleux, reconnaît M. Richard, puisque la culture relève autant de l'être que de l'avoir. Mais le gouvernement québécois avait promis d'agir et il a tenu sa promesse. » Mais il se défend de toute velléité de contrôle et de dirigisme. « La culture est liée aux libertés les plus fondamentales, à ce qu'il y a de plus important dans l'humain. Je connais des gens de l'île d'Orléans qui sont analphabètes mais qui sont aussi très cultivés. »

Homme d'action et du concret, le ministre admet volontiers qu'il tenait à ce que « le ministère se dégage de son image de macramé », ce en quoi il dit avoir obtenu la plus grande collaboration de ses fonctionnaires. Dans cette perspective, il a tenu d'abord à élargir le mandat et à porter à $40 millions le budget de la Société de développement de la culture et des communications, puis à présenter une loi-cadre (no 109) sur le cinéma.

« Le septième art rejoint tout le monde, souligne-t-il, c'est un art moderne et c'est aussi une industrie. » Il se réjouit de l'accueil favorable qui a été fait à son projet. Il sera toutefois modifié sur trois points précis, pour tenir compte des représentations faites en commission parlementaire, en mars dernier. Mais il ne se rendra pas aux objurgations du Conseil du statut de la femme et du Front commun contre la pornographie, même appuyées par la ministre déléguée à la condition féminine, Mme Pauline Marois. « Je n'ai pas l'intention de devenir le censeur officiel du gouvernement, je ne bougerai pas là-dessus », lance-t-il rapidement, sur un ton sans réplique.

Déjà rajeunies, les lois relatives à la Place des Arts et au Grand Théâtre de Québec seront bientôt suivies des lois rendant autonomes le Musée d'art contemporain et le Musée du Québec. Ces initiatives visent à rendre les communautés et les citoyens responsables de leurs équipements cultures.

Il y aura ensuite la loi constituant la Société de développement des arts. L'ensemble législatif sera couronné par la loi sur les archives (la loi 3, présentée à l'Assemblée nationle à la fin de mars) et, à plus long terme, par une nouvelle loi sur les biens culturels. Après s'être occupé en priorité du « patrimoine à bâtir », le ministre bouclera la boucle en revenant au « patrimoine à protéger », celui qui faisait naguère et jadis les délices des technocratese et des intellocrates de la Vieille Capitale. De toute évidence, le ministère arrive en ville...

A-t-il reçu un cadeau de Grec en acceptant ce ministère, où les titulaires se sont succédé à un rythme affolant, depuis que M. Georges-Émile Lapalme réussit à en imposer la nécessité à M. Jean Lesage, il y 22 ans? « Non, j'avais le choix, ce qui est rare. Je fais depuis deux ans le plus beau métier de ma vie, mais aussi le plus difficile. La glace est toujours mince. La clientèle est articulée, elle a une tribune, et le moindre échec, la plus petite faille, te collent longtemps à la peau. Mais c'est un ministère formidable.

« On a toujours dit qu'il ne pesait pas lourd au gouvernement. Ce n'est plus vrai. Le développement culturel est devenu une véritable priorité. La bataille interne est gagnée, grâce à des alliés de taille, MM. Camille Laurin (Éducation et Développement culturel), qui a plaidé ma cause mieux que je n'aurais su le faire, Jacques Parizeau (Finances) et Yves Bérubé (Trésor). Je dois le dire, leur collaboration est extraordinaire. »

Il souhaite rester à ce poste encore un bout de temps. « J'ai été quatre ans président de l'Assemblée nationale et j'aimais moins ça qu'ici. Mais je ne suis pas carriériste... »

Les moments les plus pénibles de sa carrière politique, il les a vécus l'hiver dernier, lors des affrontements avec le Front commun intersyndical. « Je ne voudrais pas revivre cette période difficile », avoue l'avocat qui s'est fait connaître pour sa défense des chefs syndicaux emprisonnés par Bourassa, en 1972-73. Mais il se sent toujours « à gauche, très à gauche ».

Il reprend à son compte la thèse de François de Closets qui, dans son livre *Toujours plus*, met en parallèle le grand drame des sociétés occidentales: d'un côté, la minorité qui a les meilleurs emplois, les plus intéressants, les plus sécuritaires à tous points de vue et qui en veulent toujours plus; de l'autre, la vaste majorité, aux prises avec tous les aspects pénibles du travail et sans rapport de forces.

M. Richard se sent d'abord en sympathie avec ces derniers. « Lors de l'étude de la loi sur le cinéma en commission parlementaire, j'ai été frappé par un incident. Le président de la CEQ disait que seulement $120 millions séparaient sa corporation des offres du gouvernement. Alors qu'il est difficile d'aller chercher quelques millions pour les artisans du cinéma, je me disais qu'avec une telle somme, le Québec serait du jour au lendemain une puissance mondiale au cinéma. Ces artisans sont surtout des travailleurs comme les autres, mais sans sécurité d'emploi. À côté de quelques grandes vedettes, dont la carrière est quand même éphémère, ils se débattent avec la vraie misère. En travaillant avec eux et pour eux, je me sens bien dans ma peau. »

Né à Québec il y a 44 ans, M. Richard y a fait ses études de droit avec Pierre de Bané (parrain de sa fille aînée), Serge Joyal, Brian Mulroney, Michael Meighan, Michel Cogger, André Ouellet et autres personnalités politiques. Après avoir tâté de l'enseignement et du journalisme, sa pratique du droit du travail pendant une dizaine d'années l'a fait connaître comme un fonceur et un franc-tireur.

Dès 1967, il a adhéré au Mouvement Souveraineté-Association, puis au PQ fondé par M. Lévesque l'année suivante. Candidat défait dans Montmorency-île d'Orléans en 1973, il a « travaillé » le comté, où il s'est fait élire en 1976. Lui, dont M. de Bané dit qu'il a « toutes les vertus de l'imprévoyance », en a surpris plusieurs en acceptant la présidence de l'Assemblée nationale, où il s'est fait remarquer par sa prestance. Il s'est aussi signalé en commandant au peintre Jean-Paul Lemieux, plutôt qu'à un photographe de salon, le portrait officiel que chaque président fait accrocher dans les corridors de l'Hôtel du Parlement, comme pour se rappeler au bon souvenir des générations oublieuses. Ce coup d'éclat de plusieurs milliers de dollars lui a valu bien des protestations, tout en démontrant son intérêt pour la culture...

Après un bref passage aux Communications, M. Richard a été muté aux Affaires culturelles, « un ministère à 25 étages, sans ascenceur », pour reprendre le mot du poète de l'île, Félix Leclerc.

La jolie formule lui plaît. « Il ne m'appartient pas de définir une culture officielle, souligne-t-il. Tant que je serai là, ce sera aux occupants de chacun des étages de se manifester avec assez de force pour se faire entendre et laisser leur marque. »

Les USA en force à Cannes

CANNES (Reuter) — Le 36e Festival international du film de Cannes s'ouvre aujourd'hui, mais les participants ne se retrouveront plus sur les marches du vieux Palais de la Croisette, foulés depuis plus de 30 ans par les grandes stars du cinéma. Pour la première fois le Festival aura lieu dans l'enceinte du nouveau Palais, près du port.

Il s'agit là pourtant d'un retour au sources plus que d'un déplacement. En effet, le nouveau Palais se trouve près de l'ancien Casino de Cannes où en 1946, après la Seconde Guerre mondiale, se sont déroulées les grandes retrouvailles du cinéma mondial.

The King of Comedy de l'Américain Martin Scorsese (Palme d'or en 1976 avec *Taxi Driver* ouvrira ce 36e Festival. Avant la projection de ce film, 14 des plus grandes vedettes mondiales recevront des trophées à l'occasion de leur participation au festival. Ainsi se succéderont: Charlotte Rampling, Fernando Rey, Mari Torocsik (Hongrie), Dirk Bogarde, Glenda Jackson, Ingrid Thulin, Vittorio Gassman, Hanna Schygulla, Robert de Niro, Liza Minelli, Sophia Loren, Gérard Depardieu, Michèle Morgan. La grande étoile du cinéma hollywoodien, Bette Davis, sera particulièrement fêtée en tant que doyenne des stars.

C'est également un film américain, *War Game* de John Badham, qui clôturera le festival.

Parmi les membres du jury, on note la présence du réalisateur soviétique Serge Bondarichouk, de l'Égyptien Youssef Chenine et du malien Souleymane Cisse (Prix de la critique internationale en 1982).

La Traviata

Suite de la page 17

Des réserves? Deux en fait. La première a trait à une certaine mièvrerie qui a souvent menacé les films de Zeffirelli et qui apparaît ici plus particulièrement au niveau de certains éclairages et parfois aussi dans la surcharge décorative.

Mais ma réserve la plus importante concerne la technique du *play-back* employée dans cette réalisation. Cette technique consiste à enregistrer tout d'abord en studio les voix des interprètes qui après, devant les caméras, font semblant de chanter ou encore chantent réellement sans que leur voix soit enregistrée. Cela nous vaut, bien sûr, un son techniquement parfait. Mais en même temps ce son, aussi parfait soit-il, semble venu d'ailleurs, aseptisé et manque d'immédiateté.

Conscient sans doute de cette faiblesse, Franco Zeffirelli, qui prépare un autre film-opéra composé de *Paillasse* et *Cavalleria Rusticana* interprété encore une fois par Teresa Stratas et Placido Domingo, utilisera une prise de son en direct, ce qui devrait rendre les performances encore plus vibrantes. Les bouches seront alors plus grandes ouvertes mais le mouvement des lèvres coïncidera parfaitement avec le son entendu.

Les puristes qui connaissent à fond l'oeuvre de Verdi et en particulier *La Traviata* reprocheront peut-être aussi à Zeffirelli d'avoir exercé quelques petites coupures dans la musique et d'avoir répété ici et là quelques airs pour des raisons de mise en scène visuelle. Écarts qui passeront inaperçus à l'oreille de la grande majorité des spectateurs qui resteront séduits, saisis, troublés. Et le spectateur est d'autant plus emporté que les premières images, celles de Paris où se déroule le récit, sont silencieuses ou presque et nous préparent à recevoir de plein fouet le souffle romantique et tragique de l'oeuvre musicale.

Lyrisme de la partition, lyrisme de l'image, les deux se répondent dans un même écho à un point tel que le soir de la première, le public de la Place des Arts a applaudi à la fin du premier acte comme devant une représentation sur scène.

Et ce lyrisme de l'opéra est de plus en plus présent dans le cinéma d'aujourd'hui, dans les adaptations cinématographiques d'opéras bien sûr, mais aussi dans d'autres films qui ne sont pas des adaptations. Je pense à *Diva*, où l'étonnante Wilhelmenia Wiggings Fernandez chante *La Wally*; à *Fitzcarraldo* aussi, où l'on entend maintes fois Caruso. Un lyrisme dont notre monde moderne, pressé, froid, mécanique, a grand besoin. Zeffirelli l'a compris.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "Les bronzés font du ski" 7 h 00. "Le fou de la classe" 8 h 35. "La chèvre" 10 h 10.
ASTRE II: — "Les Misérables" 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45.
ASTRE III: — "Salo ou les 120 journées de Sodome" 1 h 30, 5 h 40, 9 h 50 — "Masock" 3 h 40, 7 h 50.
ASTRE IV: — "Scanners" 1 h 00, 6 h 05, 11 h 00 — "Hurlements" 2 h 40, 7 h 45 — "New York 1997" 4 h 25, 9 h 20.
AVENUE: (937-2747) — "Flashdance" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Maria Chapdelaine" 12 h 45, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 30.
BERRI II: — "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.
BERRI III: "Le choix de Sophie" 12 h 50, 3 h 40, 6 h 30, 9 h 20.
BERRI IV: — "L'emprise" 1 h 35, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 10.
BERRI V: — "Le verdict" 1 h 40, 4 h 25, 7 h 10, 9 h 50.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "Sophie' Choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
BROSSARD I: — "Tootsie" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9h 25.
BROSSARD II: (465-3851) — "Gandhi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
BROSSARD III: — "The Treasure of the four crowns" 1 h 20, 3 h 20,.5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Tootsie" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
CHAMPLAIN II: — "E.T. l'extra-terrestre" 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "Deux flics chez les folles" 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45. "Venin" 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
CHÂTEAU II: — "Chez Porky's" 1 h 30, 5 h 55, 10 h 05. "Le policier du Bronx" 3 h 30, 8 h 00.
CINÉMA LUMIÈRE: — "La flûte à six Schtroumps" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00. "Les misérables" 7 h 30.
CINÉMA DE PARIS: — "The treasure of the four crowns" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "Portrait de Teresa" 18 h 35, "Une histoire de femmes" 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "Let's spend the night together" 1 h 50, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 00.
CINÉPLEX II: — "Ma favorite year" 1 h 35, 5 h 40, 9 h 45. "Victor Victoria" 3 h 15, 7 h 20.
CINÉPLEX III: — "Missing" 2 h 10, 4 h 35, 7 h 05, 9 h 30.
CINÉPLEX IV: — "The sword in the stone" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 30, 9 h 25.
CINÉPLEX V: — "The Verdict" 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30.
CINÉPLEX VI: — "Frances" 1 h 50, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — "Muddy River" 1 h 40, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX VIII: — "Gregory's girl" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — "Winter Kills" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Le cristal magique" 2 h 20, 5 h 50, 9 h 20 "Le trésor de la montagne sacrée" 12 h 30, 4 h 00, 7 h 30.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Dumbo l'éléphant volant" 12 h 25, 3 h 30, 6 h 35, 9 h 40, "Namou le fils de la jungle" 1 h 40, 4 h 45, 7 h 50.
CINÉMA NEW YORKER: — "Chilly scenes of winter" 5 h 30 — "Star Trek II" 7 h 30 — "Scenes of winter" 11 h 30.
CLAREMONT: (486-7395) — "The Outsider" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Victor, Victoria" 12 h 45, 15 h 20, 17 h 55, 20 h 30.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Comment draguer toutes les filles" 12 h 40, 16 h 05, 19 h 30. "La poursuite la plus folle du monde" 14 h 30, 17 h 55, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Tu ne penses qu'à ça" 12 h 05, 14 h 35, 17 h 05, 19 h 35, 22 h 05 "Jeux de nymphomane" 13 h 10, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 40.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "Love You" 12 h 10, 13 h 45, 15 h 20, 16 h 55, 18 h 30, 20 h 05, 21 h 40.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Citizen Kane" 19 h 00. — "Lady from Shanghai" 21 h 15.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "Bad Boys" 2 h 00, 4 h 20, 7 h 00, 9 h 20.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Gandhi" 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00.
DAUPHIN I: (721-6060) — "La Traviata" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25.
DAUPHIN II: "Les valseuses" 2 h 15, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — "The Outsiders" 12 h 15, 2 h 00, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 05.
DORVAL II: "Around the world in 80 days" 1 h 20, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05.
DORVAL III: "Road Warriors" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
DÉCARIE I: (341-3190) — "The treasure of the four crowns" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
DÉCARIE II: "Sophie Choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Ombre rouge" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — "Meurtre à domicile" 1 h 10, 2 h 50, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Local Hero" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 10.
FAIRVIEW II: — "Porky's" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "The Outsiders" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 7 h 45, 9 h 35.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Tootsie" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
KENT I: (489-9707) — "Porky's" 12 h 45, 2 h 25, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 40, 9 h 25.
KENT II: — "Max Dugan returns" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
LA CITÉ I: (844-2829) — "Chez Porky's" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20.
LA CITÉ II: — "Cité de la nuit" 12 h 55, 3 h 00, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15.
LA CITÉ III: — "Les uns les autres" 1 h 00, 4 h 30, 8 h 00.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Jonathan Rivingston le goéland" 7 h 00 — "Interdit aux moins de 13 ans" 7 h 15.— "La femme-enfant" 9 h 15. "La petite" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Chez Porky's" 2 h 20, 6 h 15, 10 h 10 — "Le policier du Bronx" 12 h 10, 4 h 05, 8 h 00.
LAVAL II: — "Le dévasteur" 2 h 30, 6 h 15, 9 h 55. "De plein fouet" 12 h 35, 4 h 15, 8 h 00.
LAVAL III: — "Officier et gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL IV: — "Les diplômés du dernier rang" 12 h 00, 3 h 15, 6 h 30, 9 h 45. "Liquider l'inspecteur Mitchell" 1 h 35, 4h 50, 8 h 05.
LAVAL V: — "L'oeil du tigre" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
LAVAL-ODÉON I: — "Maria Chapdelaine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
LAVAL-ODÉON II: — "L'emprise" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 15, 8 h 24.
LOEW'S I: (861-7437) — "Flashdance" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 00, 6 h 00, 7 h 55, 9 h 30.
LOEW'S II: — "Porky's" 12 h 05, 2 h 05, 4 h 05, 6 h 05, 8 h 05, 10 h 05.
LOEW'S III: — "Tender Mercies" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h 00, 7 h 50, 9 h 40.
LOEW'S IV: — "An officer & a gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
LOEW'S V: — "High road to China" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
MERCIER: — "Parasite" 1 h 20, 3 h 00, 4 h 40, 6 h 20, 8 h 00, 9 h 40.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "La nuit de San Lorenzo" 7 h 15, 9 h 30. "Absence de malice" 7 h 00, 9 h 15.
OUTREMONT: — "Comédie érotique d'une nuit d'été" 6 h 30. — "Les Rouges" 8 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Rocky III" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35.
PALACE II: — "Hunger" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PALACE III: — "Raiders of the lost ark" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 15.
PALACE IV: — "Mad Max" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE V: — "Lone Wolfe McQuade" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
PALACE VI: — "48 hours": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Le sang d'un poète" 19 h 00. — "Cocteau par Cocteau" 21 h 00.
PARADIS I: (866-6991) — "Annie" 1 h 15, 5 h 15, 9 h 10, "Les 7 cités d'Atlantis" 3 h 30, 7 h 30.
PARADIS II: — "Les monstres venus du ciel" 1 h 15, 6 h 00, 10 h 35 "Contamination" 2 h 45, 7 h 30. "Anthropophage" 4 h 25, 9 h 05.
PARADIS III: — "Amour extra-terrestre" 1 h 00, 7 h 20. "La petite étrangère" 2 h 05, 5 h 15, 8 h 25. "Laninfette intriguante" 3 h 10, 6 h 20, 9 h 30.
PARISIEN I: (866-3856) — "Deux flics chez les folles" 12 h 10, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 30.
PARISIEN II: — "Nostradamus 1999" 1 h 00, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 00, 9 h 45.
PARISIEN III: — "Officier et gentleman" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
PARISIEN IV: — "L'oeil du tigre" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PARISIEN V: — "Les diplômés du dernier rang" 12 h 50, 2 h 40, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 05, 9 h 55.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Maria Chapdelaine" 12 h 40, 2 h 45, 5 h 00, 7 h 05, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL II: — "Le choix de Sophie" 2 h 00, 5 h 00, 8 h 00.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Querelle" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Betrayal" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "La Traviata" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Bad Boys" 2 h 00, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 05.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Monty Python the meaning of life" 1 h 05, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00. Dim. 2 h 00, 8 h 00.
SAINT-DENIS I: — "Les treizes marches de l'angoisse" 12 h 15, 15 h 45, 19 h 20. "Le bombardier" 13 h 55, 17 h 25, 21 h 05.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "La poursuite la plus folle du monde" 14 h 35, 18 h 00, 21 h 00. "Corps et âme" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.
VERDUN: — "Maria Chapdelaine" 1 h 25, 5 h 30, 9 h 40. — "Pair et impair" 3 h 20, 7 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le dévastateur", 2 h 45, 6 h 10, 9 h 35 — "De plein fouet" 1 h 00, 4 h 25, 7 h 50.
VERSAILLES II: — "Chez Porky's" 2 h 05, 6 h 00, 9 h 45. "Le policier du Bronx" 12 h 00, 3 h 50, 7 h 40.
VERSAILLES III: — "Officier et gentleman" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
VILLERAY: (388-5577) — "Parasite" 1 h 20, 3 h 00, 4 h 40, 6 h 20, 8 h 00, 9 h 40.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Around the world in 80 days" 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 05.
YORK: (937-8978) — "Exposed" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

expositions

ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Sélection de tableaux de plusieurs artistes.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) — Louise Pominville — eau-forte pour le 150e anniversaire de la Société St-Vincent-de-Paul, du 1er mai au 31 mai.
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent # 106 Mtl. (842-9686) — Nell Tenhaaf, Ian Ross (montages photographiques, dessins) jusqu'au 15 mai.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN DE L'UQAM: Pavillon Arts-IV, 175 avenue Président Kennedy. architectures Colombiennes du 19 mai au 5 juin.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301) — Exposition des étudiants, École d'arts plastiques. Du 21 avril au 12 mai.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "La Vision d'un monde sans frontière" peintures récentes de York Wilson, A.R.C.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke Ouest (284-2493) — Les artistes de la galerie jusqu'au 14 mai.
GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis (273-7088) Exposition d'atistes canadiens contemporains; Basque, Breton, Del Signori, Gingras, Lecor, Horik, Savard.
GALERIE ART & STYLE: 4875 a, sherbrooke Ouest (484-3184) Oeuvres de Colette Boivin, Bruno Côté, la curto, St-Gilles, jusqu'au 23 mai.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Aquarelles de J.P. Ladouceur, N. Ruiz, L. Tiengo, J.g. Meunier, N. Peacock et autres.
GALERIE AUBES 3935: 3935 rue St-Denis (845-5078) — Nicole Morisset, graphiste, du 5 mai au 29 mai.
GALERIE DU CENTRE DE POTERIE BONSECOURS: 444 St-Gabriel (866-6581) — exposition permanente de pièces céramiques.
GALERIE DU CENTRE: Artistes contemporains de la Galerie, du 4 mai au 22 mai.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060) — Milla Andrews, jusqu'au 14 mai.
GALERIE GILLES CORBEIL: 2165 rue Crescent (844-7147) Peintures récentes de Hélène Truffaut du 12 mai au 28 mai.
GALERIE CULTART: 386 rue Laurier ouest (273-5149) — Raynald Connolly du 27 avril au 22 mai.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 Greene Av. (931-3174) — Exposition "L'oiseau dans les arts et l'artisanat". Du 7 avril au 12 mai.
GALERIE D'ART LES DEUX B: 4872 rue St-Denis (282-0588). François Jolly, du 4 mai au 23 mai.
GALERIE DOMINION: 1438 Sherbrooke Ouest (845-7833, 845-7471) — Henry Moore, 40 bronzes, 25 dessins, 40 oeuvres graphiques, mai.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke ouest (931-3646) — Oeuvrs récentes de David T. Alexander. Aussi grande sélection de sculptures, gravures et tapisseries inuites.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455) — Sculptures et lithographies de Niki de Saint Phalie, jusqu'au 14 mai.
GALERIE FRANÇOIS LEMAI: 1437 Stanley (842-3639) — Maîtres japonais contemporains: Amano — Hoshi — Kuroda — Saito — Satoh — Sawada — Shimizu.
GALERIE FRÈRE JÉRÔME: 1601 rue St-Denis (739-3371) — Oeuvres de Mars — Bernard Legris — Mabel — Réjean Magny — Louise Masson — Ray — Monde — Doris Langevin — Jusqu'au 14 mai.
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria (465-3337) — Huiles82-83 de Robert Nadon, du 1er mai au 15 mai.
GALERIE FUCITO: 5283 venue du Parc (279-1919) — Albert Dumouchel, jusqu'au 22 mai.
GALERIE GRAFF: 963 Rachel est (526-2616) — Oeuvres de Sheelag Keely et photographies de Holly king, jusqu'au 17 mai.
GALERIE IT/DASTERLLUNG INC: 2013 — 15 St-Laurent (849-8246) — Exposition: Lavoie, Kotkoeska, Vaugier. Jusqu'au 12 mai.
GALERIE INTERACTION: "Sans-pied", Jacques Lavigne, du 1er mai au 21 mai.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639). Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1335 boul. des Laurentides, Laval (668-1531) — Albric Solÿ et Roy Garant et oeuvres chinoises du 20 avril au 10 juin.
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 Sherbrooke Ouest, Exposition de Fred Ross, du 10 au 21 mai.
GALERIE LAURIER: 398 Laurier Ouest, Étage 3B "Tic tac to de l'une" de Michèle Verrette, les 6-7-12-13-14 mai.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke Ouest, (842-6369) — Nouvelles acquisitions de la sculpture inuit du Cap Dorset et Lake Harbour.
GALERIE LUDOVIC: 1390 Sherbrooke Ouest, suite 3 (844-9788) Poissant, Alvarez, Bellego, Lamoureux, Labelle, Bergeron, Rousseau.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 rue Tellier, St-Hyacinthe (774-6764) — Jeannine EveRell, Françoise Pascals, Claire D. Valois, du 1er mai au 16 mai.
GALERIE MARIE-ANASTASIE: (4334 rue St-Denis). Peintures et aquarelles de Hélène Blais du 22 avril au 12 mai.
GALERIE MIHALIS: 1500, rue Sherbrooke Ouest (932-4554) — Exposition de Ken Danby. Jusqu'au 14 mai.
GALERIE MOTIVATION: 316 Ontario Est (845-5962) — (Salle I): Alain Paiement, (Salle 2) Artiste invité. (Salle 3) Dessins de Céline Boucher du 27 avril au 15 mai.
GALERIE NATIONALE DU CANADA: Angle des rues Elgin et Slater, Ottawa. Fantin-Latour, du 17 mars au 22 mai.
GALERIE PORT-MAURICE: 5345 est, rue Jarry (326-3241) — Les choix de l'Oeil, exposition de photographies par le Musée d'Art Contemporain du 2 avril au 15 mai.
GALERIE PHOTOGRAMME: 2043 St-Denis (284-2694) — 12 exposition: Photographie France, aujourd'hui. Du 19 avril au 15 mai.
GALERIE D'ART SIR GEORGE WILLIAMS: Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve ouest (879-5917) — André Fauteux, dix ans 1972-1982 du 7 mai au 4 juin.
**GALERIE D'ART STEWART H